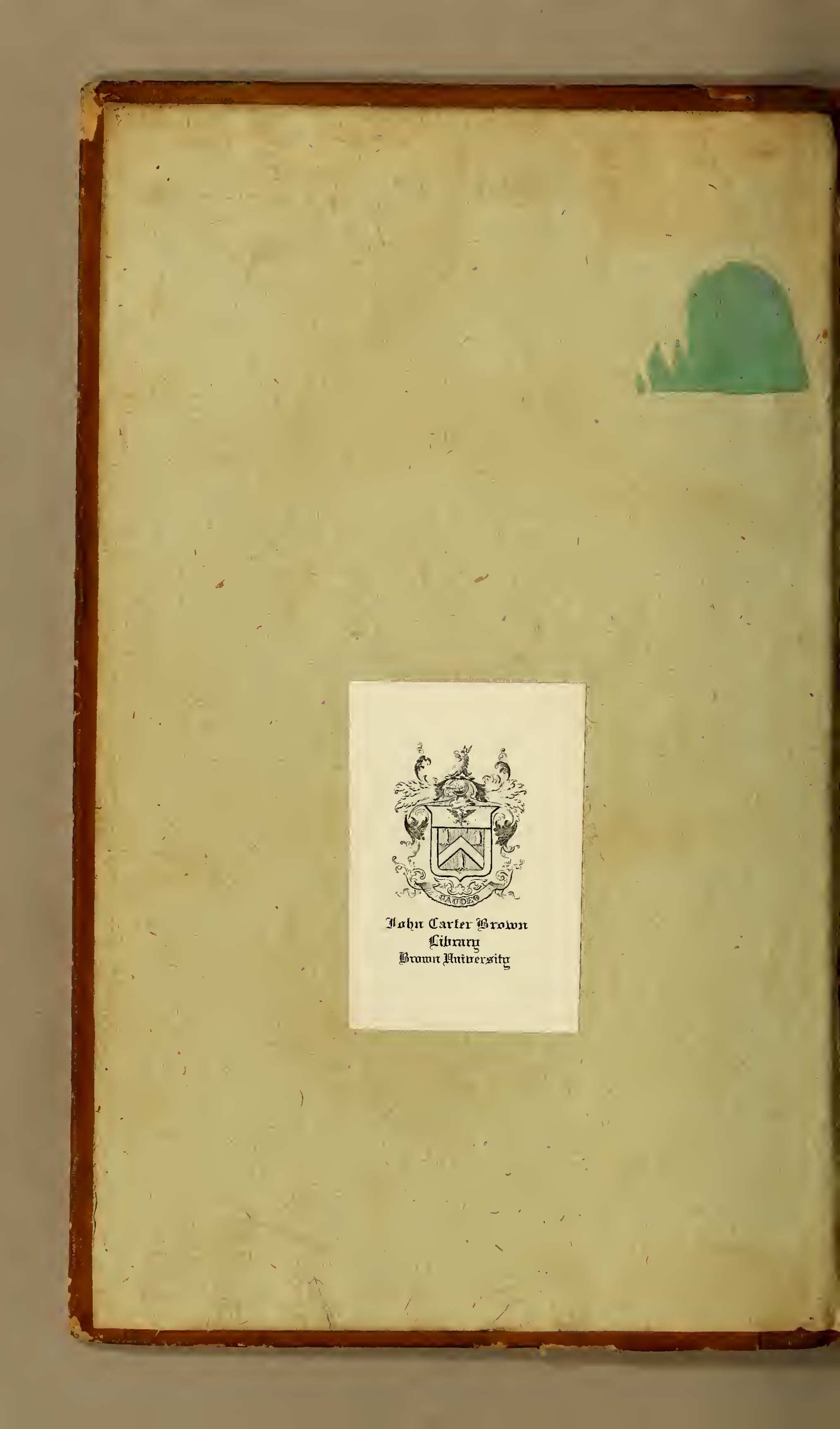
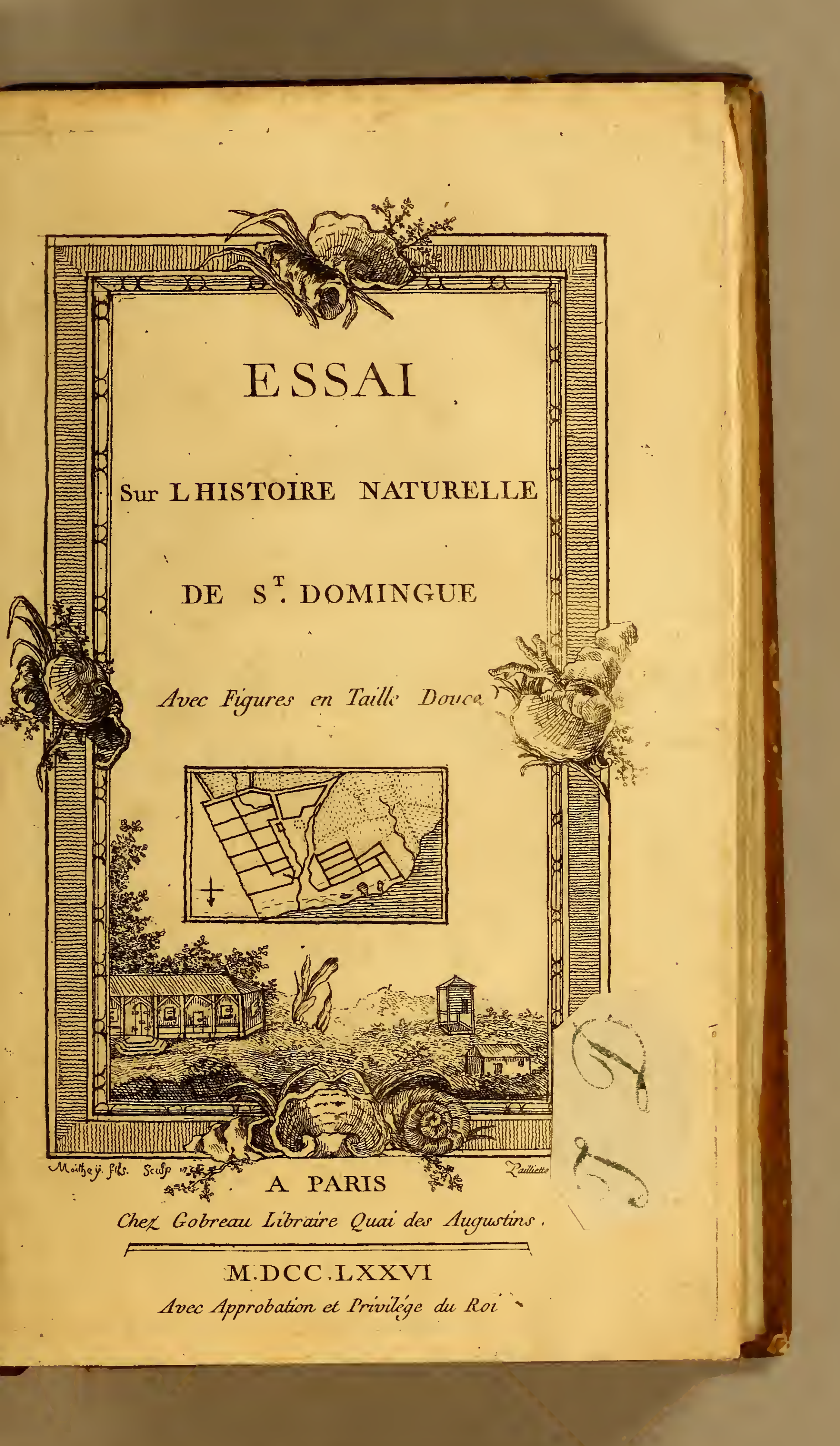
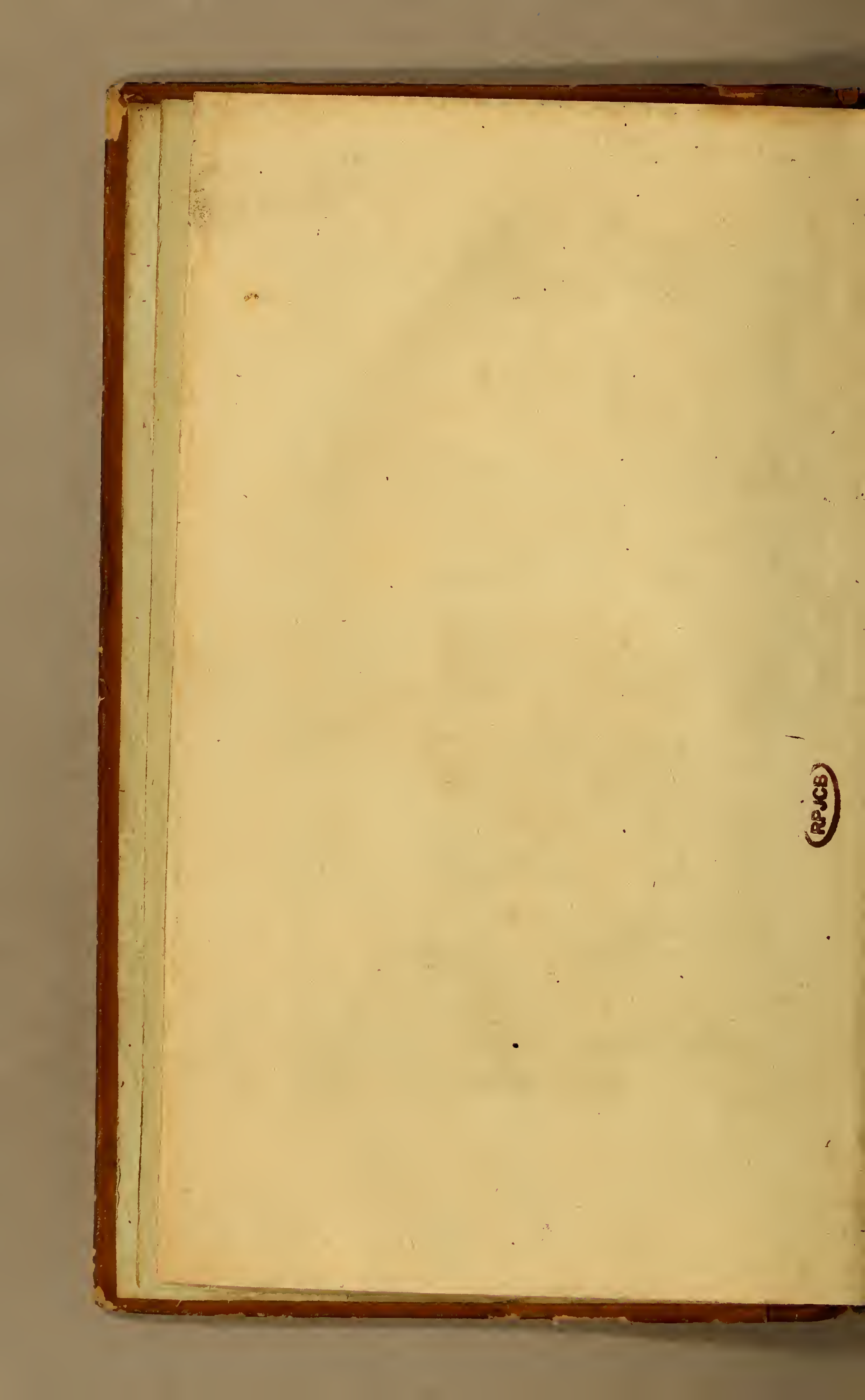



GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University

Par le P. Nicolson
religieux Dominicain.
(voyez à la fin)


ESSAI
Sur L'HISTOIRE NATURELLE
DE S^T. DOMINGUE
Avec Figures en Taille Douce
A PARIS
Chez Gobreau Libraire Quai des Augustins.
M.DCC.LXXVI
Avec Approbation et Privilége du Roi


RPJCB

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE L'ISLE

DE SAINT-DOMINGUE,

Avec des figures en taille-douce.

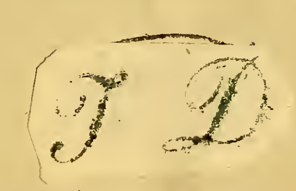


A PARIS,

Chez GOBREAU, Libraire, Quai des Augustins, à Saint Jean-Baptiste.

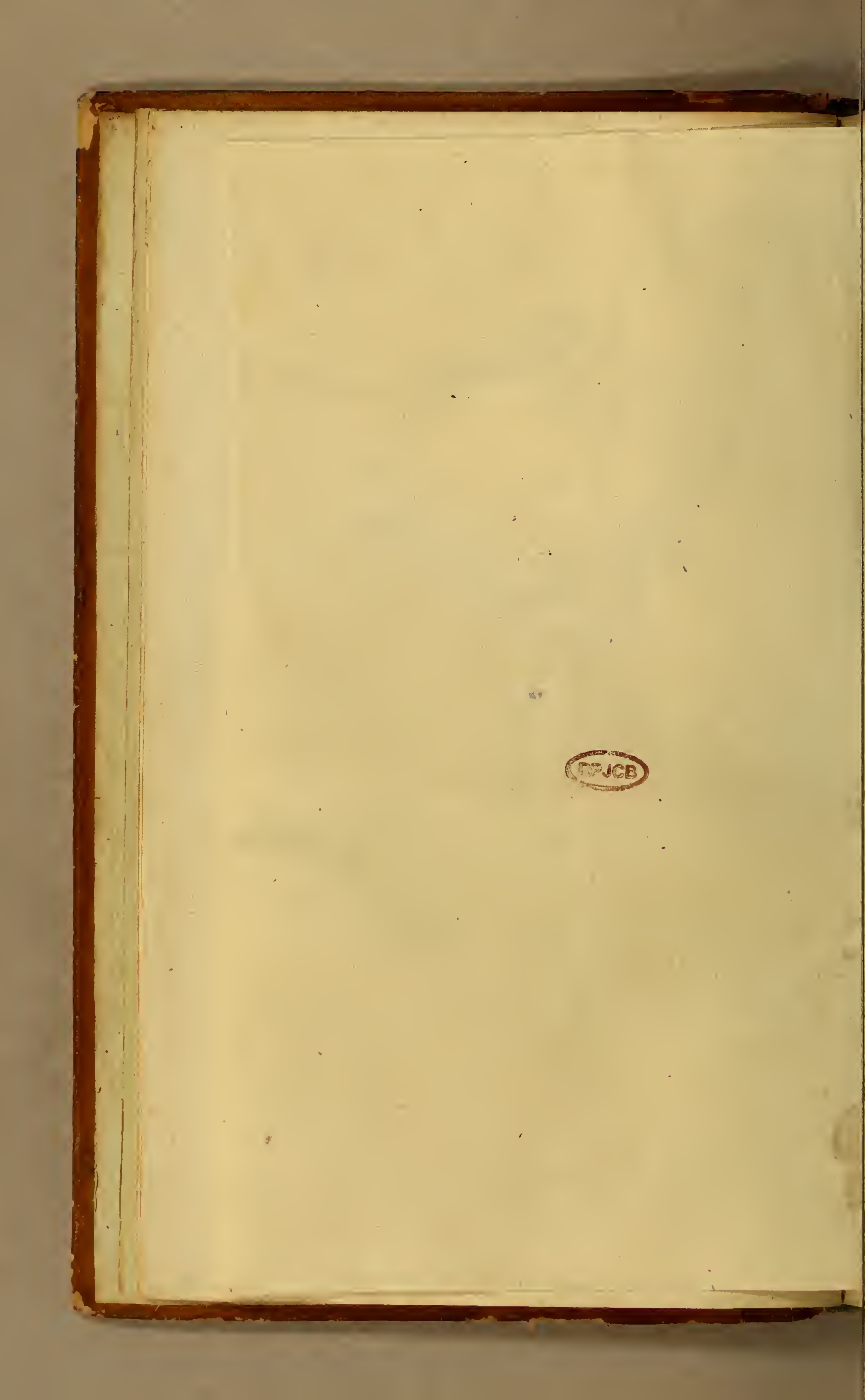
M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





SOLANUM DULCAMARA.



AVERTISSEMENT.

JE présumerois trop de mes forces, si j'entreprenois de traiter en grand l'Histoire naturelle de Saint-Domingue. Un séjour de près de quatre ans dans cette isle fortunée, m'a mis à portée de faire quelques observations détachées suivant le hazard ou les circonstances. Je n'avois alors en vue que de satisfaire mon goût, & de remplir des momens de loisir que les devoirs de mon état me laissoient libres. Les personnes à qui je les ai communiqués depuis mon retour en France, m'ont conseillé de les soumettre au jugement du public, espérant qu'elles pourroient être de quelque utilité pour la connoissance de l'histoire naturelle d'un pays si fréquenté & si peu connu.

J'aurois pu rendre ce petit ouvrage plus considérable, en recourant aux auteurs imprimés, pour remplir les lacunes qui s'y trouvent; mais comme la plûpart ne m'ont pas toujours paru véridiques dans le peu que j'ai observé, j'ai pu penser qu'ils pouvoient s'être aussi trompé dans ce que je n'ai pas eu le loisir d'examiner. J'aime mieux laisser un vuide à remplir à

des mains plus habiles, que de parler au hazard, & de donner des doutes pour des certitudes. Si j'ai quelquefois fait uſage des obſervations rapportées dans le *Journal de Saint-Domingue*, ce n'eſt qu'autant qu'elles m'ont paru conformes à ce que j'obſervois moi-même.

L'hiſtoire naturelle ſeroit certainement mieux connue, ſi tous ceux qui en ont parlé, n'avoient cité que le grand livre de la nature : nous n'aurions pas vu paroître, à la vérité, ces ouvrages volumineux, décoré d'un titre faſtueux, d'après leſquels il ſemble qu'il n'y ait plus rien à dire; mais qu'en ſeroit-il arrivé? Les erreurs des anciens euſſent été moins honorées; nous ne les verrions pas rajeunir tous les jours, & réunir en corps d'ouvrage avec les véritables découvertes; l'étude de la nature, qui devroit être à la portée de tout le monde, eut été plus facile, moins diſpendieuſe, & l'on marcheroit avec aſſurance dans le ſentier de la vérité, ayant pour guides des obſervateurs & non des compilateurs.

J'ai hazardé quelques idées ſur la ſituation actuelle des habitans de Saint-Domingue; je les ai peint tels qu'ils ſont, ou du moins tels qu'ils m'ont paru. Ce n'eſt point ma faute, ſi mes portraits ne

ſont pas flatteurs; s'ils ſont infidèles, tant pis pour les originaux; ils ont dès lors un vice de plus, l'hypocriſie : au reſte, je parle en général, ce qui ſuppoſe néceſſairement des exceptions.

On ne trouvera dans ce petit ouvrage, ni pureté de langage, ni correction de ſtyle; des phraſes louches, mal digérées, rebuteront plus d'une fois le Lecteur. J'écris ſans prétention; je travaille pour m'inſtruire. J'ai tâché de rendre mes deſcriptions exactes, je ne promets rien de plus.



Explication des abréviations.

ACost. Acosta, *Tractado de las Drogas Orientales.*
Bar. Pierre Barrere, *Essai sur l'histoire naturelle de la France Equinoxiale.*
Boerh. Boerhaave, *Index Horti Lugd. Bat.*
Bont. Bontius, *Hist. nat. Indiæ Orientalis.*
Breyn. Breynius (Jacobus), *Centuria, Prodromus.*
Brown. Brown, *The civil and. natural, histori of Jamaïca.*
Car. en langue Caraïbe.
C. B. Caspar Bauhin, *Pinax & Theatrum Botanicum.*
Cæsalp. Cæsalpinus, *de plantis.*
Class. Classe dans laquelle la plante se trouve placée, suivant Tournefort ou Linnæus.
Clus. Clusius, *Rariorum plantarum Historia & exoticorum libri decem.*
Dalec. Dalechamp, *Historia generalis Plantarum.*
Desp. Poupé des Portes, *Traité des plantes usuelles de Saint-Domingue.*
Fam. Famille dans laquelle M. Adanson place la plante.
Herm. Hermann. *Catalogus Horti Lugdun. Batav.*
Hern. Hernandez, *Historia naturalis Mexicana.*
Hort. Mal. Hortus Malabaricus.
Houst. Houston, *Nova genera.*
Jacq. Jacquin, *Enumeratio Plantarum Americanarum.*
J. B. Jean Bauhin, *Historia Plantarum universalis.*
Jonst. Jonston, *Notitia regni vegetabilis.*
Linn. Linnæus, *Systema naturæ, species plantarum, &c.*
Lob. Lobelius, *Historia stirpium.*
Loc. Lieu où l'on trouve les plantes.
Marcg. Marcgravius, *Historia naturalis Brasiliæ.*
Mem. Acad. Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris.
Merian. Meriana, *Plantæ Surinamenses.*
Obs. Observations sur les plantes.
Ord. Ordre, méthode pour classer les plantes.
Ovied. Oviedo, *Hist. gen. Indiarum.*
Park. Parkinson, *Theatrum Botanicum.*
Pis. Pison, *Historia naturalis Brasiliæ.*
Pluk. Pluknetius, *Phytographia, Almagestum.*

Pl. P. Plumier, Minime, *Deſcription des plantes de l'Amérique.*
Proſp. Alp. Proſper Alpinus, *De Plantis Ægypti.*
Rumph. Rumphius, *Herbarium Amboinicum.*
Scalig. Scaliger, *Hiſtoria Plantarum Theophraſti.*
Sect. Section, diviſion des plantes.
Sloa. Sloane, *Voyage to Jamaïca.*
Tabern. Tabernæmontanus, *Hiſtoria Plantarum.*
Tournef. Tournefort, *Elémens de Botanique.*
Uſ. Uſage qu'on fait des plantes.
Virt. Vertus ou propriétés des plantes.



EXPLICATION

De quelques expreſſions Tecniques ou en uſage dans les Iſles.

Aigrette, *Pappus*. Eſpèce de couronne qui reſſemble à un pinçeau compoſé de pluſieurs poils droits ou rameux. On la trouve ſur les ſemences de pluſieurs plantes, quand elles viennent à ſe détacher par la maturité du placenta qui les porte. Le moindre vent ſuffit pour les diſperſer au loin.

Aiguillon, *Aculeus*. Pointe fragile qui n'eſt pas le produit du corps ligneux, comme l'épine, mais de l'écorce ſeulement ; en ſorte qu'en enlevant cette partie, tous les aiguillons ſe détachent avec elle ; les piquans de la *Ronce* & du *Roſier* ſont de cette ſorte.

Aîle, *Ala*. C'eſt un appendice membraneux très-fin qui borde les ſemences. Il ſert à leur faire préſenter plus de ſurface à l'air qui les répand de tout côté dans leur maturité. On dit d'une ſemence qu'elle eſt aîlée, *ſemen alatum*, *pinnatum*.

Aisselle, *Axilla*. C'eſt l'angle que forme la queue des feuilles avec la tige qui les porte.

Alexitaires, Alexipharmaques. Ce ſont les remèdes, qui employés intérieurement relèvent tout-à-coup les forces abattues, raniment la circulation du ſang, en réveillant l'action des ſolides & atténuant les fluides. Les plantes qui ont ces vertus ont une odeur forte & pénétrante ; on les aſſocie aux purgatives, & elles détruiſent l'effet des morſures venimeuſes

& des poiſons coagulans, par leur vertu inciſive.

ANOMALES. On appelle ainſi les plantes dont les fleurs ſont irrégulières ; elles forment la troiſième & la onzième claſſe de Tournefort ; telles ſont la *Balſamine*, le *Reſéda*, la *Capucine*.

ANODINS, remedes propres à calmer & appaiſer les douleurs.

ANTENNE, *Antenna*. On donne ce nom à de petites cornes mobiles que pluſieurs inſectes comme les *Papillons* portent ſur la tête ; ils s'en ſervent pour examiner ce qui les environne & empêcher qu'ils ne ſe heurtent.

ANTHÈRE, *Anthera*. C'eſt une petite maſſe globuleuſe, ovoïde ou alongée, qui termine les étamines.

ANTI-ÉPILEPTIQUES. On les emploie dans les maladies convulſives & épileptiques, qui viennent du mauvais état des fluides & des ſolides.

ANTI-SCORBUTIQUES. Remedes contre le ſcorbut. On ſe propoſe, en les adminiſtrant, de corriger l'état des fluides, d'atténuer la partie groſſière du ſang, de lever les embarras qui le font croupir, d'édulcorer & d'adoucir la lymphe âcre & ſalſugineuſe.

ANTI-VÉNÉRIENS. Remedes employés contre cette maladie honteuſe dont on ne rougit plus, qu'on nomme *vénérienne* & qui provient le plus ſouvent d'un commerce impur. Les plantes anti-vénériennes ſont inefficaces lorſque le virus vérolique s'eſt engagé dans la maſſe du ſang, & que le mal eſt invétéré ; il faut alors avoir recours au mercure.

ANTI-VERMINEUX ou vermifuges. Remedes qui chaſſent les vers logés ordinairement dans l'œſophage, l'eſtomac & les inteſtins.

ARBRE, *Arbor*. C'eſt une plante ligneuſe qui n'a qu'un ſeul & principal tronc, diviſé communément au ſommet en pluſieurs groſſes branches; tels ſont le *Chêne*, le *Noyer*, &c.

ARBRISSEAU ou arbuſte, *frutex*, *fruteſcens*. C'eſt une plante ligneuſe qui produit de ſa racine pluſieurs tiges; tel eſt le *Troëne*, &c.

ARTICLE, Articulation, *Nodus*, *Articulus*. Termes d'anatomie pour ſignifier les parties d'une plante qui ſont compoſées de pièces jointes entre elles bout à bout. On dit du *ſureau*, par exemple, que ſes tiges ſont articulées, genouillées, *caule nodoſo*, *articuloſo*.

ASSOUPISSANS. Remedes qui provoquent le ſommeil, calment les irritations, appaiſent les douleurs. On les appelle auſſi *narcotiques*, *anodins*, *ſomniféres*.

ASTRINGENS. Remedes qu'on emploie pour arrêter les excrétions contre nature & excrétions naturelles augmentées, par exemple, les hémorrhagies, les regles immodérées, les dévoyemens, les dyſentéries, les ſueurs trop abondantes. Ils donnent plus de reſſort aux ſolides ou plus de conſiſtance aux fluides.

ASTROITE. Production de polypes qui ſe trouve dans la mer; ſa ſurface eſt couverte de figures partie en creux, partie en relief qui ſemblent repréſenter des étoiles. On en trouve auſſi de foſſiles.

BAIE, *Bacca*. C'eſt un fruit qui contient pluſieurs ſemences répandues dans la pulpe;

quelquefois les Baies sont isolées, souvent elles sont rassemblées par grappe.

BASE, *Basis*. C'est la naissance des feuilles, des fleurs & des tiges. La base d'une coquille, c'est, dit M. *d'Argenville*, l'extrêmité opposée à sa partie la plus élevée, quand il n'y a point de queue; quand il y en a une, c'est la partie la plus large entre la clavicule & la queue.

BÉCHIQUE. Remede qui appaise la toux, & facilite la sécrétion de l'humeur qui fournit la matière des crachats.

BIVALVES, *Bivalvia*. On nomme ainsi les coquillages qui ont deux pièces ou écailles; les Hollandois les appellent *Doublettes*.

BOUCANER se dit proprement aux Isles des viandes ou du poisson qu'on fait sécher à la fumée. Il se dit improprement de tout ce qu'on fait rôtir sur la braise.

BUCCIN, *Buccinum*. C'est un coquillage univalve, fait en forme de trompette, dont le ventre est un peu gros, la bouche large, très-alongée & peu garnie de dents.

BULBE. *V*. Racine bulbeuse.

CALICE, *Calix*. C'est l'enveloppe la plus extérieure de la fleur.

CAMES, *Chamæ*. Ce sont des coquillages bivalves dont les deux coquilles sont également élevées, & la bouche ouverte & béante.

CAPSULE, *Capsula*. C'est un fruit sec qui n'est composé que d'une cavité, quelquefois d'une seule pièce, quelquefois de plusieurs.

CARMINATIFS. Remedes employés pour chasser les vents contenus dans l'estomac & les intestins; ces vents prouvent que les digestions se font mal.

CAYEUX, *Soboles*. On déſigne par ce nom les petits Bulbes qui ſortent des parties latérales du principal Bulbe, lorſqu'il a produit ſa tige & qu'il s'eſt ſéché.

CÉLADON. C'eſt une couleur verte mêlée de blanc. Ce mot eſt ſynonyme avec verdâtre.

CÉPHALIQUES. Remedes contre les maladies de la tête : ils conviennent lorſqu'il eſt néceſſaire de donner plus de mouvement aux ſolides & aux fluides ; les plantes céphaliques ont preſque toutes une odeur forte & aromatique ; elles abondent en parties ſpiritueuſes & volatiles : elles échauffent beaucoup.

CHRYSALIDE. On exprime par ce mot des chenilles enveloppées d'une membrane dure & épaiſſe, qui attendent leur plus brillante & leur dernière métamorphoſe : elles paſſent de cet état de ſommeil à celui de papillon.

CLAVICULE. C'eſt la partie pyramidale d'une coquille tournée en ſpirale : on l'appelle ſouvent la tête d'une coquille.

COLÉOPTÈRE. *Voyez* Scarabée.

COLUMELLE. C'eſt le fût ou l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut juſqu'en bas. C'eſt autour de ce fût que les ſpirales ſont contournées ; il ne ſe découvre que vers la bouche.

CŒUR, *Concha cordis*. C'eſt une coquille bivalve, de forme ronde, élevée, ſans oreille, qui repréſente la vraie forme d'un cœur.

CONQUE anatifère, *Concha anatifera*. C'eſt une coquille multivalve, plate, triangulaire, compoſée de cinq pièces attachées à un pédicule. Son nom ſignifie une coquille qui porte un canard, étymologie fondée ſur la Fable

qui fait naître d'une Conque anatifère une eſpèce d'oiſeau marin nommé *Bernache*.

COQUILLAGE. On emploie ce mot, lorſqu'on parle du poiſſon conjointement avec ſon écaille; & celui de *Coquille*, lorſqu'il ne s'agit que de l'écaille. On appelle *Coquillages vivans*, ceux qu'on trouve ſur la ſurface de la terre dans leur état naturel; & *Coquillages morts*, ceux qu'on trouve pétrifiés; on les nomme auſſi *Foſſiles*. Voyez ce mot.

CORSELET. C'eſt cette partie de l'inſecte qui ſe trouve ſur le dos, entre le cou & la naiſſance des aîles, & qui forme comme une eſpèce de cuiraſſe.

CORDIAUX, *Cardiaca medicamenta*. Ce ſont les remedes qui réveillent l'oſcillation des ſolides, & qui raniment la circulation, en donnant de la fluidité au ſang.

CORNETS, *Volutæ*. C'eſt une coquille univalve, dont la bouche eſt toujours alongée, le ſommet élevé, ſouvent applati, l'extrêmité d'en-bas pointue & de forme pyramidale.

COROLLE, *Corolla*. C'eſt la partie la plus éclatante des fleurs, par les diverſes couleurs dont elle eſt ſouvent ornée.

COTYLEDONS, *Lobes*. Ils forment la principale partie de la ſemence. Il y a quelques plantes qui n'en ont qu'un; la plupart en ont deux, qui s'appliquent l'un à l'autre par une ſurface plane: pluſieurs en ont davantage.

COUCHES corticales, *Liber*. C'eſt la troiſième enveloppe de l'écorce qui recouvre immédiatement le bois.

COURONNE, *Corona*. Elle couvre le ſommet des ſemences; elle n'eſt formée le plus ſou-

vent que par des filets courbés. On appelle aussi *Couronne*, une espèce d'umbilic qui se trouve au sommet de certains fruits, comme dans la *poire*.

CRUSTACÉES, *Crustacea animalia*. On entend par ce mot des animaux couverts d'une croûte dure par elle-même, mais molle en comparaison des écailles ou coquilles des *testacées*. Les *crabes*, les *écrévisses* sont du nombre des crustacées.

DIAPHORÉTIQUES. Remedes employés pour rétablir la transpiration insensible.

DIURÉTIQUES. Remedes qui provoquent la sécrétion de l'urine. Il y en a de deux sortes : les diurétiques chauds augmentent le mouvement des fluides & des solides ; les diurétiques froids en diminuent le mouvement.

DRAGEONS, *Stolones*. Ce sont des rejettons enracinés qui naissent des articulations qu'on trouve dans les racines de plusieurs plantes, comme le *Fraisier*, le *Chiendent*. On appelle les racines de ces plantes *stoloniferes*.

DUVET. *V.* Poils.

ECORCE, *Cortex*. C'est l'enveloppe extérieure des plantes. Elle est composée de trois parties, qui sont : l'*épiderme*, l'*enveloppe cellulaire*, les *couches corticales*. Voyez ces mots.

ECORCE moyenne. *V.* Enveloppe cellulaire.

ECUSSON, *Scutellum*. C'est cette pièce triangulaire qui se trouve à l'extrêmité du corcelet entre les élytres des insectes coléoptères.

ÉLYTRES. Ce sont les étuis écailleux qui renferment les aîles des insectes coléoptères.

EMBRYON, *Embryo*. C'est le rudiment du jeune fruit ; il fait la fonction de matrice, &

contient les ſemences. Souvent un ſeul embryon eſt ſurmonté de pluſieurs ſtils.

ÉMÉTIQUES. Remedes pour évacuer, principalement par en-haut, les matières contenues dans l'eſtomac. On les appelle auſſi *vomitifs*.

EMMÉNAGOGUES ou HYSTÉRIQUES. Remedes pour provoquer les regles, en corrigeant la viſcoſité & l'épaiſſiſſement du ſang, levant les obſtructions & les embarras de la matrice, & réveillant les oſcillations des fibres.

ÉMOLLIENS. Remedes qui, appliqués extérieurement, relâchent le tiſſu fibreux des parties, & appaiſent la rareſcence des humeurs, en fourniſſant une humidité chargée d'un mucilage doux.

ENVELOPPE cellulaire, Ecorce moyenne. C'eſt la ſeconde partie de l'écorce.

ÉPI, *Spica*. C'eſt un amas de fleurs portées chacune ſur un pédicule particulier, diſpoſées ſur un axe commun, comme dans le *froment*.

ÉPIDERME. C'eſt l'enveloppe la plus extérieure des plantes. Il eſt facile à reconnoître, parce qu'il ſe détache facilement des branches vertes ſous la forme d'une membrane fort mince; il ſe trouve ſur toutes les parties des plantes, même ſur les feuilles, les fleurs & les fruits.

ÉPINE, *Spina*. C'eſt un petit corps aigu, piquant, qui ſort immédiatement du centre de la tige, en perçant l'écorce qui lui forme comme une gaîne. On en trouve ſur l'*Oranger*, le *Citronnier*, &c.

ERRHINES, ou Sternutatoires, ou Ptarmiques. Remedes qui excitent une irritation vive

ſur la membrane pituitaire, provoquent l'éternument, & une ſécrétion plus abondante de l'humeur qui lubrifie l'intérieur & les différentes cavités du nez.

ÉTAMINES, *Stamina*. Ce ſont les organes males des fleurs ; quelquefois elles adhèrent au *réceptacle* ; ſouvent elles ſont attachées à la *corolle* ; on en voit auſſi qui ſont portées ſur le *calice*, & même ſur le *piſtil*. On diſtingue dans les étamines le *filament* & l'*anthère*. Voyez ces mots.

ÉTIOLÉES (plantes). Ce ſont celles dont l'enveloppe cellulaire n'eſt pas colorée ; ce qui provient de ce qu'elles croiſſent à l'ombre dans les lieux humides.

FÉBRIFUGES. Remedes contre la fièvre : ils réchauffent l'eſtomac, réveillent l'appétit, & hâtent la circulation des liqueurs. On ſait que la fièvre eſt la fréquence du pouls, précédée ordinairement de friſſons, accompagnée de chaleur, avec un dérangement ſenſible des fonctions animales.

FÉTICHES. Ce ſont des figures de pierre ou de bois, groſſiérement ſculptées, que l'on regarde comme les fauſſes Divinités des Indiens : peut-être n'en faiſoient-ils qu'un ſujet d'amuſement : peut-être prenons-nous pour des idoles ce qui n'étoit chez eux que des hyéroglyphes.

FEUILLES *alternes*. Elles ſont placées tour-à-tour ſur les deux côtés des branches ; de ſorte que celles d'un côté répondent au milieu de l'eſpace que laiſſent entre elles les feuilles du côté oppoſé.

FEUILLES

FEUILLES *caulinaires*. Ce ſont celles qui viennent immédiatement ſur les tiges.

FEUILLES *compoſées*. Elles ſont formées par pluſieurs petites feuilles nommées *Follioles*, rangées deux à deux ou tour-à-tour ſur une côte.

FEUILLES *conjuguées*, *empannées*, *oppoſées*. C'eſt lorſqu'elles ſont diſpoſées vis-à-vis l'une de l'autre. On dit auſſi qu'elles ſont alors rangées *par paire* ou *deux à deux*.

FEUILLES *crenelées*. Les dents de leur contour ſont peu profondes & très-ſerrées.

FEUILLES *dentelées*. Les dents ſont écartées & pointues comme les dents d'une ſcie.

FEUILLES *découpées*, *échancrées*, lorſque les languettes ſont arrondies, & aſſez diſtantes les unes des autres.

FEUILLES *florares*. Elles accompagnent les fleurs.

FEUILLES *laciniées*. C'eſt lorſque les bords ſont taillés profondément, de ſorte qu'elles paroiſſent compoſées de pluſieurs lanières.

FEUILLES *en main ouverte*, *en paraſol*, *en éventail*, *palmées*, *Folia palmata*. Ce ſont celles dont les follioles repréſentent une feuille ronde, profondément laciniée; toutes leurs queues couvergent vers l'extrêmité de la côte qui leur ſert d'attache.

FEUILLES *ondées*; lorſque les languettes forment des ſaillies ſur le corps de la feuille.

FEUILLES *perfolliées*, *Folia perforata*. La tige les perce par le milieu.

FEUILLES *radicales*. Elles naiſſent immédiatement du collet de la racine.

FEUILLES *rameuſes*. Elles pouſſent ſur les branches.

FEUILLES *ſeſſiles*, *Folia ſeſſilia.* Elles ſont poſées immédiatement ſur la tige ou ſur les branches, ſans l'intermede du *pétiole.*

FEUILLES *ſimples*; elles ne ſont que l'épanouiſſement des vaiſſeaux qui les tiennent fixées à la tige; elles naiſſent toujours d'un bouton.

FEUILLES *umbiliquées.* C'eſt lorſque le *pétiole*, qui les ſoutient, paroît attaché vers le milieu de la feuille.

FEUILLES *vaginées.* Elles fourniſſent une eſpèce de gaîne à la tige, comme dans les plantes bulbuſes.

FEUILLES *verticillées*, diſpoſées par étages tout autour des branches, qu'elles environnent en manière d'anneau.

FILAMENT, *Filamentum.* Petit corps cylindrique, grêle, plus ou moins long, qui fait partie des *étamines.*

FLEURS *amentacées. V.* Fleurs *à chatons.*

FLEURS *anomales. V.* Anomales.

FLEURS *apétales. V.* Fleurs à *étamines.*

FLEURS à *chatons*, Fleurs *amentacées.* Ce ſont celles qui ſont diſpoſées ſur un axe, ſemblable en quelque manière à la queue d'un chat. Ces *chatons* ſont compoſés de fleurs à étamines dans certains arbres, & de fleurs à feuilles dans quelques autres. Les fleurs du *Noyer*, du *Noiſettier*, du *Charme* ſont à *chatons.* C'eſt la 19e. claſſe de Tournefort.

FLEURS *en cloche*, *Flores campaniformes.* La *corolle* eſt monopétale, le *limbe* évaſé en forme de cloche; comme *l'Oreille-d'ours*, la *Bugloſe*, &c. Tournefort en fait la première claſſe.

FLEURS *complettes.* Elles poſsèdent toutes les parties qu'on a coutume de reconnoître dans les fleurs.

FLEURS *compoſées.* Elles ſont réunies pluſieurs enſemble ſur un point d'appui, nommé *réceptacle.*

FLEURS *en corymbe.* C'eſt un amas de fleurs dont les pédicules ne partent pas du même centre, mais à diverſes hauteurs; comme dans les *Roſiers*, les *Œillets.*

FLEURS *en croix, Flores cruciformes.* Elles ſont toutes compoſées de quatre pétales diſpoſés le plus ſouvent en croix. C'eſt la cinquième claſſe de Tournefort.

FLEURS *à demi-fleurons, Flores ſemi-floſculoſi.* Elles ſont compoſées de pluſieurs autres petites fleurs qui ſont applaties en feuille, à l'exception du bas, qui eſt fiſtuleux, & porté ſur un *embryon* de graine : telles ſont la *Laitue*, la *Chicorée.* C'eſt la treizième claſſe de Tournefort.

FLEURS *en entonnoir, Flores infundibuliformes.* La *corolle* eſt monopétale, & approche de la figure d'un entonnoir; comme la *Guimauve*, le *Melon.* C'eſt la ſeconde claſſe de Tournefort.

FLEURS *à étamines, apetales, Flores apetali* ſeu *ſtaminei.* Ce ſont celles qui ne portent que des *étamines* ſans *pétales*; comme le *Cabaret*, l'*Oſeille.* C'eſt la quinzième claſſe de Tournefort, qui comprend auſſi la dix-huitième.

FLEURS *femelles.* Ce ſont celles qui portent des *piſtils* ſans *étamines.*

FLEURS *à fleurons, Flores floſculoſi.* Elles ſont compoſées de pluſieurs petites fleurs faites en

tuyau par en-bas, évasées & découpées ordinairement par en-haut, & portées sur un *embryon* de graine : tels sont le *Bleuet*, le *Chardon*. C'est la douzième classe de Tournefort.

FLEURS *en gueule*, *Flores labiati*. Ce sont des petits tuyaux terminés en-devant par une espèce de masque, qui ressemble assez à la gueule des grotesques & des monstres que les Peintres & les Sculpteurs représentent dans leurs ornemens : telles sont la *Sauge*, la *Menthe*, la *Melisse*. C'est la quatrième classe de Tournefort.

FLEURS *hermaphrodites*. Elles ont en même temps des *étamines* & des *pistils*.

FLEURS *incomplettes*. Ce sont celles qui manquent de quelques-unes des parties qu'on a coutume de reconnoître dans les fleurs.

FLEURS *légumineuses*, *papilionacées*, *Flores papilionacei*. Elles ont quelque ressemblance avec un papillon dont les aîles sont étendues. Les pétales sont au nombre de quatre ; le supérieur est le plus ample : on l'appelle l'étendard, *vexillum* ; l'inférieur est creux : on le nomme carêne, *carina* ; ceux des côtés se nomment les aîles, *alæ*. Le calice de ces fleurs est un cornet, du fond duquel sort le *pistil* enveloppé d'une gaîne frangée en étamines : ce pistil devient toujours une *silique* : tels sont les *Pois*, le *Trefle*, &c. C'est la dixième classe de Tournefort, à laquelle on peut rapporter la vingt-deuxième.

FLEURS *liliacées*, *Flores liliacei*. On nomme ainsi celles d'une seule feuille coupée en six pièces, ou de trois feuilles, & quelquefois de six. Leur pistil ou leur calice forme un fruit

qui eſt toujours diviſé en trois loges : telles ſont la *Jacinthe*, la *Tulipe*, l'*Oignon*. C'eſt la neuvième claſſe de Tournefort.

FLEURS *mâles*. Ce ſont celles qui portent des étamines ſans piſtil.

FLEURS *en œillet*, *Flores caryophyllæi*. Ce ſont celles dont les pétales ſont diſpoſés en rond, étroits dans leur naiſſance, beaucoup plus larges par le haut. Tournefort les range dans la huitième claſſe.

FLEURS *en paraſol*, *en umbelle*, *Flores umbellati*. Leurs pédicules, d'inégale grandeur, partent d'un même centre, divergent inégalement, & forment en-deſſus une eſpèce de paraſol : tels ſont le *Perſil*, la *Ciguë*, la *Carotte*, le *Cerfeuil*. Tournefort en fait la ſeptième claſſe.

FLEURS *radiées*, *Flores radiati*. Ce ſont des bouquets compoſés du diſque, qui eſt un amas de fleurons, & de la couronne, qui eſt formée par pluſieurs demi-fleurons diſpoſés autour du diſque : tels ſont la *Marguerite*, la *Couronne ſolaire*, le *Soucis*. Les fleurs radiées forment la quatorzième claſſe de Tournefort.

FLEURS *en roſe*, *Flores roſacei*. Elles ſont compoſées de pluſieurs *pétales* diſpoſés en rond autour d'un centre commun, à peu près comme on le voit dans la Roſe. Le *Pourpier*, le *Pavot*, la *Rue*, la *Renoncule* ſont des fleurs en roſe. Tournefort en fait la ſixième claſſe & la vingt-unième.

FLEURS *ſeſſiles*, *Flores ſeſſiles*. Elles ſont immédiatement attachées aux plantes, ſans aucun *pédicule*.

FLEURS *ſimples*. Elles ne renferment que ce

qui eſt néceſſaire à la production d'un ſeul fruit.

FOLLIOLES, *Follicules;* ce ſont des petites feuilles poſées ſur une côte commune, qui tombent en même temps qu'elle : cette côte naît toujours d'un bouton.

FOSSILES, *Foſſilia.* On donne particuliérement ce nom aux productions des regnes végétal & animal qu'on trouve dans les entrailles de la terre, tantôt dans leur état primitif, tantôt plus ou moins altérées, & même terrifiées, pétrifiées ou minéraliſées.

GENOUILLÉ. *V.* Article.

GLAND de mer, *Balanus.* C'eſt une coquille multivalve, de la forme d'un gland, compoſée de douze lames, la bouche évaſée, quelquefois rétrécie. Elle s'attache en forme de petit vaſe ſur les rochers, ſur les coquillages, les plantes marines, &c.

GOUSSE, *Legumen.* C'eſt un fruit ſec, compoſé de deux panneaux qui ne ſont pas ſéparés par une cloiſon mitoyenne. Elle ne contient qu'une rangée de ſemences attachées par des filets courts.

GRAPPE, *Uva.* On donne ce nom aux fruits en épi, dont l'axe pend en bas, au lieu de s'élever verticalement : tels ſont les fruits du *Groſeillier.*

GRIFFES. Ce ſont de ſimples filets droits & courts, ſemblables à de petites racines chevelues, qui s'implantent dans tous les corps qu'ils rencontrent, & y attachent fortement les plantes dont ils ſont produits. Le *Lierre en arbre* eſt fort chargé de griffes.

HÉPATIQUES & Spléniques. Remedes pour

désobstruer le foie, la rate, & rétablir la circulation.

HISTÉRIQUES. *V.* Emménagogues.

LAMES, *Lamina.* C'est la partie supérieure des pétales dans une fleur polypétale.

LEPAS ou Patelle, *Patella.* C'est une coquille univalve, convexe, toujours attachée à quelque corps dur.

LIBER. *V.* Couches corticales.

LIMBE, *Limbus.* C'est la partie supérieure d'une corolle monopétale.

MADREPORE. C'est le nom que l'on donne à des substances calcaires qu'on trouve au fond de la mer, & qui sont produites par la liqueur qui sort du corps des polypes. Les Madrepores sont composés de cavités séparées par des cloisons qui forment communément des étoiles.

MAMELON. C'est une excrescence qui se trouve sur le corps des fruits ou des animaux.

MANCHE de couteau, ou *Solen.* C'est une coquille bivalve, dont le corps est long, ouvert par les deux extrêmités, quelquefois droit, souvent arqué.

MARRON. On désigne aux Isles par ce nom les plantes sauvages, les animaux ou les esclaves fugitifs.

MASTICATOIRES. Remedes qui provoquent une sécrétion abondante de salive. On les nomme aussi *apophlegmatisans.*

MONOPÉTALE. On appelle ainsi les fleurs d'une seule pièce, comme le *Melon.*

MORNE. On donne ce nom à Saint-Domingue aux montagnes élevées, & on appelle

Mornet celles qui ne le ſont guères ou qui n'occupent qu'un petit eſpace.

MULTIVALVE. Ce ſont les coquilles compoſées de pluſieurs pièces.

NACRÉE ſe dit d'une coquille dont le dedans eſt argenté & brillant comme la nacre.

NARCOTIQUES, remedes employés pour procurer le ſommeil.

NAUTILE, *Nautilus.* C'eſt une coquille univalve, de forme ronde, imitant un vaiſſeau.

NECTAIRES, *Nectaria.* Ce ſont de petites parties qui ſervent à contenir un ſuc ſucré nommé *Nectar.* Ils ſont ſous la forme de petites écailles adhérentes à la partie inférieure des pétales dans les *renoncules*; ils forment un cornet fort apparent dans les *capucines*; dans quelques fleurs ce ſont de ſimples ſillons, dans d'autres des eſpèces de poils. Leur forme varie dans les différentes fleurs ainſi que leur ſituation.

NERVURES. On donne ce nom aux côtes ſaillantes qui ſe trouvent ſur les feuilles des plantes; elles partent de la côte principale, & vont aboutir aux bords de la feuille.

ODONTALGIQUES. Remedes employés contre les maux de dents.

ONGLET, *Unguis.* C'eſt la partie inférieure des feuilles qui compoſent une fleur polypétale.

OPERCULE, couvercle dont le poiſſon ſe ſert pour défendre l'entrée de la bouche de ſa coquille.

OPHTALMIQUES. Remedes employés dans les maladies des yeux.

OREILLE de mer. Coquille univalve, plate,

reſſemblant à l'oreille de l'homme, dont l'ouverture eſt des plus grandes.

OSCABRION ou Cloporte. Coquille multivalve compoſée de huit côtes ſéparées, qui s'attache aux rochers ainſi que les lepas.

OTHALGIQUES. Remedes employés contre les maladies d'oreille.

OURSIN, *Echinus.* Coquille multivalve de forme ronde ou ovale, ou à pans irréguliers, quelquefois plate, armée de pointes.

PANNICULE. C'eſt un amas de fleurs portées pluſieurs enſemble ſur un même péduncule qui s'attache ſur un axe commun, lequel a une poſition verticale, comme dans le *Lilas.*

PAPIRACÉE ſe dit d'une coquille extrêmement mince.

PARENCHYME. C'eſt la pulpe qui ſe trouve dans les fruits à noyaux, qui ſont ſucculens, comme *la Pêche.*

PÉDICULE, Péduncule, *Pedunculus.* C'eſt une petite queue ſur laquelle les fleurs ſont portées.

PEIGNE ou Pétoncle, *Pecten aut Pectunculus.* C'eſt une coquille bivalve fermant exactement de tout côté, & rayée en forme de peigne. Elle eſt ou ſans oreilles, ou garnie de deux oreilles, & quelquefois d'une ſeule.

PERIANTHE *Perianthium.* C'eſt une eſpèce de calice qui ſe trouve dans la plûpart des plantes. Il eſt quelquefois d'une ſeule pièce & ſouvent découpé ſur les bords, on le nomme *Monophylle*; quelquefois auſſi il eſt compoſé de pluſieurs pièces & s'appelle *Poliphylle.*

PÉRICARPE, *Pericarpium.* C'eſt le nom gé-

nérique des fruits que produisent les plantes.

PETALE, *Petalum.* On donne ce nom aux pièces ou feuillets qui composent la corolle des fleurs.

PÉTIOLE ou queue, *Petiolus.* C'est un corps grêle plus ou moins long qui soutient les feuilles. Il est ordinairement de même couleur que la feuille, quelquefois cependant de couleur différente, communément creusé en gouttière par dessus.

PISTIL, *Pistillum.* C'est l'organe feminin des fleurs. Il est presque toujours composé de trois parties, qui sont : l'*embryon*, le *stil*, le *stigmate. Voyez* ces mots.

PLACENTA. C'est un corps sur lequel certaines semences sont placées, & qui sert à préparer leur nourriture.

PLANTULE ou Plumule. C'est un petit filet qui tient d'une part à la *radicule* des semences, & va ensuite se perdre dans les *cotyledons.*

POILS ou duvet. Ce sont de petits corps déliés plus courts que les aiguillons qui couvrent la plupart des tiges herbacées, & quantité de feuilles.

POLYPIERS. Ce sont des insectes architectes des coraux, des corallines, des madrépores, &c. Il y en a de mer & d'eau-douce.

PORCELAINE ou Pucelage, *Porcelana, seu Venerea.* Coquille univalve luisante, ayant une bouche oblongue, garnie de dents.

POURPRE, *Purpura.* Coquille univalve dont la bouche est unie, presque ronde, le corps chargé de feuilles découpées, quelquefois de pointes & de tubercules.

POUSSIÉRE fécondante. C'est ce qu'on trouve

ſur les *anthères* des *étamines*, & qui eſt regardé comme la matière propre à féconder les ſemences.

RACINES articulées, *genouillées*. Ce ſont celles qui ſont diviſées par des nœuds ou des articles. *Voyez* Article.

RACINES bulbeuſes, *Bulboſæ*. Elles ſont connues ſous le nom vulgaire d'oignon : le bulbe eſt compoſé des tuniques de la tige qui ſe trouvent plus renflées vers le bas, & portées ſur un plateau, auquel ſont attachées les racines fibreuſes.

RACINES chevelues, *Capillares*. Elles ſont très-fines & ſemblables à des cheveux. Elles ne diffèrent des racines *fibreuſes* que par leur petiteſſe.

RACINES fibreuſes ou ligneuſes, *fibroſæ*. Elles ſont compoſées de fibres placées preſqu'en ligne droite, & forment un véritable bois couvert de ſon écorce. Elles ne diffèrent preſque en rien du tronc.

RACINES pivotantes. Elles percent le ſol perpendiculairement.

RACINES ſtolonifères. *V.* Drageons.

RACINES traçantes. On nomme ainſi celles qui s'étendent horizontalement.

RACINES tubéreuſes, *Tuberoſæ*. Elles ſont tendres, caſſantes & ne paroiſſent pas compoſées de fibres auſſi ſenſibles que les racines fibreuſes. Leur reſſemblance avec la truffe leur a fait donner le nom qu'elles portent. Telles ſont les *Pommes de terre*, les *Raves*, la *Rhubarbe*, le *Gingembre*, &c.

RADICULE, *Roſtellum*. C'eſt un petit point ſaillant plus ou moins alongé qui ſe trouve

dans la ſemence, quelquefois au milieu, quelquefois à l'une de ſes extrêmités.

RAFRAÎCHISSANS, *Refrigerantia.* Remedes employés pour diminuer la chaleur du corps qui provient des oſcillations trop vives & trop fréquentes des ſolides. Ainſi toute ſubſtance qui relâche les ſolides & diminue leur ton, eſt rafraîchiſſante.

RAMILLE. C'eſt la dernière diviſion des branches où la plûpart des feuilles ſont attachées.

RECEPTACLE. C'eſt le point d'appui ſur lequel les fleurs compoſées ſont réunies pluſieurs enſemble.

ROCHER, ou le Piſſeur, *Murex.* C'eſt une coquille univalve, garnie de pointes & de tubercules, ayant une bouche dentelée & oblongue.

ROULEAUX, ou olives, ou cylindres. Ce ſont des coquilles univalves, dont la bouche eſt toujours alongée, jamais pointue par en-bas comme le *Cornet.*

SAVANNE. C'eſt un mot eſpagnol fort uſité dans les Iſles, par lequel on déſigne les prairies & les endroits incultes où paiſſent les animaux.

SCARABÉE ou Coléoptère, *Scarabeus.* On comprend ſous ce nom tous les inſectes dont les aîles membraneuſes ſont renfermées ſous des étuis écailleux, ſolides; tel eſt le *Hanneton.*

SÉVE, ſuc. C'eſt le fluide aqueux qui remplit les vaiſſeaux lymphatiques de tous les végétaux.

SILIQUE, *Siliqua.* C'eſt un fruit ſec compoſé de deux panneaux ſéparés intérieurement par

une cloiſon mitoyenne, des deux côtés de laquelle ſont rangées les ſemences.

SPIRALES, ſpires. Ce ſont les contours & les circonvolutions qui forment la *volute* des coquilles. *Voyez* ce mot.

STIGMATES, *Stigmata*. C'eſt la partie qui termine le *piſtil*. Ils ſont quelquefois arrondis, quelquefois alongés. On compare le ſtigmate à la *vulve*.

STIL, *Stilus*. C'eſt un petit corps cylindrique ordinairement fiſtuleux qui fait partie du *piſtil*. Il porte ſur l'*embryon* avec lequel il communique, & il eſt terminé par le *ſtigmate*; on le compare au *vagin*. Un même *ſtil* eſt ſouvent terminé par pluſieurs *ſtigmates*.

STIPULES, *Stipulæ*. Ce ſont de petits appendices attachés ſur le *pétiole*. Leur compoſition eſt à peu-près la même que celle du corps de la feuille.

STOMACHIQUES, *Stomachica*. Remedes qui fortifient l'eſtomac, & qui favoriſent la digeſtion, en réveillant l'oſcillation des ſolides.

STRIES. Ce ſont des rayures ou gravures en relief qui ſe voient ſur la robe d'une coquille; elles ſont différentes des *cannelures* qui ſont plus grandes & plus régulières.

SUDORIFIQUES, *Sudorifica*. Remedes qui provoquent la ſueur.

SUPPORTS, *Fulcra*. Ce ſont les corps alongés & grêles, placés ſur les tiges & ſur les branches. Telles ſont les *vrilles*, les *griffes*, les *épines*, les *aiguillons*, les *poils*. *Voyez* ces mots.

TESTACÉES, Teſtacea. C'eſt le nom générique qu'on donne aux animaux qui ſe renfer-

ment, & vivent dans des coquilles dures, dont ils font les architectes.

TIGE ou Tronc, *Caulis.* C'eft la partie moyenne des plantes. Elle naît des racines, & produit des branches en fe divifant.

TIGES fiftuleufes. Elles font creufes. On les appelle auffi *Chalumeaux.*

TIGES farmenteufes. Elles s'élèvent en ferpentant.

THORAX. C'eft la partie de l'infecte qui répond à la poitrine des animaux. Elle fépare le ventre d'avec le cou.

TONNE *Concha globofa.* C'eft une coquille univalve, ronde, en forme de tonneau, renflée dans fon milieu, dont l'ouverture eft très-large.

TUBE, *Tubus.* C'eft la partie inférieure de la corolle monopétale qui eft ordinairement moins évafée & logée dans le calice.

TUBERCULES. Ce font des étamines régulières & rondes, plus grandes que les verrues, lefquelles fe diftinguent fur la robe de la coquille.

UMBILIC, *Umbilicus*: Trou dans le milieu de la bafe d'une coquille à côté de la bouche; c'en eft à peu près le centre.

UNIVALVES, *Univalvia.* Nom donné aux coquilles d'une feule pièce.

VEINES, *Venæ.* Ce font de petits filets plus ou moins déliés, plus petits que les nervures, répandues en différens fens fur la furface des feuilles.

VIS, *Turbo, aut Strumbus.* C'eft une coquille univalve, toujours diminuant vers la bafe, &

terminée en une longue pointe très-aiguë qui imite le foret ou l'alêne.

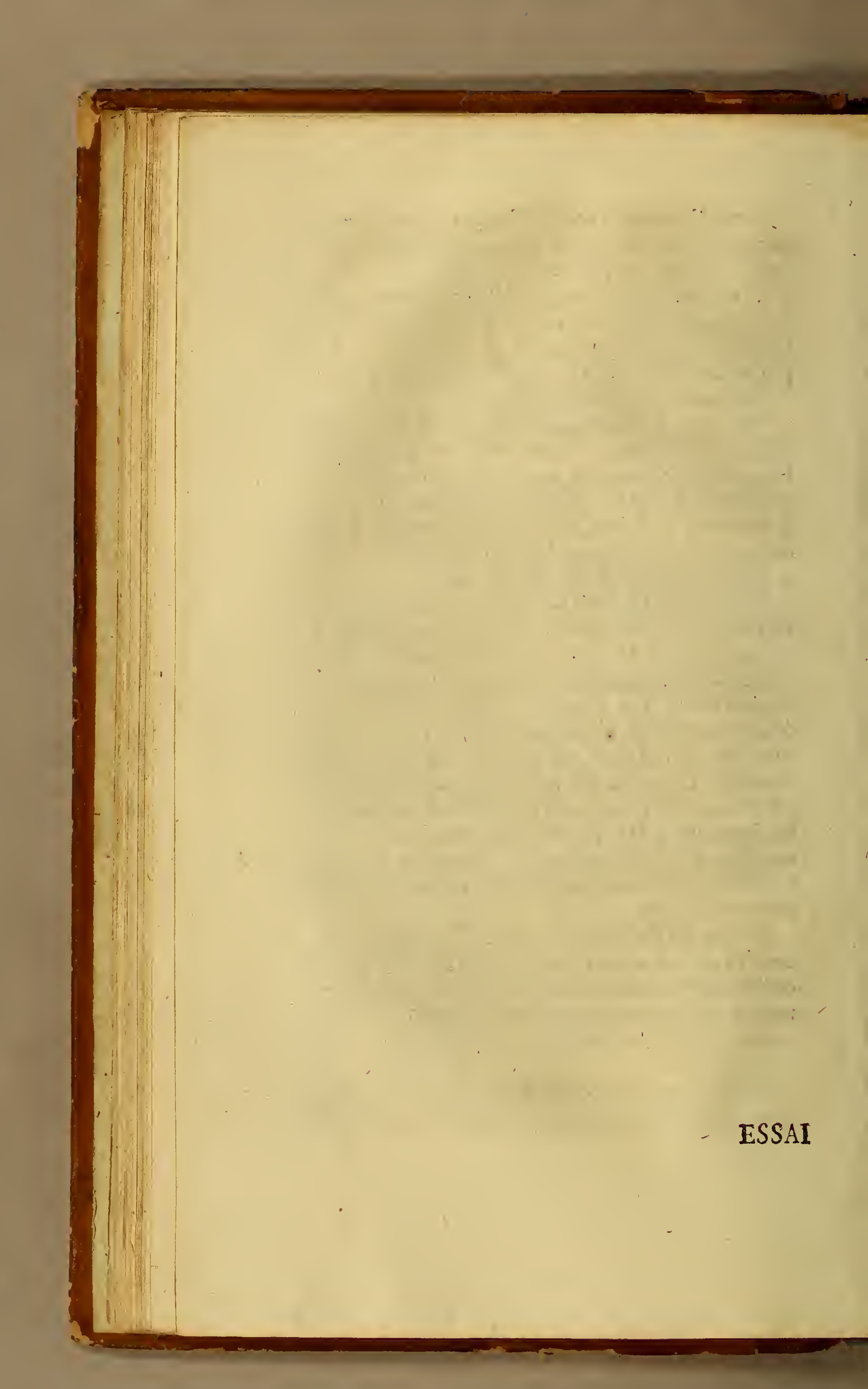
VOLUTE, *à volvendo*. C'eſt le contour des ſpirales autour de la *columelle* des coquilles, laquelle va en diminuant ſe terminer à un point comme centre, appellé *œil de la volute*.

VOMITIFS. *V.* Émétiques.

VRILLES ou Mains, *Cirrhus*. C'eſt un corps délié, cylindrique, droit dans une partie de ſon étendue roulée en tirebourre par ſon extrêmité flotante. Elles ſont tantôt ſimples & formées d'un ſeul filet, tantôt compoſées de deux & même de trois filets qui vont s'attacher à tous les corps qu'ils rencontrent.

VULNÉRAIRES, *Vulneraria ſeu traumatica*. Remedes qui menent à cicatrice une ſolution de continuité. Ils ſont de pluſieurs ſortes. Les *Vulnéraires maturatifs* procurent une grande ſuppuration. Les *déterſifs-anodins* calment les oſcillations trop vives des vaiſſeaux, donnent plus de conſiſtance au pus & en corrigent l'âcreté. Les *déterſifs réſolutifs* réveillent les oſcillations des vaiſſeaux, diviſent & atténuent les humeurs; les *Vulnéraires incarnatifs* favoriſent la régénération des nouvelles chairs, facilitent le prolongement des vaiſſeaux & font évacuer le pus.

ZONES ou Faſcies. Ce ſont des bandes ou cercles qu'on remarque ſur la robe d'une coquille. Quelquefois elles ſont de niveau, d'autrefois ſaillantes ou gravées en creux.



ESSAI



ESSAI
SUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE L'ISLE
DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée générale de Saint-Domingue.

ARTICLE PREMIER.

Situation de Saint-Domingue.

'Isle de Saint-Domingue, ſuivant tous les Géographes, eſt après *Cuba*, la plus vaſte des Iſles Antilles de l'Amérique. Lorſque Chriſtophe Colomb, en 1492, en fit la découverte, les habitans l'appelloient *Ayti* ou *Haiti*, c'eſt-à-dire, terre montagneuſe : les Eſpagnols s'en étant rendu maîtres la nommerent *Hiſpaniola* ; mais le nom qu'on lui donne aujourd'hui a

prévalu ; c'eſt auſſi celui de la ville capitale pour la partie eſpagnole.

Cette iſle eſt ſituée dans la mer du Nord, à l'entrée du Golfe de *Mexique;* on lui donne environ 400 lieues de circuit, ſans compter le contour des anſes qu'elle forme en une infinité d'endroits. Sa longueur *Eſt* & *Oueſt* eſt d'environ 180 lieues; ſa plus grande largeur *Nord* & *Sud* n'eſt guères que de 60 lieues, & ſa plus petite, qui ſépare *Jacmel* de *Leogane*, eſt de 12 lieues. Elle s'étend depuis le 17e. degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 20e. Sa longitude n'eſt pas exactement déterminée. M. Pingré de l'Académie des Sciences de Paris, dans le voyage qu'il fit en 1769 en Amérique, par ordre du Roi, place la latitude du *Cap François* à 19 degrés, 46 minutes, 40 ſecondes, & ſa longitude par 74 degrés, 38 minutes, en comptant les longitudes à l'*Oueſt* du méridien de Paris.

ARTICLE II.

Productions de l'Iſle de Saint-Domingue.

Les François poſſédent actuellement à peine un tiers de l'iſle ; ce qu'ils occupent s'étend depuis la riviere *du Maſſacre*, ſituée au *Nord*, juſqu'à celle de *Neybe*, dans la partie du *Sud*. Les Eſpagnols ſont reſtés en poſſeſſion des deux autres tiers. Lorſqu'on eſt placé ſur cette liſiere qui ſépare les deux nations, & qu'on regarde le Septentrion, l'on a à gauche la partie françoiſe, & la partie eſpagnole à droite.

Cette riche contrée eſt plus à charge qu'avantageuſe aux Eſpagnols. Le gouverneur,

le Clergé, les troupes, coutent annuellement à la nation douze à quinze cens mille livres, ſans qu'elle en retire aucun fruit. L'induſtrie des habitans ſe borne à élever du bétail qu'ils vendent aux François. Les végétaux du pays, qui viennent comme d'eux-mêmes & ſans beaucoup de ſoins, leur ſuffiſent avec la chaſſe pour entretenir une vie oiſive & vagabonde.

La partie françoiſe y eſt bien cultivée : le ſucre, l'indigo, le café, le coton, enrichiſſent tous les jours les cultivateurs; le terrein, quoiqu'entrecoupé de montagnes très-élevées, eſt excellent; la vigne produit deux ou trois fois chaque année d'excellent raiſin muſcat : les choux, les pois, les féves, les artichauts, les aſperges, le maïs, le millet & quantité d'autres légumes, y viennent à merveille. Les fruits de France n'y réuſſiſſent pas; mais on s'en dédommage par ceux du pays qu'on trouve par-tout, qui, quoique généralement parlant moins agréables, ont cependant leur mérite.

ARTICLE III.

Commerce des François à Saint-Domingue.

Les denrées que les François récoltent de leurs habitations, fourniſſent chaque année la cargaiſon de plus de 400 Navires marchands, partis des ports de France & qui y retournent chargés de richeſſes immenſes. L'auteur de l'*Hiſtoire philoſophique & politique* aſſure « D'après des inſtructions très-fidelles, que » dans l'année 1767, il eſt ſorti de la Co-

» lonie 72,718,781 livres pesant de sucre » brut; 51,562,013 livres de sucre blanc; » 1,769,562 liv. d'indigo; 150,000 liv. de » cacao; 12,197,977 liv. de café; 2,965,920 » livres de coton; 4,108 barriques de taffia, » 21,104 barriques de sirop.

» Telle est, ajoute-t-il, la masse des pro» ductions enregistrées aux douanes de Saint-» Domingue en 1767, & exportées sur 347 » navires arrivés de France. Les chargemens » faits sous voile, l'excédent des poids décla» rés, le paiement des Noirs introduits en » fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins » d'un quart des denrées de la Colonie, qu'il » faut ajouter à l'énumération connue des » richesses ». Il faut aussi y ajouter celles qui se consomment dans le pays, & les sucres que bien des habitans vendent, argent comptant, aux barques Angloises, en leur livrant les sirops de sucre brut qu'ils ont permission d'exporter.

Depuis cette époque, toutes les cultures de la Colonie ont augmenté, & celle du café est triplée. On peut donc assurer que la masse actuelle des productions de la Colonie monte tous les ans à plus de 92,000,000 livres de sucre brut, 65,000,000 liv. de sucre blanc, 2,000,000 livres d'indigo, 200,000 livres de cacao, 48,000,000 liv. de café, 4,000,000 liv. de coton, 18,000,000 liv. de sirop qui s'emploie en nature ou en taffia.

Les navires que le commerce françois expédie pour Saint-Domingue, sont chargés de vins, de farines, d'eau-de-vie, de tous les comestibles qui peuvent être exportés; d'étoffes,

de linge, de bijoux, & de toutes les matieres de luxe dont la frivolité françoiſe ne ſauroit ſe paſſer nulle part. L'abondance des marchandiſes en fait quelquefois baiſſer le prix à Saint-Domingue, au-deſſous de celui qu'elles ont couté en France; quelques Capitaines y en achetent même: le *Sauveur* de *Saint-Malo*, en 1764, en a rapporté 100 caiſſes de ſavon, achetées à plus bas prix à Saint-Domingue qu'on ne le vendoit alors à Marſeille; mais ces faits ne ſont pas ordinaires, & ne doivent leur exiſtence qu'à des révolutions de peu de durée. Au retour de la paix, le commerce françois expédia pour Saint-Domingue une prodigieuſe quantité de navires, qui y répandirent l'abondance, & produiſirent pour les denrées de France un bas prix, que la rivalité des Capitaines ne fit qu'augmenter; communément elles ſe vendent un tiers au deſſus du prix qu'elles ont couté, ou plutôt elles n'ont point de prix fixe; il dépend de leur rareté ou de leur abondance, de leur bonne ou mauvaiſe qualité.

ARTICLE IV.

Gouvernement civil de la partie françoiſe.

§ I.

Du Gouverneur.

Le Gouverneur eſt le chef de la Colonie, & repréſente Sa Majeſté très-Chrétienne. Sa commiſſion eſt pour trois ans; la Cour de Verſailles en prolonge ou en abrége la durée, ſuivant que les ſages principes du miniſtère

l'exigent : il a le titre de *Gouverneur général des iſles françoiſes de l'Amérique ſous le vent.* Il occupe la premiere place aux Conſeils ſupérieurs, lorſqu'il juge à propos d'aſſiſter à leurs ſéances ; ſon autorité s'étend ſur les Gouverneurs particuliers, ſur les Lieutenans de Roi, ſur les Commandans de quartiers, & ſur tous les Officiers militaires. Tous les habitans ſont obligés de ſe conformer à ce qu'il leur preſcrit, concernant l'obéiſſance & la fidélité qu'ils doivent au Monarque dont ils ont le bonheur d'être les ſujets.

Liſte chronologique des Gouverneurs.

1653. M. de Fontenay.
1659. M. Deschamps.
1665. M. d'Ogeron.
1676. M. de Pouancey.
1683. M. de Cuſſy.
1691. M. du Caſſe.
1703. M. Auger.
1707. M. le Comte de Choiſeul-Beaupré.
1714. M. le Comte de Blenac.
1716. M. le Marquis de Chateau-Morand.
1719. M. le Marquis de Sorel.
1725. M. le Chevalier de Rochalard.
1730. M. le Marquis de Vienne.
1733. M. le Marquis de Fayet.
1735. M. le Marquis de Larnage.
1748. M. le Chevalier de Conflans.
1752. M. le Comte du Bois de la Mothe.
1755. M. le Marquis de Vaudreuil.
1757. M. Bart.
1761. M. de Bory.
1762. M. le Vicomte de Belzunce.

1764. M. le Comte d'Eſtaing.
1766. M. le Prince de Rohan.
1770. M. le Comte de Nolivos.
1772. M. le Chevalier de Valliere.
1775. M. le Comte d'Ennery.

Les premiers Gouverneurs ne l'étoient que de l'iſle *de la Tortue* & de Saint-Domingue. M. le Comte de Blenac a été le premier Gouverneur général des iſles ſous le vent de l'Amérique : juſqu'en 1707, les Gouverneurs étoient en même temps Intendans; cependant dès 1704, M. Deſlandes, Commiſſaire-ordonnateur, en a fait les fonctions.

§ 2.

De l'Intendant.

L'Intendant eſt le Chef de la Juſtice, le premier Préſident des Conſeils ſupérieurs, le prépoſé par la Cour de Verſailles pour la perception & l'adminiſtration des deniers qui ſe levent au nom du Roi. Les lieux où ſe rend la Juſtice, les Hôpitaux, les Egliſes, les Presbytères, & les autres bâtimens deſtinés au ſervice public, ne peuvent être édifiés ni réparés que par ſes ordres.

Liſte chronologique des Intendans.

1707. M. Mithon.
1722. M. de Montholon.
1730. M. Duclos.
1736. M. de la Chapelle.

1739. M. Maillart.
1752. M. de la Porte-la-Lanne.
1758. M. Lambert.
1759. M. de Clugny.
1764. M. Magon.
1766. M. de Bongars.
1771. M. Vincent de Montarcher.
1774. M. de Vaivres.

§ 3.

Des Siéges de Justice.

Il n'y a dans la Colonie françoise que deux degrés de Jurisdiction, qui sont, les siéges ordinaires avec les Amirautés, que les mêmes Officiers réunissent en eux, & les Conseils supérieurs où les appellations de ces Siéges sont jugées en dernier ressort, tant pour le civil que pour le criminel.

On compte neuf Jurisdictions; savoir, trois dans la partie du Nord, quatre dans la partie de l'Ouest, & deux dans la partie du Sud. Il y a deux Conseils supérieurs, dont l'un réside au *Cap*, & l'autre au *Port-au-Prince*; ils étoient autrefois composés d'un certain nombre d'habitans aisés, éclairés & intègres, qui venoient tous les mois rendre gratuitement la Justice à leurs concitoyens. Sa Majesté accorde actuellement à chaque Conseiller titulaire 12000 livres de gages, argent des isles, qui font 8000 livres Tournois.

Le Conseil supérieur du *Cap* tient ses audiences depuis le Mercredi d'une semaine jusqu'au Mardi de la semaine suivante; il les interrompt pendant huitaine, pour les rouvrir

le Mercredi de la troiſieme ſemaine, & continue ainſi juſqu'au temps des vacances, qui ne ſont que durant la quinzaine de Pâques, & depuis le 22 Juillet juſqu'au 22 Août incluſivement. Il y a chaque jour deux audiences, la premiere dure depuis huit heures du matin juſqu'à neuf heures, & la ſeconde depuis neuf heures & demie juſqu'à midi. On appelle à la premiere audience les affaires ſommaires & de peu de conſéquence; les affaires criminelles, & celles qui ſont au rapport ſont diſcutées durant la ſeconde.

Le Conſeil ſupérieur du *Port-au-Prince* tient ſes audiences trois jours de chaque ſemaine; ſavoir, les Jeudi, Vendredi & Samedi, & les Lundi, Mardi & Mercredi de la ſemaine ſuivante; il les interrompt pendant huitaine, pour les reprendre le Jeudi de la troiſieme ſemaine. Il y a chaque jour deux audiences: la premiere commence à huit heures du matin juſqu'à neuf heures & demie; on y plaide les cauſes ſommaires & qui demandent célérité: la ſeconde audience dure depuis dix heures juſqu'à onze heures & demie; on y juge les affaires criminelles & de rapport.

Les Arrêts ne peuvent être rendus, tant en matiere criminelle que civile, que quand il y a au moins ſept Juges. Par Edit du mois de Mars 1766, Sa Majeſté a attribué la nobleſſe au ſecond degré à ceux qui auront exercé durant vingt ans les offices de Conſeillers titulaires & de Procureurs généraux des Conſeils; on ne peut être pourvus de ces charges avant l'âge de vingt-ſept ans; il faut avoir été reçu Avocat & avoir fréquenté le

Barreau durant quatre ans, soit au Parlement de Paris, soit dans les Siéges royaux qui en dépendent.

Les Procureurs n'ont été établis dans la Colonie que le 14 Juillet 1738, en vertu d'une Ordonnance du Roi adressée aux Conseils & aux Jurisdictions. Avant cette époque, les Huissiers faisoient tout. Les Conseils, les Avocats, & les autres gens de justice sont exempts du service militaire ; ils entrent au Conseil en habit noir, sans robe de palais.

§. 4.

Des autres Officiers publics.

On compte dans la partie françoise 14 places d'Etat-major, deux chambres d'Agriculture, créées par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 Mars 1763, deux compagnies de Maréchaussée, établies le 20 Janvier 1733, par MM. Fayet & Duclos; plusieurs Commissaires ou Ecrivains de la Marine, des Trésoriers de la Marine, des Receveurs de droits municipaux, d'octroi, des suppliciés, de maréchaussée, des amendes & épaves; des Receveurs généraux & particuliers de M. l'Amiral; des Trésoriers généraux de la Colonie, des Trésoriers des Invalides, des gardes magasins, des curateurs aux successions vacantes.

§ 5.

De la Milice.

On sait que les fondemens de la Colonie françoise ont été jettés par une troupe d'aventuriers, dont le rendez-vous principal étoit l'isle

de la *Tortue*, qui n'eſt ſéparée de la côte ſeptentrionale de Saint-Domingue que par un bras de mer de deux lieues de large. Les uns armerent en courſe & firent amener plus d'une fois le pavillon Eſpagnol; on les nomma *Filibuſtiers*; d'autres, connus ſous le nom de *Boucanniers*, ſe mirent à chaſſer les bêtes à cornes que les Eſpagnols avoient tranſportées à Saint-Domingue, où elles s'étoient prodigieuſement multipliées; ils en vendoient les peaux aux Hollandois, qui leur fourniſſoient en échange des eaux-de-vie, des armes, & tout ce qui leur étoit néceſſaire. Ils ſe nourriſſoient de la chair des animaux qu'ils avoient tués, & ils l'enfumoient pour l'empêcher de ſe corrompre.

Un Gentilhomme d'Anjou, nommé *Bertrand Dogeron*, qui avoit gagné leur eſtime & leur confiance par ſes libéralités & ſon intrépidité, entreprit de civiliſer des ames féroces, qui vivoient dans la plus grande indépendance, & d'aſſujettir au travail des brigands qui n'avoient d'ardeur que pour le pillage: il y réuſſit, & le nombre des cultivateurs s'eſt inſenſiblement accru. Ces conquérans & leurs premiers deſcendans ſe faiſoient gloire de défendre eux-mêmes leurs poſſeſſions; ils étoient tous ſoldats, & voloient par-tout où la gloire & le danger les appelloient.

Les ſucceſſeurs de ces hommes intrépides, énervés par le luxe, qui détruit les conſtitutions les plus robuſtes, n'ont plus apperçu dans les fonctions militaires qu'une ſervitude onéreuſe; ils s'en ſont déchargés pour de l'argent, les milices ont été ſupprimées &

presqu'aussi-tôt rétablies. Les taxes imposées sur les habitans continuent à se percevoir, quoiqu'elles n'ayent eu d'abord pour objet que l'exemption du service militaire. Les habitans ont vivement réclamé contre ces abus de l'autorité, il a fallu plier & reprendre le service; mais c'est avec une répugnance souvent trop marquée, pour ne pas forcer les chefs à la réprimer. On devroit bien cependant sentir la nécessité des milices : que de maux leur suppression n'occasionneroit-elle pas? comment arrêter la révolte des Negres, l'attroupement des voleurs, si l'une ou l'autre avoit lieu? comment garantir les côtes d'une attaque imprévue? qu'opposera-t-on au maronage des Negres, si les habitans n'ont ni chefs, ni drapeaux qui les rassemblent? qui les commandera? qui marchera au secours de ses voisins?

Au reste il ne faut pas s'imaginer que les milices des Colonies soient semblables à celles que nous avons ici sous les yeux; tout le service consiste à se présenter quatre fois par an sous les armes, avec l'habit militaire, pour passer en revue dans l'endroit principal de chaque quartier, devant le Gouverneur ou les Officiers subalternes : ces revues sont des jours de réjouissances, l'habitant y paroît avec éclat; les uniformes sont aussi brillans que ceux de la Maison du Roi. La milice est composée de cavalerie & d'infanterie, les Officiers jouissent des exemptions de la noblesse. Il y a aussi des compagnies de Negres & de mulâtres affranchis, qui sont commandées par des blancs; on les emploie à la recher-

che des déferteurs & des Negres marons.

ARTICLE V.

Gouvernement eccléfiaftique de la partie françoife.

Quarante-fix Cures partagent, pour le fpirituel, tout le territoire de la partie françoife; 25 font fituées dans le reffort du Confeil fupérieur du *Port-au-Prince*, & deffervies par les Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, fous l'autorité d'un Préfet Apoftolique du même Ordre, & 21 dans le reffort du Confeil du *Cap*, dirigées par les RR. PP. Capucins, qui ont auffi leur Préfet Apoftolique. Le Chapitre des Religieux Dominicains de la province de Saint Louis élit tout les quatre ans un de fes membres, qui reçoit dès lors une autorité immédiate fur lès biens & fur les perfonnes de cet Ordre qui exiftent dans la Colonie. Le Général de ces Religieux, qui fait fa réfidence à Rome, confirme l'élection du Chapitre, & préfente au Pape le fujet élu.

Sa Sainteté le nomme fon Grand-Vicaire aux ifles, & lui accorde, par un Bref, le droit de difpenfer des empêchemens dirimans du mariage, d'abfoudre des cas réfervés au Saint Siége, de faire les fonctions curiales, de confacrer les calices, les autels, &c.; le Préfet Apoftolique obtient de la Cour de Verfailles des lettres d'attache pour l'exercice de ces pouvoirs : arrivé au lieu de fa deftination, il les fait homologuer aux Confeils fupérieurs,

& les communique aux Religieux de ſon Ordre, ou aux externes qu'il choiſit pour deſſervir les cures de ſa miſſion. Ces Prêtres deſſervans ne ſont pas titulaires, ils ſont tous amovibles & deſtituables à la volonté du Préfet Apoſtolique, *ſans qu'il puiſſe lui être apporté aucun empêchement à cet égard*, dit l'Ordonnance de Sa Majeſté, en date du 31 Juillet 1763; il en eſt de même des Religieux Capucins qui deſſervent les cures dans la dépendance du Cap François.

Les Préfets Apoſtoliques à Saint-Domingue tiennent donc leurs pouvoirs immédiatement du Saint Siége; cette vérité eſt connue de tout le monde, & on ne conçoit pas comment l'auteur du *Géographe manuel* a pu avancer & répéter dans chaque nouvelle édition, que les *Dominicains de la partie françoiſe de Saint-Domingue prennent leurs pouvoirs ou de l'Archevêque de Saint-Domingue, ou de l'Evêque de Cuba indifféremment*; ces prélats n'y exercent pas l'ombre de Juriſdiction, ſoit gracieuſe, ſoit contentieuſe. En parlant du *Cap François*, M. l'Abbé d'Expilly auroit bien dû citer les RR. PP. Capucins au lieu des Jéſuites, pour la deſſerte des Paroiſſes, puiſqu'ils les deſſervent par ordre de Sa Majeſté, depuis la deſtruction de la Société en France. Nous aurons encore occaſion de parler de cet ouvrage: notre intention n'eſt point de le déprimer, nous en reconnoiſſons le mérite; mais nous ſavons ce que nous devons au public.

Suivant les Ordonnance émanées du trône, c'eſt aux habitans à pourvoir les Egliſes de toutes les choſes néceſſaires pour la célébra-

tion de l'Office divin. (*a*) Les cimetières doivent être clos & fermés (*b*); cependant la plupart des Sacristies manquent du nécessaire, tant en linges qu'en livres & ornemens; plusieurs Eglises menacent ruine, faute de réparations, dont le retard successif aggrave le danger, multiplie le dommage. Il n'y en a point du tout à *Aquin*, au *Petit-Goave*, à *Baynet*, à l'*Arcahaye;* dans tous ces endroits l'Office divin se fait sous une galerie & dans un cabinet, où il n'est pas possible d'observer ni dignité, ni décence. Les Prêtres n'ont communément pour domiciles, que des demeures rendues, par la négligence des habitans, mal saines & incommodes, ou prêtes à crouler. La plûpart des cimetières ne sont pas entourés,

---

(*a*) « Les habitans desdits quartiers seront tenus de » fournir auxdits Religieux qui y desserviront les cures, » une Eglise dans chaque Paroisse, avec un logement » commode & en état d'y contenir au moins deux Reli» gieux & autant de domestiques; d'entretenir & de ré» parer les Eglises & Presbytères, & fournir les orne» mens & luminaires, &c. » *Lettres Patentes pour l'établissement des FF. Prêcheurs à Saint-Domingue, du mois de Novembre* 1723.

(*b*) « Lesquels cimetières seront clos & fermés, de » maniere que les animaux ne puissent point y entrer». *Ordonn. du Roi*, 22 *Décembre* 1733, *art.* 1.

« Les habitans des Paroisses seront tenus de faire faire » par corvées la clôture desdits cimetières, à peine de » 60 livres d'amende. *Ibid. art.* 2.

» Ordonnons en outre qu'à la diligence des Marguil» liers, & aux frais des fabriques, il sera incessamment » travaillé à la clôture des cimetières, si fait n'a été, & » que les clôtures seront entretenues & réparées toutes fois » que besoin sera ». *Ordonnance du Roi,* 14 *Mars* 1741, *art.* 18.

& reſtent expoſés aux incurſions nocturnes des animaux voraces, qui entr'ouvrent les tombeaux; le ſoleil éclaire ſouvent des horreurs qui font frémir l'humanité (*a*). L'autorité des Prefets Apoſtoliques eſt inſuffiſante pour réprimer ces déſordres, ils ne jouiſſent que d'une Juriſdiction gracieuſe; ils ont la voie de remontrance & d'exhortation, qui équivaut à rien dans les iſles.

Les cures ſont trop étendues pour être bien deſſervies, un ſeul Prêtre eſt quelquefois prépoſé pour deſſervir un territoire de plus de vingt lieues de circonférence : il y a long temps qu'on projette d'établir de nouvelles Paroiſſes; mais ce projet, comme bien d'autres, eſt juſqu'ici reſté ſans effet: les quartiers où elles ſeroient le plus néceſſaires ſont; les *Grands-bois*, dans la dépendance du *cul-de-ſac*, les hauts de l'*Artibonite*, l'*Azile*, l'*Ilet-à-Pierre-Joſeph*, le *Marche-à-terre*, les *Baradères*, les *Caïmites*, les montagnes au Sud du *Petit-Goave*, le *Fond-de boudin* de *Léogane*, &c. Mrs. d'Eſtaing & Magon ont bien donné une Ordonnance, en date du 10 Janvier 1766, pour l'établiſſement d'une nouvelle Paroiſſe au quartier de l'*Azile*, conformément à la requête des habitans; je ne ſais ce qui a pu en empêcher juſqu'ici l'exécution.

Les limites de chaque Paroiſſe ne ſont pas aſſez déterminées; celles, par exemple, de

(*a*) L'auteur écrivoit cette hiſtoire en 1773, peut-être a-t-on remédié depuis cette époque aux déſordres dont il ſe plaint.

Tiburon,

Tiburon, des *Cotteaux*, de *Jacmel*, de *Leogane*, de l'*Ance-à-Veaux*, du *Petit-trou*, de *Jérémie*, ſont très-incertaines. Il s'éleve quelquefois à cette occaſion des difficultés entre les Curés voiſins, lorſqu'il s'agit d'enterremens, de baptêmes ou de mariages : on les laiſſeroit s'arranger entr'eux, ſi l'état des citoyens n'y étoit pas intéreſſé ; mais comme l'incertitude des limites de chaque Paroiſſe rend incertaine la validité du Sacrement de mariage, puiſqu'il ne peut être célébré que par le propre Curé, on devroit bien s'appliquer à les fixer d'une manière certaine & invariable.

ARTICLE VI.

Population de la partie françoiſe.

L'auteur de l'*Hiſtoire philoſophique & politique* obſerve, « qu'à l'époque de 1764, Saint-» Domingue avoit 8786 blancs, en état de » porter les armes; 4306 habitoient le Nord, » 3470 l'Oueſt, & 1010 ſeulement le Sud; » 4114 mulâtres ou Negres libres, mais en-» régimentés, groſſiſſoient ces forces. Le nom-» bre des eſclaves de tout ſexe & de tout âge » montoit à 206,000 » : actuellement la population a tellement augmenté, qu'on compte dans les ſeules parties de l'*Oueſt* & du *Sud*, environ 11,730 libres, tant blancs que gens de couleur, & 191,000 eſclaves: il eſt à préſumer que dans la partie du Nord, le nombre des habitans s'eſt également accru.

Pour connoître la population annuelle des libres à Saint-Domingue, prenons une de ſes Paroiſſes, par laquelle on jugera facilement

des autres. Suivant les regiſtres des baptêmes, enterremens & mariages de la Paroiſſe du *Cul-de-ſac*, depuis le premier Janvier 1750, juſqu'au premier Janvier 1764, il y a eu pour les blancs 184 baptêmes, 239 enterremens, 48 mariages; pour les gens de couleur 221 baptêmes, 135 enterremens, 27 mariages, d'où il réſulte qu'en 14 ans, les mortalités des blancs ont excédé les baptêmes de 55; que les baptêmes des gens de couleur excédent les mortalités de 86, qu'année commune il y a, à peu de choſe près, 13 naiſſances, 17 enterremens, trois ou quatre mariages parmi les blancs; 15 à 16 naiſſances, 9 à 10 enterremens, deux mariages parmi les gens de couleur.

ARTICLE VII.

Obſervations ſur le climat de Saint-Domingue.

Le thermomètre de M. de Réaumur monte ordinairement au Cap à 6 heures du matin, de 22 à 23 degrés au deſſus de la congellation; à 10 heures & demie, de 23, 24, 25 & 26 degrés; à 5 heures du ſoir, de 23 à 24 degrés; à 10 heures & toute la nuit, de 22 à 23 degrés. M. Pingré, de l'Académie des Sciences de Paris, a obſervé, au commencement de Juin 1769, que le thermomètre de M. de Réaumur, expoſé à l'air libre, s'étoit ſoutenu nuit & jour entre 25 & 26 degrés de dilatation, & que le mercure dans le baromètre s'étoit toujours maintenu entre 28 pouces deux lignes & demie, & 28 pouces trois lignes deux tiers.

La température des autres quartiers eſt

presque la même que celle du Cap. Les divers aspects du soleil y produisent cependant quelques légéres différences ; la chaleur est plus sensible dans les plaines, parce que les rayons de cet astre y tombent perpendiculairement ; les chaînes de montagnes en arrêtent l'activité, & conservent plus long-temps l'humidité de la terre. On n'y éprouve jamais les rigueurs de l'hyver ; les fraîcheurs qu'on y ressent quelquefois le matin sont assez semblables à celles du printemps d'Europe.

Les vents qu'on appelle *Brises*, y sont périodiques, & tempèrent la chaleur, qui sans eux seroit insupportable ; la brise d'*Est* souffle toute la matinée ; elle vient de la tête de l'isle, du côté de la *Martinique*, & des autres isles du vent, d'où cette brise part sans interruption. C'est là l'origine du nom des *Isles sous le vent*, donné à celles de Saint-Domingue, de la *Jamaïque*, de *Cuba*, & des autres, par opposition à celles qu'on appelle *Isles du vent* : cette brise est souvent fort violente, & en même temps qu'elle purifie l'air, elle desseche les terres qui s'y trouvent trop exposées : vers le milieu du jour, la brise d'Est tombe, celle du large lui succède, elle s'affoiblit à mesure que le soleil baisse, & discontinue ordinairement après son coucher ; celle de terre lui succède & dure jusqu'au matin, qui est le temps où la brise d'*Est* reprend.

Les pluies tombent communément avec abondance au Cul-de sac, au Port-au-Prince, à Leogane, sur la côte de Nippes, de la grande Anse, & dans quelqu'autre quartier, depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Août ;

c'eſt durant ce temps que les orages ont coutume de ſe faire ſentir ; on y jouit cependant de quelques intervalles de beau temps ; mais aux approches de l'équinoxe de Septembre, on y éprouve ſouvent des ouragans furieux, qui cauſent de grands ravages. On verra ci-après la deſcription de celui du 4 Août 1772, qui déſola la *partie du Sud*. Les tremblemens de terre y ſont auſſi très-fréquens : en 1751, il y en eut un qui cauſa bien du dommage dans la *partie de l'Oueſt* ; mais celui de 1770, dont on donnera une eſquiſſe, fut encore plus funeſte aux habitans de cette partie de la Colonie.

Vers la fin de Septembre, le tonnere ceſſe ordinairement de gronder, le ciel devient ſerein juſqu'à la Touſſaint que les pluies recommencent ; mais ce ne ſont plus ces déluges d'eau qui font déborder les rivières, inondent les campagnes fertiles, forment des torrens, entraînent tout ce qui s'oppoſe à leur paſſage ; ce ſont des pluies douces, fraîches, aſſez ſemblables à celles qui tombent en Europe, ce qui les fait nommer par pluſieurs, *pluies de France*. Ces pluies, ſi ſalutaires à des pays brûlans, ne favoriſent que certains quartiers, & laiſſent les autres dans une affreuſe ſéchereſſe. Ces mêmes quartiers, arroſés une année, ne le ſont pas toujours auſſi abondamment la ſuivante. La rareté des pluies, dont on commence à ſe plaindre, ne pourroit-elle pas venir des grands défrichemens que divers particuliers ont fait depuis quelques années dans les montagnes, pour y faire leurs plantations ? Il ſemble qu'on auroit dû au moins ne pas dégarnir leurs ſommets, qui ſervent de point

de réunion aux nuages, pour s'y former & se résoudre en pluie comme on l'observe tous les jours.

« Dans la dépendance du Cap, dit M. Poupée Desportes, les vents du Nord s'y font » ordinairement sentir au mois de Novembre » & finissent au mois d'Avril. Ces vents sont » toujours accompagnés d'un temps nébuleux » & pluvieux; ils n'ont coutume de durer que » quatre ou cinq jours de suite, & ils inondent cette contrée deux ou trois fois le » mois ».

ARTICLE VIII.

Manufactures établies dans la partie françoise.

La première culture que les habitans de Saint-Domingue entreprirent, & qui prépara le succès des autres, fut celle du tabac. Dans l'origine de l'établissement de la Colonie, cette denrée étoit tellement en faveur, que la proposition de cultiver d'autres productions ne fut que médiocrement goûtée; mais, comme l'observe le P. Charlevoix, les Fermiers exercerent un monopole si révoltant, en contraignant les colons à le donner au prix médiocre qu'ils y avoient mis, qu'on abandonna cette culture il y a plus de cent ans, pour s'attacher à l'indigo & au sucre ; de sorte qu'actuellement ce n'est que dans quelques petits terreins éloignés que des Mulâtres ou Nègres libres le cultivent en petite quantité: on ne doit donc plus ranger le tabac parmi les productions de la Colonie, comme l'a fait l'auteur du *Géographe manuel.* Il ajoute qu'on *recueille aussi à Saint-Domingue, du sucre, du*

cacao, de l'indigo, du maïs & de bons fruits; cette énumération a l'air bien antique. 1°. La culture du cacao a été abandonnée il y a plus de 50 ans, l'ouragan de 1715 ayant fait périr la plûpart des cacaotiers, on n'en cultive aujourd'hui quelques-uns que par curiosité; le quartier de Jérémie eſt preſque le ſeul où l'on en voit encore quelques plantations. 2°. Le maïs n'eſt pas plus en valeur dans cette Colonie, que le petit mil, les pois, les féves; il n'eſt point d'habitation, ſoit en plaine, ſoit en morne, où l'on ne ſéme annuellement ces graines, tant pour la nourriture des blancs & des eſclaves, que pour celle des volailles. 3°. Le café & le coton ſe cultivent avec ſuccès depuis nombre d'années dans la Colonie; M. l'Abbé d'Expilly auroit bien dû en dire un mot.

Le roucou, qui eſt un des principaux revenus de Cayenne, ne s'y exploite point; l'arbriſſeau qui le produit eſt cependant une plante indigène à Saint-Domingue : il n'y a dans la Colonie que quatre ſortes de manufactures, qui ont pour objet le ſucre, le café, l'indigo, le coton.

§ 1.

Du ſucre.

Le ſucre fait, depuis pluſieurs années, une branche des plus conſidérables de commerce dans nos Colonies; c'eſt le ſuc exprimé d'une plante, connue ſous le nom de *canne à ſucre*, dont on verra la deſcription au Chapitre cinquieme de cet ouvrage. Voici un abrégé des

procédés qu'on emploie, tant pour la culture de cette plante, que pour en extraire & en préparer le suc.

On choisit pour planter les cannes une terre légere, grasse, humide, profonde & bien aérée; les terres maigres, usées, qui n'ont pas de fond ne produisent que de petites cannes barbues, pleines de nœuds, dont on ne retire que peu de sucre, très-difficile à fabriquer. Lorsque la terre est bien nettoyée, on la partage en plusieurs carreaux, de 100 pas quarrés chacun; le pas est de trois pieds & demi; on laisse entre les carreaux un chemin qu'on appelle *lizière*, large de 18 pieds, tant pour faciliter le passage des cabrouets, que pour empêcher le feu qui prendroit, par malheur, dans un carreau, de se communiquer aux autres. On ne laisse point les lizières en friche, on y plante des patates, des pois, & d'autres vivres qu'on récolte avant de couper les cannes. On aligne ensuite le terrein, & on y fait des trous de 15 à 20 pouces de longueur, de 4 à 5 pouces de largeur, & de 7 à 8 pouces de profondeur. Ces trous sont plus ou moins éloignés les uns des autres, depuis deux pieds jusqu'à trois pieds & demi, suivant la qualité du terroir: on met dans chaque trou deux ou trois morceaux de canne, de 15 à 18 pouces de long, qu'on prend dans le haut de la canne, c'est ce qu'on appelle *du plant*: on les couche au fond du trou horizontalement, & on les couvre de terre; lorsque le terrein est marécageux & plein d'eau, on place le plan de façon que le bout d'en-haut soit hors de terre de 4 à 5 pouces, c'est ce qu'on ap-

pelle *planter en canon.* Depuis quelques années on a introduit, dans la partie de l'Oueſt, une nouvelle méthode de planter les cannes, qui épargnera bien des travaux, ſi elle réuſſit : elle conſiſte à labourer la terre avec la charrue, & à placer le plant dans les ſillons, de façon que le commencement du ſecond plant touche la fin du premier, & ainſi de ſuite.

On plante ordinairement les cannes dans le temps qu'on les récolte, afin de profiter du plant. On les arroſe par le moyen des rigoles qu'on a ſoin d'y pratiquer : ſi le terrein n'eſt pas arroſable, ſoit par ſon inégalité, ſoit par le défaut d'eau, on eſt obligé d'attendre la ſaiſon des pluies pour planter. Lorſque le terrein eſt propre aux cannes, une fois plantées, elles durent long temps; mais ſi le terrein eſt maigre, uſé, peu profond, il faut les arracher après la deuxieme coupe, & faire une nouvelle plantation ; une troiſieme coupe ne produiroit que des rejettons grêles, pleins de nœuds, & ſans ſuc.

Quand le temps eſt favorable, au bout de 7 à 8 jours que les cannes ſont en terre, on voit ſortir de chaque œilleton, un bourgeon de la forme d'une petite aſperge, qui quelques jours après ſe diviſe en deux feuilles minces, longues, peu larges & oppoſées: la tige continue de s'élever en pointe, elle produit peu de temps après deux autres feuilles, & ainſi de ſuite. Quand elle eſt parvenue à la hauteur d'environ un pied, il ſort de ſa baſe d'autres bourgeons plus ou moins nombreux, ſuivant la qualité de la terre ; il faut alors avoir ſoin d'arracher les jeunes herbes

qui ont poussé avec le plant, afin que les cannes profitent de tout le suc de la terre; il faut les sarcler autant de fois qu'elles en ont besoin, jusqu'à ce qu'elles couvrent toute la surface du terrein, & qu'elles étouffent, par leur ombre, les herbes qui pourroient croître autour d'elles; après quoi on n'y touche plus jusqu'à leur parfaite maturité.

Les cannes sont quelquefois mûres au bout de 12 mois qu'on les a plantées, quelquefois au bout de 15, d'autres le sont à peine à 18 mois; les rejettons ne sont en état d'être coupés qu'à l'âge de 10, 12 ou 15 mois. Le temps de la coupe n'a point de regle fixe, il dépend de la qualité du terrein qu'occupent les cannes, & de la saison dans laquelle elles ont été plantées.

Lorsqu'on juge qu'elles sont parfaitement mûres, & qu'on a pris la résolution de les couper, on met l'attelier dans la piece, les Nègres commencent par abattre, avec leur serpe, la tête des tiges, à 3 ou 4 pouces de la naissance des feuilles; on les coupe ensuite au pied, le plus près de terre qu'il est possible; on les divise en deux ou trois parties, suivant leur longueur, de maniere que chaque tronçon ait environ trois pieds; d'autres Nègres les ramassent, en font des paquets, qu'ils amarrent avec la tête des cannes, & on les charge sur les cabrouets, qui les portent au moulin pour en exprimer le *jus*, le *suc*, le *vin* ou le *vézou*; tous ces termes sont synonimes.

C'est un mauvais usage de laisser entrer les cabrouets dans les pieces de canne, lorsqu'on

veut conſerver les ſouches pour une nouvelle coupe : les roues en écraſent pluſieurs & retardent la végétation ; leurs veſtiges ſe remarquent toujours, & l'on diſtingue ſans peine dans une piece de rejettons, les routes que ſe ſont frayé les cabrouets. Un habitant qui entend ſes intérêts, fait porter les paquets de cannes au bord des lizieres ; cette opération ne retarde en rien l'exploitation, quand elle eſt exécutée avec intelligence.

Le moulin prend le nom de la force qui le fait tourner, de-là trois eſpeces de moulins en uſage aux iſles, qu'on appelle moulin à bêtes, moulin à eau, moulin à vent. Sans entrer ici dans le détail des différentes parties qui compoſent un moulin, ni des différences qui ſe trouvent entr'eux, il ſuffira de dire que par le moyen de cette machine, l'on fait tourner ſur leur pivot trois gros tambours de fer fondu, placés ſur une même ligne, quelquefois horizontalement, mais communément verticalement. Ils ont environ un pouce & demi d'épaiſſeur, 18 à 20 pouces de hauteur, 15 à 18 pouces de diamètre en dedans ; le vuide eſt rempli par un rouleau de bois dur, qu'on garnit de ſerres ou de coins de fer d'eſpace en eſpace, enſorte que le tambour faſſe corps avec le rouleau, & qu'ils tournent tous deux enſemble. Le tambour du milieu s'appelle le grand rôle, & on donne le nom de petits rôles à ceux qui ſont à ſes côtés; c'eſt qu'autrefois le tambour du milieu ſurpaſſoit les autres en groſſeur; mais ils ſont aujourd'hui égaux.

Les trois rouleaux ſont garnis par en-haut

de dents qui s'engrenent les unes dans les autres, de façon que le grand rôle ne peut tourner ſur ſon pivot ſans faire tourner les deux autres qui l'accompagnent, mais dans un ſens contraire; c'eſt-à-dire, que ſi le grand rôle tourne de gauche à droite, les deux petits rôles tourneront de droite à gauche. Une Négreſſe préſente les cannes entre le grand rôle & un des deux petits rôles, ce qui s'appelle *donner à manger au moulin;* & quoiqu'ils ſoient ſi peu éloignés l'un de l'autre, qu'un écu ne peut y paſſer ſans être applati, dès qu'elles ſont au point de leur jonction, les rôles les attirent & les compriment de telle ſorte, qu'ils en expriment le jus qu'elles contenoient; une autre Négreſſe les fait repaſſer de l'autre côté, entre le grand rôle & le troiſieme rôle, & elles achevent de rendre le reſte du ſuc qu'elles pourroient encore avoir: les cannes ainſi preſſées ſe nomment *bagaces*, & ſervent à chauffer les chaudieres où le ſucre ſe fabrique (*).

Le vin de canne coule le long des tambours, & va ſe réunir dans une gouttière qui le porte à la *ſucrerie;* c'eſt une grande ſalle voiſine ou attenante au moulin, de différente grandeur: l'on y place d'un côté un réſervoir

(*) M. Bomare dit, qu'on *broye les cannes ſous des rouleaux d'un bois très-dur* : l'expreſſion n'eſt rien moins qu'exacte, on ne *broye* pas les cannes, on les comprime; loin d'être broyées en ſortant du moulin, elles ſont quelquefois encore dans toute leur longueur. On ne paſſe point non plus les cannes *ſous* des rouleaux pour en exprimer le jus; mais bien *entre* des rouleaux.

pour recevoir le *vézou* qui ſort du moulin; & les chaudières, au nombre de 4 ou 5; cela s'appelle *monter un équipage.* Dans l'autre côté on établit deux canots de bois d'acajou, capables de contenir aſſez de ſucre pour remplir chacun deux barriques. Le fourneau ſe conſtruit immédiatement ſous les chaudières; autrefois chaque chaudière avoit ſon fourneau particulier, ce qui multiplioit le travail & la dépenſe; aujourd'hui on a ſimplifié les choſes, un fourneau ſuffit; ſon aire eſt tellement conſtruit, que la flamme paſſe ſucceſſivement ſous chaque chaudière, & les fait bouillir toutes à la fois à feu de reverbère.

Communément les équipages ſont compoſés de quatre chaudières: la première s'appelle *la grande*, c'eſt en effet la plus grande de toutes; la ſeconde ſe nomme *le flambeau*, parce que le vézou ayant été écumé dans la grande, rend alors des bouillons clairs & tranſparents; la troiſieme eſt appellée le *ſirop*, parce que le jus de canne commence en ſortant du flambeau à prendre du corps & de la conſiſtance; la quatrieme eſt la *batterie*, parce qu'on eſt obligé de le battre avec l'écumoire, & de l'élever en haut pour lui donner de l'air & l'empêcher de ſortir de la chaudière.

Lorſque le réſervoir eſt plein de vézou & qu'on veut le fabriquer, on ouvre une bonde ou robinet, qui eſt placé vers ſa baſe, & on en remplit la grande: on y mêle une certaine quantité de chaux vive, ou de cendre qu'on appelle *leſſive*, pour purger la liqueur, & quand la ſuperficie de la chaudière eſt couverte d'écume, on l'enlève ſans troubler le

ond. Après que le vin de canne a bouilli dans la grande, & qu'il a été écumé environ une heure, deux Nègres le verſent avec de grandes cuilliers dans le flambeau, & l'on remplit la grande avec le vézou du réſervoir, comme ci-devant; on le fait ainſi paſſer ſucceſſivement de la grande dans le flambeau, du flambeau dans le ſirop, & du ſirop dans la batterie, où il reçoit ſa derniere cuiſſon.

Quand on juge qu'il eſt parvenu à ſa perfection, on le verſe avec des cuilliers dans une grande chaudière poſée à plat à côté de la batterie; on la nomme le *rafraîchiſſoir*, d'où on le tranſporte dans les canots, lorſqu'on *roule en brut;* mais quand on veut faire du *ſucre terré*, & qu'on *roule en blanc*, on porte le ſucre du rafraîchiſſoir dans des vaſes de terre cuite, faits en cône, qu'on appelle *formes;* au bout de 8 à 10 heures, le ſucre verſé dans les canots eſt ſuffiſamment réfroidi & en état d'être *enformé;* c'eſt-à-dire, d'être porté dans des barriques qu'on a placé pour cet effet dans la *purgerie:* c'eſt un bâtiment plus ou moins grand, où l'on a creuſé un baſſin bien cimenté & couvert de ſolives, qu'on appelle *limandes;* on y poſe les barriques, le ſucre dont on les remplit s'y congèle, le ſirop s'en détache & tombe dans le baſſin. Quand les barriques ſont bien purgées, on y met des fonds & des cercles, ce qu'on appelle *rabattre les ſucres*, & on les envoie en France. Le ſucre ainſi préparé ſe nomme *ſucre brut*, il eſt la baſe des autres eſpeces de ſucre.

Lorſqu'une habitation eſt bien réglée, que l'équipage eſt bien monté, que les chaudières

bouillent bien, que les cannes ſont coupées à propos, que le vin de canne & le chauffage ne manquent point, il faut ordinairement ſix heures (*) pour faire paſſer le vézou du réſervoir dans le rafraîchiſſoir, où il eſt changé en ſucre après avoir été cuit dans les quatre chaudières ſucceſſivement. On fabrique en 24 heures environ deux mille livres peſant de ſucre tout purgé. Un quarreau de canne rend ordinairement ſept à huit mille livres peſant net; c'eſt-à-dire, la *tare* ôtée, qui eſt de dix livres par quintal. Un habitant qui roule en brut 50 quarreaux de canne tous les ans, fait donc ordinairement 400,000 livres peſant de ſucre; & en ſuppoſant qu'il vende ſes ſucres 16 liv., argent de France le quintal, ſes revenus annuels monteront à 64,000 livres tournois.

Quand on *roule en blanc*, on verſe le ſucre du rafraîchiſſoir dans les *formes*, dont le trou d'en-bas eſt bouché avec de la paille; on l'y laiſſe environ 24 heures, juſqu'à ce qu'il ſoit bien congelé; on débouche alors les formes, & on les tranſporte dans la *purgerie*, où on le laiſſe repoſer huit à dix jours, après leſquels il doit être ſuffiſamment purgé: on couvre alors les formes d'un pouce environ d'une terre préparée & délayée comme du mortier, dans une quantité ſuffiſante d'eau; on en ajoute de nouvelle, mais beaucoup plus liquide, au

(*) Je ne ſais ce qui a pu faire dire à M. Bomare, qu'on *faiſoit bouillir pendant un jour entier, en verſant de temps en temps de l'eau, la liqueur extraite des roſeaux*; cette opération ne dure tout au plus que 6 heures.

bout de 24 heures, ce qu'on réitere deux ou trois fois, jufqu'à ce que le fucre ait acquis la blancheur & la qualité qu'on defire; on le tranfporte enfuite dans *l'étuve* pour le faire fécher. C'eft une tour quarrée, remplie en dedans de plufieurs planchers étagés, fur lefquels on pofe les pains de fucre qu'on a tiré des formes : quand il eft bien purgé de fon humidité, on le pile & on le met dans des barriques, où on le fait entrer par force à coups de pilons : on nous l'envoie ainfi préparé; c'eft ce qu'on appelle *caffonade.*

§ 2.

Du café.

C'eft le fruit d'un arbre originaire d'Arabie & d'Ethiopie, nommé *Caféyer*, dans nos ifles, où il s'eft prodigieufement multiplié; on peut en voir la defcription au Chapitre V. de cette hiftoire; on en fait à Saint-Domingue deux récoltes par an, celle du mois de Septembre eft la plus abondante : voici en abrégé la manière de le cultiver & de le préparer pour être envoyé en France.

On choifit un terrein bien aéré, humide & ayant au moins 4 à 5 pieds de bonne terre. Sans ces précautions les plantations ne durent guères; on voit tous les jours les caféyers jaunir & dépérir fans reffource, lorfqu'ils n'ont encore que fept à huit ans; qu'on fonde le fol où ils font plantés, & l'on verra que la terre n'eft pas profonde, & que la racine de cet arbre étant pivotante & nullement traçante, touche le tuf, dont elle ne peut tirer

aucune nourriture. Les montagnes étant plus fraîches, & conſervant mieux l'humidité que les plaines, ſont les terreins qui conviennent le mieux pour y établir une caféyère ; on doit préférer ceux qui ſont en pente, parce que l'eau qui ſéjourneroit au pied de l'arbre le pourriroit : lorſque le terrein a été jugé convenable, on abat les arbres qui le couvrent, on les brûle, & lorſque la place a été bien nettoyée, on y trace la nouvelle plantation.

Il eſt aſſez difficile d'établir des regles préciſes ſur la diſtance qu'on doit mettre entre les plantes ; elle doit varier ſuivant la nature du ſol & l'expoſition du terrein. Communément les caféyers ſe plantent en quinconce à 8 pieds les uns des autres ; les trous ſe font au louchet ou à la houe, on jette dans chaque trou deux ou trois graines nouvellement cueillies, & environnées de leur pulpe, & on les couvre de terre. Au bout de huit ou dix jours l'on voit ſortir de terre une tige délicate, qui porte au ſommet les deux lobes de la féve, & qui ſe diviſe peu de temps après en deux feuilles oppoſées ; la tige pouſſe de ſon centre en grandiſſant deux autres feuilles, & ainſi de ſuite ; on ne laiſſe qu'une tige dans chaque trou, on arrache les autres en ſarclant ; on a ſoin de ne laiſſer croître aucune herbe aux pieds des jeunes plantes : on peut planter dans l'intervalle qui les ſépare du maïs, du petit mil ou des légumes ; le maïs convient mieux, parce qu'il s'élève promptement, & qu'il conſerve l'humidité de la terre, ſi néceſſaire aux jeunes caféyers.

Abandonné à lui-même cet arbre croît

jusqu'à 20 pieds, il est alors gros comme la jambe; mais on ne lui permet pas de s'élever au-dessus de 5 à 6 pieds: lorsqu'il est parvenu à cette hauteur on l'étête, & l'on coupe le sommet des branches qui tendent à s'élever plus haut; on a soin aussi de retrancher toutes les branches *gourmandes*, ce sont celles qui s'élèvent presque perpendiculairement; elles sont bien nourries, produisent de larges feuilles & peu de fruit. Dès la seconde année le caféyer commence à rapporter, mais il n'est dans son parfait rapport que la quatrième ou cinquième année. Alors on le voit se charger d'une multitude de fleurs, auxquelles succèdent les fruits; les branches qui sont très-souples en sont si chargées, qu'elles pendent jusqu'à terre: chaque arbre produit plus ou moins une livre de café tout préparé.

Lorsque le fruit a acquis un rouge bien foncé, il est temps d'en faire la récolte; c'est ce qui s'appelle aux isles *ramasser* le café: on conduit pour cet effet sur la place l'attelier des Nègres, ils ont avec eux des panniers; à mesure qu'ils les remplissent de café, ils le portent au lieu destiné pour être préparé. Là d'autres Nègres le font passer entre deux rapes cylindriques, que l'on fait tourner dans un sens contraire: par cette opération, la *cerise*, c'est-à-dire, la pulpe qui environne la graine, s'en sépare sans peine; on l'expose ensuite au soleil sur un glacis, en prenant bien garde que la pluie ou la rosée ne le mouille; lorsqu'il est bien sec, on l'appelle *café en parchemin*, & on le porte au moulin pour briser la coque & la séparer de la graine.

Cette eſpèce de moulin n'eſt autre choſe qu'un arbre perpendiculairement placé, que l'on fait tourner ſur lui-même par le moyen de l'eau ou de quelqu'animal ; cet arbre fait tourner avec lui deux meules, poſées verticalement dans un orbite dont il occupe le centre : ces meules miſes en mouvement, décrivent la circonférence de cet orbite, qui eſt une eſpèce d'auge où l'on verſe le café dépouillé de ſa ceriſe par la premiere opération.

Quand les coques ſont bien briſées, on les porte avec les graines au *ventilateur*, les enveloppes étant légères ſuivent la direction de l'air agité par le ventilateur, & s'éloignent du point central de la chûte. La graine naturellement plus peſante, ne change point ſa direction par l'action du ventilateur, & tombe dans un réſervoir qu'on a placé deſſous. Par cette opération la graine du café ſe trouve ſéparée de ſes dépouilles; on fait enſuite *trier* le café, c'eſt-à-dire, qu'on fait ſéparer les graines que les meules ont briſées de celles qui ſont reſtées entieres; on les enfutaye ſéparément & on les fait paſſer en France. Le café de *triage*, qui n'eſt compoſé que de graines briſées, ſe vend trois ou quatre ſols meilleur marché que le café *trié ;* le prix de celui-ci varie ſuivant le plus ou moins de débit qu'on en a. En 1771, il valoit à Saint-Domingue juſqu'à 15 ſols, monnoie de France; en 1773, à peine pouvoit-on en avoir 9 ſols.

Le café Moka a une couleur jaunâtre, & une bonne odeur; celui de Bourbon eſt blanchâtre, alongé, inodore; celui des iſles eſt verdâtre, & a l'odeur ainſi que le goût un peu

herbacé, ſur-tout lorſqu'il eſt nouveau. Perſonne n'ignore qu'on fait avec la graine de café grillée, miſe en poudre, & infuſée dans l'eau bouillante, une décoction très-gracieuſe, & qui eſt devenue de l'uſage le plus commun. On doit pour le faire bon n'en point épargner la quantité: il faut le griller dans des vaſes de terre verniſſée, afin d'éviter l'impreſſion que le fer ou l'airain peuvent lui communiquer; on juge qu'il eſt ſuffiſamment torréfié, lorſque ſa couleur tire ſur le violet: en le tirant du feu, il faut le verſer dans un vaſe bien fermé, ou tout ſimplement dans un cornet de papier bien ajuſté, afin d'obliger les parties volatiles à ſe fixer ſur les graines. Quand il eſt refroidi, on le paſſe au moulin, en obſervant ſoigneuſement de n'en pulvériſer qu'autant & qu'au moment qu'on veut l'infuſer. Il vaut mieux le jetter dans l'eau bouillante que de le mettre d'abord dans l'eau froide, l'infuſion en eſt plus agréable & ſouffre moins de diſſipation : un bouillon ſuffit pour en ſéparer les ſels & les molécules onctueuſes. Plus on le laiſſe ſur le feu, plus il perd de ſa qualité.

Cette boiſſon fortifie, anime, accélère la digeſtion, elle éloigne le ſommeil, fait ceſſer l'ivreſſe, favoriſe l'apparition des regles; elle eſt utile dans les affections ſoporeuſes & dans l'apoplexie, ſous la forme de clyſtère. Elle convient aux perſonnes repletes, pituiteuſes, & à celles qui ſont ſujettes aux migraines, par la fermentation qu'elle cauſe dans le ſang. Ces mêmes effets la rendent nuiſible à bien des perſonnes, qui néanmoins ne veulent pas

s'en priver. Elle ne convient nullement à ceux qui ſont d'un tempérамment ardent, ſec & bilieux, aux mélancoliques. M. Tiſſot en interdit l'uſage ordinaire aux gens de lettres: on peut dire en général que le grand & le fréquent uſage en eſt très-dangereux, ſur-tout lorſqu'on le prend ſans lait.

§ 3.

De l'indigo.

On peut voir la deſcription de cette plante au Chapitre V. de cet ouvrage. Le P. Labat a rapporté tous les procédés que les Indigotiers emploient pour cultiver & fabriquer cette denrée, qui eſt d'un grand revenu pour les propriétaires.

On diſtingue aux iſles trois eſpèces d'indigo, le *franc*, le *bâtard*, & celui de *Guatimala*. Celui-ci étoit le plus eſtimé; mais comme il rapportoit peu, la culture en a été abandonnée. L'indigo franc eſt plus petit que le bâtard, & rapporte moins: il vient aſſez bien dans les terres graſſes & humides; mais l'indigo bâtard vient généralement bien par-tout; il s'élève fort haut, & devient, lorſqu'on le laiſſe pouſſer, une eſpèce d'arbuſte qui vit deux ou trois ans. On le trouve à Saint-Domingue dans les lieux incultes, c'eſt ce qui l'a fait nommer indigo bâtard ou ſauvage, & qui pourroit faire croire qu'il eſt indigène.

La culture de l'indigo, de quelque eſpèce qu'il ſoit, exige de grands ſoins; quoiqu'une des plus anciennes de la Colonie, elle eſt plus éloignée que toute les autres de ſa perfection.

On n'a point encore trouvé de regle fixe pour le fabriquer : on ne ſuit par-tout qu'une routine hazardeuſe & ſouvent fautive, qui cauſe quelquefois de grands dommages au Fabricant, dont il ſe conſole cependant par l'eſpoir de tromper le Marchand Européen, qui ne connoît guères cette denrée que très-ſuperficiellement.

La plante qui la produit eſt extrêmement tendre & ſenſible à toutes les impreſſions de l'air : les grandes pluies la pénétrent & la pourriſſent, ſi l'eau n'a point d'iſſue pour s'écouler ; les vents brûlans la font ſécher ſur pied, les berbes l'étouffent, les chenilles en font un dégat prompt & ſingulier. Elle demande une terre neuve, légère, fraîche, qu'il faut entretenir avec ſoin & ſarcler continuellement, pour empêcher la pouſſe des mauvaiſes herbes : quand le terrein eſt bien nétoyé, & qu'il n'y a pas un brin d'herbes, on range l'attelier des Nègres ſur une même ligne ; ils font avec leur houe des trous peu profonds, éloignés d'environ un pied les uns des autres ; on met dans chaque trou 10 ou 12 graines, qu'on recouvre légérement de terre. Le temps qu'on choiſit pour ſemer dépend du caprice du propriétaire : les uns attendent que les premières pluies aient humecté la terre ; d'autres, preſſés par l'envie de récolter au plus vîte, ſément dans le temps des secs. Il y a de grands inconvéniens dans l'une & l'autre méthode : ceux qui attendent les pluies pour enſemencer leurs champs, rendent cette opération plus pénible, & leurs récoltes plus tardives ; mais ils ne s'expoſent

pas non plus à travailler en vain & à perdre leurs graines, comme font ceux qui les sément dans un temps sec: car il arrive souvent, ou que la graine restant trop long-temps en terre, est dévorée par les insectes, ou qu'une petite pluie passagere la fait germer; si les pluies ne continuent pas, la terre se desséche, le germe périt: dans l'un & l'autre cas la graine est perdue, & il faut recommencer la besogne.

Trois ou quatre jours après que la graine a été mise en terre, si les pluies secondent les travaux, on la voit sortir de terre. Ce sont d'abord de petites tiges noueuses, garnies de petites branches qui portent plusieurs paires de feuilles, & qui sont toujours terminées par une impaire. Dans un bon terrein, au bout de deux mois la plante a deux ou trois pieds de hauteur, & il est temps de la couper; on met donc l'attelier dans la piece: chaque Nègre est armé d'un couteau recourbé en maniere de faucille; on la met, à mesure qu'on la coupe, dans de grands morceaux de toile, qu'on amarre par les quatre coins, & on la porte à l'*indigoterie*. Au bout de six semaines on peut faire une seconde coupe, & une troisième au bout de six autres semaines, pourvu que les pluies ne manquent pas. L'indigoterie est composée de trois cuves de maçonnerie bien cimentées, disposées les unes plus hautes que les autres, en manière de cascade, en sorte que la première puisse se vuider par le fond dans la seconde, & celle-ci dans la troisième: la premiere cuve s'appelle *la trempoire*, c'est-là que l'on dépose la

plante auſſi-tôt qu'elle eſt coupée; après l'avoir rempli d'eau, la chaleur la fait fermenter, les ſels dont elle eſt pénétrée ſe détachent. Quand l'eau s'en eſt chargée, on la fait paſſer dans la ſeconde cuve, qu'on nomme la *batterie* : on l'y agite & on la bat juſqu'à ce que l'on juge que les fécules faſſent corps & ſoient comme coagulées les unes avec les autres, & que le *grain* ſoit formé; alors on ceſſe de battre, on laiſſe repoſer la matière, l'indigo s'unit, ſe ſépare des parties aqueuſes & ſe précipite au fond de la cuve : on fait enſuite écouler l'eau, en ouvrant les robinets qu'on a pratiqués dans la batterie à différentes diſtances du fond; on ouvre enſuite les robinets du fond, par leſquels toutes les fécules tombent dans la troiſieme cuve, qu'on nomme *diablotin*. Après qu'on les a laiſſé ſe repoſer un peu de temps, on les met dans des ſacs de toile ſuſpendus, de forme conique, où elles achevent de ſe purger des parties d'eau qu'elles avoient conſervées. On étend enſuite l'indigo dans des caiſſes de bois pour le faire ſécher entiérement; on le coupe par quarreaux avant qu'il ſoit bien ſec, & on l'enfutaye, lorſqu'il eſt dépouillé de toute ſon humidité.

L'indigo de bonne qualité eſt léger, flottant ſur l'eau; ſa couleur doit être d'un bleu foncé, tirant ſur le violet, brillant, vif, éclatant & comme argenté en dedans. En 1773, l'indigo de bonne qualité valoit à Saint-Domingue juſqu'à huit livres tournois la livre.

§. 4.

Du coton.

L'arbre qui porte le coton ſe charge deux fois par an de fleurs & de fruits. On en verra la deſcription & les différentes eſpèces au Chapitre cinquième. Il vient également bien par-tout, dans les plaines ou dans les mornes, dans les terreins ſecs ou humides, ceux mêmes où les autres plantes périſſent, lui ſont propres. On le plante ordinairement en quinconce, à huit ou dix pieds de diſtance; un peu de pluie ſuffit pour faire ſortir la graine de terre. Au bout de trois ſemaines ou un mois, ſuivant le temps ſec ou pluvieux que l'arbre a eſſuyé depuis ſa plantation, on le ſarcle & on arrache les plantes ſuperflues, en ne laiſſant dans chaque trou que deux ou trois tiges. Lorſqu'elles ont atteint la hauteur de quatre à cinq pieds, on les arrête, pour contraindre la féve à ſe porter vers les branches collatérales, qui ſont celles qui portent le plus de fruit. Il faut rompre toutes les branches verticales, parce qu'elles abſorbent la féve en pure perte; il faut même arrêter les branches latérales, lorſqu'elles pouſſent des jets trop longs. Ces retranchemens ſagement exécutés forcent les branches à ſe ſubdiviſer; c'eſt par ce moyen qu'on procure à cette plante toute la fécondité dont elle eſt ſuſceptible.

Au bout de ſept à huit mois que la graine a été miſe en terre, pourvu que la ſaiſon ait été favorable, on commence à recueillir les

gouſſes. La récolte dure trois mois. Quand elle eſt faite, on coupe l'arbre au pied dans un temps de pluie, & la ſouche qui eſt reſtée en terre, pouſſe des rejettons qui portent du fruit plus promptement que les jeunes plantes.

Le coton doit ſe recueillir fort ſec; l'humidité le feroit fermenter, & la graine germeroit. Le premier ſoin, après qu'on l'a cueilli, eſt de l'*éplucher*, c'eſt-à-dire, de ſéparer le duvet d'avec la graine. On ſe ſert pour cet effet d'une machine compoſée de deux rouleaux d'environ 14 à 15 pouces de longueur & d'un pouce de diamètre, cannelés dans toute leur longueur, & poſés horizontalement l'un ſur l'autre. Une manivelle que l'ouvrier met en mouvement avec le pied, fait tourner ces rouleaux ſur leur axe dans un ſens contraire. Ils ſont ſuffiſamment éloignés l'un de l'autre pour laiſſer paſſer le coton qu'on leur préſente, & qu'ils attirent par leur mouvement de rotation : mais ils ſont en même temps trop ſerrés pour laiſſer paſſer les graines; elles ſont donc obligées de ſe détacher du coton qui les enveloppe, elles tombent à terre par devant les rouleaux, & le coton eſt reçu dans un ſac qu'on tient ouvert par derrière. Cette machine s'appelle *moulin à coton*. Un Nègre habile en épluche ordinairement 25 à 30 livres par jour.

Lorſque le coton eſt bien épluché, on l'emballe. Voici comme on procède à cette opération. On prend un ſac fait de groſſe toile, bien couſu, de ſix à ſept pieds de hauteur; on le ſuſpend en l'air, en l'attachant par en haut à des traverſes de bois portées ſur des

poteaux de ſept à huit pieds de hauteur; on le mouille, afin que le coton s'y attache & ne gliſſe point; un Nègre entre dans le ſac, & foule de tout côté avec les pieds & les mains le coton qu'on y jette. Lorſque la balle eſt bien remplie, on la détache, & on en coud l'ouverture. Son poids eſt ordinairement d'environ 300 liv. Il ſe vendoit, en 1773, 85 liv. à 90 livres tournois le quintal.

Le cotonnier, depuis l'inſtant de ſa plantation juſqu'au moment de la parfaite maturité de ſes fruits, eſt attaqué dans ſes différens âges par une multitude d'inſectes qui ſe ſuccèdent les uns aux autres, & qui ſemblent avoir entre eux conjuré ſa perte.

Les *vers*, les *cloportes*, diverſes petites *mouches ſcarabées* pénètrent juſques dans l'intérieur des trous où la graine a été dépoſée; ils en rongent la ſubſtance, que le développement du germe a attendrie. Les graines échappées à ce premier danger, produiſent bientôt de jeunes plantes qu'on voit ſortir de terre.

Alors les *criquets* ou *grillons* les attaquent durant la nuit; les jeunes feuilles ſont dévorées en plein jour par les *diables* & les *diablotins*. Le *diable* eſt un ſcarabée de la groſſeur d'un petit *hanneton* du pays, mais dont le corps plus alongé eſt diverſement bigarré de noir & de jaune, ou rayé de rouge & de noir. Sa tête, fort menue, eſt garnie de deux longues antennes; ſes pattes ſont déliées & armées de crochets, par leſquels il s'attache fortement aux endroits où il poſe. Le *diablo-*

tin eſt un autre ſcarabée beaucoup plus petit; ſa couleur eſt d'un verd-pâle.

Les *chenilles printannières* viennent à la ſuite des *diables* & des *diablotins*, & ne ſe font pas prier pour dévorer leur reſte.

Le cotonnier, à qui la dent meurtrière de ces inſectes a fait grace, s'élève en trois mois à la hauteur de 18 à 20 pouces : deux ennemis redoutables l'attaquent alors comme de concert ; ce ſont le *maoka* & l'*écreviſſe*. Le premier eſt un gros ver blanc qui ronge ſa racine & fait ſécher la jeune plante. Le ſecond naît d'une mouche qui pique l'écorce, y dépoſe un œuf, d'où ſort un petit ver dont la forme eſt ſpirale ; c'eſt ſans doute ce qui lui a fait donner le nom d'*écreviſſe*. Ce ver, auſſi-tôt qu'il eſt éclos, ronge la partie ligneuſe de l'arbre ; il s'y forme un chancre : la partie attaquée devient ſi fragile, que le moindre vent ſuffit pour la rompre.

L'arbre, vainqueur de cette foule d'ennemis, ſe pare de fleurs jaunes & rouges, dont l'enſemble charme les yeux. Mais les *punaiſes vertes* ou de toutes couleurs viennent ſouvent rabattre ſa vanité ; lorſqu'elles ſe trouvent en grand nombre, elles en font tomber les fleurs, & les fruits avortent. Le puceron vient auſſi quelquefois ſeconder les punaiſes ; l'arbre languit, devint ſtérile, & périt à la fin.

Les *punaiſes rouges & noires* dédaignent les feuilles & les fleurs du cotonnier ; ces mets ne ſont pas de leur goût, il leur faut un aliment plus ſucculent. Elles attendent donc que la gouſſe vienne à s'ouvrir pour en ſucer les graines, qui ſont alors vertes & tendres.

Les graines altérées n'ayant plus de ſubſtance paſſent entières en s'applatiſſant, ou s'écraſent à travers les baguettes. Le coton ſe trouve taché par la fiente jaune & huileuſe de cet inſecte, & le fait mettre au rebut.

Mais l'ennemi le plus redoutable pour une habitation plantée en coton, c'eſt ſans contredit la *chenille à coton*. Cet inſecte ſe jette quelquefois avec tant de voracité ſur les pieces de cotonniers, qu'en deux ou trois jours, & quelquefois même en vingt-quatre heures, il les dépouille de toutes leurs feuilles. Ne trouvant plus alors de nourriture, on en a vu traverſer des pieces entières d'indigo ſans leur cauſer le moindre dommage, & ſe jetter ſur de nouvelles pieces de coton qu'elles dévorent de même que ſi le feu y avoit paſſé. Cette chenille, en moins d'un mois, paſſe par les différens états de ver, de chryſalide & de papillon. Après toutes ces métamorphoſes, elle reparoît ſous ſa premiere forme, diſpoſée à faire de nouveaux ravages, qui durent quelquefois ſix mois de ſuite, & qui ont forcé des habitans à renoncer à cette culture. On en voit peu cependant réduits à ces fâcheuſes extrêmités : ils ne négligent rien pour conſerver leur récolte ; les pluies fraîches & abondantes, qui ſont ſuivies de chaleurs exceſſives, les délivrent ſouvent de cette engeance deſtructive.

Le coton, après ſa récolte, eſt dépoſé dans des magaſins qu'il eſt bien difficile de préſerver de l'approche des *rats*. Ils ne ſont pourtant pas ſi friands de la graine qu'on ſe l'imagine ; ce n'eſt qu'au défaut d'autre ali-

ment qu'ils s'en nourriſſent. Ils tirent plus de parti du coton, qui leur ſert à garnir les endroits où ils font leurs nichées. Cette perte qu'ils occaſionnent eſt de peu de valeur. Au reſte, c'eſt un tribut qu'il faut payer à la nature; cette mere commune travaille pour tous ſes enfans, qui, au lieu de s'entre-aider & de partager ſes bienfaits relativement à leurs beſoins, ne ſont occupés qu'à ſe dévorer les uns les autres.

ARTICLE IX.

Manufactures qu'on pourroit introduire dans la partie françoiſe de Saint-Domingue.

L'on cultive dans l'Inde des végétaux qui paroiſſent aſſurer à l'Amérique, par l'analogie du climat, des ſuccès certains.

1°. L'on pourroit établir des manufactures de *cochenille* dans pluſieurs quartiers, dont le ſol aride ſe refuſe à toute ſorte de culture. Elles enrichiroient en peu de temps une foule d'habitans. Le *Môle S. Nicolas*, par exemple, dont le fonds eſt des plus ingrats, pourroit bientôt égaler les autres quartiers en opulence. Développons ces idées, qui ne ſont pas neuves à la vérité, mais qu'on ne ſauroit rappeller trop ſouvent à une Nation induſtrieuſe & active.

On ſait que la cochenille n'eſt autre choſe qu'un inſecte qui ſe fixe ſur une plante nommée vulgairement *raquette*. Nous poſſédons ce précieux inſecte; on le trouve par-tout ſur les végétaux dont les feuilles ou les fruits ſont un peu acides : l'orme, l'oranger, le citronnier, la vigne, le franchipanier, l'ana-

nas & la raquette lui ſervent d'aſyle & d'aliment. L'on apperçoit dans certaines ſaiſons de l'année ces plantes couvertes de tubéroſités ; ce ſont autant de cochenilles qui s'y ſont fixées. On les voit remuer & changer de place, pour peu qu'on ait la patience de les obſerver : elles ont la forme d'une punaiſe ; leur couleur eſt d'un blanc-ſale en dehors ; mais en les écraſant, elles donnent une teinture d'un rouge vif, couleur de feu, plus ou moins éclatant. Elles ſont ovipares. Les femelles, après avoir été fécondées par une petite mouche, pondent un amas d'œufs qu'elles couvrent exactement de leurs corps. Les arbres alors paroiſſent comme s'ils étoient couverts d'ordures d'oiſeaux.

Il paroît que la raquette eſt plus propre que toute autre plante pour nourrir les cochenilles. On ſait que rien n'eſt plus commun à Saint-Domingue que ce végétal, & qu'il aime une terre aride & ſablonneuſe. Deux ou trois quarreaux plantés par alignement ſuffiront pour commencer à établir la manufacture. On ramaſſera, n'importe ſur quelle plante, les œufs de cochenille, on les tranſportera ſur les raquettes où ils écloront & ſe multiplieront bien vîte. Les Eſpagnols font au Mexique trois récoltes de cochenille par an, qui produiſent, année commune, quinze ou ſeize millions argent de France.

2°. La ſoie pourroit encore faire une nouvelle branche de commerce. Elle ne conviendroit point aux riches habitans, parce qu'elle eſt trop minutieuſe ; mais c'eſt à eux à commencer : ils doivent aux malheureux citoyens

qui les environnent, le ſacrifice des frais que coûteront les expériences. Combien de Nègres libres, de ſang-mêlé, de Blancs même qui ſont dans la plus grande indigence, & qui trouveroient dans la récolte de la ſoie de quoi fournir abondamment à leurs beſoins ? Je ne me donne pas pour auteur de ce projet de manufacture ; nous liſons dans le P. Charlevoix que dès 1694 M. de Ponchartrain, Miniſtre, en fit la propoſition à M. Ducaſſe, Gouverneur de cette Colonie, qui n'y trouva d'autre obſtacle que le peu de population de nos établiſſemens.

Les Anglois ont établi des manufactures de ſoie dans la Caroline méridionale, qui s'accroiſſent tous les jours. Pourquoi n'imiterions-nous pas un ſi bel exemple ? Ce ne ſont pas les bras qui nous manquent. Une multitude d'Acadiens & d'Allemands qu'on a tranſplantés au Môle *S. Nicolas*, languiſſent dans une extrême miſère : ils pourroient s'en occuper & en retirer un profit honnête. En Europe, on ne fait chaque année qu'une ſeule récolte de ſoie ; on pourroit en faire juſqu'à ſix à Saint-Domingue, puiſqu'on les fait dans l'*Indoſtan*, qui eſt ſitué ſous la même latitude.

Avant de tranſporter ces inſectes dans notre Colonie, il faudroit leur aſſurer une nourriture. On trouve dans les bois de pluſieurs quartiers une eſpèce de mûrier dont ils pourroient peut-être s'accommoder. C'eſt un grand arbre dont la fève eſt laiteuſe, jaune & viſqueuſe : ſa feuille eſt ovale, alongée & pointue ; ſes fruits ſont toujours verts ; ſon bois teint en jaune. Si les vers-à-ſoie pouvoient s'en nour-

rir, il eſt probable que la ſoie qu'ils fileroient ſeroit très-forte. Si les feuilles de cet arbre n'étoient point du goût de ces inſectes, il faudroit faire venir d'Europe ou de la Caroline du plant de mûriers blancs qu'il ſeroit facile de cultiver.

« On avoit commencé, dit le P. Labat, » à élever des vers-à-ſoie à la Martinique; » & quoiqu'on ait abandonné cette manufac» ture par les plus mauvaiſes raiſons du mon» de, il y a encore un très-grand nombre de » mûriers blancs ſur pied, qui ſemblent invi» ter nos habitans à s'attacher de nouveau » à ce riche commerce. »

3°. On pourroit auſſi y cultiver des oliviers. « Il eſt étonnant, dit encore le P. Labat, » qu'on ait juſqu'ici négligé d'en planter dans » nos Colonies; il eſt certain qu'ils y ſeroient » très-bien venus, & qu'ils feroient le fonds » d'un commerce d'autant plus conſidérable » qu'il ſeroit plus aſſuré, puiſque les arbres ne » ſeroient point expoſés à être gelés, comme » il arrive aſſez ſouvent en Europe, & que » ſe naturaliſant au pays, ils pourroient imiter » ceux qui y ont pris naiſſance, & porter du » fruit deux fois par an comme eux. »

4°. « Pourquoi, ajoute le même Auteur, né» gliger de recueillir chez nous, quand nous » le pouvons, une choſe que nous allons » chercher avec beaucoup de riſques & de » dépenſes chez les étrangers? . . . . Je ne » crois pas qu'il fût impoſſible de gagner » quelqu'un des gardiens des Iſles où le gi» rofle, la muſcade & la canelle naiſſent, » pour en avoir quelques pieds & les tranſ-

» porter dans nos Isles où il seroit aisé de leur
» trouver un terrein propre à sa culture...
» J'avois semé du poivre, dont quelques
» grains avoient levé assez bien; les jets
» avoient plus de quatre pouces de hauteur,
» quand je m'embarquai.... Je ne doute nul-
» lement que le safran ne réussît à merveille
» aux Isles; la chaleur du climat, la bonté
» du terrein, la facilité qu'il y a à cultiver
» les plantes qui ont des oignons, me persua-
» dent que ceux qui voudroient prendre ce
» soin feroient des profits considérables, parce
» qu'ils pourroient faire deux récoltes par
» an, au lieu qu'on est heureux en Europe,
» lorsqu'on peut en faire une qui soit bonne ».

» Il ne s'est trouvé encore personne aux
» Isles, du moins jusqu'à mon départ, qui se
» fût avisé de faire tondre les moutons, &
» de profiter de leur laine. On laissoit ce soin
» aux halliers & aux épines, où ces animaux
» attachoient leurs toisons en passant. Quoi-
» que ces laines ne soient pas des laines d'Es-
» pagne, elles ne laisseroient pas de valoir
» quelque chose, si on se donnoit la peine de
» les amasser. On en emploie qui ne valent pas
» mieux. Mais si l'on vouloit avoir des lai-
» nes excellentes, qui empêche de porter aux
» Isles des brebis de race espagnole? Nous
» aurions avant dix ans tous nos troupeaux
» composés de moutons d'Espagne, dont les
» laines fines & douces fourniroient nos ma-
» nufactures de France. Nos Vaisseaux qui
» trafiquent en Espagne en apportent tous
» les jours des moutons mâles & femelles ».

Le P. Labat termine ses réflexions sur les

nouvelles manufactures qu'on pourroit introduire dans nos Isles par cet avis judicieux. « Ceux qui voudront commencer les épreu» ves, doivent se souvenir que les commen» cemens sont toujours rudes & difficiles. Il » faut qu'ils s'attendent aux contre-temps que » les premiers inventeurs éprouvent en toute » chose. Mais ils doivent à leur exemple ne » se point rebuter, tenter différentes voies, » employer différens moyens, travailler sans » relâche & avec courage, jusqu'à ce qu'ils » soient parvenus au but qu'ils se sont » proposé ».

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état présent des habitans de Saint-Domingue, tant libres qu'esclaves.

De l'aveu même des Ecrivains Espagnols, lorsque Christophe Colomb, avec une troupe d'aventuriers, aborda à Saint-Domingue, il trouva cette Isle habitée par des hommes simples, doux, humains, bienfaisans, qui passoient paisiblement leur vie dans une molle & tranquille indolence. Les productions naturelles du pays, & le poisson qu'ils prenoient à la pêche, suffisoient pour sustenter une vie oisive & par conséquent frugale. Se parer des injures du temps & des horreurs de la faim, reproduire son être ; tels étoient les seuls besoins qui les tiroient de l'inaction, parce qu'ils n'écoutoient que la voix de la nature. Ils ne cultivoient point les Arts, ils n'étoient point méchans, & des hommes

policés ne leur avoient pas encore communiqué leurs vices.

Ils n'avoient pour demeures que des cabanes faites à la hâte avec des roſeaux ou des branches d'arbres. La terre étoit couverte de forêts auſſi anciennes que le monde. Saint-Domingue en un mot ſembloit ſortir des mains de la nature ; l'éducation ne l'avoit pas encore abâtardi.

Tout a changé de face depuis l'arrivée des Européens. D'épaiſſes forêts ſont devenues des champs fertiles ; les montagnes déſertes & environnées de précipices ſont aujourd'hui des fonds inépuiſables de richeſſes ; des Villes floriſſantes ont pris la place qu'occupoient autrefois quelques cabanes éparſes çà & là ; de riches plantations couvrent la ſurface des campagnes ; la terre eſt annuellement bouleverſée & comme forcée de produire les tréſors qu'elle recèle dans ſon ſein. Le changement ne s'eſt pas fait ſeulement ſentir dans le phyſique, il s'eſt étendu juſque dans l'ordre moral ; ou plutôt, le changement de mœurs a opéré cette révolution dans le phyſique.

L'Iſle Saint-Domingue ſe trouve actuellement habitée par deux ſortes d'hommes qui diffèrent encore plus par la condition que par la couleur. Les uns ſont libres, indépendans, & abſorbent toutes les productions d'une terre féconde qu'ils ne cultivent pas ; les autres s'épuiſent pour enrichir les premiers. Ils ſement & ne récoltent pas ; ils bâtiſſent, & ils ſont ſans logemens ; ils répandent l'abondance, & ils meurent de faim ; ils procurent à ceux qui les emploient toutes les matieres

de luxe, & ils font sans vêtemens; ils font passer les autres d'un état vil & rampant, à celui d'une aisance honnête, & même de l'opulence, & ils languissent eux-mêmes dans un affreux esclavage qui fait tous les jours frémir l'humanité : voilà leur récompense. Développons ces idées, humiliantes pour un peuple policé, mais trop sensibles pour être tues. Je ne parle que de la partie françoise; ses voisins indolens ne méritent aucune attention.

Ceux qui jouissent d'une liberté que la nature rend commune à tous les hommes, qui la ravissent sans remords à leurs semblables, & qui leur font sentir tous les jours, sans frémir, les peines attachées à cette privation; en un mot, les Créoles se rapprochent autant des anciens naturels par leurs vertus, qu'ils s'en éloignent par leurs vices. On voit en eux un alliage bizarre de bonnes & de mauvaises qualités; ils ont la plûpart l'esprit juste, pénétrant, disposé à acquérir les sciences les plus abstraites, quand ils veulent s'y appliquer. Les jeunes Créoles, que les parens font éduquer en France, profitent au mieux des leçons qu'on leur donne; mais ils les oublient aussi vîte qu'ils les ont apprises; ils ne portent souvent dans leur Patrie que celles du libertinage & de l'irreligion, qu'ils ont soin de communiquer à ceux qui, moins fortunés, ne peuvent pas les aller puiser dans leurs sources.

Ils sont communément bienfaits, lestes, généreux, obligeans, braves, fiers, magnifiques : ils aiment la dépense, l'ostentation, le faste; ils n'épargnent rien pour satisfaire leurs

fantaiſies; leurs deſirs s'irritent par les obſtacles, l'impoſſibilité de les remplir les déſeſperent. Ils ſont paſſionnés à l'excès pour les femmes; il les quittent avec indifférence; l'inſtinct fait tout, le ſentiment n'y eſt pour rien. L'oiſiveté, l'indolence, la négligence de leurs propres intérêts les caractériſent en tout; on ne ſauroit s'y méprendre, ni les confondre avec l'induſtrieux & actif Européen. On les voit rarement fidèles dans leurs amours, à moins que le lien conjugal ne vienne fixer leur inconſtance; la jalouſie ſuccède alors à l'indifférence, elle les maitriſe juſques dans les plus petits détails, & il en réſulte bien des troubles domeſtiques, ſur-tout lorſqu'une femme, offenſée par des ſoupçons, ſe livre à ſon humeur acariâtre: on s'injurie, on boude quelque jours, & puis on ſe raccommode: ainſi va le monde.

On peut dire à la louange du ſexe, qu'il ſait ſe reſpecter; que l'honneur, la décence, la ſageſſe, ſont des barrières qu'il n'a pas coutume de franchir, & qu'une femme déréglée, (je ne parle que des blanches,) eſt auſſi rare que les hommes libertins ſont communs; c'eſt dommage que ces vertus ſe trouvent ſouvent accompagnées d'un fond de vanité, d'un ton impérieux qui gâte tout. La plûpart des femmes n'ont pas le talent de s'occuper, elles ſont paſſionnées pour la danſe: lorſque cet amuſement leur manque, que le jeu ou la compagnie ne viennent pas les diſtraire, elles paſſent leur temps à dormir ou à quereller leurs ſervantes avec un dédain, une hauteur inſupportable.

Les hommes comme les femmes n'aiment pas à voir souffrir leurs animaux domestiques; ils en prennent un soin tout particulier, & ils exercent sur leurs semblables des cruautés inouies sans s'émouvoir : un ordre barbare, donné dans un accès de fureur, pour punir une faute souvent très-légère, est un arrêt irrévocable qu'il faut exécuter sur le champ; rien n'est capable de les attendrir sur le sort de ces malheureux.

A l'égard de cette portion de l'humanité, qui n'est méprisable que parce qu'elle est foible, rien n'est plus affreux que sa situation. On voit la plûpart des Nègres languir dans une extrême indigence. Ils n'ont pour demeures que des retraites incommodes & malsaines; quelques lambeaux de grosse toile servent plutôt à les défigurer qu'à les couvrir; leurs alimens ne sont pas distingués de ceux qu'on donne aux animaux les plus immondes, encore n'en ont-ils presque jamais suivant leur appétit. Je n'exagère ici rien : je sais qu'il est des maîtres qui prennent un peu plus de soin de leurs Nègres que de leur bestiaux; qui leur fournissent du biscuit, lorsque les vivres de terre manquent, & cinq ou six aunes de toile par an pour s'habiller; qui n'exigent aucun travail les jours de Fêtes & dans les heures destinées au repos. Voilà ce que font les meilleurs maîtres, encore le nombre en est-il malheureusement très-petit; on les regarde dans la Colonie comme des insensés, qui gâtent leurs esclaves par trop de bonté. La plûpart des habitans, & sur-tout dans les petits quartiers, ne donnent à ces infortunés qu'un ter-

rein inculte, pour y planter des vivres. Ils ne peuvent y travailler que les Dimanches & les jours de Fêtes, qui ne ſont pas employés au profit du maître, ou durant les deux heures de relâche qu'on leur accorde chaque jour : auſſi cette grace, qu'on leur fait tant valoir, leur eſt-elle ſouvent plus onéreuſe qu'avantageuſe.

La fin du jour annonce aux bêtes de ſomme, le terme de leurs travaux journaliers ; l'Africain, plus infortuné, eſt averti ſeulement par là que les ſiens vont changer d'objets, & qu'on va l'appliquer à des ouvrages minutieux qui vont laſſer ſa patience, après que ceux du jour ont épuiſé ſes forces ; on prolonge quelquefois ſes veilles juſqu'à dix heures du ſoir. Faut-il après cela s'étonner, ſi ces malheureuſes victimes de la cupidité européenne ſuccombent ſous le double poids de l'indigence & de la fatigue ?

On voit des Négreſſes qui ſe font avorter, pour que le maître barbare qu'elles ſervent ne profite pas d'une poſtérité, dont la condition ne peut être que malheureuſe ; puiſqu'elle doit être ſemblable à la leur. Une eſpèce de compaſſion ſe joint au plaiſir de la vengeance, pour outrager ainſi la nature. Cœurs inhumains ! ce crime atroce retombe ſur vous. Vous êtes plus barbares que ces meres homicides, ſi vous m'entendez ſans frémir d'horreur....

Un eſclave, qui voit la main de ſon bourreau levée ſans ceſſe ſur lui, s'abandonne ſouvent au déſeſpoir, & ne penſe plus qu'à terminer une vie languiſſante, dont il peut comp-

ter les jours, par le nombre des ſupplices qu'on ne ſe laſſe pas de lui faire ſubir. Sa réſolution une fois priſe eſt bientôt exécutée; il fait ſes adieux à ſa famille, ſes amis le chargent de leurs commiſſions, & il va ſe pendre dans la perſuaſion où il eſt de retourner, par ſa mort, dans le pays d'où on l'a arraché. D'autres Nègres, pouſſés par le même déſeſpoir, ont recours au poiſon, pour exercer ſur leurs tyrans une vengeance plus réfléchie & plus éclatante. Le ſuc malfaiſant de certaines plantes ne leur eſt que trop connu; ils s'en ſervent pour humilier leurs oppreſſeurs, qui ſe voient bientôt ruinés par la perte de leurs beſtiaux & des eſclaves qui leur ſont plus néceſſaires. L'aſſaſſin, pour voiler ſon crime, exerce ſa fureur ſur ce qu'il a de plus cher; ſa femme, ſes enfans, ſes amis, ſont les premieres victimes qu'il immole: les ſoupçons tombent-ils ſur lui, eſt-il convaincu de ſes forfaits & condamné à les expier? il ne ſe déconcerte pas; il jouit du plaiſir de s'être ſatisfait; il s'eſt aſſez vengé, il meurt content. L'appareil des tourmens qu'on lui prépare n'a rien qui l'épouvante, il voit tout avec une ſtupide indifférence, avec une certaine fierté qui humilie le plus brave.

On conduiſoit un jour au ſupplice un Nègre de Cavaillon, qui avoit aſſaſſiné ſon maître; il ſe vit couper le poing & rouer vif ſans répandre une larme, ſans témoigner le moindre repentir. Il ſe contenta de dire : *Quan moi tuyé maître moi, ça mauvai jou pou li; aſtor moi alé mouri pou li, ça mauvai jou pou moi.*

Un autre qu'on alloit pendre au Port-au-Prince, je ne ſais pour quel ſujet, fit encore paroître plus d'intrépidité. A peine le bourreau, qui eſt toujours un Nègre, l'eut-il jetté en bas de l'échelle, que la corde caſſa ; le patient ſe releva, & dit tranquillement au bourreau : *Toi voir, moi ben dire tantot, corde la li pas bon ; toi dire, moi connai, li bon.* Comme celui-ci cherchoit à la renouer, le Nègre condamné ajouta : *qui ça toi faire encore ? ſi toi nouyer li, li caſſer encore ; ça mauvais beſogne ; tin, v'là deux qualins*, (c'eſt 20 ſols de France,) *toi aller acheter un bon petit corde iune fois.* Le bourreau fit ce que le Nègre lui avoit dit, & celui-ci ſe laiſſa pendre une ſeconde fois ſans ſe plaindre.

C'eſt un préjugé répandu dans les iſles, qu'on ne trouve point d'attachement, d'intelligence ni de ſentimens dans les Nègres : cette prévention eſt abſolument fauſſe & démentie par l'expérience journalière. Ceux qui ont le bonheur d'être conduits par des maîtres & non par des bourreaux, leur donnent tous les jours des preuves certaines de leur fidélité & de leur attachement. On en a vu braver une mort certaine, pour les arracher du danger auquel ils les voyoient expoſés. On pourroit en citer mille exemples : combien de Nègres qui ont ſauvé la vie à leurs maîtres dans le paſſage des rivières ? Cette Négreſſe du Port-au-Prince n'avoit-elle que de l'indifférence pour ſes maîtres, lorſque le tremblement de terre de 1770 renverſa leur maiſon ? Elle s'y trouvoit ſeule avec leur enfant qu'elle allaitoit ; chacun avoit cherché ſon ſalut dans

la fuite, elle ne pouvoit les imiter ſans expoſer les jours de ſon nourriſſon; elle aima mieux lui ſacrifier les ſiens, en faiſant de ſon corps une eſpèce de voute; elle reçut ſur elle, avec un courage inoui, les décombres de la maiſon, l'enfant fut conſervé; mais elle mourut quelques jours après, victime de ſon cœur généreux.

Moi-même j'en fais l'aveu, je dois la vie à un eſclave, qui dans ce jour fatal, me fit ſortir de la maiſon où j'étois, un inſtant avant ſa chûte; il jouit maintenant de la liberté. Je la dois à d'autres Nègres, qui dans mes voyages, m'ont averti pluſieurs fois des dangers que je courois ſans m'en appercevoir. Ce jeune Nègre n'avoit-il aucun attachement pour ſon maître, lorſque le voyant embarqué, par ordre du Gouverneur, avec défenſe aux domeſtiques de le ſuivre, il ſe fit coudre dans un matelas, pour tromper la vigilance des gardes? Si les hommes n'oublioient pas ſi vîte les bienfaits, on ſeroit ſurpris de voir tant de courage, de grandeur d'ame, d'héroïſme dans des eſclaves.

Ils ne ſont pas non plus ſi ſtupides qu'on ſe l'imagine: ils apprennent facilement les métiers qu'on leur enſeigne. Ils ſont de très-bons imitateurs, & s'il faut les guider en tout, s'ils n'imaginent preſque rien, c'eſt que l'eſclavage briſe les reſſorts de l'ame & abâtardit tout. On remarque chez eux un fond d'amour-propre, qui les démaſque en toutes choſes. Lorſque les blancs exécutent en leur préſence quelqu'ouvrage qui leur paroît difficile, ils ſont comme ravis en extaſe; mais ils ne

peuvent retenir leur joie, lorſqu'ils voient un blanc maladroit ou dans la misère : s'ils s'empreſſent de le ſecourir, c'eſt moins par humanité que par oſtentation. La profuſion accompagne toujours leurs largeſſes, ſur-tout quand elles ont pour objet les compagnons de leur miſérable condition. Un Nègre qui voyage, trouve par-tout des reſſources ; il peut ſe préſenter hardiment dans toutes les caſes, on prévient même ſes beſoins ; mais il faut qu'il ſatisfaſſe à toutes les queſtions de ſes hôtes, qui ne manquent pas de l'interroger ſur le nom & les qualités de ſes maîtres, ſur le ſujet de ſon voyage, &c.

CHAPITRE SECOND.

Deſcription de la Colonie Françoiſe de Saint-Domingue.

LA Colonie Françoiſe à Saint-Domingue eſt diviſée naturellement en trois parties, qui ſont celles du Nord, de l'Oueſt & du Sud. Il y a vingt-une Paroiſſes dans la partie du Nord, quinze dans la partie de l'Oueſt, & dix dans la partie du Sud. Pour obſerver quelque méthode dans l'idée ſuccincte que nous allons donner des divers quartiers dont la Colonie Françoiſe eſt compoſée, nous parcourrons chaque Paroiſſe en particulier. Ne connoiſſant point par nous-mêmes celles qui ſont ſituées dans la partie du Nord, nous avons pris pour guide le *Journal de Saint-Domingue*, *année 1766.*

ARTICLE PREMIER.

Description de la partie du Nord.

Ouanaminthe.

« Cette Paroiſſe eſt ſituée au Sud-eſt de la » Ville du Fort-Dauphin. Elle contient de » très-bonnes ſucreries dans toute la partie » qui avoiſine la rivière du *Maſſacre*, entre » la *petite Artibonite*, le *Canari*, la *Ravine-* » *de-ſable*, &c. Le terroir en eſt gras & fé- » cond. Celui au contraire qui confine aux » Savannes, & qui ſe trouve ſitué au-deſſus, » en tirant vers la *Mine*, où l'on a établi » quelques ſucreries au pied des montagnes, » paroît en général peu propre à cette cul- » ture, à l'exception de certaines portions » de terre arroſées par la rivière de *Jean-* » *de-Nantes* & autres petits ruiſſeaux qui les » traverſent. Le reſte, ſur-tout au *Brûlage*, » eſt fort aride, & ne peut guères être em- » ployé qu'à la culture du coton. Toute cette » partie des montagnes de la *Mine* s'eſt éta- » blie en café, où il croît fort bien. On » pourroit mettre de l'indigo dans les en- » droits frais, & du coton ailleurs.

» La partie du quartier de *Maribaroux*, » qui relève de celui d'*Ouanaminthe*, a des » ſucreries qui égalent les meilleures de l'Iſle, » ſur-tout aux environs de la rivière du *Maſ-* » *ſacre*. Celle ſituée au Sud & à l'Oueſt ne » paroît propre, par ſa ſtérilité, qu'à la cul- » ture du coton ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Fort-Dauphin.

La ville du *Fort-Dauphin*, où eſt ſituée l'Egliſe paroiſſiale, poſſède une Juriſdiction qui fut créée au mois d'Août 1724, & qui exiſta d'abord au *Trou*, & fut enſuite transférée à *Bayaha*, & delà au *Fort-Dauphin*. Elle eſt compoſée d'un Juge Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Juriſdiction, d'un Procureur du Roi, de deux Subſtituts, d'un Greffier, d'un Audiencier, de huit Procureurs & de huit Notaires. Il y a auſſi dans cette Ville un Etat-Major, compoſé d'un Lieutenant-de-Roi, d'un Major & d'un Aide-Major; on y trouve encore un Ecrivain de la Marine & des Claſſes, un Commis aux Claſſes, un Capitaine de Port, quatre Officiers comptables, deux Officiers de ſanté, cinq Arpenteurs du Roi, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée.

On compte dans la Ville environ 70 maiſons. Le voiſinage des lagons en rend l'air mal-ſain. « On y a conſtruit quelques fortifi-
» cations; elles ſont ſuffiſantes pour arrêter
» une eſcadre deux ou trois jours, dit l'Au-
» teur de l'*Hiſtoire philoſophique & politique*.
« Son terroir eſt mélangé de bon, de
» médiocre & de mauvais. On y trouve des
» ſucreries d'un grand rapport dans ſa partie
» arroſée par la rivière de *Roches*, le *Ma-*
» *niſétu*, la *Matrie*, & la riviere *Marion* ».
(*Journ. de Saint-Domingue.*)

» La partie du quartier de *Maribaroux*,

» qui dépend du *Fort-Dauphin*, renferme » d'aſſez bonnes ſucreries. Ses terreins bas, » autrefois arides, ſe ſont améliorés, depuis » qu'on les a arroſés par le moyen des ſai- » gnées faites à la riviere du Maſſacre ». (*Ibid.*)

Le quartier de la *Grande-coline*, au Sud-Oueſt de la Ville, n'eſt pas à beaucoup près ſi fertile. Plus on approche de la chaîne de montagnes, plus le terroir ſe montre ingrat. L'*Acul-des-pins* & quelques petits quartiers dans les montagnes ſont cultivés en café, qui réuſſit aſſez bien.

« Le quartier des *Fonds-blancs* eſt ſitué dans » une plaine contiguë à la route de la Ville » du *Fort-Dauphin* à celle du *Cap*. La terre » n'eſt qu'une eſpèce de tuf blanchâtre, preſ- » que friable & qui reſſemble à de la chaux. » Ce qui doit faire préſumer qu'elle abonde » en ſel, c'eſt que pour peu qu'elle ſoit dé- » trempée par un *grain* de pluie, les pro- » grès de la végétation, qui ſont très-rapi- » des, la font paroître d'une fécondité mer- » veilleuſe. On y recueille de très-bel indi- » go ». (*Ibid.*)

Le Terrier-rouge.

Cette Paroiſſe eſt compoſée de différens quartiers qui en dépendent, & dans leſquels on obſerve une grande diverſité de terroirs. « Dans le *Terrier-rouge* proprement dit, » il n'y a que quatre à cinq ſucreries aſſez » médiocres. La plus grande partie eſt occu- » pée par une vaſte & longue ſavanne natu- » relle. Le quartier du *Grand-baſſin* n'eſt guè- » res meilleur : il eſt arroſé par la rivière

» de la *Matrie*, qui, considérable à sa
» source, est souvent à sec dans toute l'é-
» tendue de ce canton, parce que ses eaux
» se perdent dans les sables. Le quartier de
» *Jaquezy*, voisin de la mer, est remarqua-
» ble par la fécondité de son terroir & par
» le nombre de sucreries qu'on y apperçoit ».
(*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le Trou.

Cette Paroisse, de la dépendance du *Fort-Dauphin*, est fort considérable. On a établi dans la plaine un grand nombre de sucreries & d'indigoteries; les montagnes sont cultivées en café. Elle est arrosée par une rivière qui porte son nom: elle s'étend depuis l'*Acul-de-Samedi* jusqu'aux *Côtelettes*, & se divise en une infinité de petits quartiers qu'on pourroit améliorer à peu de frais.

La Limonade.

» C'est un des plus riches & des plus fer-
» tiles cantons de la dépendance du *Cap*: il
» donne du sucre en abondance; on y ré-
» colte aussi de l'indigo & du café. La par-
» tie de cette Paroisse qui avoisine la mon-
» tagne est moins féconde. Le quartier de
» l'*Islet-de-Limonade*, borné à l'Est par le *Fossé*,
» à l'Ouest par la *Grande-rivière*, & au Nord
» par la mer, renferme sans contredit la
» meilleure terre de la Colonie; mais les dé-
» bordemens y causent quelquefois de si grands
» ravages, qu'on appréhende toujours que
» ce riche canton ne soit submergé par la
» jonction des eaux de la *Grande-rivière* &

» du *Foſſé*. Le reſte du quartier eſt bon, mais » moins généralement que l'*Iſlet* ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le quartier Morin ou Saint-Louis.

Cette Paroiſſe eſt conſidérable par la bonté de ſon terroir & le grand nombre de ſucreries qu'on y a établies. Elle eſt ſéparée de celle de la *Limonade* par la *Grande-rivière*. La partie qui ſe rapproche de la montagne, & qui porte le nom de *Quartier-du-morne-pelé*, eſt d'une grande aridité, quoique certains endroits égalent les meilleurs terroirs, ainſi que la partie ſituée le long de la rivière au voiſinage de la mer & du côté du *Cap*, qui préſente un ſol admirable, que les eaux de la *Grande-rivière* arroſent & fertiliſent : mais cette rivière nuit auſſi beaucoup, par ſes débordemens fréquens, aux terres qu'elle parcourt.

La Grande-rivière.

Cette Paroiſſe tire ſon nom de la rivière qui tombe de la montagne avec autant de rapidité qu'un torrent. L'on y cultive du café, de l'indigo, & même du ſucre. Le tabac qu'on y récolte eſt renommé ; mais cette denrée n'occupe aujourd'hui que quelques Nègres affranchis. « Les débordemens y cauſent tous » les ans les plus grands dommages : ſon ter- » roir eſt gras & fécond, mais ruiné en di- » vers endroits, la terre franche ayant été » emportée par la violence des eaux : il n'eſt » plus à préſent qu'un fonds de roches & de » ſables ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le

Le Dondon.

« Ce quartier eſt entiérement enclavé dans » les montagnes. Il a été d'abord cultivé en » indigo, & depuis en café. La terre y eſt » bonne, fraîche, fertile. C'eſt ſans fonde- » ment qu'on a avancé qu'une grande par- » tie de cette Paroiſſe a beaucoup dégénéré » de ſa première fécondité. On y trouve des » habitations où le café continue de rap- » porter en plus grande abondance qu'ail- » leurs. Le quartier du *Joli-trou* en dépend, » ainſi que celui de la *Marmelade*, qui eſt, » depuis quelques années, défriché & cultivé » en café ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

La Petite-Anſe.

« Cette Paroiſſe, ſituée dans la plaine, eſt » remplie de bonnes ſucreries; elle eſt très- » bien cultivée. La plûpart des habitations » ſont arroſées par des canaux qui, amenant » les eaux de la *grande rivière*, y font auſſi » tourner quelques moulins. Le petit quar- » tier du *Bonnet-à-l'Evêque*, qui dépend de » celui de la *Petite-anſe*, eſt partie en plai- » ne, partie en morne ». (*Journ. de Saint-Domingue.*) La terre eſt par-tout d'une valeur médiocre; les montagnes ſont cultivées en café : l'on trouve quelques ſucreries établies dans la plaine.

La Plaine-du-Nord.

Elle eſt ſéparée de la *Petite-anſe* par la rivière du *Haut-du-Cap*, qui vient ſe perdre

dans la baie du *Cap*. On trouve dans cette Paroiſſe pluſieurs ſucreries; on cultive auſſi l'indigo dans la plaine, & le café dans les mornes. Son terroir eſt très-bon, mais ſi noyé en quelques endroits, que les cannes trop précoces ne parviennent jamais à une entière maturité; on a cependant lieu d'en attendre la plus grande fécondité, lorſque la culture & le temps lui auront fait perdre cette exceſſive humidité. Le quartier du *Morne-rouge*, qui en dépend, à l'Oueſt, & qui eſt ſitué ſur l'un des bords de la baie de l'*Acul*, eſt totalement différent; ſon ſol eſt ſec, aride; la terre ſi compacte en beaucoup d'endroits, que l'eau ne la peut pénétrer.

Le Cap-François.

La Ville du Cap-François où eſt ſituée cette Paroiſſe, étoit autrefois le Chef-lieu & la Capitale de la Colonie Françoiſe. C'eſt-là que les Gouverneurs & les Intendans faiſoient leur domicile, avant qu'ils aient établi leur réſidence à Léogane & enſuite au Port-au-Prince. Il paroît que l'Auteur du *Géographe manuel* ignore ce changement, puiſqu'il dit que le Cap eſt la Capitale de la partie françoiſe. Cette Ville eſt grande, bien peuplée, diviſée en vingt-neuf rues tirées au cordeau, & pavées dans le milieu ſeulement. On y compte huit cens dix maiſons. Elle eſt ſituée au bord d'une grande plaine longue de vingt lieues, large de quatre à huit lieues, diviſée en pluſieurs Paroiſſes qui ſe communiquent par pluſieurs grandes routes de quarante pieds

de largeur, tirées au cordeau, & bordées de haies de citronniers ou de campêche. Un morne couvre la Ville du Cap du côté du *Nord* & de *l'Oueſt*; elle regarde la mer à *l'Eſt*; elle eſt bornée au *Sud* par des marais d'une demi-lieue de longueur, qui ſe rempliſſent dans le flux de la mer. « Durant le ſolſ- » tice d'été, dit M. Deſportes, les marées ne » ſont pas ſi hautes à Saint-Domingue que » durant celui d'hiver. L'eau n'étant pas » alors ſi abondante ni par conſéquent dans » un ſi grand mouvement doit s'y corrompre » plus facilement. S'il arrive que l'été ſoit » plus ſec que de coutume, cette eau, l'égout » de la Ville & le tombeau des crabes, exhale » une plus grande quantité de corpuſcules » infectés, capables d'engendrer la corruption » où ils ſe répandent. Si les pluies ſont abon- » dantes, les terres étant alors inondées, » les mauvais principes ſont comme noyés & » entraînés par le cours des eaux. Suivant » ces remarques, il eſt facile de comprendre » pourquoi la Ville du Cap doit être plus » mal-ſaine en été qu'en hiver, pourquoi » un été trop ſec doit être d'un funeſte au- » gure pour les habitans ».

Un Commandant en ſecond pour toute la partie du Nord réſide dans cette Ville. On y voit auſſi un Etat-Major, compoſé d'un Lieutenant-de-Roi, d'un Major & d'un Aide-Major. Le Conſeil Supérieur qui y a été établi au mois de Juin 1701, eſt compoſé du Gouverneur-Général, de l'Intendant, du Commandant en ſecond de la partie du Cap, du Lieutenant-de-Roi du Cap, de neuf Con-

ſeillers titulaires, de quatre Aſſeſſeurs, d'un Procureur-Général, de trois Subſtituts, de quatre Greffiers, d'un Audiencier, & de huit Avocats.

Dès l'année 1685, on y créa une Amirauté & un Siége de Juriſdiction, dont les places ſont occupées par les mêmes Juges; on y compte un Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, un Lieutenant de la Juriſdiction, un Procureur du Roi, trois Subſtituts, un Greffier en Chef, un Audiencier de la Juriſdiction, un Audiencier de l'Amirauté, vingt-un Procureurs, & vingt-ſept Notaires.

On a commencé depuis bien des années une vaſte Egliſe de pierres de taille qu'on fait venir de France. Il eſt probable qu'elle ne ſera pas ſitôt terminée. Le manque de fonds fait qu'on n'y travaille que très-lentement. Le Préfet Apoſtolique des RR. PP. Capucins réſide dans la Ville, & deſſert en même temps la Paroiſſe, aſſiſté de trois Vicaires de ſon Ordre & de trois Eccléſiaſtiques ſéculiers attachés au ſervice de l'Egliſe. Il y a auſſi un Hôpital royal gouverné par les Freres de la Charité, une Communauté de Religieuſes de Notre-Dame où l'on tient penſionnat, une Chambre d'Agriculture, ſix Officiers de Santé, ſix Médecins, quatorze Chirurgiens, deux grands Voyers & Arpenteurs généraux, treize Arpenteurs du Roi, dix Officiers comptables, un Commiſſaire faiſant les fonctions d'Ordonnateur & de Subdélégué de l'Intendant, deux ſous-Commiſſaires, un Chef du Bureau des Fonds, un Commis aux Claſſes, un Prévôt-Général de Maréchauſſée avec un Lieu-

tenant & un Exempt, un Capitaine de Port, un Bureau de postes aux lettres.

« Le Port du Cap est digne de recevoir les » riches productions des contrées voisines. Il » est admirablement placé pour les Vaisseaux » qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y res- » pire est le meilleur de l'Isle; il n'est ouvert » qu'aux vents du Nord-est, dont il ne peut » même recevoir aucun dommage, son entrée » étant semée de rescifs, qui rompent l'im- » pétuosité des vagues. On en sort aisément, » & le débouquement de ces mers se fait en » peu de temps ». *Hist. philos. & pol.* tom. 5. P. Charlevoix, tom. 4.

« La plaine qui n'a vers le Nord d'autres » limites que la mer, est couronnée au Sud » par une chaîne de montagnes, dont la pro- » fondeur varie depuis quatre jusqu'à huit » lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles » n'ont rien qui repousse les habitans. Plu- » sieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur » sommet, & toutes sont coupées par des » intervalles remplis de plantations de café » & de très-belles indigoteries ». *Ibid.*

Le quartier du haut du Cap qui relève de cette Paroisse, ne possède qu'une sucrerie; mais il renferme un grand nombre de petites places le long de la montagne, où l'on cultive des vivres du pays pour la consommation des esclaves. Ces jardins sont d'un grand rapport, & l'on devroit s'attacher à multiplier ces établissemens. Il reste encore beaucoup de terreins en friche où le coton viendroit très-bien. Le café ne croît pas trop bien dans les mornes qui entourent la partie occidentale du

Cap; la forte brise qui souffle du côté du Nord, desséche & brûle le pied de ce végétal; ensorte qu'il jaunit en peu de temps, & périt à la fin. Le cacao n'y réussiroit pas mieux, il demande des terreins situés dans des gorges où il n'éprouve ni trop de chaleur, ni trop d'ombrage.

L'Acul.

Cette Paroisse renferme quelques bonnes sucreries & quelques-unes de médiocres, le sol étant mêlangé de bon & de mauvais. Avec de l'industrie on augmenteroit sa fertilité, & l'on ne doit point désespérer d'y réussir. Une rivière assez forte, nommée la *rivière salée*, traverse ce quartier; on pourroit, par le moyen de quelques saignées, se servir d'elle pour arroser les terres. Les *salines* où l'on a planté des cannes sont des terreins d'une fécondité surprenante; ce qui prouve que les eaux de la *rivière salée* quoique mêlées avec celles de la mer, ne seroient point nuisibles aux productions. On cultive encore dans cette Paroisse quelque peu d'indigo, les montagnes produisent du café & des vivres de toute espèce.

Le Limbé.

Cette Paroisse est divisée en deux quartiers principaux, qui sont : le *haut-Limbé*, le *bas-Limbé.* Son terrein est regardé comme l'un des meilleurs de l'Isle; mais il est si abondamment arrosé par une grande riviere qui passe au milieu & par d'autres ravines considérables qui le traversent en tout sens, que son terroir y devient trop humide. On y voit ce-

pendant quelques bonnes ſucreries; l'indigo y réuſſit très-bien.

Plaiſance.

« A quelque diſtance du *haut-Limbé*, on » découvre le quartier de *Plaiſance*. Quoi- » qu'il faille, pour s'y rendre, paſſer par des » coupes de montagnes d'un accès difficile, » c'eſt néanmoins un fort beau pays dont la » terre graſſe & fraîche a la couleur d'un » rouge vif. On y voit de grands plattons » bien cultivés en indigo & en café. La dé- » pendance du Cap eſt terminée de ce côté- » là par un morne extrêmement élevé ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le Port-Margot.

« Près du *bas-Limbé*, à quelque diſtance de » la mer, on trouve le quartier du *Port-* » *Margot*. Son ſol tient un peu de la nature » de celui du Limbé, c'eſt-à-dire, qu'il eſt » d'une humidité exceſſive qui convient mieux » à l'indigo, au cacao qu'au ſucre. Il eſt ar- » roſé par une rivière rapide dans ſon cours, » dont les débordemens ſont preſque jour- » naliers. Le quartier du *Margot* qui en dé- » pend eſt enclavé dans la chaîne des mon- » tagnes qui bordent le *Port-Margot*. Le » café paroît y réuſſir; mais l'abord de ce » petit quartier n'eſt pas aiſé. il eſt terminé » par une rivière dangereuſe, appellée la » *riviere ſalée*, différente de celle qui ſépare » le quartier de l'*Acul* de celui du *Morne-rou-* » *ge* ». (*Journ. de Saint-Domingue.*)

Le Borgne.

Ce quartier eſt ſitué dans un terroir montagneux qui laiſſe entrevoir cependant quelques plattons d'une terre trop fraîche pour l'indigo ; ce qui a déterminé les habitans à s'attacher à la culture du café, & à renoncer à l'indigo qu'un excès d'humidité & de fraîcheur empêchoit d'acquérir aſſez de maturité pour ſupporter aucune pourriture, ſur-tout à la premiere coupe. A quelque diſtance du *Borgne* on trouve le quartier de *Sainte-Anne* arroſé par une rivière qui porte ſon nom, & fertile en indigo comme en café.

Le Petit-Saint-Louis.

Cette Paroiſſe ſituée dans le voiſinage de la mer eſt contiguë au quartier de *Sainte-Anne.* Son terroir peu différent eſt également propre à l'indigo & au café. Les Jéſuites y poſſédoient autrefois uue habitation qui avoit au moins quatre cens quarreaux de terre.

Le Port-de-Paix.

Ce quartier doit ſon établiſſement au voiſinage de la tortue, dont les habitans défricherent une grande partie pour y former leurs établiſſemens, lorſqu'ils abandonnerent le ſol ingrat de cette petite Iſle. La difficulté qu'on trouve de tout côté pour y aborder l'a rendu comme iſolé & ſéparé du reſte de la Colonie. Il eſt compoſé de pluſieurs petits cantons ſitués dans les environs de la Ville, & cultivés en indigo; quelques endroits le ſont en

café & en vivres du pays ; on y cultive peu de coton. Le terroir eſt généralement propre au ſucre. Pluſieurs habitations ont aſſez de plat pays pour planter des cannes, & moyennant quelques travaux, on ſe procureroit la facilité des charrois & de l'exportation.

La Ville n'eſt pas bien conſidérable. Il y a une Juriſdiction établie en Août 1685, & qui eſt compoſée d'un Juge-Sénéchal, Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Juriſdiction, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, d'un Audiencier, de ſix Procureurs & de ſix Notaires. Il y a auſſi un Major de place, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée, un Commiſſaire des Claſſes de la Marine, un Capitaine de Port, ſix Officiers comptables, un Officier de Santé, quatre Chirurgiens, ſix Arpenteurs, un Bureau pour les poſtes aux lettres.

Jean-Rabel.

On cultive dans cette Paroiſſe du coton, de l'indigo, & quelque peu de café. Le tabac y vient bien ; mais la culture en eſt entiérement abandonnée aux Nègres eſclaves, & ne fait plus un objet de commerce depuis près de trente ans. Elle eſt ſéparée du *Port-de-Paix* par des lieux preſque déſerts qui regnent le long des côtes de la mer. Tout ce qui ſe trouve entre elle & le *Môle-Saint-Nicolas* eſt tout-à-fait inculte.

Le Môle-Saint-Nicolas.

Il y a dans cette Paroiſſe une Ville nouvel-

lement bâtie, qui porte ſon nom : elle eſt ſituée dans l'enfoncement d'une baie qui a 1450 toiſes d'ouverture. La nature l'a placée vis-à-vis la pointe de *Mayſi* de l'Iſle de *Cuba.* Le Port que M. le Comte d'Eſtaing y a fait conſtruire en 1766 eſt défendu par de bonnes fortifications qui le mettent à l'abri de toute inſulte. Les Anglois de la *Jamaïque* & de la *nouvelle Angleterre* le fréquentent beaucoup ; c'eſt ce qui a donné envie au Miniſtère de *Verſailles* de le fortifier, & d'y conſtruire une Ville qu'on a peuplée d'*Acadiens* & d'*Allemands* qui y ſont preſque tous péris de chagrin & de miſere. Il y a dans la Ville un Etat-Major, compoſé d'un Lieutenant-de-Roi, d'un Major & d'un Aide-Major ; trois Ingénieurs, un ſous-Commiſſaire de la Marine, un Capitaine de Port, cinq Officiers comptables, un Officier de Santé.

On n'apperçoit autour de la Ville que des mornes pelées, des rochers applatis. Le terroir qui l'avoiſine eſt d'une telle aridité, qu'aucune culture n'a pu juſqu'ici y réuſſir. On y cultive cependant un peu de coton. On prétend que la riviere qui ſe jette dans la baie traverſe ce pays inculte, mais elle ſe perd ſous terre ; peut-être ſeroit-il facile d'y remédier.

Le Gros-Morne.

Cette Paroiſſe eſt ſituée entre le *Port-de-Paix* & les *Gonaïves.* On y cultive du coton & de l'indigo. « Son territoire eſt fort mon-
» tagneux, mais bien arroſé. Les éminences
» forment des colines à pente douce, très-bien

» cultivées & qui présentent un point de
» vue agréable.

» Elle tire son nom d'une montagne très-
» élevée dont la base embrasse beaucoup de
» terreins. Son sommet est applani, on y
» voit une espèce d'étang formé par la nature,
» & qui ne tarit jamais. L'espace qui s'étend
» depuis sa cîme jusqu'à sa moitié, est tota-
» lement aride, & offre seulement, de distance
» en distance, quelques petits arbustes répan-
» dus sur un sol rocheux, incapable de
» produire autre chose, tandis que sa base
» abonde en terreins fertiles». (*Journ. de Saint-Dom.*) On conjecture sans peine que l'éboulement des terres causé par les feux souterreins & par les grandes pluies a occasionné cette diversité sensible.

Telle est la nature des différens terroirs qui composent les vingt-une Paroisses de la *partie du Nord*, & qui sont toutes du ressort du Conseil Supérieur établi au *Cap*. Son étendue en longueur est d'environ soixante lieues; sa largeur est peu considérable en beaucoup d'endroits, & varie selon que la chaîne des montagnes s'éloigne ou se rapproche de la mer.

ARTICLE II.

*Description de la partie de l'*Ouest.

Les Gonaïves.

Cette Paroisse est bornée vers le *Nord* par le *Gros-morne*, à *l'Est* par *Plaisance*, au *Sud* par *Saint-Marc* & la *petite rivière*, à *l'Ouest* par la mer. On y compte deux sucreries,

trente cotonneries, dix caféteries, six indigoteries, environ cent libres & cinq mille esclaves. (*) Le Bourg est composé de l'Eglise paroissiale, du presbytère, & de quelques méchantes cases. On y trouve un Bureau de postes aux lettres & un Exempt de Maréchaussée. Il est situé au bord de la mer dans un endroit très-mal-sain, où l'on ne trouve pas un pouce de bonne terre. On ne voit partout que du sable presque toujours couvert d'une couche de sel blanc, qui représente assez bien les petites gelées qu'on éprouve en France aux approches de l'hiver. Aussi n'y voit-on croître que des mangles & des paletuviers. Les crabes y fourmillent, & l'on n'est pas encore parvenu à les déloger; les maringouins & les moustiques rendent ce séjour très-incommode. Il y avoit autrefois de l'eau douce qui y étoit conduite par un canal d'une bonne lieue de longueur; un particulier l'a détourné pour arroser ses cotons, & il s'est maintenu dans son usurpation, malgré les réclamations des habitans du Bourg qui sont obligés d'aller se désaltérer ailleurs que chez eux.

La baie est grande, bien située, à l'abri des vents du *Nord*, & pourroit servir de relâche à tous les navires dont la route se dirige vers *l'Ouest* & le *Sud*. Son Port très-commode peut aisément être fortifié.

« Le territoire des Gonaïves est plat, assez

(*) Par les *Libres* on entend les Blancs, soit Créoles, soit Européens, & les Nègres ou sangs-mêlés affranchis. Par les *Esclaves* on doit entendre les Nègres ou les gens de couleur, qui ne jouissent pas de leur liberté.

» uni; mais il manque ſouvent de pluie. Son » premier abord ne prévient pas en ſa faveur; » les *cardaſſes*, les *raquettes*, les *torches* ou » *cierges épineux* dont les ſavannes ſont hériſ- » ſées, l'aridité que préſente vers le cou- » chant la chaîne des montagnes, tout con- » tribue à lui donner un air ſauvage ». (*Journ. de Saint-Dom.*) Cependant le colon intelligent peut s'y enrichir comme ailleurs. En certains endroits la terre eſt propre à la culture du ſucre, dans d'autres à celle de l'indigo & du café; la plus aride enfin pourroit produire abondamment du coton. Les plantations qui en ont été faites depuis neuf ou dix ans ont rendu au-delà des eſpérances. Le quartier eſt fourni en outre de bois très-eſtimé, & propre à la menuiſerie, au tour, à la marqueterie; l'acajou ſur-tout y eſt très-beau.

Saint-Marc.

« La Ville ſe préſente au fond d'une baie » foraine, couronnée d'un croiſſant de mornes, » où l'on trouve des pierres-de-taille qui va- » lent bien celles d'Europe. Les Navires ne » mouillent dans ſa baie qu'à une encablure » de terre par les 40 à 45 braſſes de pro- » fondeur ». (*Journ. de Saint-Dom.*) Quand les vents ſont un peu forts, les Navires ſont expoſés à dérader & à chaſſer ſur leurs ancres. La Ville eſt ſituée dans une poſition riante; elle eſt aſſez peuplée, & très-commerçante; 154 maiſons, la plûpart en maçonnerie, l'embelliſſent; ſes dehors ſont charmans, l'air qu'on y reſpire eſt ſain. Deux

ruiſſeaux qui la traverſent ne contribuent pas peu à ſa propreté. Elle eſt la réſidence d'un Lieutenant-de-Roi aſſiſté d'un Aide-Major. Sa Juriſdiction créée au mois d'Août 1724, & l'Amirauté jointes enſemble, ſont compoſées d'un Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Procureur du Roi, de deux Subſtituts, dont l'un réſide à Saint-Marc, l'autre aux Gonaïves, de deux Greffiers, d'un Audiencier, de ſept Procureurs, de douze Notaires. Il y a auſſi dix Huiſſiers, ſix Arpenteurs du Roi, trois Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un ſous-Commiſſaire de la Marine, un Commis aux Claſſes, un Capitaine de Port, un Bureau de poſtes aux lettres.

La Paroiſſe eſt bornée, au *Nord*, par les *Gonaïves*; à *l'Eſt*, par la *petite rivière* & les *verettes*; au *Sud*, par *l'Arcahaye*; à *l'Oueſt*, par la mer. On y compte 10 ſucreries, 32 indigoteries, 100 caféteries, 72 cotonneries environ 600 libres, & 12000 eſclaves. Elle renferme *les bas de l'Artibonite*, ſitués au bord de la mer juſqu'à la rivière de l'*Eſter*. Ce terrein ſe reſſent du voiſinage des Gonaïves, c'eſt-à-dire, que le ſol y eſt fort aride & très-ſec; on y cultive cependant du coton, qui demande peu de pluie, & quelque peu d'indigo, qui vient à merveille quand il pleut ou qu'on peut arroſer. Les montagnes de Saint-Marc ſont cultivées en café, & on en tire tous les ans une quantité prodigieuſe. « Juſqu'au *Mont-* » *Rouis* le terrein eſt aſſez fertile & bien » cultivé, mais au-delà il devient ingrat, &

» il reste sans culture. La *Soufrière*, qui est » un endroit écarté, compris entre la chaîne » des montagnes & le bord de la mer, est » le seul endroit qu'on ait entrepris de dé» fricher. Les montagnes se rapprochent là » tellement du rivage, qu'elles laissent à » peine pour la communication un passage, » qui est dominé par des hauteurs inaccessi» bles de ce côté-là. On trouve dans l'inté» rieur des montagnes de très-bonnes habi» tations en café, & le nombre s'en accroît » tous les jours ». (*Journ. de Saint-Dom.*)

La petite riviere de l'Artibonite.

Cette Paroisse tire son nom d'un ruisseau qui, après avoir arrosé quelques habitations, va se jetter dans l'*Artibonite*, à quelques pas du Bourg, qui n'est composé que du presbytère, d'une auberge & d'une douzaine de maisons, occupées la plûpart par des gens de couleur. Elle est bornée par les Paroisses des *Gonaïves*, de *Saint-Marc*, des *Verettes*, & par les terres espagnoles. Elle renferme 8 sucreries, 60 indigoteries, 70 caféteries, 60 cotonneries, environ 650 libres, & 10000 esclaves.

La plaine de l'*Artibonite* est une des plus considérables de la partie françoise. Elle a environ 15 lieues de longueur sur une largeur inégale de 4 à 9 lieues. Elle est arrosée par plusieurs rivières, comme celles des *Liannes*, des *Verettes*, des *Cahos*, par la *grande rivière*, par la *petite rivière*, & par la grande rivière de l'*Artibonite*, d'où cette plaine tire son nom, & qui la partage en

deux. Les Cartes de Saint-Domingue placent la ſource de l'Artibonite au milieu des Poſſeſſions Eſpagnoles, près l'ancien *Cibao* des Indiens : elle paſſe enſuite au *Mirbalais*, d'où elle ſe rend dans la plaine. Ses eaux graſſes & huileuſes répandent, comme celles du *Nil*, le germe de la fécondité ſur les terres qu'elles arroſent; ſes débordemens annuels laiſſent un limon qui les fertiliſe, mais ils y cauſent auſſi quelquefois de grands dommages. Dans le temps des pluies, ce fleuve franchit ſes écors, inonde les campagnes, coule avec la rapidité d'un torrent, & entraîne avec lui des arbres entiers, des maiſons, des parties d'habitation, & généralement tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage.

La plaine de l'*Artibonite* eſt ſéparée de celle des *Gonaïves* par la rivière de l'*Eſter*, qui, quoique beaucoup plus petite que l'Artibonite, ne laiſſe pas que de cauſer bien du dégât dans le temps des pluies. On y trouve des caymans d'une grandeur prodigieuſe; on en voit qui ont juſqu'à 20 pieds de longueur : la grandeur de la gueule fait communément la cinquième partie de celle du corps entier. C'eſt un animal amphibie, ovipare, très-dangereux, & qui ſe fait redouter de ceux qui vont ſe baigner dans cette rivière. On dit qu'ils ſont plus friands de la chair des Nègres que de celle des Blancs. La femelle va pondre ſes œufs ſur le rivage, elle les couvre de ſable, & abandonne à la chaleur du climat le ſoin de les faire éclore. Lorſqu'on eſt pourſuivi par cet animal vorace, il faut courir en zigzag pour éviter ſa dent

dent meurtrière ; comme il eſt fort long & qu'il n'a pas l'épine du dos flexible, il perd du temps à ſe tourner, & donne à celui qu'il pourſuit, le temps de s'échapper.

On arrive du *Cap* dans la plaine de l'*Artibonite* par deux routes différentes ; 1°. en traverſant la coupe eſpagnole par le *Petit-fonds* & la *Coupe-à-l'Inde*, montagnes très-eſcarpées, mais où la nature a laiſſé un paſſage ; 2°. par le *Chemin neuf*, ſans quitter le pays françois. On cultive dans la plaine le ſucre, l'indigo, le coton ; on y trouve auſſi des hattes d'un revenu conſidérable. Si le projet qu'on a formé d'arroſer cette vaſte plaine avec les eaux de l'*Artibonite* s'exécutoit, on verroit les revenus de ce quartier augmenter au moins d'un tiers. Des calculs géométriques en démontrent la poſſibilité, mais l'exécution exige bien des précautions. Pluſieurs quartiers dans les mornes ſont très-bien établis ; celui de *Cabeuil*, ſitué près de la *Coupe-à-l'Inde* & arroſé par une petite rivière qui porte ſon nom, doit être ſur-tout diſtingué, ainſi que celui du *Cahos*, enclavé dans les montagnes, qui eſt en réputation pour le café.

Notre-Dame-des-Verettes.

C'eſt une petite Paroiſſe, bornée par celles de la *petite rivière*, de *Mirbalais*, de l'*Arcahaye* & de *Saint-Marc*. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Artibonite : ſa longueur *Eſt* & *Oueſt* eſt d'environ dix lieues ; ſa largeur n'eſt pas conſidérable, étant reſſerrée d'un côté par le lit de l'Artibonite, de l'autre par

les montagnes. Le terroir de la plaine eſt excellent : le ſucre & l'indigo y viennent à merveille ; le pied des montagnes n'eſt guères propre qu'à la culture du coton. On a établi ſur les montagnes pluſieurs caféteries, qui ſont d'un grand rapport.

Le Bourg n'eſt compoſé que d'une douzaine de maiſons, occupées la plûpart par des gens de couleur. Le Commandant du quartier s'étoit approprié l'eau que la nature y faiſoit couler, & il en a conſtamment joui juſqu'à ſa mort. Ses héritiers, plus équitables ou peut-être moins protégés, ne ſe ſont pas maintenus dans cette uſurpation, & le Bourg eſt rentré depuis deux ans dans ſes droits.

On trouve à cinq ou ſix lieues du Bourg, vers l'*Eſt*, une Chapelle dédiée à *S. Jean*, où le Curé ſe tranſporte quatre ou cinq fois par an, pour dire la Meſſe & baptiſer les enfans de ceux qui habitent cette partie, & qui ne peuvent que très-difficilement deſcendre au Bourg, à cauſe des mauvais chemins.

On compte dans cette Paroiſſe douze ſucreries, dix indigoteries, ſeize caféteries, ſix cotonneries, environ trois cents libres & cinq mille eſclaves.

L'Arcahaye.

Cette Paroiſſe tire ſon nom de pluſieurs petits Iſlets, nommés les *Arcadins*, qui ſont ſitués dans le canal qui ſépare l'Iſle de la *Gonave* de cette partie de la côte de Saint-Domingue. Elle eſt diviſée en pluſieurs quartiers, dont les principaux ſont ceux des *Vaſes*, de l'*Arcahaye* & du *Boucaſſin*. Elle eſt bornée

d'un côté par la mer, & des autres côtés par les Paroiſſes du *Mirbalais*, des *Verettes*, de *Saint-Marc* & du *Cul-de-ſac*. On y compte quarante ſucreries bien établies, cent cinquante caféteries, quelques indigoteries & cotonneries, environ quatre cents libres, & huit mille eſclaves.

Le Bourg eſt compoſé d'une trentaine de maiſons, dont le plus grand nombre eſt occupé par des gens de couleur. On y voit une très-belle Place d'armes, une Egliſe en pierres de taille, mais hors de ſervice, par la négligence des habitans. Il relève pour le civil de la Juriſdiction du *Port-au-Prince*, dont il n'eſt éloigné que d'onze à douze lieues. Il y a deux Officiers comptables, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée.

Le terroir en eſt excellent. On voit dans la plaine de très-belles ſucreries bien établies & très-bien cultivées. L'arroſage régulier commence dans le quartier des *Vaſes*: il fut exécuté en 1742, ſous le gouvernement de MM. de Larnage & Maillard, dont la mémoire ſera toujours précieuſe à la Colonie. Les rivières qui y contribuent ſe nomment les *Bretelles*, le *Boucaſſin* & les *Malheux*. L'intérieur des montagnes eſt cultivé en café; le nombre des défrichemens s'augmente tous les jours.

Le *Boucaſſin* eſt ſéparé du *Cul-de-ſac* par une colline dont la pente eſt aſſez douce pour qu'on la traverſe en chaiſe. On paſſe auprès des *Sources puantes*, qui exhâlent une odeur des plus fétides: la couleur de l'eau reſſem-

ble à celle du verd-de-gris, & s'imprime en peu de temps ſur les pierres, les métaux & les bois qui y ſéjournent. Quelques-uns penſent que ces effets proviennent de ce que les eaux de la mer croupiſſent dans ces endroits; cependant on ne remarque rien de ſemblable dans les autres quartiers où elles croupiſſent également. Suivant l'opinion commune, la puanteur & la couleur de ces eaux ſont cauſées par les parties cuivreuſes & ſulfureuſes qui ſe détachent des mines par où ces ſources ſont filtrées, avant que de ſe jetter dans la mer.

Le Cul-de-ſac.

Cette Paroiſſe n'étoit autrefois qu'une annexe du *Port-au-Prince*, dont elle relève encore pour le civil; aujourd'hui c'eſt une des plus conſidérables de la Colonie. Elle eſt bornée par les terres eſpagnoles & par les Paroiſſes des *Cayes-Jacmel*, du *Port-au-Prince*, de l'*Arcahaye* & du *Mirbalais*. On y compte 70 ſucreries, 50 caféteries, 15 indigoteries, 12 cotonneries, environ 700 libres, & 19000 eſclaves.

Le Bourg qui ſe nomme *Croix-des-bouquets*, eſt ſitué à trois lieues du *Port-au-Prince*, dans un endroit de la plaine qui eſt traverſé par pluſieurs canaux qui ſervent à arroſer les habitations. Le tremblement de terre de 1770 l'a très-endommagé; ſes terribles ſecouſſes ont renverſé de fond en comble la belle Egliſe qu'on y avoit fait bâtir. Depuis ce temps-là, l'Office divin ſe fait dans une méchante caſe fort malpropre, juſqu'à ce que les ha-

bitans prennent le parti de conſtruire un lieu plus décent. On compte dans le Bourg une centaine de maiſons éparſes çà & là, & qui ne ſont habitées pour la plûpart que par des gens de couleur.

La plaine du *Cul-de-ſac* a environ huit lieues de longueur, & cinq à ſix lieues dans ſa plus grande largeur. Les Paroiſſes du *Port-au-Prince*, de l'*Arcahaye* & du *Cul-de-ſac* la diviſent entre elles. Elle eſt arroſée par la *grande rivière*, la *rivière blanche*, qui plus bas ſe nomme le *Boucambrou*, la *rivière des Orangers* & la *rivière creuſe*. Les trois premières dirigent leur cours vers la mer, où elles n'arrivent que dans le temps des groſſes pluies, parce que leurs eaux ſont employées en arroſage. La *rivière creuſe* ſe jette dans un lac qu'on trouve à *l'Eſt*, à l'extrêmité de la plaine. Il eſt ſaumâtre, ſoit parce qu'il communique avec la mer, comme pluſieurs le prétendent, ſoit parce qu'il s'y trouve quelques mines de ſel. L'on voit auſſi plus loin dans la partie eſpagnole, un *étang ſalé* qui produit les mêmes poiſſons que ceux qui ſe trouvent dans la mer. A peu de diſtance de cet étang, l'on rencontre des rochers de ſel que l'on met facilement en morceaux.

« Le terrein du *Cul-de-ſac* n'eſt pas égale-
» ment fertile. Sa fécondité y eſt en raiſon
» de la quantité d'eau que les rivières four-
» niſſent : car les revenus de ce quartier dé-
» pendent abſolument de l'arroſement. Les
» habitations qui le compoſent ſont immen-
» ſes. Il eſt naturellement diviſé en pluſieurs

» lisières qui s'étendent de *l'Est* à *l'Ouest* de-
» puis le lac jusqu'à la mer.

» La première qui comprend le penchant mé-
» ridional des montagnes de *Mirbalais* est au
» Nord : ce sont des roches arides, où l'on ne
» trouve que des pierres calcaires, propres à bâ-
» tir, des bois de charpente, des palmistes à vin
» en abondance, quantité de *cabouille*, espèce
» d'aloës, dont on tire la *pitte* pour faire des
» cordages. C'est une branche de commerce
» avec les quartiers voisins qui occupe bien
» des Nègres & des Mulâtres libres. On trouve
» aussi de bonnes hattes dans ces montagnes,
» & des habitations en café dans les vallons
» voisins du lac.

» La seconde lisière, au *Sud* de celle dont
» nous venons de parler, n'est qu'un marécage
» inculte, laisses de la mer dont on voit par-
» tout les traces. Le sel y blanchit la terre,
» quand le soleil la sèche après la pluie. Il
» n'y croît que des *mangles*, de la *criste-ma-*
» *rine*, & du *kali*. Les pâturages y sont excel-
» lens, & les bêtes à cornes toujours grasses.
» Les hattes y sont très-nombreuses, d'un
» revenu solide & considérable. La *rivière*
» *blanche* y serpente, & porte dans les sables
» d'une grande saline voisine de la mer, les
» égouts de tous les marais qui abondent en
» gibier marin. Elle change de couleur en
» passant dans ce marécage, devient rouge,
» & se nomme alors *Boucambrou*, comme on
» l'a dit.

» La troisième lisière forme le reste de la
» plaine qui est très-bien cultivée. Quelques
» habitans voisins du *Boucambrou* & des *Var-*

» *reux* font leur ſucre un peu ſalé, quoique
» fort beau, ce qui ne nuit pas à ſon prix.
» En général les ſucres bruts de la plaine ſont
» de toute beauté ; les cantons de *belle-vue*,
» des *petits bois*, de la *grande plaine* paſſent
» pour les plus fertiles. Les arbres fruitiers
» y ſont rares ; les briſes impétueuſes qui y
» regnent les trois quarts de l'année les em-
» pêchent de croître. Les moutons y ſont
» extrêmement gras, & les brebis très-fécon-
» des. On y élève quantité de volailles.

» La quatrième liſière eſt formée par le
» penchant ſeptentrional des montagnes qui
» bordent la plaine au Sud. Celle de *belle-*
» *vue*, qui eſt entre la *grande rivière* & la
» *rivière blanche*, eſt un ſéjour délicieux ; tout
» y croît à merveille ». *Journal de Saint-Domingue*. On aſſure même que le bled & l'orge y ſont des plantes vivaces. La montagne de la *Charbonnière* abonde en légumes & en plantes potagères de toute eſpèce. Les artichauts y viennent, en peu de temps, plus gros qu'en France : on y voit auſſi quelques habitations en café qui réuſſiſſent très-bien.

Le Mirbalais.

Ce quartier eſt comme ſéparé des autres, par des montagnes d'un difficile accès. Il eſt borné par les terres eſpagnoles & par les Paroiſſes du *Cul-de-ſac*, de *l'Arcahaye* & des *Vereties*. Il renferme à peu près 1000 libres & 10000 eſclaves. L'on arrive au *Mirbalais* du côté du *Cul-de-ſac*, par pluſieurs chemins, qui ſont tous très-pénibles. Celui du *Fond-au-diable* eſt le plus court ; la *Coupe de la Gaſ-*

cogne eſt entrecoupée de montagnes très-eſcarpées, & de profondes falaiſes. La plaine des *Sarazins* qu'on traverſe, rend cette route très-agréable juſqu'aux *Grands-bois*; mais alors il faut s'armer de courage & de patience, à la vue des précipices & des mornes à pic qu'il faut eſcalader par des chemins étroits & ſi fangeux, que les chevaux s'y enfoncent en tout temps juſqu'à mi-jambe.

Il y a dans cette Paroiſſe un Major de place, un Subſtitut du Procureur du Roi, trois Notaires, quatre Huiſſiers, un Officier comptable, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée. *L'Artibonite* paſſe à côté du Bourg, qui eſt favorablement placé ſur un terrein élevé au centre du quartier & au confluent de ce fleuve, avec une petite rivière nommée la *Tombe.* On y voit une très-belle place d'armes, environnée d'une double rangée d'arbres. L'Egliſe ſituée au milieu d'un des côtés de la Place, eſt fort-belle; quoique le tremblement de terre de 1770 ne l'ait que légèrement endommagée, le Curé & les habitans l'ont cependant abandonnée, par une timidité exceſſive & ſans aucune apparence de danger. L'Office ſe fait depuis ce temps-là dans une petite caſe en bois, conſtruite à la hâte.

Le *Mirbalais*, quoiqu'hériſſé de montagnes, comprend beaucoup d'habitations d'un revenu conſidérable. L'indigo eſt la denrée principale. La plaine des *Sarrazins* en produit de très-beau & en grande quantité: c'eſt la partie du quartier la plus agréable. Elle eſt arroſée par la rivière du *Fer à cheval.* Le *Boucan-quarré*

eſt cultivé en café & en tabac ; ces denrées ſe récoltent auſſi dans les autres endroits de la Paroiſſe, ainſi que le coton. On y compte 60 indigoteries, 40 caféteries, 20 cotonneries : on y voit encore des hattes aſſez conſidérables. La nature du ſol eſt propre à tout : le ſucre y réuſſiroit comme ailleurs ; mais l'exportation y éprouveroit des difficultés inſurmontables. Il eſt cependant certain qu'une bonne ſucrerie trouveroit dans le quartier même le débit de ſes productions, ſoit en ſucre, ſoit en ſirop, ſoit en tafia. Il y a quelques années qu'un habitant commença cet établiſſement, il avoit déja fait planter pluſieurs pièces de cannes qui réuſſirent très-bien ; je ne ſais pourquoi ſon entrepriſe ne fut pas ſuivie. Les principales rivières qui arroſent le *Mirbalais* ſont, l'*Artibonite*, le *Fer-à-cheval*, la *Coline*, la *Gaſcogne*, *Jean le bas*, la *Tombe*, le *Canot*, les *Deux-crochues*, la rivière des *Orangers*, le *Boucan-quarré*, les *Capucins*.

L'on trouve à trois lieues du Bourg un terrein ſalpétré, rempli de ſels très-abondans ; lorſque les moutons y paſſent, ils en léchent la ſuperficie, & l'on a peine à les en éloigner. Aux environs du Bourg, on rencontre des morceaux de mine de cuivre ſur la ſurface de la terre. M. Pouppé des Portes a fait l'analyſe des eaux thermales qu'on trouve dans ce quartier, au fond d'une ravine ſituée proche l'*Artibonite* : il en recommande l'uſage dans toutes les affections des nerfs & dans les maladies cutanées, pourvu qu'il n'y ait point de cauſe vérolique. On peut voir dans ſon *Traité des plantes uſuelles de Saint-Domingue*, les

procédés qu'il a ſuivis pour en découvrir les propriétés.

Le Port-au-Prince.

La ville n'a été conſtruite que vers l'année 1750; elle eſt placée au fond du grand Golfe occidental de l'iſle, dans un angle droit, formé par la côte qui part de *Léogane*, & celle qui borne la plaine du *Cul-de-ſac.* A l'Orient elle eſt bornée par le *Cul-de-ſac*, au Nord par le *Mirbalais*; au Nord-oueſt par l'*Arcahaye*, au Couchant par *Léogane*, au Sud par les *cayes de Jacmel.*

Elle feroit conſidérable, ſi l'enceinte qui en a été tracée étoit occupée : ſa longueur du *Nord* au *Sud* eſt de 1250 toiſes; ſa largeur de l'*Eſt* à l'*Oueſt* eſt de 500 toiſes. On y compte 558 maiſons diſperſées çà & là. Le Gouvernement & l'Intendance ſont dans une poſition agréable : on y voit quatre grandes places, 29 rues, dont la plûpart ne ſe correſpondent pas. La grande rue ſeule eſt très-droite, & a les 1250 toiſes de longueur. On en a tracé ſix autres parallèles à celle-ci, & traverſées par 13 autres, qui partent de l'Eſt, & vont aboutir à la mer. Elles ont 60 à 70 pieds de largeur : en quelques endroits les deux côtés ſont garnis d'une rangée d'arbres; on vient auſſi d'y conſtruire des fontaines, que le défaut d'eau rendoit très-néceſſaires. L'air y eſt brûlant, & paſſe pour malſain, auſſi y voit-on ſouvent regner des épidémies qui enlèvent quantité d'habitans. Les briſes d'*Eſt* y ſont violentes, & rendent le ſéjour de cette ville très-déſagréable, auſſi-bien que le tuf. Ces

inconvéniens ſont en quelque façon réparés par ſa ſituation avantageuſe, qui lui procure toutes les douceurs & les facilités pour la vie, qu'on peut eſpérer à Saint-Domingue. Le mouton, le cochon, la volaille de toutes eſpèce; le gibier, le poiſſon, les légumes, les herbages, les fruits, &c. y abondent.

Elle eſt aujourd'hui le chef-lieu & la capitale de la Colonie Françoiſe : le Gouverneur général & l'Intendant y font leur réſidence ordinaire. On y a transféré le Conſeil ſupérieur, érigé par Edit du mois d'Août 1685, pour le *Petit-Goave*, & qui a ſubſiſté quelque temps à *Léogane*. Il eſt compoſé du Gouverneur général, de l'Intendant, du Commandant de Saint-Louis, du Commiſſaire général de la Marine, d'un Préſident, de dix Conſeillers titulaires, de trois Aſſeſſeurs, d'un Procureur général, de deux Subſtituts, de cinq Greffiers, d'un Audiencier & de dix Avocats.

La Juriſdiction & l'Amirauté conſiſtent dans un Juge-Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, un Lieutenant de la Juriſdiction, un Procureur du Roi, cinq Subſtituts du Procureur du Roi, quatre Greffiers, un Audiencier, neuf Procureurs, ſeize Notaires, dix-ſept Huiſſiers. *Léogane*, le *Cul-de-ſac*, le *Mirbalais*, l'*Arcahaye*, relèvent de cette Juriſdiction.

Il y a encore au *Port-au-Prince*, un Lieutenant de Roi & un Aide-major; un Bureau des claſſes, un Hôpital royal pour les ſoldats; quatre Officiers de ſanté, pluſieurs Médecins & Chirurgiens, une Chambre d'agriculture, dix Officiers comptables, un Arpenteur général, un Grand-Voyer, ſix Arpenteurs du

Roi, un Commiſſaire général de la Marine; un Commiſſaire aux claſſes, deux Sous-Commiſſaires qui font les fonctions de Commiſſaires des guerres & de Subdélégués de l'Intendant, un Chef du bureau des fonds, un Capitaine de port, un Bureau des poſtes aux lettres, un Prévôt général & un Lieutenant de Maréchauſſée.

« Il y a dans la ville deux ports, dont le » plus grand eſt pour les vaiſſeaux de guerre, » & l'autre pour les navires marchands. Celui-» ci eſt une eſpèce de trapèze, formé par la » *Pointe-à-Fortin*, & un *Double-ilet*, qui en-» toure une flaque d'eau. Ce port peut avoir » 200 toiſes en quarré, il renferme pluſieurs » petits ilets, dont un couvre ſon entrée, » ſur lequel on a bâti un fort. Les navires » peuvent entrer des deux côtés du fort; mais » la paſſe méridionale eſt plus large & plus » ſûre que celle du Nord; le baſſin peut con-» tenir aiſément 40 bâtimens. Il eſt à craindre, » ſi l'on n'y remédie, que les fortes pluies » ne le comblent, en charriant des terres.

» En dehors du port & à l'*Oueſt* du Fort, » on trouve une rade couverte vers le Sud » par l'*Ilet à flaque-d'eau*, & vers le Nord » par une quantité d'ilets, qui vont joindre » la côte au Nord de la *Pointe-à-Fortin*. Cette » rade eſt un quarré irrégulier, qui comprend » un eſpace d'environ 400 toiſes en quarré: » les navires ſont dans ce port à l'abri de » la piquure des vers, & mouillés ſur un fond » de vaſe de bonne tenue, par les onze braſſes » de profondeur, en toute ſûreté contre la » mer & les vents.

» Le grand port, destiné pour les vaisseaux » de guerre, est au midi de l'*Ilet à flaque-» d'eau.* Il est à peu près de la grandeur & » de la figure de la rade que nous venons de » décrire. Les vaisseaux y sont mouillés par » les 6 à 8 brasses de profondeur. Ce port est » borné au Sud par plusieurs ilets, qui le sépa-» rent d'un troisième bassin, nommé le *Port-» salé*, long, profond & étroit, avec lequel » il communique par quelques passes très-» resserrées. Outre le Fort de l'ilet, il y en a » deux autres, l'un nommé *Fort Saint-Joseph*, » à l'extrêmité septentrionale de la ville, sur » la *Pointe-à-Fortin*, & l'autre nommé le » *Fort Sainte-Claire*, au Sud des magasins » du Roi, vis-à-vis le grand port ». *Journal de Saint-Domingue.*

La Paroisse du *Port-au-Prince* comprend, outre la ville ; 1°. la partie de la plaine du *Cul-de-sac*, qui est sur la rive gauche de la grande rivière ; 2°. le *Trou-Bordet*, où il y avoit autrefois une Paroisse, éteinte depuis la fondation du *Port-au-Prince*, dont le sol, quoique naturellement rocheux, est excellent ; 3°. le *Lamentin*, où l'on trouve quelques terreins marécageux, couverts par les eaux de la mer, qui vont battre le pied des mornes ; 4°. le *Fond-Ferrier*, qui est situé derrière la première chaîne des montagnes. Ce quartier est arrosé par la *rivière froide* & la *grande rivière* de *Léogane*. On y voit plusieurs plantations en café qui réussissent très-bien. On compte dans toute l'étendue de la Paroisse du *Port-au-Prince*, 40 sucreries, 12 indigoteries, 50 caféteries, 15 cotonneries, environ 1400 libres & 17000 esclaves.

Léogane.

La ville eſt agréablement ſituée ſur un terrein uni, dans une plaine fertile, bien cultivée, arroſée par pluſieurs ruiſſeaux. Elle fut long-temps le ſiége du Gouvernement, de l'Intendance & du Conſeil ſupérieur, érigé au *petit Goave :* on y avoit auſſi établi une Juriſdiction. Son commerce alors étoit conſidérable, & l'on avoit projetté d'ouvrir un canal de communication de la ville à la mer, pour faciliter l'importation & l'exportation des denrées ; ce qui étoit d'une exécution très-aiſée & peu diſpendieuſe : mais l'établiſſement du Port-au-Prince fit avorter ce deſſein & éclipſa la gloire de Léogane : on la dépouilla de tout pour fonder la nouvelle ville.

Les maiſons y étoient fort jolies avant l'époque du tremblement de terre de 1770, qui en renverſa le plus grand nombre, & endommagea grandement le reſte. On en comptoit alors 317 qui formoient un quarré long. La plûpart ont été rebâties en bois, & d'une manière plus propre à réſiſter aux ſecouſſes. Les rues, au nombre de quinze, ſont larges, bien diſtribuées, & bordées d'arbres. La place d'armes, ornée de trois allées d'ormes de l'Amérique, a 100 pas quarrés : elle eſt environnée de beaux magaſins, que les propriétaires louent fort cher aux Capitaines, pour y vendre les denrées qu'ils apportent de France. Le marché ſe tient tous les jours au milieu de la place : on y porte des vivres du pays, des fruits, des légumes de toute eſpèce, du

gibier, des volailles, des cochons, des moutons, &c. L'Eglise étoit, avant l'année fâcheuse de 1770, une des plus grandes & des plus belles de toute la Colonie : elle étoit construite sur un des deux côtés de la place; sa charpente sur-tout se faisoit admirer.

Les promenades y sont charmantes, celle sur-tout de la Savanne du Gouvernement fait jouir en même temps du coup d'œil agréable de la ville, de la plaine, de la mer & des mornes, à perte de vue. Distante de la mer d'un quart de lieue, la ville de *Léogane* en est séparée par des marécages qui doivent nuire à la salubrité de l'air. Une redoute protège la rade, qui quoique foraine, est cependant très-sûre; mais les navires n'y sont point à l'abri des vents d'*Ouest* & des coups de *Nord*, quelquefois très violents.

La Paroisse se divise en plusieurs petits quartiers, tels que les *Sources*, la *petite plaine*, le *grand Boucan*, le *petit Boucan*, la *grande rivière*, la *petite rivière*, la *Frélate*, l'*Acul*, l'*Estère*, les *Corniers*, les *Orangers*, les *Citronniers*, le *Fond-de-Boudin*, &c. La plaine a environ 16 lieues quarrées ; elle est arrosée par la *grande rivière* & la *Rouillone*. Etablie depuis long-temps, elle ne donne pas des récoltes aussi abondantes qu'autrefois. L'absence des propriétaires cause dans ce quartier, comme dans les autres, un dommage considérable, qui retarde les progrès des manufactures. Les mornes qui environnent la plaine sont presque abandonnés, parce que la plûpart dépendent des habitations de la plaine, dont on ne peut diviser les forces.

Il ſe trouve cependant quelques-unes de ces places aſſez bien établies ; d'autres ſont occupées par des Nègres & des Mulâtres libres, qui bornent leur induſtrie à cultiver des vivres & à élever de la volaille. Le *grand* & le *petit Boucan*, les *Cormiers*, les *Orangers*, les *Citronniers* ſont remplis de divers petits établiſſemens fort gracieux. L'on a fait dans la gorge nommée le *Fond-de-Boudin*, de nouvelles plantations en café qui réuſſiſſent très-bien. On y a pratiqué un chemin qui conduit à *Jacmel.*

L'on compte à Léogane 52 ſucreries, 20 indigoteries, 40 caféteries, 10 cotonneries, environ 800 libres, & 12000 eſclaves. Cette Paroiſſe eſt bornée au *Nord* par la mer, à l'*Eſt* par le *Port-au-Prince*, au *Sud* par *Jacmel*, à l'*Oueſt* par le *grand Goave.*

Il y a à l'extrêmité de la Ville un Hôpital de la Charité, deſſervi par les Religieux de S. Jean-de-Dieu : il eſt ſitué vers le Nord de la Ville. La pureté de l'air qu'on y reſpire, l'abondance & la bonté des eaux qui ſe diſtribuent dans une infinité de canaux, les ſecours que des mains charitables & habiles adminiſtrent avec zèle, tout concourt à la récréation & à la guériſon des malades. Cet Hôpital paſſe pour avoir été fondé par les Flibuſtiers ou Freres de la Côte, mais mal-à-propos ; il eſt de fondation royale pour le petit Goave. Les Religieux de l'Hôpital poſsèdent une habitation à l'Acul, qui, quoique petite, eſt cependant d'un bon revenu. On voit auſſi dans la Ville un Etat-Major, compoſé d'un Lieutenant-de-Roi & d'un Aide-Major,

Major, trois Officiers comptables, trois Officiers de Santé, plusieurs Médecins & Chirurgiens, un Sous-Commissaire de la Marine, un Bureau des postes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée. Le Préfet Apostolique des Dominicains fait sa résidence ordinaire à une lieue de la Ville, dans une habitation que ces Religieux ont achetée en 1696. Le sol en est usé, plein de marécages, & ne produit communément, sans engrais, que des cannes chétives & pleines de noeuds.

Le grand-Goave.

L'enceinte de cette Paroisse est assez considérable, mais elle n'est guères peuplée. Elle est bornée au *Nord* par la mer, & des autres côtés par les Paroisses de *Léogane*, de *Jacmel*, de *Baynet* & du *petit-Goave.* On y compte trois sucreries, deux indigoteries, dix caféteries, cinq ou six cotonneries, & une vingtaine de nouvelles habitations, qu'on a depuis peu établies en café, & qui s'accroissent tous les jours. Le Bourg est composé de cinq à six méchantes cases. Il y a dans la Paroisse environ 280 libres, & 4000 esclaves. Le quartier est le terme exclusif de la Jurisdiction du Port-au-Prince : il est séparé du *petit-Goave*, dont il dépend, par le morne de *Tapion.* On trouve sur ce morne beaucoup de *bois-cochon*, dont on fait du mairrain. Quoique cette montagne soit assez haute & très-escarpée, on a cependant trouvé le moyen d'y faire un chemin par où les chaises passent, & qui rend la communica-

tion des parties de l'*Oueſt* & du *Sud* libre & aiſée. On travaille depuis quelques années à un nouveau chemin, par lequel on tourne le *Tapion* ſans le monter. Les mornes qui ſont derrière le *Tapion*, ſont beaucoup plus élevées & très-fertiles.

Il y a un chemin qui conduit du *grand-Goave* à *Jacmel* & à *Baynet*. On trouve dans toute ſon étendue de très-bonnes habitations en café & en coton. A trois lieues environ du *grand-Goave*, on rencontre un morne qui paroît avoir été autrefois habité par les anciens Naturels de Saint-Domingue. Pour peu qu'on en remue la terre, on y voit quantité de fragmens de poterie, groſſiérement figurés, reſtes des vaſes antiques qui étoient à leur uſage. Nous en parlerons au dernier Chapitre.

Le petit-Goave.

La Ville ſe trouve à la deſcente du *Tapion*. Elle étoit célèbre du temps des Flibuſtiers, qui trouvoient dans ſa rade un mouillage à l'abri de toutes ſortes de vents. Elle n'offre aujourd'hui que des ruines pour veſtiges de ſon ancien éclat : elle eſt petite, environnée d'arbres qui ſervent de promenade; les eaux croupiſſantes de la rivière *Abaret*, qui ſe perd dans des marécages, la rendent mal-ſaine; l'air qu'on y reſpire eſt épais & manque de courant. Elle a été totalement renverſée par les ſecouſſes du tremblement de terre de 1770, & l'on n'a travaillé depuis que très lentement à la réédifier. Elle eſt bâtie ſur la côte orientale de la Baie, qui

eſt très-grande & une des plus commodes de l'Iſle : l'on y louvoie comme en pleine mer. Le baſſin de l'*Acul-du-fort-royal*, ſitué ſur la côte occidentale de la Baie, eſt excellent; les Vaiſſeaux y ſont en toute ſûreté contre les vents. Ce fort a été bien maltraité par les ſecouſſes de 1770 : celui qui défendoit la rade, à la ſortie de la Ville, a été totalement ruiné; il ne reſte plus que quelques pans de murailles tout léſardés.

Nos Généraux l'ont autrefois habitée. Elle a joui la premiere du Conſeil Souverain, qui paſſa de cette Ville à celle de *Léogane*, & qui, par une autre révolution, a été transféré enſuite au *Port-au-Prince*.

Plus heureux que ceux de *Léogane*, les habitans du *petit-Goave* ont conſervé la Juriſdiction créée en 1685, & l'Amirauté, qui ſont compoſées d'un Sénéchal & Lieutenant d'Amirauté, d'un Procureur du Roi, de trois Subſtituts, dont l'un réſide au *petit-Goave*, l'autre à l'*Anſe-à veaux*, & le troiſième à l'*Iſlet à Pierre-Joſeph*; d'un Greffier en chef, d'un Greffier commis, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires, & de ſept Huiſſiers. L'Etat-Major conſiſte dans un Major de Place & un Aide-Major. On y compte quatre Arpenteurs du Roi, quatre Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Ecrivain de la Marine & des Claſſes, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant de Maréchauſſée.

La Paroiſſe comprend, outre la Ville & la plaine du *petit-Goave*, le vallon de l'*Acul*, une partie de *Miragoane* jusqu'au pont, &

les mornes qui avoiſinent ces quartiers. Elle eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes du *grand-Goave*, de *Baynet*, de *Saint-Michel* & de l'*Anſe-à-veaux*. On y compte 15 ſucreries, 20 caféteries, une douzaine d'habitations en indigo & en coton, 600 libres, & 8000 eſclaves. L'on voit auſſi dans les mornes ſitués au *Sud* de la plaine, pluſieurs habitations en café qu'on a nouvellement établies, & qui ſe multiplient tous les jours.

A deux lieues de la Ville, au quartier de *Miragoane*, il y a un étang d'eau douce fort poiſſonneux, qui peut avoir trois lieues de longueur *Eſt* & *Oueſt*, & une petite lieue dans ſa plus grande largeur. Il eſt ſitué dans le fond ou la vallée de l'*Acul* : ſon milieu eſt ſi étroit, que la partie orientale ne communique avec la partie occidentale que par un canal très-court & fort reſſerré. On y trouve des caymans monſtrueux, quantité de tortues, des anguilles & d'autres poiſſons. Il va ſe rendre à la mer par un égout ſous une montagne. Les perſonnes attaquées de maladies ſcorbutiques ſe retirent dans les habitations voiſines de cet étang; elles ſe nourriſſent uniquement de tortues durant quelque temps, & guériſſent promptement, pourvu qu'elles obſervent exactement le régime. Les vapeurs qui s'élèvent preſque continuellement de la ſurface de cet étang, & qui forment un brouillard très-épais, rendent l'air de ce quartier aſſez mal-ſain; elles étendent leurs malignes influences juſques ſur les quartiers voiſins, ſur-tout ſur celui de *Saint-Michel*, ſitué ſous le vent de *Miragoane*.

Saint-Michel.

Cette Paroiſſe comprend le *Fond-des-Nègres*, le *Fond-des-Blancs*, les *Godets*, une partie de l'*Aſyle* & du quartier de *Miragoane*. On y compte 9 ſucreries, 8 caféteries, 6 indigoteries, une cotonnerie, environ 200 libres, & 4000 eſclaves. Elle eſt bornée par la mer, le *petit-Goave*, *Baynet* & *Aquin*.

Le Bourg n'eſt compoſé que de quatre à cinq mauvaiſes caſes : il y a un Bureau des poſtes aux lettres, un Exempt de Maréchauſſée. L'Egliſe & le Presbytère ſont aſſez bien conſtruits, mais le tremblement de terre de 1770 les a fort maltraités. En 1773, une forte ſecouſſe s'eſt fait ſentir dans le Bourg, au mois de Juin, & a cauſé de nouveaux dommages. A un quart-de-lieue du Presbytère, l'on voit un terrein appartenant à la Paroiſſe, & dont le Curé a l'uſage, nommé le *Baſſin-bleu.* Il eſt arroſé par une petite ſource, & met le Curé à ſon aiſe, lorſqu'il veut le mettre en culture : il peut à peu de frais y faire venir du coton, de la graine d'indigo, & toutes ſortes de légumes ; il ſeroit même très-propre à la culture du café.

Les fièvres ſont fréquentes & meurtrières dans cette Paroiſſe plus qu'ailleurs ; on en attribue la cauſe aux brouillards & aux eaux croupiſſantes de l'étang de *Miragoane*. L'année 1772 a été bien funeſte aux Curés qu'on y a ſucceſſivement placés : en ſix mois de temps, quatre y ſont morts après une maladie de huit à dix jours.

L'Anſe-à-Veaux.

Cette Paroiſſe renferme une grande partie du quartier de l'*Aſyle*, & de celui de *Nippes* qu'elle partage avec la Paroiſſe du *Petit-Trou*. Elle eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes du *petit-Goave*, de *Saint-Michel*, d'*Aquin* & du *Petit-Trou*. On y compte 8 ſucreries, 30 indigoteries, 20 caféteries, 20 cotonneries, environ 380 libres, & 7000 eſclaves.

Le Bourg eſt ſitué avantageuſement au bord de la mer, ſur une plate-forme eſcarpée & rocheuſe. Il y a une aſſez belle Place d'armes, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée; on y voit une belle Egliſe en pierres de taille, extrêmement endommagée par le tremblement de terre de 1770; il en eſt de même du Presbytère, qui eſt tout léſardé. Mais il faut qu'on ſoit moins timide dans ce quartier que dans les autres: car le Curé, quoique octogénaire, n'a point quitté ſa demeure, ni ſon Egliſe, où il continue toujours de faire l'Office.

« Le port, qui ſert d'embarcadaire, pourroit contenir de très-grands Vaiſſeaux qu'on amarreroit à quai; mais l'entrée en eſt impraticable; les barques & les chaloupes qui facilitent l'exportation, peuvent ſeulement y paſſer. Quoique le terroir ſoit excellent, on y voit cependant peu de ſucreries. Depuis l'embarcadaire de Miragoane juſqu'au Bourg de l'*Anſe-à-veaux*, on ne trouve le long de la mer qu'une ſucrerie ſur ſeize

» habitations cultivées en indigo, coton & » café. Au *Sud-ſud-oueſt* de l'*Anſe-à-veaux* » eſt l'*Acul-des-Savannes*, où l'on voit ſix » belles habitations & pluſieurs autres plus » petites». (*Journ. de Saint-Dom.*)

Le Petit-Trou.

Le Bourg où eſt ſituée l'Egliſe n'eſt compoſé que de quelques caſes éparſes ça & là. Il eſt placé au bord de la mer, dans un endroit fort rocheux & aride. Il eſt défendu par une batterie circulaire de neuf pièces de canon qu'on a conſtruit ſur un reſcif. Son Port eſt peu de choſe, & bon ſeulement pour des bateaux.

La Paroiſſe eſt bornée au Nord par la mer, & des autres côtés par l'*Anſe-à-Veau*, *Cavaillon*, *Jérémie*. On y compte 4 ſucreries, 12 indigoteries, 29 caféteries, 8 cotonneries, environ 290 libres & 4500 eſclaves.

Le quartier des *Baradères* dépend du *Petit-Trou*. Sa baie eſt fort belle. C'eſt un pays très-montagneux, où l'on voit beaucoup d'habitations en café. Le bois de conſtruction y eſt fort beau, & s'y trouve en quantité; l'*Acajou* ſur-tout y eſt d'une beauté ſupérieure. Le quartiers *des Pins* eſt auſſi bien cultivé. La plaine eſt fort reſſerrée par la mer & par les mornes. L'on y trouve cependant des ſucreries & des indigoteries bien établies.

A deux lieues du Bourg vers l'Eſt, l'on trouve chez un habitant nommé *Bégouin* un petit golfe qu'on appelle le *Trou-Forban*. C'eſt-là que les Flibuſtiers ſe réfugioient lorſqu'ils étoient pourſuivis par les Eſpagnols avec des forces

ſupérieures. Ils y entroient ſans peine avec leurs canots, ils les échouoient, gravissoient les montagnes, & échappoient ainſi à une mort certaine. Car en temps de guerre, autant de Flibuſtiers de pris, autant de pendus, auſſi ſont-ils intrépides dans les combats. Ils ne tirent point au hazard, chacun viſe ſon homme; & comme ils ſont fort adroits, rarement manquent-ils leur coup. Lorſque le combat traîne en longueur, ils vont à l'abordage, & ne font grace à perſonne. Dès que rien ne leur réſiſte, leur fureur s'appaiſe. Soit fierté, ſoit humanité, ils laiſſent la vie à quiconque eſt hors d'état de la défendre. Ils vont vendre leur priſe dans le Port le plus voiſin, & ne penſent plus qu'à ſe divertir, juſqu'à ce que la diſette les force de ſe mettre en courſe.

Jérémie ou la Grande-Anſe.

Cette Paroiſſe eſt fort étendue, ayant plus de vingt lieues de longueur ſur une largeur inégale de quatre à ſix lieues. Elle eſt très-montagneuſe & peu habitée, excepté ſur les côtes. Elle eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes de *Tiburon* & du *Petit-Trou*. On y compte 5 ſucreries, 14 indigoteries, plus de 50 habitations en cacao & en café, 30 cotonneries, environ 400 libres & 7000 eſclaves. Elle renfeme pluſieurs quartiers, comme le *Cap Dame-Marie*, les *Abricots*, l'*Anſe de la Seringue*, l'*Iſlet à Pierre-Joſeph*, la *grande Rivière*, les *Roſeaux*, la *Voldrogue*, les *Caïmites*, &c. Le *Cap Dame-Marie* eſt un quartier nouvellement établi, & où l'on cultive de l'indigo & du café; il eſt borné

par celui des *Irois*, où se termine la partie de l'*Ouest*. Les *Abricots* sont nouvellement défrichés; plusieurs petits habitans y ont fait des plantations en café. La *grande Rivière* est un quartier fertile, mais il n'est pas peuplé suffisamment; la terre paroît propre à toute sorte de culture. Il y a d'assez bonnes habitations dans le quartier des *Roseaux* qu'on pourroit méliorer avec des forces. Celui de la *Voldrogue* est arrosé par la rivière de ce nom qui est fort grande, & qui y cause les plus grands dommages par ses débordemens. Les *Caïmites* forment une petite plaine à six bonnes lieues du Bourg vers la partie de l'*Est*. Le sol en est excellent, mais trop humide : on y a établi une sucrerie qui pourra devenir un jour considérable.

Depuis les *Baradères* jusqu'au Bourg de *Jérémie*, l'on compte environ vingt lieues; les chemins sont à peine frayés. On ne rencontre par-tout qu'une terre rocheuse, rouge & montagneuse. L'on passe une espèce de désert de dix lieues d'étendue, dont le sol est extrêmement aride, & qui n'est arrosé par aucun ruisseau; *terra deserta, invia & inaquosa*. On y trouve quantité d'abricotiers, & de très-beaux acajous. On rencontre assez souvent sur la route des blancs charpentiers & doleurs, qui n'ont pour tout vêtement qu'une simple culotte de toile, tout couverts d'une poussière rouge. On les prendroit pour des sauvages Caraïbes roucoués.

Le Bourg est assez considérable. Il est divisé en deux parties : l'une est composée de plusieurs magasins établis à la lame; l'autre est bâ-

tie ſur une éminence qui avance en pointe dans la mer, & qui domine le Port. L'air y eſt très-ſain. Lorſqu'on le regarde du côté de la mer, il paroît conſtruit en amphithéâtre. Il y a un Aide-Major de place & une Juriſdiction dépendante pour l'Amirauté de celle du *Petit-Goave* & qui eſt compoſée d'un Juge, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires & de ſept Huiſſiers. On y compte auſſi ſix Arpenteurs du Roi, deux Officiers comptables, cinq Chirurgiens, un ſous-Commiſſaire de la Marine, un Ecrivain de la Marine & des Claſſes, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée.

ARTICLE III.

Deſcription de la partie du Sud.

Tiburon.

Cette Paroiſſe eſt ſituée à l'extrêmité de l'Iſle ſur la côte méridionale. Elle n'eſt pas conſidérable. Elle eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes des *Cotteaux* & de la *grande-Anſe*. On y compte 30 indigoteries, 37 caféteries, 4 ſucreries, 4 cotonneries, environ 290 libres & 4000 eſclaves.

Le Bourg prend ſon nom de celui d'un poiſſon qui eſt commun dans cette mer: c'eſt une eſpèce de requin nommé dans la Colonie *Tiburon* ou *Tiberon*. Il eſt ſitué dans l'enfoncement d'une baie formée par la pointe des *Irois* & la côte de *Tiburon*. Il y a un

Major de place, un Officier comptable, un Bureau des poſtes aux lettres. L'Egliſe eſt nouvellement conſtruite ainſi que le Preſbytère dans un lieu qui les met à l'abri du canon. La rade n'eſt défendue que par un fortin où il y a une petite batterie.

L'intérieur des terres eſt très-montagneux; on y trouve cependant quelques vallons dont le ſol eſt fertile, gras, humide, propre à la culture de l'indigo & du café. La plaine eſt fort reſſerrée; on trouve, en ſuivant le bord de la mer, des gorges où le café, l'indigo & les cannes viennent très-bien. Le quartier des *Irois* qui dépend de cette Paroiſſe eſt rempli de petites habitations qui produiſent du café & de l'indigo.

Les Cotteaux.

Cette Paroiſſe, qu'on appelle auſſi les *Anſes*, eſt ſituée ſur la côte méridionale de l'Iſle, dans une longueur de douze à quinze lieues. Elle n'a guères dans quelques endroits que trois à quatre lieues de profondeur. Elle eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes de *Tiburon*, de la *grande-Anſe*, & de *Torbek*. Elle contient 66 indigoteries, 24 caféteries, 3 cotonneries, une ſucrerie, environ 300 libres & 6000 eſclaves.

Le Bourg eſt aſſez peuplé. On y fait beaucoup d'affaires, ſur-tout avec l'Etranger. La proximité de la *Jamaïque* facilite le commerce des Nègres avec les Anglois qui en fourniſſent la plus grande partie, & qui enlèvent preſque toutes les productions du quartier & celles du voiſinage, deſorte qu'il n'en paſſe guères

en France. Le mouillage eſt très-ſain, mais il ne convient qu'aux petits Bâtimens. Il y a dans le Bourg un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée. L'Egliſe eſt ſituée, ainſi que le Preſbytère, ſur une éminence, à un quart de lieue de la côte; elle eſt trop petite pour le quartier, bien mal entretenue & dépourvue des choſes les plus néceſſaires pour la célébration de l'Office divin.

Ce quartier eſt bien déchu de ſon ancienne opulence. On y récoltoit autrefois de très-bel indigo & en grande quantité; depuis que les pluies ſont devenues plus rares & que la terre eſt comme uſée, on en fait beaucoup moins & d'une qualité bien inférieure. Cependant les nouvelles plantations qui ont été faites en café depuis quelques années, pourront un jour contre-balancer la perte de l'indigo, & entretenir dans les habitans un même degré d'aiſance. Le quartier des *Anglois* eſt très-fertile. La ſucrerie qu'on y a établie produit des cannes qui rendent ſupérieurement. Celui des *trois-Rivières* eſt renommé pour l'indigo. La *Roche-à-Bateaux* ſe cultive en indigo & en café : ſon ſol eſt dans quelques endroits trop aride, rempli de *Roches-à-Ravet*; le coton y viendroit cependant bien, parce qu'il vient bien par-tout; mais c'eſt une denrée aujourd'hui généralement négligée.

Torbek.

C'eſt un Bourg ſitué au bord de la mer à trois lieues de la Ville des *Cayes*. L'Egliſe eſt une des plus belles de la Colonie, des plus

propres & des mieux entretenues. La Paroiſſe eſt bornée par la mer & par les Paroiſſes des *Cotteaux* & des *Cayes.* Elle contient 30 ſucreries, 20 indigoteries, 30 caféteries, environ 360 libres & 8000 eſclaves. Elle eſt compoſée de la partie occidentale de la plaine *du Fond de l'Iſle-à-Vache* , des mornes ſitués au Nord, du *Marche-à-Terre*, de l'*Etron-de-Porc*, de l'*Albacou.* La *Plaine-du-Fond* eſt preſque ronde ; ſon diamètre eſt d'environ cinq lieues. Son terroir eſt excellent. On y voit de très-belles ſucreries bien arroſées par la *ravine-du-Sud*; ſi les habitans pouvoient augmenter leurs forces, ils doubleroient leurs revenus. On y voit auſſi quelques indigoteries & des plantations de café dans les mornes. Le *Marche-à-Terre* eſt rempli de quantité d'habitations en indigo & en café ; dans les terreins plus arides, & qui ſont entiérement abandonnés : on pourroit y planter des cotonniers. Il y a un chemin de communication entre la plaine du Fond & les Anſes qui traverſe le *Marche-à-Terre* : il eſt plus long, mais moins pénible que celui qui coupe le morne de *Chriſtophe-lò.* Les habitans de ce quartier ont deſſein depuis long-temps d'ériger chez eux une Paroiſſe, vu le grand éloignement où ils ſont de *Torbek.* Ceux de *l'Etron-de-Porc* & de la pointe de l'*Albacou* en ont encore plus beſoin qu'eux. Mais Saint-Domingue eſt un pays où l'on projette beaucoup, & où l'on n'exécute guères.

L'on voit au Bourg de *Torbek* une fille âgée d'environ trente ans, qui, quoique née d'une mere Négreſſe, & d'un pere Nègre, ſuivant les apparences & le bruit public, a la peau

auſſi blanche qu'une Européenne. Ses cheveux ſont blancs, mais crépus comme ceux des Nègres ordinaires; ſes yeux ſont rouges; ſon nez écraſé; ſes levres groſſes Cette fille a un frere qui demeure ſur la Paroiſſe de Cavaillon, & qui repréſente le même phénomène. Cette ſingularité a déterminé le Gouvernement à les affranchir tous deux de l'eſclavage.

Les Cayes.

La Ville doit ſa naiſſance à des pêcheurs qui y conſtruiſirent d'abord quelques cabanes. Peu à peu le nombre s'en eſt accru, c'eſt aujourd'hui une Ville qui ne le cède guères aux principales de la Colonie. Elle renferme deux cent quatre-vingts maiſons bâties dans un terrein marécageux; celles de la Savanne dont le nombre ne fait qu'augmenter tous les jours, ſont preſque toutes environnées d'eaux croupiſſantes qui rendent l'air épais & mal-ſain. Elle tire ſon nom d'une chaîne de rochers qui couvrent le fonds de la mer au bord de laquelle elle eſt conſtruite. Il y a trois paſſes pour les Vaiſſeaux, mais fort étroites & peu profondes. Le mouillage y eſt fort dangereux & devient ordinairement funeſte à ceux qui ont la témérité d'y reſter dans l'équinoxe de Septembre. En 1772 tous les Bâtimens qui y étoient en rade ont été briſés contre les reſcifs.

L'Auteur de l'*Hiſtoire philoſophique & politique* propoſe un moyen pour ſalubrifier le ſéjour des Cayes & fortifier en même temps la Ville.

« On feroit, dit-il, l'un & l'autre, en creu-
» ſant autour de la Ville un foſſé dont les
» débris ſerviroient à combler les lagons in-
» térieurs. Le ſol exhauſſé par ce travail ſe
» deſſécheroit de lui-même. L'eau de la ri-
» vière qu'on feroit couler par une pente na-
» turelle dans ce foſſé profond, mettroit
» la Ville avec le ſecours de quelques for-
» tifications à l'abri des entrepriſes des cor-
» ſaires ». Ce projet paroît mériter les attentions du Miniſtère; mais pour tirer de ſon exécution les avantages qu'on en eſpère, il faudroit empêcher que la mer ne pouſſe ſes lames juſque dans le foſſé, ſans cela on le verroit bientôt comblé. On ſait que les mers de la *bande-du-Sud* ſont fortement agitées, ſur-tout dans le temps des équinoxes. On ſait auſſi que dans le temps des orages, les rivières groſſiſſent prodigieuſement, qu'elles deviennent des torrens qui entraînent tout ce qui s'oppoſe à leur paſſage. N'y auroit-il pas à craindre en faiſant entrer la rivière dans le foſſé, de le voir dégradé chaque année, ou que la Ville n'en reſſente quelque dommage? Des obſervations faites avec ſoin ſur les lieux appuyées de quelques expériences pourront ſeules lever ces difficultés.

Il y a dans la Ville un Gouverneur particulier ou Commandant en ſecond pour toute la partie du *Sud*, un Etat-Major, compoſé d'un Major de place, & d'un Aide-Major, d'un Hôpital pour les ſoldats malades, trois Officiers de Santé, cinq Officiers comptables, un ſous-Commiſſaire de la Marine, un Capitaine de Port, un Bureau des poſtes aux

lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchaussée.

La Paroisse étend sa Jurisdiction sur la partie orientale de la *Plaine du Fond* & sur les mornes qui l'environnent. Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Torbek* & de *Cavaillon*. Elle contient 50 sucreries, 20 caféteries, 8 indigoteries, 6 cotonneries, environ 800 libres & plus de 9000 esclaves.

Cavaillon.

Le Bourg est petit, mal bâti, situé sur la rive gauche d'une rivière assez considérable qui porte le même nom. Dans le temps des grosses pluies cette rivière reçoit les eaux qui découlent des hauteurs, & qui la font quelquefois élever plus de trente pieds au-dessus de son niveau ordinaire. Rien ne peut alors résister au courant impétueux de ses eaux ; les champs sont inondés, & souvent dégradés, les chemins interrompus. Elle est navigable depuis le Bourg jusqu'à son embouchure, qui en est éloigné de deux bonnes lieues ; moyennant quelques travaux on pourroit faire remonter plus haut les embarcations, ce qui procureroit de grands avantages aux habitans de ce quartier.

La plaine est entre-coupée de montagnes fort rocheuses sur lesquelles on a établi de bonnes habitations en café. Le terroir de la plaine n'est pas égal ; tantôt c'est une terre légère, franche, profonde, qui produit de très-belles cannes ; tantôt le sol est peu profond, aride, & ne paroît convenir qu'à la culture du coton. Les habitans n'auroient point

point de peine à s'en défaire, au lieu que les ſucres qu'ils fabriquent très-difficilement ſont généralement décriés. On voit des habitations dont la terre eſt franche, mais trop humide ; les cannes y végètent rapidement, mais elles ne rendent guères ; le ſucre qu'on en tire n'a point de corps ; il y a apparence que la terre devenant plus meuble par la culture, produira dans la ſuite de meilleures récoltes. Les Dominicains poſſèdent dans les *hauts de Cavaillon* une habitation qu'ils ont achetée de divers particuliers : elle eſt fort vaſte, mais remplie de terres arides & incultes. Le défaut de force fait que les revenus ſont preſque totalement abſorbés par les frais d'exploitation.

La Paroiſſe eſt bornée au *Nord* par le quartier de l'*Aſyle*, à l'*Eſt* par *Saint-Louis*, au *Sud* par la mer, à l'*Oueſt* par les *Cayes*. On compte 12 ſucreries, 20 caféteries, 10 indigoteries, 6 cotonneries, environ 220 libres, & 5000 eſclaves. La baie *des Flamans* eſt de ſa dépendance. Elle n'eſt éloignée que de deux lieues de la Ville des *Cayes*. Les Navires Marchands vont s'y réfugier aux approches de l'équinoxe de Septembre : ils y ſont à l'abri de tout vent fâcheux. Son mouillage eſt excellent, elle peut contenir un très-grand nombre de Bâtimens, les Vaiſſeaux de guerres y ſont en sûreté. Il n'y a qu'un inconvénient, c'eſt que les Navires y ſont expoſés à la piquure des vers plus que partout ailleurs. On ne peut guères eſpérer que la fréquentation de cette baie feroit diminuer le nombre de ces inſectes rongeurs ; plus on

leur fournira d'alimens, plus on les verra ſe multiplier.

Saint-Louis.

Petite Ville bâtie au commencement de ce ſiècle ſur la côte méridiodale de l'Iſle, au fonds d'une baie, à dix lieues de la Ville des *Cayes*. Elle n'a qu'une quarantaine de maiſons aſſez mal faites. Elle eſt le ſiége du Gouvernement pour la partie du *Sud*, mais le Commandant a fixé ſa réſidence aux *Cayes*. On ne voit à *Saint-Louis* qu'un Lieutenant-de-Roi & un Aide-Major. Il y a une Juriſdiction établie en Novembre 1721, compoſée d'un Juge-Sénéchal Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de la Juriſdiction, d'un Procureur du Roi, de trois Subſtituts dont l'un réſide aux *Cayes*, l'autre à *Tiburon*, le troiſième à *Saint-Louis*, d'un Greffier en Chef, d'un Greffier-Commis, de deux Audienciers, de ſept Procureurs, de quinze Notaires. On y compte auſſi ſix Arpenteurs du Roi, deux Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Capitaine de Port, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée. Il n'y a point d'eau dans la Ville; des Juifs qui poſſédent des habitations dans le voiſinage avoient été condamnés par le Gouvernement à faire conſtruire à leurs dépens un aqueduc qui en auroit ſuffiſamment fourni aux habitans; l'ouvrage a été commencé; l'achevera qui pourra.

On avoit autrefois établi une fortereſſe ſur un rocher qui s'élève au milieu de la baie. Les Anglois s'en ſont emparé dans la derniere

guerre, & en ont fait ſauter les fortifications ſans coup férir. Ils l'ont trouvé remplie de quantité de munitions de guerre, de troupes nombreuſes & de bombes qui pouvoient en un inſtant couler à fond la Flotte ennemie. Le Commandant, dès la premiere décharge, ſaiſi d'une terreur panique, demanda à capituler ſans faire aucun uſage de ſes forces, au grand étonnement des aſſiégeans & des braves Créoles qui étoient accourus des extrêmités de l'Iſle pour partager la gloire d'une vigoureuſe défenſe. Au lieu de réparer le fort de *Saint-Louis*, on a conſtruit deux fortins, l'un ſur le rivage de la mer, l'autre ſur le penchant d'une montagne qu'on a applanie. Ils ne paroiſſent ni l'un ni l'autre en état de ſoutenir une longue attaque.

La Paroiſſe eſt bornée au *Nord* par l'*Aſyle*, à l'*Eſt* par *Aquin*, au *Sud* par la mer, à l'*Oueſt* par *Cavaillon*. On y compte 8 ſucreries, 20 caféteries, 15 indigoteries, 6 cotonneries, environ 250 libres & 4000 eſclaves. La plaine eſt entrecoupée de montagnes très-eſcarpées. La terre eſt preſque par-tout excellente pour la culture des cannes. On y a tant recueilli d'indigo, qu'on ne doit plus eſpérer de cultiver encore long-temps cette denrée avec avantage. Les habitans, qui n'ont pas aſſez de force ni aſſez de terrein pour élever une ſucrerie, feront forcés dans quelques années de planter du coton. Les mornes commencent à ſe couvrir de caféyers qui réuſſiſſent très-bien & qui encouragent le cultivateur. On a pratiqué un chemin de chaiſe qui communique avec la partie de l'*Oueſt* par *Aquin*.

On traverſe pour cet effet le morne *Saint-George* qu'on a applani dans des endroits, exhauſſé dans d'autres. Ce chemin paroît exécuté avec beaucoup d'intelligence. De ſemblables ouvrages ne ſauroient être trop multipliés dans le pays pour l'avantage des colons.

Aquin.

Le Bourg eſt aſſez bien bâti. Il n'y a point d'Egliſe. Un Charpentier Anglois (*Georges Alizon*,) avoit entrepris d'en élever une fort belle quoiqu'un peu petite; mais quand elle fut achevée, les habitans ne voulurent point l'accepter, prétendant qu'elle n'étoit point ſelon le devis & les conventions. Il fallut plaider, le procès dure encore, l'entrepreneur eſt mort, l'Egliſe a été renverſée par le tremblement de terre de 1770, & le quartier reſte depuis ce temps-là ſans Egliſe & ſans Preſbytère. On s'eſt contenté de louer un magaſin dont une partie ſert d'Egliſe, & l'autre de logement au Curé.

Le Gouvernement a formé depuis longtemps le projet de transférer le Bourg au bord de la mer, dans un endroit ſitué au fonds d'une baie très-profonde. Elle peut contenir plus de trois cens voiles. Les Navires y mouillent ſur un fond de vaſe, ils y ſont à l'abri des vents. L'entrée de la baie eſt fermée par un banc de roches au milieu deſquelles il y a deux paſſes ſéparées l'une de l'autre par un gros rocher nommé le *diamant*, qui s'élève comme une montagne au-deſſus des eaux. L'établiſſement de ce nouveau Bourg épargneroit aux habitans les frais de tranſport des denrées de

France qui doivent leur être actuellement bien à charge, étant éloignés d'une grande lieue de l'embarcadaire, & les chemins étant impraticables dans le temps des pluies. Mais cette translation nuiroit beaucoup aux propriétaires des maisons dont la construction, quoique très-simple, est cependant très-coûteuse. Il y a encore un inconvénient : le lieu destiné pour l'établissement du nouveau Bourg est très-mal-sain ; il n'y a pas une seule goutte d'eau potable, pas un pouce de bonne terre. Il n'y croît que des *mangliers.* C'est la retraite des *crabes* des *maringouins.* La mer qui est stagnante sur le rivage produit des exhalaisons putrides qui corrompent l'air. Voilà ce que la grande partie des habitans ont souvent représenté aux administrateurs ; il paroît qu'ils ont été touchés de ces motifs, puisque le projet n'a point encore été réalisé.

La Paroisse se divise en trois quartiers principaux, qui sont la *Grande-Plaine*, la *Colline* & une partie de l'*Asyle.* Elle est bornée par la mer & par les Paroisses de *Saint-Louis*, de l'*Anse-à-veaux*, de *Saint-Michel*, & de *Baynet.* Elle étoit autrefois une des plus riches de la Colonie ; la culture de l'indigo l'avoit élevée au faîte de l'opulence ; sa gloire a passé avec le temps. On y cultivoit autrefois une terre franche, toute neuve, qui rapportoit au centuple ; les pluies, qui étoient alors abondantes, y répandoient chaque année le germe de la fécondité. Aujourd'hui la terre est usée, les pluies sont devenues rares, & le triste colon a dépouillé sa fierté, la pauvreté l'a humilié & l'a rendu sociable. On

voit cependant quelquefois des années fort pluvieuses qui raniment son courage ; il reprend alors sa hauteur ; de sorte que la plupart des cultivateurs portent sur le front la marque d'une bonne ou d'une mauvaise récolte.

On compte dans l'étendue de la Paroisse 40 indigoteries, 12 caféteries, 9 cotonneries, 4 sucreries, environ 390 libres, & 7000 esclaves. On y trouve de très-beaux chevaux, mais ils ont peine à se faire aux pâturages des autres quartiers.

Baynet.

Cette Paroisse a été ainsi nommée, à cause de la Baie que la mer forme dans cet endroit ; elle est petite, mais sans rochers ni rescifs ; c'est ce qui l'a fait nommer *Baie-nette*, & par abréviation *Baynet.* Le Bourg, ou plutôt le Hameau, n'est composé que d'une douzaine de mauvaises cases, occupées la plûpart par des gens de couleur. L'Eglise est assez grande, mais fort mal-propre, elle n'est couverte qu'en paille. Le Presbytère est encore plus délabré. On compte dans la Paroisse 40 caféteries, 30 indigoteries, 15 cotonneries, environ 360 libres & 5000 esclaves. Elle est bornée au *Nord* par le *grand* & le *petit-Goave*, à l'*Est* par *Jacmel*, au *Sud* par la mer, à l'*Ouest* par *Aquin.* Sa longueur de l'Est à l'Ouest est environ de dix-huit lieues sur une largeur inégale de cinq à huit lieues. Son terroir est très-montagneux, on y voit des gorges ou des platons d'un sol excellent qui produisent de l'indigo & du café : ce quartier

ſe défriche de plus en plus, & s'améliore de jour en jour.

L'on voit dans cette Paroiſſe, au quartier des *Gris-Gris*, une habitation des plus ſingulieres. Elle renferme une plaine d'environ mille pas quarrés, bornée au *Sud* par la mer, qui, dans cet endroit forme des falaiſes très-eſcarpées qu'on nomme *côtes de fer*. Elle y eſt toujours fort groſſe, ſur-tout quand la briſe d'*Eſt* donne. Son fonds eſt tellement rocheux qu'aucune barque ni chaloupe ne peut dans aucun temps aborder ſans ſe briſer contre les reſcifs. Des mornes inacceſſibles & des rochers eſcarpés environnent cette habitation de tous les côtés oppoſés à la mer. On ne peut y pénétrer que par une ouverture d'environ 4 pieds de largeur que la main des hommes ſemble avoir pratiqué dans le roc vif. L'on marche environ un quart-d'heure à travers les bois, & l'on arrive au pied d'un morne où eſt ſituée une grotte profonde. Son entrée eſt large, fort baſſe, & forme une eſpèce de voûte écraſée. L'on rencontre d'abord une galerie d'environ 3 pieds de largeur ſur une longueur de 40 à 50 pieds ; ſa hauteur eſt inégale depuis 3 pieds juſqu'à 6 ou 7: aux deux extrêmités l'on trouve deux enfoncemens preſque ronds, peu profonds ; vers le milieu de la galerie l'on apperçoit une ouverture ſi peu élevée qu'on eſt obligé de ſe coucher ſur le ventre pour y pénétrer. L'on deſcend enſuite dans une eſpèce de ſalle preſque ronde de 15 à 16 pieds de diamètre ſur une hauteur inégale de 4 à 8 pieds. Le contour eſt garni de cinq petites niches de forme irrégulière.

Dans l'enfoncement de la ſalle on trouve deux couloirs qui vont toujours en montant & en ſe retréciſſant. Le plus petit eſt impénétrable à cauſe de ſon peu d'ouverture. Le plus grand eſt d'un accès aſſez facile juſqu'au milieu. Un ancien du pays nous a aſſuré qu'avant le tremblement de terre de 1770, on y pénétroit facilement, & que c'étoit l'entrée d'un ſouterrein immenſe. Mais il nous a paru que ce couloir étoit par le laps de temps plutôt dans le cas de s'accroître que de ſe retrécir. L'on trouve en effet à l'embouchure des deux couloirs & dans toute la caverne, des morceaux de bois, des coquilles terreſtres naturelles, des graines qui ſe rencontrent ſur la ſurface de la terre. Il paroît évident que ces corps étrangers à la caverne y ont été charriés par les eaux des pluies qui ſe ſont fait jour entre les rochers, & ont formé peu à peu ces deux couloirs, & peut-être même toute la caverne. Quoi qu'il en ſoit, cette excavation ſemble fort ancienne. On aſſure qu'elle ſervoit autrefois aux naturels du pays pour y enterrer leurs morts. Suivant la tradition, cette habitation a ſervi de retraite aux Indiens qui fuyoient le joug eſpagnol. On trouve encore dans le fonds de la caverne quantité d'oſſemens dont la plûpart tombent en pouſſière dès qu'on y touche. Nous en avons cependant tiré une machoire inférieure très-bien conſervée, dans le voyage que nous y avons fait au mois de Janvier 1773. On trouve dans une habitation, qui avoiſine celle dont ont vient de parler, des *Lépas* foſſiles, à plus de 200 pieds du niveau de

la mer. Nous en parlerons au Chapitre VI.

Jacmel.

Le Bourg eſt ſitué ſur la côte méridionale de l'Iſle dans un terrein rempli de monticules. Il contient une cinquantaine de maiſons aſſez mal faites. Un Major pour le Roi y réſide. Il y a une Juriſdiction établie en Novembre 1721. Elle eſt compoſée d'un Juge-Sénéchal & Lieutenant de l'Amirauté, d'un Lieutenant de Juriſdiction, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut, d'un Greffier, d'un Audiencier, de cinq Procureurs, de quatre Notaires. On y compte auſſi trois Arpenteurs du Roi, trois Officiers comptables, deux Officiers de Santé, un Ecrivain de la Marine & des Claſſes, un Capitaine de Port, un Bureau des poſtes aux lettres, un Lieutenant & un Exempt de Maréchauſſée.

Le terroir eſt fort rocheux ſur-tout dans les montagnes où l'on voit cependant de belles habitations en café. La plaine eſt fort reſſerrée par les mornes. Elle eſt cultivée en indigo & en coton, elle pourroit l'être également en ſucre. On a établi depuis peu une ſucrerie qui pourra devenir un jour conſidérable; les cannes y ſont de toute beauté. Un habitant du quartier, amateur d'hiſtoire naturelle en conſtruiſant un four à chaux pour ſon uſage, a rencontré parmi les roches pluſieurs mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent dans des pierres calcaires.

La Paroiſſe eſt bornée à l'*Eſt* par les *Cayes de Jacmel*, au *Sud* par la mer, à l'*Oueſt* par *Baynet*, au *Nord* par *Léogane* & le *grand-*

Goave. On y compte une ſucrerie, 35 cotonneries, 100 caféteries, 20 indigoteries, environ 350 libres, & 6000 eſclaves.

Les Cayes de Jacmel.

Ce qu'on nomme le Bourg n'eſt qu'un aſſemblage de ſept à huit méchantes caſes, occupées par des gens de couleur. On découvre de cet endroit les Iſles *Alta vella* & *Beata*, ainſi que le Cap *Mongon*. La côte eſt remplie de groſſes roches, auxquelles s'attachent quantité d'*oſcabrion*, de belles *nérites*, & une eſpèce de *tonnes* couvertes de tubercules, & remplies d'une liqueur claire comme de l'eau, qui teint en violet.

La Paroiſſe eſt bornée à l'*Eſt* par les terres eſpagnoles, au *Sud* par la mer, à l'*Oueſt* par *Jacmel*, au *Nord* par le *Port-au-Prince* & le *Cul-de-ſac*. On y compte environ 10 cotonneries, 12 indigoteries, 20 caféteries, 260 libres, & 4000 eſclaves. L'on peut aller de cette Paroiſſe au *Port-au-Prince* en très-peu de temps, par un chemin de chaſſeur, c'eſt-à-dire très-rude, qui traverſe une des plus hautes montagnes de Saint-Domingue, nommée la *Selle-à-cheval*. Cette montagne n'eſt habitée que par quelques Nègres ou Mulâtres libres, & par des eſclaves qui ont ſecoué le joug de la ſervitude, & qu'on appelle *Nègres-marrons*. Le ſol de ce quartier eſt fort rocheux, aſſez ſemblable à celui de *Jacmel*. On y voit beaucoup de *ſang-mêlé*, peu de bons habitans, & quantité de petites habitations dont les propriétaires ne paroiſſent pas bien fortunés.

Les parties de l'Oueſt & du Sud de la Colonie Françoiſe de Saint-Domingue contenoient donc, en 1773, 25 Paroiſſes ſituées dans le reſſort du Conſeil Supérieur du *Port-au-Prince*. On y comptoit 388 ſucreries, 1006 caféteries, 544 indigoteries, 400 cotonneries, 50 cacaoteries, 11730 libres, tant Blancs que gens de couleur, en état de porter les armes, & 191000 eſclaves, de tout âge & de tout ſexe.

On peut ranger en quatre claſſes les Nègres ou gens de couleur qui ſe trouvent à Saint-Domingue. La première & la plus nombreuſe eſt compoſée des eſclaves attachés à la culture & aux manufactures, qu'on appelle *Nègres de jardins*. La ſeconde renferme les *eſclaves ouvriers*, qui aident la plûpart des Blancs occupés à bâtir & à remplir les autres beſoins urgens d'une peuplade d'hommes nés libres. La troiſième contient les *affranchis*, ſoit cultivateurs, ſoit ouvriers. La quatrième eſt compoſée des *domeſtiques*, dont il ne feroit pas poſſible de ſe paſſer dans un pays où le ſervice des Blancs eſt abſolument impraticable.

CHAPITRE TROISIEME.

Deſcription d'un tremblement de terre.

LE 3 Juin 1770, jour de la Pentecôte, ſera long-temps gravé dans la mémoire des habitans de Saint-Domingue. On éprouva dans la matinée une chaleur étouffante, qui fut

ſuivie, dans quelques quartiers, d'une groſſe pluie, après laquelle la chaleur devint auſſi incommode que s'il n'avoit pas plu. Les briſes, toujours régulières, ne ſe firent preſque point ſentir durant la journée. A ſept heures & un quart du ſoir, il regnoit par-tout le plus grand calme, qui n'étoit troublé par aucun ſouffle de vent, le ciel ſans nuages, l'athmoſphère chargée de vapeurs qui éclipſoient les étoiles, la lumière pâle de la Lune, tout ne reſpiroit que le deuil.

La terre alors commence à s'ébranler aſſez doucement, comme pour éprouver ſes forces; mais tout-à-coup elle ſemble ſortir de ſon aſſiette : des ſecouſſes violentes, dirigées d'abord de l'Eſt à l'Oueſt, & qui font enſuite le tour du compas, ſe ſuccèdent avec rapidité ; toute la nature paroît proche de ſa fin ; le ſol eſt comme flottant ; les rochers ſe fendent, s'entr'ouvrent, & font rejaillir les eaux ſouterreines, comprimées ſous leurs voûtes affaiſſées ; des arbres monſtrueux ſont détachés de leur baſe ; ceux que leurs racines étendues affermiſſent, font toucher leurs branches juſqu'à terre ; des parties de montagnes s'écroulent ; les eaux ſtagnantes deviennent des mers agitées, qui franchiſſent leurs écors, & inondent les lieux qui les avoiſinent ; les édifices les plus ſuperbes, & qui paroiſſoient les plus ſolides, s'ébranlent, perdent leur à-plomb, ſe décompoſent & s'écroulent avec un horrible fracas ; les cloches ſonnent d'elles-mêmes, mais ne donnent que des ſons diſcordans ; les animaux de toute eſpèce ne ſe reconnoiſſent plus, ils courent

çà & là dans les Savannes, tombent lourdement, ſe relèvent avec inquiétude, & ſe tourmentent.

Un repos de cinq à ſix minutes fait eſpérer que les feux ſouterreins qui ont cauſé ces déſaſtres, ſont éteints; eſpoir illuſoire, les ſecouſſes recommencent avec autant de violence que les premières; & ce qui les rend plus terribles, c'eſt qu'elles ſont accompagnées de certains mouvemens intérieurs de la terre, qui ſemble repouſſer en haut tout ce qui touche ſa ſurface. A ce choc combiné, aucun ouvrage humain ne réſiſte que foiblement : ce qui n'avoit été qu'ébranlé par les premiers mouvemens convulſifs du globe, eſt bouleverſé par ceux-ci. La chûte de tant d'édifices répand dans l'air une pouſſière épaiſſe qui gêne la reſpiration. Toute la nuit ſe paſſe dans une agitation continuelle; des bruits ſouterreins, qu'on appelle le *gouffre*, ſe font entendre de temps en temps; chacun eſt dans l'incertitude du ſort qui l'attend; perſonne n'a jamais rien vu de ſemblable, & l'on appréhende que l'Iſle entière ne ſoit ſubmergée.

Le jour enfin paroît, & vient éclairer par gradation les déſaſtres de la nuit. Quel coup-d'œil, grand Dieu, & ſur-tout dans les Villes! Ce qu'on appelloit le Gouvernement, l'Intendance, l'Egliſe, l'Hôpital, tout cela n'eſt plus qu'un amas confus de pierres, de bois, de meubles fracaſſés; chacun met la main à l'œuvre, & tâche de mettre à couvert les débris de ſa fortune; le gouffre ſe fait cependant toujours entendre, la terre eſt de temps

en temps agitée, & permet à peine aux mains laborieuses l'exercice de leur courage.

Les Villes du *Port-au-Prince*, de *Léogane*, du *petit-Goave* ont été renversées de fond en comble; des Bourgs assez considérables ont été plus ou moins maltraités. On a vu paroître des sources d'eau chaude dans plusieurs endroits des mornes, où il n'y avoit point eu d'eau auparavant : elles ont tari depuis. Les parties du Nord & du Sud ont reçu peu de dommages : les quartiers du *Port-au-Prince*, du *Cul-de-sac*, de *Léogane*, du *petit-Goave*, de *Nippes*, d'*Aquin* ont le plus souffert; la plaine du *Cul-de-sac* sur-tout, que l'on croit voisine du foyer, étoit méconnoissable le lendemain de cette affreuse nuit. La terre s'étoit entr'ouverte dans quelques habitations, & il sembloit que la charrue y avoit passé. Des mornes très-élevés, comme la *Selle-à-Cheval*, ont été tellement agités qu'il n'y restoit plus que le tuf, & que plusieurs chemins publics sont devenus impraticables. Heureusement qu'alors la plûpart des habitans étoient à se promener sous leurs galeries, & qu'ils ont eu le temps de se jetter au milieu des rues qui sont très-larges. Si ce phénomène étoit arrivé plutôt, les Eglises auroient servi de tombeau à un grand nombre de citoyens que la solemnité du jour y avoit rassemblés; quelques heures plus tard ils auroient presque tous péris sous les décombres de leurs maisons. Malgré les circonstances heureuses du jour & de l'heure qui les en tenoient éloignés, plusieurs ont cependant été les victimes de ce terrible fléau. Quoiqu'on n'en ait pas su le nombre au juste;

on peut aſſurer qu'il monte au moins à 40 perſonnes à *Léogane*, & à 200 au *Port-au-Prince.*

Les jours qui ſuivirent ce déſaſtre ne ſe paſſerent pas tranquillement. La terre fut durant le reſte du mois plus ou moins agitée, le gouffre s'eſt fait ſouvent entendre. Durant le mois de Juillet il y eut une vingtaine de ſecouſſes ; on n'en compta que neuf durant tout le mois d'Août ; le nombre & la violence ont toujours été en décroiſſant le reſte de l'année. En 1771 la terre n'éprouva qu'une douzaine de ſecouſſes en différens temps, mais ſans cauſer de dommage, parce qu'elles furent moins violentes, & que les habitans avoient pris la précaution de ne bâtir qu'en bois. L'année 1772 fut encore plus tranquille. On ne remarqua dans le quartier du *Port-au-Prince* que ſept ſecouſſes, ſavoir, le 14 Février, le 28 Avril, le 12 & le 27 Mai, le 13, le 14 & le 18 Juin. En 1773, il n'y eut qu'un tremblement de terre de remarquable au commencement de Juin. Comme je ſuis parti peu de temps après, je ne ſais ce qui s'y eſt paſſé depuis. Les exhalaiſons qui ſe ſont fait jour par les crevaſſes qu'on trouvoit par-tout, ont corrompu la maſſe de l'air, & ont cauſé une épidémie qui s'eſt étendue juſqu'au Cap. Elle a enlevé un grand nombre d'habitans, ſur-tout au Port-au-Prince & au Cul-de-ſac, ceux qu'elle a épargné ne ſont pas devenus meilleurs.

CHAPITRE QUATRIEME.

Description de l'Ouragan de 1772.

CE fut au mois d'Août 1772 que ce terrible fléau répandit l'épouvante & la désolation dans la *partie du Sud*, & principalement dans les quartiers de *Saint-Louis*, de *Cavaillon*, des *Cayes*, de *Torbek*, de *Tiburon*. Il s'annonça, dès le 3, par un vent de *Nord* très-violent, & un déluge d'eau épouvantable. La journée du 4 fut constamment si pluvieuse, que les Nègres ne purent aller au jardin. Vers les neuf heures du soir le vent tourna au *Nord-est*. Ce fut alors que les fortes bourasques se firent sentir & qu'on entendit de toute part un horrible sifflement. La caze où je m'étois retiré avoit 60 pieds de longueur sur 24 de large; elle n'étoit couverte qu'en paille; elle étoit soutenue sur de gros poteaux de *bois d'ortie* qui entroient 5 ou 6 pieds en terre. A la première bourasque elle fut défaîtée; la seconde emporta la moitié de la galerie située à l'*Est*. Le vent n'étoit pas uniforme, il mollissoit de temps en temps, & au bout de quelques minutes il se déchaînoit avec fureur, & remplissoit l'air d'un bruit effroyable causé par la chûte des arbres trop foibles pour résister à son impétuosité. Chaque coup de vent ébranloit la case & la faisoit plier en tout sens. Comme elle étoit défaîtée, la pluie y tomboit de tout côté; le tonnerre grondoit sourdement, le bruit du vent

vent l'emportoit; les éclairs étoient terribles.

Vers les deux heures du matin, le vent commença à mollir, les bourrasques devinrent moins fréquentes & moins violentes. Durant l'espace de cinq heures que dura ce furieux ouragan, des arbres d'une grosseur énorme ont été deracinés, d'autres brisés, quelques-uns fendus dans toute leur longueur, les autres dépouillés de leurs branches & ne conserverent que le tronc. Tous les chemins furent bouchés; on ne pouvoit pénétrer dans les bois que la hache à la main. Avant la nuit les forêts étoient ornées d'une agréable verdure, le lendemain elles représentoient les horreurs d'un hiver inconnu dans ces brûlans climats. Les bananiers furent tous brisés, quantité de caféyers arrachés ou fracassés, des pièces de canne couchées à terre & déracinées, des jardins plantés en indigo culbutés & entraînés par les torrens. Aucune case, soit pour les Nègres, soit pour les Blancs, n'est restée intacte; les unes ont été décomblées, d'autres renversées, toutes endommagées; ce qui a causé de très-grandes pertes à plusieurs habitans, sur-tout à ceux dont les magasins étoient remplis.

La plûpart des Navires qui étoient en rade aux *Cayes-du-Fond*, ainsi que les goëlettes, chaloupes, canaux, &c. ont été brisés contre les rescifs; la Côte étoit couverte de débris. La Ville *des Cayes* a été presqu'inondée. Dans plusieurs maisons, sur-tout du côté de l'Hôpital, il y a eu jusqu'à 4 pieds d'eau. Les rivières gonflées par les torrens sont sorties de leurs lits, & ont charié durant plusieurs

jours des arbres entiers avec leurs branches & leurs racines, qui en entraînoient d'autres dans leur paſſage avec la terre qui les portoit.

La journée du 5 fut aſſez ſemblable à celle du 3 ; le vent ſouffla avec violence, la pluie fut continuelle. Les animaux domeſtiques diſparurent durant ces trois jours. On trouva dans les bois & dans les Savannes pluſieurs oiſeaux tués ou noyés. Après ces temps de calamité, le ſoleil darda ſes rayons, la nature ſe ranima. Les troncs d'arbres qui avoient réſiſté à la violence de la tempête commencerent à bourgeonner, en traçant à nos yeux l'image du printemps qu'on éprouve en France, & furent quelques jours après couverts de verdure.

CHAPITRE CINQUIEME.

Regne végétal.

MAlgré les travaux conſidérables du P. Plumier, il nous reſte encore bien des connoiſſances à acquérir dans cette partie de l'hiſtoire naturelle de Saint-Domingue. Nous n'avons que de foibles notions ſur les *guis*, les *mouſſes*, les *agarics*, les *lichens*, & les autres plantes paraſites qui s'y trouvent en très-grand nombre, ſur-tout dans les anciennes forêts ; les habitans ne ſavent pas même les noms de la plûpart : les *gramens* ne ſont nullement connus, quoique le nombre en ſoit grand ; le P. Plumier n'en a décrit qu'un ſeul. Les différentes eſpèces d'*aloës* auroient

besoin d'être désignées avec soin : les *lianes*, les *liserons*, & tant d'autres plantes *grimpantes* ou *rampantes*, qui forment peut-être la classe la plus nombreuse des végétaux dans cette Isle, ont échappé jusqu'ici aux observations suivies de quelque bon Naturaliste : les plantes *aquatiques* que produisent les étangs, les marais, les rivières, les bords de mer, sont presque totalement ignorées.

De quelle utilité ne seroit donc pas un ouvrage qui répandroit une lumière fixe sur ces différens sujets du règne végétal ? Il faudroit commencer par établir une bonne nomenclature, & réunir sous une dénomination botanique tous les synonymes françois, créoles ou caraïbes qui appartiennent à une même plante. On s'attacheroit principalement à décrire & à analyser les végétaux que les Colons ont coutume de convertir en aliment ; on observeroit avec le même soin ceux à qui l'on attribue des qualités nuisibles, ou qu'on regarde même comme des poisons dangereux ; on s'appliqueroit à en découvrir les propriétés, qui ne sont pas assez connues ; puisqu'il arrive tous les jours que des personnes attestent la malignité de certaines plantes, & que d'autres la nient.

En attendant que quelque bienfaiteur de l'humanité entreprenne de réaliser ce projet, nous nous faisons un devoir de publier une liste des plantes de cette riche contrée, qui sont parvenues à notre connoissance. Quelque médiocre qu'elle soit en elle-même, elle est cependant plus considérable que toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Le Catalogue de

M. Poupée Desportes, imprimé en 1770, qui est un des plus récens & des plus étendus; renferme tout au plus 280 espèces de plantes : le nôtre en contient un peu plus de 400, sans compter les variétés qui se trouvent dans quelques-unes.

Chaque plante est placée dans l'ordre alphabétique suivant le nom vulgaire qu'on lui donne. On trouve ensuite les noms synonymes qui lui conviennent; ils sont ou françois, ou créoles, ou caraïbes, ou botaniques : les noms françois ou créoles sont à la suite du nom vulgaire; viennent ensuite les noms caraïbes, que nous avons tiré de M. Desportes; ils sont désignés par ces trois lettres *Car.* Enfin, l'on a ajouté quelques noms botaniques tirés des Auteurs les plus célèbres, & qu'on a eu soin de citer chaque fois.

Lorsque nous avons découvert des caractères distinctifs dans quelque plante, nous l'avons classée suivant les méthodes les plus suivies. Les observations que nous avons faites sur une ou plusieurs de ses parties n'ont pas été oubliées : nous parlons ensuite du lieu où cette plante a coutume de croître, de l'usage qu'on en fait aux Isles, des vertus qu'on lui attribue.

Enfin, toutes les plantes de ce Catalogue se trouveront sans peine avec le renvoi au nom vulgaire, en cherchant quelque nom que ce soit, caraïbe, créole, françois, ou botanique.

A

ABABAYE. *Voyez* Papayer.

ABABOUY. *V.* Prunier épineux.

ABRICOTIER. *Syn.* Malus perfica, *Sloa.* Mammea, *Brown.* Mamei, *Pl.* Mamay, *Dalec.* — *Ord.* claff. 5. fect. 9. *Tournef.* — claff. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* — famil. 54. Les Ciftes, *Adanf.* — *Obf.* Sa racine eft fibreufe, partie pivotante, partie traçante, grifâtre, d'un goût aftringent; fon tronc s'élève jufqu'à 60 pieds, & a quelquefois 3 pieds de diamètre. Son écorce eft grife, écailleufe; fon bois blanchâtre, gommeux, fendant. Ses branches croiffent au fommet, & forment une tête très-touffue : elles font garnies de feuilles ovales, oppofées, obtufes, épaiffes, bien nourries, divifées par une côte faillante, à laquelle aboutiffent une infinité de nervures unies enfemble par plufieurs petits filets, qui forment une quantité de petits compartimens irréguliers. Elles font d'un verd-foncé en deffus, clair en deffous, & paroiffent criblées d'une infinité de petits trous, en les regardant au foleil : leur plus grande largeur eft de 4 à 5 pouces; leur longueur commune s'étend jufqu'à 8 à 9 pouces (*).

Bomare affure, d'après le P. Labat, que les fleurs mâles de cet arbre, & les fleurs femelles croiffent fur des individus différens. L'affertion eft trop générale. Cela arrive effectivement quelquefois; mais il arrive auffi ou que le même individu porte à la fois des

(*) On auroit une idée peu jufte de ces feuilles, fi on les croyoit *affez femblables à celles du laurier*, comme le dit Bomare.

fleurs mâles & des fleurs femelles très-diſtinctes, ou qu'étant hermaphrodite, il ne produit qu'une eſpèce de fleurs qui renferment les deux ſexes. Tel eſt celui que nous avons obſervé à Léogane : ſes fleurs ſont compoſées de quatre pétales arrondis, obtus, creuſés en cuilliers, blancs, d'une odeur ſuave & d'un goût aſtringent. Le centre eſt occupé par un piſtil arrondi, environné de quantité d'étamines déliées, blanches, dont les antères ſont jaunes & oblongues : le calice eſt d'une ſeule pièce, diviſé juſqu'à la baſe en deux ou trois parties.

Le piſtil de ces fleurs devient un fruit ſphérique, depuis trois juſqu'à ſix pouces de diamètre : il eſt couvert d'une pellicule mince, griſâtre, raboteuſe, qui jaunit en mûriſſant. Elle enveloppe une matière ſpongieuſe, filandreuſe, blanchâtre : l'on découvre enſuite une chair jaune, onctueuſe, de 3 à 4 lignes d'épaiſſeur, parſemée de petites veines lactées, d'une odeur ſuave & aromatique, d'un goût fade & doux. On trouve au milieu de ces fruits deux, trois ou quatre noyaux gros, ovales, convexes en deſſus, applatis du côté qu'ils ſe touchent, compoſés de pluſieurs filamens poſés en tout ſens les uns ſur les autres, de deux pouces & demi de longueur, de 15 à 18 lignes de largeur, liſſes en dedans, & qui renferment une amande ligneuſe, d'un goût âcre, de couleur brune, diviſée en deux lobes (*).

(*) Suivant Bomare, ces noyaux *ſont de la groſſeur d'œufs de pigeon*. Je ne connois point de pigeons dont les œufs ſoient ſi monſtrueux.

Loc. Cet arbre croît par-tout ; les plus beaux ſe trouvent dans les mornes. — *Uſ.* On l'exploite avec ſuccès dans pluſieurs quartiers, & ſur-tout dans celui de *Jérémie*, où il eſt fort commun. On en fait des eſſentes, du merrain, des chaiſes, des tables, des poutres, & quantité d'autres ouvrages (*). On tire de ſes fleurs, par la diſtillation, une liqueur renommée, qu'on appelle *la Créole.* Ses fruits ſe mangent ou cruds, infuſés dans du vin avec du ſucre, ou cuits en marmelade. — *Virt.* On leur attribue une vertu ſtomachique. Il tranſſude du corps de cet arbre, ſur-tout quand on l'a inciſé, une gomme qui tue les *chiques*, eſpèce d'inſectes qui s'inſinuent dans la chair des pieds, s'y multiplient, & incommodent beaucoup les Colons.

ABSYNTHE. *Syn.* Ambroſia ; Matricaria, *Pl.* Atyouaragle, *car.* — *Obſ.* Les François ont ainſi nommé cette plante, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec celle d'Europe. — *Loc.* Elle eſt fort commune, & croît partout. — *Virt.* On l'emploie, ſuivant M. Deſportes, comme un excellent réſolutif dans les tumeurs, les fluxions & les rhumatiſmes. Pour cet effet, on la fait bouillir avec la verveine, dans du vin ou de l'eau, & on l'applique en cataplaſme ſur la partie affectée. On s'en ſert auſſi comme pectorale, vermifuge & fébrifuge.

ASYNTHIOÏDES. Cette plante eſt aſſez ſem-

(*) Bomare a donc tort de prétendre que *le bois de cet arbre n'eſt d'aucun uſage à Saint-Domingue.*

blable à l'abſynthe. On l'emploie aux mêmes uſages.

ABUTILON fœditum. *V.* Guimauve puante.

ACACIA. *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau qui ne s'élève guères au-deſſus de 9 à 10 pieds : ſes tiges ainſi que ſes branches ſont garnies d'épines, qui ſortent trois ou quatre enſemble des aiſſelles des feuilles, que l'on prendroit à la vue pour des feuilles de *tamarin.* Ses fleurs ſont à étamines, ſans nombre, ramaſſées en boule, portées ſur un pédicule d'un pouce & demi de longueur ; les antères ſont couvertes d'une pouſſière jaune, qui répand un parfum très-agréable, & ſi fort, qu'il ſe fait ſentir en mer à plus de quatre lieues de la côte. On en voit de deux ſortes ſur le même pied : les unes ſont ſtériles ; les autres ſe changent en une ſilique de trois à quatre pouces de longueur, qui renferme pluſieurs graines, plates, de la groſſeur & de la couleur d'une lentille, environnées d'une pulpe gluante. On peut le définir : *Acacia arboreſcens, Americana, ſpinoſa, ſiliquoſa, folis tamarindi.* — *Loc.* On le trouve communément au bord de la mer.

ACACIA non-ſpinoſa. *V.* Tendre-à-caillou.

ACACIA arboreſcens. *V.* Gras-de-galle.

ACAÏA. *V.* Monbin.

ACAJAIBA. *V.* Acajou-à-pomme.

ACAJOU-à-planches. — *Syn.* Maurepaſia. — *Ord.* famil. 44. les Piſtachiers ſect. 1. *Adans.* — *Obſ.* Cet arbre s'élève à plus de 80 pieds ; ſa tige eſt droite, diviſée par le haut en pluſieurs groſſes branches, qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres. Sa feuille eſt large, épaiſſe ; ſa

fleur verdâtre; ses fruits arrondis, de la grosseur d'un œuf de poule, ligneux, remplis de graines plates, d'un brun foncé. L'écorce de l'arbre est rousse, tirant sur le noir, crevassée: quand on l'incise, il en transsude une gomme transparente, abondante, semblable à la gomme arabique. Son bois tendre, rougeâtre, sans aubier. Les vers ne l'attaquent jamais, il subsiste même long-temps dans l'eau sans se pourrir. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Us.* On s'en sert pour toutes sortes d'ouvrages de charpente & de menuiserie: on en fait de beaux meubles, des lambris, des essentes, des baignoires & des canots d'une seule piece, qui ont quelquefois plus de quatre pieds de largeur & vingt pieds de longueur.

Il y a une autre espèce d'Acajou-à-planches, qui se nomme *Acajou mouchetté*, & qui depuis quelques années est devenu assez rare à Saint-Domingue. Il s'élève moins haut que le précédent; ses feuilles sont plus petites, ses fruits moins gros, son bois rougeâtre, parsemé de taches noires. — *Loc.* Il croît aussi dans les mornes. — *Us.* Il est très-recherché pour faire des meubles.

ACAJOU-à-Pommes. — *Syn.* Anacardium occidentale, *Herm.* Acajaiba, *Marcg.* Cajou, *Pis.* Cajum, *Park.* Pomifera seu prunifera indica, *Ray.* Cassuvium, *Rhumph.* Kapa-mava, *Hort. Mal.* — *Ord.* class. 21. sect. 7. *Tournef.* — class. 10. Decandria monogynia, *Linn.* fam. 44. les Pistachiers sect. 2. *Adans.* — *Obs.* La diversité des fruits que produit cet arbre en fait distinguer quatre espèces; savoir, à fruits rouges & mamelonés, à fruits rouges

& un peu ronds, à fruits blancs & mamelonés, à fruits blancs & un peu ronds. (*)

L'Acajou à fruits rouges, foit ronds, foit mamelonés, eft un des meilleurs arbres fruitiers de l'Amérique, & des plus finguliers. *Ses feuilles*, dit le P. Labat, *fès fleurs & fes fruits, tout eft extraordinaire.*

Sa racine eft pivotante & chevelue. La principale s'enfonce perpendiculairement fous terre comme une carotte : l'épiderme qui la couvre eft brune ; l'enveloppe cellulaire rougeâtre ; les couches corticales, qu'on nomme *le Liber*, blanchâtres ; le bois tendre, blanc, rempli d'un fuc gommeux & fort acerbe.

Le corps de l'arbre eft quelquefois affez bien fait. On en voit à l'Artibonite & ailleurs qui s'élèvent jufqu'à 20 pieds, & qui ont 12 à 15 pouces de diamètre ; mais communément il n'a pas plus de 12 pieds de hauteur. Il eft tortueux, plein de nœuds, crevaffé, garni de branches tortues, noueufes, & placées fans ordre ; l'épiderme eft grife ; l'enveloppe cellulaire d'un verd clair ; le liber blanchâtre ; le bois blanc, léger, fendant, d'un goût acre ; la moële jaunâtre.

Les feuilles croiffent par bouquets à l'extrêmité des branches. Elles font fermes, bien

---

(*) Si cette variété provient de la diverfité du fol, ou de la différente expofition des arbres, comme le dit Jacquin ; pourquoi deux arbres plantés fur le même terrein, ayant la même expofition, produifent-ils conftamment des fruits qui diffèrent par la couleur ou par la forme ? Pourquoi ne trouve-t on fur le même arbre qu'une feule efpèce de fruits ?

nourries, divisées par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent plusieurs nervures parallèles, obtuses au sommet, pointues vers la base, épaisses, de 4 à 5 pouces de longueur, sur 3 à 4 de largeur, d'abord rougeâtres, & passant ensuite par différentes nuances, jusqu'au verd le plus foncé, quelquefois jaunâtres, suivant leur exposition, d'une saveur âpre.

Du centre des bouquets s'élève une pannicule de 7 à 8 pouces de longueur, qui se divise en plusieurs rameaux, aux extrêmités desquels sont attachées 10 ou 12 petites fleurs en parasol, disposées par bouquets, portées sur un pedicule grêle, composées de 5 petales oblongs, blanchâtres, pointus, rabattus en dehors, parsemés de veines sanguines dans leur naissance, de couleur de pourpre dans la suite, renfermés dans un calice découpé jusqu'à la base en 5 parties égales. Ses fleurs sont d'une odeur très-douce; elles durent jusqu'à 8 jours sans se flétrir (*). Il s'élève de leur centre plusieurs étamines très-déliées, terminées par des antères brunes. Le style est plus long que les étamines, il porte un stigmate brun, arrondi : de plus de 100 fleurs qu'il y a sur chaque pannicule, il n'y en a que 2 ou 3 qui fructifient. On voit à la chûte de ces fleurs, que le pistil est changé en un fruit oblong, de la forme d'une petite

(*) Le P. Labat se trompe, quand il dit que les fleurs du pommier d'Acajou ne durent que quelques heures; il n'en a pas sûrement bien observé la durée.

poire, qui peu à peu groſſit & acquiere 3 à 4 pouces de longueur, ſur un diamètre de deux pouces. Ce fruit eſt d'abord verd, enſuite jaunâtre, & en partie d'une couleur de feu plus ou moins vive, ſuivant ſon expoſition. Sa ſubſtance intérieure eſt ſpongieuſe, aqueuſe, épaiſſe comme de la gelée, environnée de quantité de fibres longues, tendres, déliées, d'un goût vineux & un peu âcre.

Le noyau de ce fruit eſt attaché en dehors, dans l'endroit où pluſieurs fruits ont une eſpèce de couronne. Il a la forme d'un rein & ſe nomme *noix-d'Acajou*. Il eſt long d'environ un pouce; ſon plus grand diamètre eſt de 8 à 10 lignes. L'enveloppe de la noix eſt une écorce griſe, épaiſſe d'une ligne, dure, ligneuſe, coriace, compoſée de deux lames, diviſées en pluſieurs cellules, qui renferment une huile très-cauſtique, laquelle étant appliquée ſur du linge, y imprime une tache de couleur de fer, qu'aucune leſſive ne peut effacer.

Cette noix renferme une amande de la même figure, couverte d'une pellicule brune. Sa ſubſtance eſt blanche, diviſée en deux lobes, d'un goût d'aveline : il tranſſude quelquefois de cet arbre une gomme rouſſeâtre, tranſparente, tenace, à peu près de même qualité que la gomme arabique.

L'Acajou à fruits blancs, ſoit ronds, ſoit mamelonés, n'eſt diſtingué de celui-ci qu'en ce que ſes feuilles ſont moins larges & plus longues; ſes fruits ſont plus arrondis & moins acerbes.

Loc. On le trouve par-tout. — *Uſ.* Son bois

eſt employé dans les ouvrages de menuiſerie & de charpente ; on fait avec ſes fruits d'excellentes compotes ; le ſuc qu'on en exprime, après avoir fermenté quelques jours, devient enivrant. La noix d'Acajou ſe mange grillée ou en cerneau. Le P. Labat aſſure que celles qu'il a tranſportées en France, avoient encore, au bout de quinze ans, toute leur ſaveur & toute leur huile. Sa gomme eſt employée aux mêmes uſages que la gomme arabique ; fondue dans l'eau claire & appliquée ſur les meubles, elle leur donne un luſtre qui flatte la vue ; tout ce que l'on colle avec elle ſe trouve préſervé de l'humidité & des inſectes. — *Virt.* Ses fruits ſont aſtringents, anti-dyſſenteriques, ſtomachiques. L'huile qu'on tire de la noix conſume les verrues & les cors ſans douleur & ſans danger. Sa racine eſt purgative.

ACAJU. *Voyez* Acajou-à-pomme.

ACHIOTL. *V.* Roucou.

ACHOUROU. *V.* Bois d'inde.

ACHRAS. *V.* Sapotiller.

ACHYOULOU. *V.* Ceriſier.

ACHYRY. *V.* Corde-à-violon.

ACOMAS. — *Syn.* Spartium. — *Ord.* 22. Famil. les Bruyeres, *Adans.* — *Obſerv.* C'eſt un grand arbre de l'Amérique, dont la tige eſt fort élevée, droite & peu branchue ; l'écorce cendrée, mince, un peu crevaſſée, écailleuſe quand l'arbre vieillit ; le bois jaunâtre, compacte, dur, exempt des piquures d'inſectes ; ſes feuilles liſſes, étroites (*), longues, ob-

(*) Bomare prétend que les feuilles de l'Acomas ſont *larges*. On l'a ſûrement trompé : j'en ai meſuré pluſieurs,

tuſes, d'un verd clair, portées ſur des queues dont la longueur fait ordinairement la cinquième partie de celle de la feuille; ſes fleurs ſont blanches, à cinq pétales, & produiſent un petit fruit jaunâtre, gros comme une olive, d'un goût amer, dans lequel on trouve un noyau brun, ligneux, dur, poli, dont l'amande eſt auſſi amère. On diſtingue deux ſortes d'Acomas, le franc & le bâtard. — *Loc.* On les trouve tous deux dans les mornes. — *Uſ.* Leur bois eſt employé dans les ouvrages de charpente.

ACOULEROU. *Voyez* Liane à vers.

ADIANTUM Americanum. *V.* Capillaire.

AGNAPÉ. *V.* Nénuphar.

AGOUALALY. *V.* Bois épineux jaune.

AGUARAQUYA. *V.* Laman.

AGUARIMA. *V.* Herbe-à-colet.

AHIPHI. *V.* Bois immortel.

ALACALYOUA. *V.* Coroſſolier.

ALACOALY. *V.* Bois de chandelle & pois doux.

ALATERNUS fruteſcens. *V.* Gras-de-galle à fleur blanche.

ALEPELECOU. *V.* Bois de couille.

ALKEKENGE. *V.* Herbe à cloques.

ALLOUIA. *V.* Pomme de terre.

ALOES. — *Syn.* Sempervivum marinum, *Park.* Caraguata, *Pis. Marcg.* Cadanacu catevala, *Hort. Mal.* — *Ord.* claſſ. 9 ſect. 2 gen.

---

les plus larges ont un peu plus de deux pouces, & près de ſix pouces de longueur. La dénomination de feuilles *étroites* leur convient donc mieux que celles de feuilles *larges.*

7 *Tournef.* — claſſ. 6 Hexandria monogynia, *Linn.* famil. 8. les Liliacées ſect. 6 *Adans.* — *Obſ.* On en diſtingue aux iſles pluſieurs eſpèces. Sa racine eſt tubereuſe; ſes feuilles diſpoſées en rond, fort épaiſes, charnues, longues d'environ un pied & demi, fermes, dentelées, armées de piquants ſur les bords, caſſantes, fermes, convexes en dehors, concaves en dedans, arrondies vers la pointe, remplies d'une ſubſtance gluante, claire, verdâtre, qui devient violette en ſéchant, d'une odeur d'herbe, d'un goût amer. Du centre des feuilles s'élèvent une tige groſſe comme le doigt, qui croît à la hauteur de deux ou trois pieds, & qui porte à ſon ſommet pluſieurs fleurs monopétales, découpées en ſix parties, diſpoſées en épi, auxquelles ſuccèdent des fruits oblongs, diviſés dans toute leur longueur en trois capſules, remplies de ſemences plates. — *Loc.* Cette plante croît partout. — *Virt.* On emploie le ſuc de ſes feuilles comme un bon vulnéraire, ſur-tout dans le panſement des chevaux.

ALOÉS-pite. — *Syn.* Cabouille, pite. — *Obſ.* Ses feuilles ont 3 à 4 pouces de largeur, & 2 à 3 pieds de longueur. Elles ſont épaiſſes, unies, pointues, dépourvues de piquans, d'un verd clair. — *Loc.* Cette plante ne ſe trouve que dans les bois de certains quartiers, comme au *Mirbalais*, à l'*Artibonite*, &c. Elle ne ſe plaît point dans quelques autres où l'on a eſſayé inutilement de la tranſplanter. — *Uſ.* Elle ſupplée au défaut du chanvre & du lin; on en fait des cordes, & d'autres ouvrages.

ALOÉS-KARATAS. — *Syn.* Bromelia, *Jacq.*

Caraguata-acanga, *Pis.* Karatas. — *Obſ.* On en diſtingue pluſieurs eſpèces. Sa racine eſt tubéreuſe ; ſes feuilles ſortent immédiatement de terre ſans tige. Elles ſont diſpoſées en rond, larges de 5 à 6 pouces, longues de 3 à 4 pieds, liſſes, pliantes, terminée par une pointe très-aiguë. Du centre des feuilles s'élève une tige de 15 à 20 pieds de hauteur, remplie d'une matière ſpongieuſe, & qui prend feu auſſi facilement que l'amadou. Le ſommet de cette tige ſe diviſe en pluſieurs petits rameaux d'où ſortent des fleurs monopetales en entonnoir, inodores, blanches, rangées par bouquets, diviſées en trois quartiers, ſoutenues ſur un calice verdâtre, oblong. Ce calice devient un fruit arrondi, charnu, oblong, diviſé dans toute ſa longueur en trois capſules remplies de petites graines plates, arrondies, rouſſâtres. — *Loc.* Cette plante ſe trouve dans les endroits les plus arides, ſouvent entre les rochers. — *Uſ.* La moëlle de ſa tige ſert aux mêmes uſages que l'amadou. On fait bouillir ſes feuilles quelques temps dans l'eau pour en tirer un fil très-fin qui ſert aux mêmes uſages que l'aloës-pite. — *Virt.* On les emploie auſſi comme vulnéraires-réſolutives dans les maladies des chevaux.

ALPINA racemoſa. , Baliſier.

ALTHÆA vulgaris. *V.* Guimauve.

AMANDIER. — *Obſ.* Sa tige eſt haute, droite, groſſe, très-branchue ; l'épiderme brune, écailleuſe ; l'enveloppe cellulaire blanchâtre, d'un goût âcre, & d'une odeur d'amande amère ; ſon bois dur, léger, filandreux ; ſes feuilles terminées par une pointe ordinairement tronquée,

tronquée, assez semblables à celles du laurier ; ses fleurs petites, blanches, croissant par bouquet le long des ramilles ; son fruit de la forme d'un gland, couvert d'une pellicule d'abord verte, ensuite violette & enfin noirâtre.

L'on distingue aux Isles deux espèces d'amandiers, savoir ; l'amandier à grandes feuilles, & l'amandier à petites feuilles. — *Loc.* On les trouve tous deux dans les mornes. — *Us.* On les emploie indifféremment dans les ouvrages de charronnage, sur-tout pour faire des roues & des brancards de voiture.

AMARANTHUS. *V.* Epinards.

AMBAYBA. *V.* Bois Trompette.

AMBRETTE. — *Syn.* Graine de musch. — *Obs.* Cette plante se trouve bien décrite par les Auteurs du *Dictionn. de Mat. Médic.* — *Loc.* Elle croît par-tout sans culture. — *Virt.* Ses graines fortifient la tête, l'estomac, le cerveau.

AMBROSIA. *V.* Absynthe.

AMOURETTE franche. — *Syn.* Tabac maron, Solanum non-aculeatum. — *Obs.* Cette plante s'élève à la hauteur de 4 à 5 pieds. Sa racine est fibreuse, chevelue, blanchâtre d'abord, ensuite rousseâtre, d'une odeur forte, & d'un goût amer. Sa tige est assez grosse & remplie d'une moëlle tendre, verdâtre, couverte de poils très-fins. Cette tige se divise en plusieurs rameaux tortueux, couverts également de poils. Les feuilles sont larges, pointues, divisées dans leur longueur par une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent plusieurs nervures obliques, d'un verd pâle en dessus, blanchâtres en dessous, couvertes des

deux côtés d'un duvet fin, épais, qui les rend douces au toucher comme du velour. Ces feuilles ont 7 à 8 pouces de longueur, & 4 à 5 pouces de largeur. Elles ſont portées ſur des queues longues, arrondies, veloutées comme les autres parties de la plante.

Les fleurs croiſſent par bouquet ſur les rameaux vers la naiſſance des feuilles; elles ſont en forme d'étoiles, compoſées de cinq petales, quelquefois mais rarement de ſix, d'un bleu pâle & pourpré, pointues, rabattues en dehors. Le centre de la corolle eſt occupé par cinq ou ſix étamines droites, ſtriées, jaunes, arrangées autour du ſtyle qui s'élève du fond du calice où eſt placé l'embryon qui eſt le rudiment du jeune fruit. Le calice eſt auſſi compoſé de cinq à ſix feuilles pointues, d'un verd clair, canelées & veloutées.

Les fruits que cette plante produit ſont parfaitement ſphériques, d'environ 4 lignes de diamètre, liſſes, luiſans, attachés fortement au calice de la fleur, d'abord verds, enſuite d'une couleur jaune & rougeâtre. Ils renferment une pulpe glaireuſe, ſucrée, qui environne des petites graines rondes, applaties.

Loc. Elle croît dans les endroits incultes & arides. — *Virt.* On aſſure que ſa racine, priſe en décoction, appaiſe l'ardeur de la fièvre, que mêlée avec la cardamome, elle guérit les coliques venteuſes, & que le ſuc exprimé de ſes feuilles ou de ſa racine eſt ſtomachique. On fait auſſi bouillir ſes feuilles & ſes fruits avec un peu de chaux & de ſucre, & on en compoſe un puiſſant vulnéraire maturatif pour la guériſon des plaies.

AMOURETTE bâtarde. — *Syn.* Solanum aculeatum. — *Obſ.* Ses feuilles ſont échancrées dans leur contour, terminées par ſept pointes, diviſées en deux parties égales par une groſſe côte ſaillante, garnie d'épines jaunâtres. La tige & les branches en ſont auſſi remplies. Dans tout le reſte, cette plante eſt ſemblable à la précédente.

AMOMUM. *V.* Gingembre.

ANACARDIUM occidentale. *V.* Acajou-à-pommes.

ANANAS épineux. — *Syn.* Ananas aculeatus, *Pl.* Ananaſa, Nana, Jayama, Pinas, *Bont.* Bromelia, *Linn.* Boniama, *Car.* Carduus Braſilianus, *C.B.*—*Ord.* claſſ. 6. Hexandria monogynia, *Linn.* — Famil. 9. Les gingembres. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa racine qui eſt fibreuſe, pouſſe pluſieurs feuilles diſpoſées en rond, fermes, rabattues en dehors, d'un verd gai, jaunâtre & pourpré, longues d'environ 3 pieds, larges de 2 à 3 pouces, creuſées en gouttière, hériſſées ſur les bords de petites pointes piquantes, terminées par une pointe très-aiguë.

Du centre des feuilles s'élève une tige ronde de 12 à 15 lignes de diamètre, terminée par pluſieurs petites feuilles diſpoſées en roſe, rouges comme du feu, très-aiguës : c'eſt ce qu'on appelle la *couronne.* Lorſqu'on cueille ce fruit, on la met en terre, & elle produit une nouvelle plante.

Le fruit eſt immédiatement placé ſous cette couronne. Il eſt oblong, aſſez ſemblable, pour la forme, à une pomme de pin ; ſon écorce eſt compoſée de pluſieurs écailles triangulaires peu profondes. Il ſort de cha-

que écaille une petite fleur bleuâtre, en entonnoir, découpée en trois parties, qui se fanne, & tombe à mesure que le fruit grossit. Cette fleur est souvent stérile & ne grene point: quelquefois cependant elle produit une petite semence rousseâtre & applatie.

On distingue plusieurs sortes d'Ananas qui peuvent se rapporter aux trois espèces suivantes, savoir; le *gros Ananas blanc*, l'*Ananas pain de sucre*, l'*Ananas pomme de reinette.* Le premier a quelquefois 8 ou 10 pouces de diamètre, & 15 ou 16 pouces de hauteur. Sa chair est blanche, fibreuse; son écorce, lorsqu'il est mûr, devient jaune comme une orange. Il répand une odeur des plus suaves. Il l'emporte sur les autres espèces par sa grosseur & sa beauté; mais il leur est bien inférieur pour le goût; il agace les dents & fait saigner les gencives. L'Ananas *pain de sucre* tire son nom de sa forme qui est pyramidale; ses feuilles sont plus longues, son écorce est verdâtre: quand il est mûr, il est plus savoureux que l'*Ananas blanc*, il agace cependant ausi les dents & fait également saigner les gencives. L'Ananas *pomme de reinette* est le plus petit & le plus exquis de tous. On l'a ainsi nommé à cause de l'analogie qu'on trouve entre ces deux fruits, tant pour l'odeur que pour le goût. Il n'agace presque point les dents, & ne fait point saigner les gencives, si ce n'est quand on en mange avec excès.

Loc. Cette plante est fort commune, elle croît par-tout, mais principalement dans les mornes. — *Us.* On sert le fruit d'Ananas sur

toutes les tables dont il fait l'ornement & les délices. Pour le dépouiller de cet acide corrosif dont il est rempli, on le coupe par ruelle, après en avoir enlevé l'écorce, & on le met infuser dans le vin avec du sucre; alors on le mange avec plaisir, & sans craindre de s'agacer les dents ou de s'enflammer la bouche. On en tire aussi par expression une liqueur qui énivre, qu'on appelle *vin d'Ananas*. On fait encore avec ce fruit une limonade très-rafraîchissante; mais il n'en faut pas faire beaucoup d'usage, car elle réfroidit l'estomac & trouble la digestion. — *Virt.* Le vin d'Ananas pris avec modération réjouit le cœur, réveille les esprits, arrête les nausées, excite les urines.

ANANAS sans épine. — *Syn.* Ananas non-aculeatus. *Pl.* Ananas à pite.

ANANAS maron. — *Syn.* Pingouin — *Obs.* Ses feuilles sont dentelées, creusées en gouttière, assez semblables à celles de l'Ananas épineux, mais plus longues & remplies de pointes très-piquantes. — *Us.* Cette plante est employée à faire des entourages que les Nègres & les bestiaux n'osent jamais franchir.

ANANAS à pite. *V.* Ananas sans épine.

ANANASA. *V.* Ananas épineux.

ANCHOAS. *V.* Gingembre.

ANGOLIN.

ANGURIA. *V.* Giromon.

ANIL. *V.* Indigo.

ANNAOUAGUYAN. *V.* Herbe-à-Charpentier de la Martinique.

ANONA. *V.* Corossolier.

AOUACA. *V.* Avocatier.

APARINE vulgaris. *V.* Herbe-à-bouton.

APIABA. *V.* Herbe quarrée.

APOCYNUM ſcandens. *V.* Liane mangle.

ARACHIDNA. *V.* Piſtache.

ARAPABACA. *V.* Brainvilliers.

ARAOUAROU. *V.* Calebaſſier rampant.

ARAOUEBARA. *V.* Mal-nommée.

ARBOR balſamifera. *V.* Copaü.

ARBOR cacavifera. *V.* Cacaotier.

ARBOR cucurbitifera. *V.* Calebaſſier en arbre.

ARBOR finium regundorum. *V.* Roucou.

ARBOR lactefcens. *V.* Bois laiteux.

ARBOR Mexicana coccifera. *V.* Roucou.

ARBOR ſaponaria. *V.* Bois ſavonette.

ARBOR tabaxifera. *V.* Bambou.

ARBRE de corail. *V.* Bois immortel.

ARECA. *V.* Palmiſte.

AREPEEA. *V.* Liane purgative.

ARGEMONE Mexicana. *V.* Chardon béni.

ARISTOLOCHE longue. — *Syn.* Ariſtolochia longa, Ariſtolochia caudata, *Jacq.* — *Obſ.* Ses tiges ſont ſarmenteuſes & grimpantes. Ses feuilles imitent la forme d'un fer à cheval. Son fruit ſuſpendu par de longs pédicules repréſente aſſez bien un encenſoir. — *Loc.* On trouve fréquemment cette plante dans les mornes. — *Virt.* On la fait entrer dans la compoſition des tiſannes apéritives.

ARISTOLOCHE ronde. *Syn.* Ariſtolochia rotunda, Liane à ſerpent, Manarou, *Car.* — *Obſ.* Sa racine eſt épaiſſe, & pouſſe des tiges ſarmenteuſes, foibles, pliantes; ſes feuilles oblongues, en forme de cœur, épaiſſes; ſes fleurs alongées en tuyau, de couleur jaune

tirant sur le pourpre. — *Loc.* Elle croît dans les mornes & dans la plaine; on la trouve fréquemment dans les halliers, le long des haies & dans les terreins incultes. — *Virt.* On attribue à cette plante une vertu apéritive; à la Martinique, on l'emploie contre la morsure des serpens.

ARISTOLOCHIA caudata. *Voyez.* Aristoloche longue.

ARTICHAUT de Jérusalem — *Syn.* Topinambour, Corona solis minor. — *Obs.* Cette plante est une espèce de topinambour assez semblable à ceux qu'on cultive dans les jardins en Europe. — *Us.* Les tubercules de sa racine se mangent cuits à la sauce blanche; ils sont d'un très-bon goût, mais difficiles à digérer.

ARUM. *V.* Canne marone.

ARUM esculentum. *V.* Choû caraïbe.

ARUNDO. *V.* Roseau.

ARUNDO mambu. *V.* Bambou.

ARUNDO saccharina. *V.* Canne à sucre.

ARYAMUCHA. *V.* Piment.

ATETERÉ. *V.* Eupatoire.

ATTYALU. *V.* Figuier maudit.

ATY. *V.* Piment.

ATYOUARAGLE. *V.* Absynthe.

AUBERGINE. *V.* Brehéme.

AURANTIUM. *V.* Oranger.

AVILA. *V.* Liane à contre-poison.

AVOCATIER. *Syn.* Persea, *Clus.* Aoüaca, *Car.* (*) — *Ord.* Class. 21. sect. 7. *Tournef.* —

(*) Je ne sais pourquoi Bomare appelle cet arbre, *Bois d'anis des François.* Il ne paroît pas avoir mérité cette dénomination; puisque aucune de ses parties n'a jamais

Claff. 9. Enneandria monogynia, *Linn.* — Fam. 53. Les pavots *Adanf.* — *Obf.* C'eft un des plus beaux arbres fruitiers de Saint-Domingue. Il s'élève quelquefois jufqu'à 50 pieds. Sa racine eft groffe, traçante; fon tronc branchu; fon bois mol, fendant; l'écorce qui le couvre, grisâtre, crevaffée; fes branches foibles, pliantes caffantes; fes feuilles tantôt rondes de plus de 6 pouces de diamètre, tantôt alongées, portant prefqu'un pied de longueur, minces, liffes en deffus, d'un verd tantôt pâle, tantôt foncé, blanchâtres en deffous, comme veloutées, attachées par bouquet au bout des ramilles, divifées d'un bout à l'autre par une côte faillante, garnies de nervures obliques, attachées à une groffe queue.

Ses fleurs croiffent par bouquet au centre des feuilles. Elles font en rofe, compofées de fix petales, alongés, pointus, blanchâtres, de 4 à 5 lignes de diamètre. Chaque petale eft accompagnée d'une étamine dont le filament eft fort délié, l'antère fphérique; le piftil qui occupe le centre eft de forme conique, & fe change en un fruit rond ou oblong, verd ou violet. Dans fa maturité il devient mol, fa chair eft onctueufe, jaunâtre, fans odeur, d'un goût fade. Il renferme un noyaux gros comme un œuf de poule, jaunâtre, rabotteux, couvert d'une pellicule grisâtre; il contient une huile très-cauftique,

---

rendu la moindre odeur d'anis. On doit donc fe contenter de l'appeller *Avocatier*, comme on fait aux ifles & partout ailleurs.

elle imprime au linge une tache violette qui devient couleur de fer, & ineffacable.

On peut diſtinguer cinq eſpèces d'Avocatiers, qui ne diffèrent entre eux que par la couleur ou la diverſe configuration de leurs fruits, ſavoir :

Avocatiers à fruits ronds & verds.
Avocatiers à fruits ronds & violets.
Avocatiers à fruits oblongs & verds.
Avocatiers à fruits oblongs & violets.
Avocatiers à fruits mamelonés.

Loc. Cet arbre ſe trouve par-tout (*). — *Uſ.* On en mange les fruits avec du ſel & du poivre. Leur fadeur fait qu'on a quelque peine à s'y accoutumer; mais lorſqu'on en a mangé pluſieurs fois, on les recherche avec plaiſir, & on leur trouve un petit goût d'aveline (**). — *Virt.* On dit qu'ils excitent à l'amour, & que l'eau dans laquelle on a fait infuſer des bourgeons de cet arbre eſt un excellent apé-

(*) Suivant Bomare, on eſt *obligé de l'étayer* pour l'empêcher de *prendre la pente ſous le vent* : c'eſt ce que je n'ai jamais vu pratiquer. Dans les coups de vent, les *Avocatiers* ſe briſent quelquefois, ainſi que les *Abricotiers*, les *Goyaviers*, & les autres arbres dont la tige eſt élevée; mais on laiſſe faire le vent. Les habitans ſont trop indolens pour s'amuſer à étayer un arbre de plus de 40 pieds de hauteur, pour conſerver des fruits inſipides & ſi communs, qu'on en a communément une douzaine au marché pour un eſcalin, qui vaut dix ſols de France.

(**) *Lorſque ſon fruit eſt bien mur*, dit Bomare, *ſon goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf.* J'aimerois autant dire qu'une pêche bien mûre a le goût d'un aloyau : les Américains n'auroient-ils pas après cela une belle idée de nos pêches ?

ritif, quelques-uns l'emploient comme béchique & comme emménagogue.

AYALLY. *V.* Herbe à bled.

AZEDARACH. *V.* Cyroyer.

B

BABORA. *V.* Giromon.

BALA. *V.* Bananier.

BALAIS doux. — *Syn.* Scoparia, *Linn.* Veronica americana, *Sloa.* Plutevoides, *Pluk.* Scoparia dulcis, *Jacq.*

BALAM pulli. *V.* Tamarin.

BALANA bone. *V.* Senſitive épineuſe.

BALATAS. — *Syn.* Sapotiller maron. — *Obſ.* C'eſt un arbre très-élevé. Son tronc eſt gros, droit, branchu; ſon écorce d'un gris jaunâtre, crevaſſée, gommeuſe & filamenteuſe, comme dans les plantes malvacées. Son bois dur, compacte, d'un rouge brun; ſes feuilles grandes, ovales, mouchetées; ſa fleur grande; ſon fruit ovale, pointu, d'une ſaveur aſſez fade. — *Loc.* On le trouve ſur les mornes dans les terreins rocheux & arides. — *Uſ.* Son écorce eſt propre à faire des cordes. Son bois eſt excellent pour toutes ſortes d'ouvrages.

BALISIER. — *Syn.* Gingembre bâtard; Canne d'inde, Canne congo, Alpina racemoſa, *Pl.* Canna indica, Courroualy, Balyry, *Car.* Racuacanga, *Piſ.* — *Loc.* Cette plante croît au bord des ruiſſeaux. — *Virt.* On la range parmi les plantes apéritives.

BALOULOU. *V.* Bananier.

BAMBOE. *V.* Bambou.

BAMBOU. — *Syn.* Arbor tabaxifera, arundo

mambu, *Pis.* Ily, Chu-tse, *Hort. Mal.* Bamboe, Bambu. — *Obs.* C'est une espèce de roseau qui s'élève à plus de 20 pieds dans nos Isles : sa racine est blanchâtre, couverte de petites fibres, remplie de nœuds séparés les uns des autres. Ces nœuds en produisent d'autres, & il s'en élève, comme d'autant de racines, plusieurs tiges cylindriques, vertes, dures, fendantes, articulées, creuses. Quand elles sont parvenues à la hauteur de dix à douze pieds, elles poussent divers rameaux collatéraux. Dans certains pays, & non partout, il distille de ces tiges une liqueur mielleuse, qui se coagule près des nœuds & se durcit; c'est ce qu'on appelle *Sacar mambu*, ou *Tabaxir.*

Les nœuds qui garnissent les tiges, environ à un pied de distance, produisent des ramilles sur lesquelles les feuilles sont alternativement placées. Chaque feuille a un pouce de largeur & environ un demi-pied de longueur; elles sont terminées en pointe, d'un verd-pâle tant en dessus qu'en dessous, striées dans leur longueur, séparées en deux par une côte fort mince, rudes au toucher, garnies sur les bords de petites dents qui sont inclinées vers le sommet de la feuille, dont la base est attachée à la tige par un pédicule si petit, qu'on la prendroit d'abord à la vue pour une feuille sessile.

Cette plante n'a point encore porté de fleurs à Saint-Domingue, depuis plus de quinze ans qu'elle y a été transportée. Suivant les Auteurs du Jardin Malabare, les fleurs du *Bambou* sont à étamines : elles naissent aux

noeuds des rameaux, & forment plusieurs épis écailleux; lorsqu'ils s'ouvrent, ces fleurs semblent en sortir, & ne tenir qu'à des filamens très-minces; mais elles y rentrent bientôt, comme font celles du riz, & sont alors assez semblables au froment renfermé dans l'épi, mais plus petites. — *Loc.* Cette plante aime les endroits humides. — *Us.* Ses tiges sont employées pour faire des entourages, des clissages, des golettes, & même des chevrons dans la construction des bâtimens. — *Virt.* On dit que le suc qui distille de ses noeuds est très-bon dans la dyssenterie, les fluxions bilieuses, les fièvres, &c.

BANANIER. — *Syn.* Musa, *Pl.* Baloulou, *Car.* Bala, *Hort. Mal.* Poma paradisi, Palma humilis, *C. B.* — *Ord.* class. 23. Polygamia monoecia, *Linn.* — famil. 9. les Gingembres, *Adans.* — *Obs.* La racine de cette plante (*) est bulbeuse, arrondie, remplie d'une humeur visqueuse, couverte de petites fibres ligneuses, qui forment une touffe d'environ un pied de diamètre: ce bulbe produit des cayeux, qui deviennent avec le temps de jeunes Bananiers. Sa tige s'élève à la hauteur de six à sept pieds: son plus grand diamètre est de huit à neuf pouces. Elle est verdâtre, très-tendre, composée de diverses couches roulées

(*) Le Bananier paroît être plutôt une plante herbacée qu'un arbre: car il n'y a point d'arbre sans bois ni branches, & le Bananier n'a ni l'un ni les autres. Son port, sa grandeur, représentent cependant à la vue un arbre plutôt qu'une herbe. Ne seroit-il pas un passage de la nature entre ces deux végétaux?

les unes sur les autres, & inadhérentes. Lorsqu'elle commence à sortir de terre, elle a la figure conique ; elle produit ensuite deux feuilles roulées, qui peu à peu se déploient, s'éloignent du centre pour faire place à deux autres qui en sortent de même ; à celles-ci succède une troisième paire, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la plante soit parvenue à sa grandeur naturelle.

Les feuilles, en y comprenant la queue qui les soutient, ont six à sept pieds de hauteur, & deux pieds dans leur plus grande largeur : elles sont d'un goût douçâtre & un peu astringent, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, composées d'une quantité de petites nervures transversales, parallèles & serrées étroitement les unes contre les autres ; quelques-unes d'entre elles sont plus apparentes, & forment autant de bandelettes de huit à dix lignes de largeur : le moindre vent suffit pour les diviser, mais le plus fort ne peut leur faire quitter la côte, qui est le prolongement du pétiole auquel elles sont attachées.

Ces pétioles s'élèvent du centre de la tige en ligne droite, se succèdent à mesure que la plante croît, & ne s'écartent que peu les uns des autres : ils sont convexes en dehors, plats en dedans, verdâtres, d'un goût fade, composés de filamens blancs & fermes, divisés intérieurement par des cellules & des cloisons qui se resserrent à mesure qu'elles approchent de l'extrêmité de la feuille. Ils sont nuds par la base, jusqu'à la hauteur d'environ deux pieds, où la feuille commence

à s'étendre à droite & à gauche également.

Lorſque toutes les feuilles ont paru, il s'élève de leur centre une groſſe tige ligneuſe, verte, diviſée par nœuds, terminée par un bouton alongé, pointu, long d'un demi-pied. Il eſt compoſé de pluſieurs feuilles oblongues, appliquées les unes ſur les autres, verticillées, veinées, d'un rouge clair en dedans, rembruni en dehors, couvertes d'une roſée bleuâtre. Ces petites feuilles s'ouvrent les unes après les autres, tombent, & laiſſent à découvert les fleurs & les embryons des fruits attachés quatre ou cinq enſemble ſur le même péduncule.

La corolle eſt compoſée de quatre petales blancs, dont deux oblongs, droits, épais, veinés, creuſés en cuilliers; les deux autres ſont minces, terminés en pointe: le centre eſt occupé par cinq étamines droites, blanches, qui environnent un piſtil cylindrique, terminé par un ſtigmate épais, arrondi, rouſſeâtre (*). Les fleurs qui ſortent des aiſſelles des dernières feuilles vers la pointe du bouton, ſont ſtériles & ne produiſent point de fruits, ſans doute parce que l'arbre a épuiſé toute ſa vertu prolifique, en fécondant les premières fleurs: celles-ci ſe changent en un fruit oblong, arrondi, tantôt droit, tantôt arqué, recouvert d'une pellicule épaiſſe, unie,

---

(*) Je ne ſais ce qui a pu faire dire à M. Bomare, que les fleurs du Bananier étoient *rougeâtres*: auroit-il pris pour les fleurs les feuilles du bouton de l'aiſſelle deſquelles elles ſortent?

d'abord verte, enſuite jaune, composée de filamens longitudinales. L'intérieur eſt rempli par une ſubſtance jaunâtre, molle, onctueuſe, d'un goût douçâtre, aigrelet, diviſée par plusieurs filets longitudinales, parſemés de petits points noirs, qui ſont les ſeules graines que cette plante produit : elles ne fructifient point.

Ces fruits croiſſent en grappe, & forment neuf à dix étages autour de la tige ligneuſe : plus ces étages approchent de ſon extrâmité, plus l'intervalle qui les ſépare eſt grand. Ils ſont composés de cinq, ſix, ſept, huit ou neuf individus, ſerrés les uns contre les autres ; c'eſt ce qu'on appelle aux Iſles, *patte de Banane* : l'enſemble des pattes ſe nomme *régime de Banane.* Un cayeu de bananier, planté dans un terrein convenable à ce végétal, fleurit communément au bout de neuf à dix mois. Chaque tige produit un *régime* plus ou moins fort, & meurt pour faire place aux rejettons que ſa racine produit. Les plus gros régimes ſont composés de 80 à 90 individus (*).

On diſtingue pluſieurs eſpèces de Bananier. Le *Bananier-cochon* produit les plus gros fruits ; ils ſont arqués, & ont quelquefois plus d'un pied de longueur ſur deux à trois

(*) Suivant M. Bomare ces fruits croiſſent *au nombre de 200 & plûs ;* c'eſt outrer les choſes de plus de moitié. Il ajoute que ces fruits ſont *enfermés dans une gaine comme au palmier.* Je n'ai point remarqué que la nature, dans la production de ce végétal, ſe ſervit de gaine ou de fourreau pour ſe dérober aux yeux de ceux qui l'obſervent.

pouces de diamètre. Les fruits du *Bananier musqué* sont de quatre à cinq pouces de longueur, un peu arqués, & d'un bon pouce de diamètre. Le *Bananier commun* produit des fruits qui tiennent le milieu entre ces deux espèces. Le *Figuier-bananier* est assez semblable au Bananier ordinaire : il en diffère, 1°. par la couleur de sa tige, qui est parsemée de taches noires; 2°. par la forme & la qualité de ses fruits, qui sont plus arrondis, plus courts, droits, plus fondans, moins pâteux, plus digestifs.

Loc. Cette plante se plaît dans les terreins humides. — *Us.* Ses fruits, de quelque espèce qu'ils soient, sont très-agréables au goût, qui approche de celui d'une pomme de reinette cuite. On les mange cruds, bouillis avec la viande, ou boucanés : ils sont très-nourrissans, mais difficiles à digérer, lorsqu'on n'y est pas accoumé, & qu'on en mange beaucoup.

Virt. Les Auteurs du Jardin Malabare, Minguet & quelques autres, attribuent bien des vertus au Bananier : à les entendre, il guérit la dyssenterie, déterge les ulcères, adoucit la toux & l'asthme; on l'emploie avec succès pour les inflammations des poumons & des reins; il excite puissamment à l'amour; il est bon pour abattre les vertiges; il est excellent pour appaiser les douleurs excitées par l'urine âcre, & pour soulager ceux qui ont fait trop d'usage du mercure; c'est un spécifique pour les affections des yeux. Nous laissons aux Maîtres de l'Art à décider si ces vertus tant vantées lui conviennent effectivement.

Nous

Nous ne déciderons pas non plus ſi le fruit de cette plante eſt celui qu'apporterent à Moïſe les exprès qu'il avoit envoyés à la découverte de la terre promiſe, & que deux hommes avoient peine à porter; ſi c'eſt le fruit défendu du Paradis terreſtre, comme le penſent quelques Théologiens; ſi nos premiers parens ſe ſervirent de ſes feuilles pour couvrir leur nudité après qu'ils eurent péchés. La ſolution de ces queſtions ne peut être appuyée que ſur de ſimples conjectures, & l'Hiſtoire Naturelle veut des faits palpables.

BARBE eſpagnole. — *Syn.* Viſcum caryophylloïdes. *Sloa.* — *Obſ.* C'eſt une eſpèce de gui qui s'attache aux arbres, & forme de longs filamens enchâſſés les uns dans les autres, & flottant au gré des vents. Ils ſont couverts de petites écailles, & renferment un petit filet noirâtre, élaſtique, aſſez ſemblable au crin de cheval. Ils ſont diviſés par des noeuds placés à 2 ou 3 pouces les uns des autres. Il ſort de chaque noeud une petite fleur oblongue, jaunâtre, à trois pétales, environnée de 5, 6, 7 ou 8 filamens qui s'étendent de tout côté, & ſe diviſent également en noeuds qui en produiſent d'autres, & ainſi de ſuite. Il ſuccède aux fleurs une capſule oblongue, à trois côtes qui s'ouvre en trois parties par le ſommet, & qui contient les ſemences. — *Loc.* Cette plante ſe trouve ſur les arbres qui croiſſent au bord de la mer, le long des rivières & des étangs. — *Uſ.* On peut s'en ſervir au lieu de crin pour faire des ſommiers, après l'avoir dépouillé de ſon écorce.

BASILIC. — *Syn.* Ocymum. — *Ord.* claſſ. 4.

fect. 3. gen. 19. *Tournef.* — claff. 14. Didynamia gymnofpermia, *Linn.* — famil. 26. les labiées, fect. 1. *Adanf.* — *Obf.* Cette plante eft indigène à Saint-Domingue; elle s'eft naturalifée en Europe où elle eft affez commune. On en diftingue plufieurs efpèces, favoir, le Bafilic grand, ou Franc-bafin, le Bafilic moyen & verd, le Bafilic moyen & violet, le Bafilic petit & verd, le Bafilic petit & violet. — *Loc.* Elle croît dans les lieux fablonneux & incultes. — *Uf.* On l'emploie dans les cuifines pour affaifonner les ragouts. — *Virt.* On la regarde comme déterfive, apéritive, ftomachique, céphalique, béchique, ophtalmique, carminative, emménagogue.

BATATE. *V.* Patate.

BATELÉ. *V.* Eupatoire.

BATTA. *V.* Raquête.

BATTATA. *V.* Patate.

BAYA. *V.* Calebaffier en arbre.

BAIE-A-ONDES. — *Ord.* claff. 22. fect. 3. *Tournef.* — *Obf.* C'eft un arbre de moyenne grandeur, dont la racine eft fibreufe & traçante; fon tronc noirâtre, droit, crevaffé. Il fe divife en plufieurs branches, & celles-ci en ramilles fourchues, auxquelles les feuilles font attachées. Elles font oblongues de 4 à 5 lignes, larges d'une ou deux lignes, difpofées par paires jufqu'au nombre de vingt fur une même ramille, traverfées dans toute leur longueur par un petit filet, écartées durant le jour, repliées durant la nuit les unes fur les autres. Les fleurs font légumineufes, jaunâtres, inodores; elles croiffent par bouquet aux extrêmités des branches. Il leur fuccède des

gousses longues d'un demi-pied, arrondies & qui renferment plusieurs petites graines plates, alongées, brunes, luisantes, grosses comme une lentille, environnées d'un pulpe blanchâtre, sans odeur ni saveur. — *Loc.* Cet arbre est fort commun dans les Savannes; il se plaît dans les endroits sablonneux.

BAYROUA. *V.* Pois doux.

BELLE-DE-NUIT. *Syn.* Solanum Mexicanum.

BERGAMOTIER. *V.* Citronnier.

BERINGÉNE. *V.* Brehéme.

BEURRERIA. *V.* Bois cabrit bâtard.

BIDENS Americanum. *V.* Sariette (petite).

BIGARADE. *V.* Oranger sauvage.

BIGNONIA. *V.* Bois de chêne, bois jaune, liane à griffe-de-chat.

BIGNONIA pyri-facie. *V.* Poirier.

BIGNONIA scandens. *V.* Liane à corde, liane franche, liane rouge.

BIHIMITROU. *V.* Bois d'anisette.

BIMAREGALY. *V.* Eupatoire.

BIPICAA. *V.* Pois d'Angole.

BIXA. *V.* Roucou.

BLED de Turquie. *V.* Maïs.

BOCCONIA frutescens. *V.* Chelidoine.

BOCHTAY. *V.* Eupatoire.

BOÉMIN. *V.* Piment.

BOIS d'agouty. — *Syn.* Bois lézard. — *Us.* Il est employé dans les ouvrages de charpente. Il tire son nom de celui d'un animal qui a coutume de se loger dans son tronc qui est souvent creux.

BOIS d'ainon. — *Obs.* C'est un grand arbre dont la tige est assez élevée, un peu crochue, crevassée, de couleur cendrée; son bois fen-

dant, blanchâtre; ſes feuilles ont 6 à 7 pouces de longueur ſur trois de largeur. Elles croiſſent à l'extrêmité des branches, rangées par paire ſur une côte qui eſt toujours terminée par une impaire. Elles ſont pointues, d'un verd-pâle en deſſous, d'un verd-foncé & luiſant en deſſus. — *Loc.* Il ſe plaît dans les endroits marécageux. — *Uſ.* Son bois s'emploie dans les ouvrages de charronnage.

BOIS amer. *V.* Simarouba de Cayenne.

BOIS d'aniſette. *Syn.* Saururus fruteſcens, *Pl.* Jaborandi, Bihimitrou. *Car.*

BOIS arada. *V.* Tavernon.

BOIS bacha. *V.* Bois à calçons.

BOIS benoît. On donne ce nom à un arbre grand & gros. Son bois eſt jaunâtre, parſemé de veines rougeâtres. — *Uſ.* On en fait de fort beaux meubles.

BOIS blanc. — *Obſ.* Cet arbre s'élève fort haut. Son tronc eſt droit, d'une moyenne groſſeur, formant un ſommet très-touffu; ſon écorce eſt cendrée, blanchâtre, peu crevaſſée, mince, d'un goût amer; ſon bois léger, blanc, flexible, poreux; ſes feuilles épaiſſes, ovales, d'un verd-clair en deſſus, mat en deſſous, rangées par paire le long d'une côte, d'un goût un peu amer; ſes fleurs ſont en entonnoir, blanches, & ſe changent en une baie jaunâtre. — *Uſ.* Son bois ſert à faire du merrain.

BOIS cabril bâtard. — *Syn.* Beurreria, *Brown.* Cordia, *Linn.* Jaſminum, *Sloa.*

BOIS à calçons. — *Syn.* Bois bacha. — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont la racine eſt fibreuſe, peu profonde; il s'en élève pluſieurs tiges

jusqu'à dix ou douze pieds, d'un pouce environ de diamètre par le bas, qui se divisent par le haut en plusieurs petites branches flexibles. Son écorce est grisâtre, lisse; son bois mol, blanc, fendant; ses feuilles minces, d'un verd-foncé, oblongues, alternes, de deux à trois pouces de longueur & de deux pouces de largeur, divisées vers le milieu en deux parties obtuses; ses fleurs blanches, disposées par bouquet, légumineuses, inodores : le centre est occupé par plusieurs étamines longues, déliées, & par le pistil, dont le stil est terminé par un stigmate brun, oblong. A ces fleurs succèdent des gousses de quatre à cinq pouces de longueur & d'un demi-pouce de largeur, brunes, très-minces, brillantes, qui renferment dix à douze petites graines applaties, grisâtres. — *Loc.* Il croît dans les endroits montagneux & rocheux.

Bois de campêche. — *Syn.* Bois de la Jamaïque, Campêche, Bresiliet, Lignum campescanum, Pseudo-brasilium, Tsiam-pangam, *Hort. Mal.* Cæsalpina, *Linn.* (*) — *Obs.* C'est un très-grand arbre fort épineux : son tronc s'élève perpendiculairement, répand de tout côté des rameaux; il est communément à côtes, sur-tout par le bas. Son écorce est grisâtre, l'aubier jaunâtre, le cœur du bois rouge : ses feuilles sont petites, presque rondes, rangées deux à deux sur une côte : sa

(*) Lemery, & après lui Bomare, & quelques autres l'ont confondu mal à-propos avec le *bois d'Inde*. Ce sont deux arbres tout différens. Leur port, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits ne se ressemblent en rien.

fleur eſt blanche, petite, & ſe change en une follicule membraneuſe, mince, plate, qui renferme une petite graine applatie, par le moyen de laquelle l'arbre ſe multiplie. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Uſ.* Son bois teint en rouge : on en fait des haies vives, qui croiſſent en peu de temps, & font un plus bel effet que celles de citronnier, pourvu qu'on ait ſoin de les tailler cinq ou ſix fois par an, ce qu'un habitant attentif ne néglige jamais de faire ; car lorſqu'on ceſſe de couper les branches de cet arbre, elles s'élèvent en peu de temps à une hauteur conſidérable, produiſent quantité de graines qui donnent naiſſance à une infinité de jeunes plantes couvertes d'épines, qu'on a bien de la peine à détruire.

Bois de canelle. — *Syn.* Canellier, Cinnamomum Americanum, Canella peruana, *C. B.* Caſſia cinnamomea, *Pluk.* — *Ord.* famil. 40. les garou, *Adanſ* — *Obſ.* Cet arbre ne s'élève guères : ſa tige eſt droite, peu groſſe. On y diſtingue deux écorces : l'une externe, qui eſt liſſe, griſâtre ; l'autre interne, mince, blanche, d'un goût aromatique & piquant (*). Son bois eſt dur, peſant, quoique corruptible ; ſes feuilles fermes, bien nourries, d'un verd-obſcur, attachées par un pédicule au ſommet des tiges, diſpoſées par bouquet, garnies de trois côtes ſaillantes, d'une ſaveur

(*) M. Bomare, d'après Lemery, ſe trompe encore, quand il aſſure que la canelle blanche eſt la ſeconde écorce du bois d'Inde : ces deux arbres ſont faciles à diſtinguer.

de canelle ; ſes fleurs à cinq pétales, de couleur de pourpre-violet. Il leur ſuccède un petit fruit arrondi, très-aromatique. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve par-tout dans les mornes. — *Uſ.* On fait avec ſes fruits une liqueur ſtômachique très-agréable ; on ſe ſert auſſi de ſon écorce pour aſſaiſonner les alimens. — *Virt.* Son écorce eſt ſtimulante, pénétrante, fondante, ſtomachique, anti-ſcorbutique.

Bois capitaine. *V.* Cériſier capitaine.

Bois caraïbe. — *Loc.* On le trouve dans les mornes ſur les coſtières. — *Uſ.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente qui ne ſont pas expoſés aux injures du temps.

Bois caſſave. — *Syn.* Bois doux. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uſ.* Son bois eſt employé en charpente.

Bois de chambre. — *Obſ.* C'eſt une plante annuelle qui s'élève à plus de ſix pieds. Sa racine eſt blanche, chevelue ; ſa tige canelée, groſſe comme le doigt, ſpongieuſe, rougeâtre ; ſes rameaux oppoſés en croix ; ſes feuilles alongées, d'un pouce & demi de longueur ſur deux lignes de largeur, diſpoſées deux à deux juſqu'au nombre de 50 ſur une côte, d'un verd-pâle, couvertes d'une pouſſière fine. — *Loc.* Cette plante croît dans les endroits marécageux & incultes. — *Uſ.* On ſe ſert aux Iſles de ſa tige au lieu d'amadou.

Bois de chandelle. — *Syn.* Taouia, Alacoaly, *Car.* — *Obſ.* On en diſtingue de deux ſortes, le blanc, & le noir. Le premier eſt un arbre de moyenne grandeur : ſon tronc ne s'élève guères au-deſſus de douze à quinze pieds ; ſon diamètre eſt tout au plus de trois

à quatre pouces : son écorce est d'un brun-cendré, lisse ; son bois jaunâtre, dur, odorant, résineux, pesant ; ses branches tortues, pleines de nœuds, sans ordre ; ses feuilles pointues, en forme de lance, fermes, odorantes, sans dentelure, de deux pouces de longueur, larges d'un pouce, paroissant percées, lorsqu'on les regarde au soleil, luisantes, d'un verd-foncé en dessus, d'un verd-pâle en dessous, disposées trois à trois à l'extrêmité des branches, qui sont toujours terminées par une feuille impair ; ses fleurs petites, blanches, auxquelles succèdent des petites baies noires, d'un goût aromatique & de très-bonne odeur. — *Loc.* Cet arbre croît dans les bois qui sont situés au bord de la mer. — *Us.* On en fait des flambeaux pour s'éclairer la nuit : c'est delà que lui vient son nom. — *Virt.* On dit que sa seconde écorce est ophtalmique.

Le Bois de chandelle noir est distingué du précédent, 1°. par ses feuilles, qui sont plus longues & plus larges ; 2°. par son écorce, qui est noire ; 3°. par son bois, qui est plus résineux, noirâtre, & plus pesant.

Bois de chêne. — *Syn.* Chêne à silique, Bignonia, *Pl.* — *Obs.* Cet arbre est très-grand : sa tige est haute, droite, très-branchue au sommet ; son écorce d'un roux-cendré, toute crevassée ; son bois d'un blanc-pâle ; ses feuilles sont isolées, blanchâtres en dessous, d'un verd-clair en dessus, alongées, pointues, sans dentelure, de cinq à six pouces de longueur, larges de douze à quinze lignes. Sa fleur est légumineuse, évasée par en haut,

divisée en quatre parties inégales, dentelée sur les bords, blanchâtre, parsemée de filets rougeâtres, d'une odeur des plus suaves : il lui succède une silique très-étroite, arrondie, ayant plus d'un pied de longueur, qui renferme plusieurs petites graines. *Loc.* Cet arbre croît dans les plaines. — *Us.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente : il dure long-temps, pourvu qu'il soit à couvert ; mais exposé au soleil & à la pluie, il tombe bientôt en pourriture.

Bois de cheval. *V.* Bois major.

Bois de Chypre. — *Syn.* Cordia, Gerascanthus.

Bois cochon. — *Syn.* Sucrier de montagne. — *Ord.* famil. 44. les Pistachiers, *Adans.* — *Obs.* Cet arbre est très-élevé ; on en voit monter jusqu'à plus de soixante pieds : son tronc alors a quatre à cinq pieds de circonférence. Sa première écorce est grisâtre, unie ; l'enveloppe cellulaire verdâtre, gommeuse ; le liber rouge, épais, gommeux ; le bois solide, rougeâtre, fendant ; ses feuilles ovales, terminées au sommet par une pointe alongée, sans dentelure, minces, luisantes, ondées, d'un verd mêlé de jaune, larges de trois pouces, longues de cinq à six pouces, rangées par paire sur une côte qui est toujours terminée par une impaire. Ses fleurs naissent par grappe aux extrêmités des ramilles : elles sont blanches, & se changent en un fruit aussi en grappe, gros comme une petite noix, divisé en deux ou trois parties, couvert d'une écorce verte, coriace, qui renferme une pulpe blanche, charnue, sucrée, d'une odeur aromatique :

chaque divifion contient un noyau applati, ligneux, qui renferme une amande amère & onctueufe. — *Loc.* Cet arbre fe trouve fréquemment dans les mornes. — *Uf.* On fait avec fon bois du merrain & des effentes. — *Virt.* On tire de fes amandes une huile fine, aromatique, qu'on eftime beaucoup pour les maladies de la poitrine. Quand on incife l'écorce de cet arbre, il en diftille un fuc gommeux & rougeâtre, d'une odeur forte & aromatique : c'eft un puiffant vulnéraire qu'on emploie avec fuccès pour la guérifon des plaies. On dit que la découverte en eft due aux cochons marrons, qui fe trouvant bleffés par les chaffeurs, arrachent avec leurs défences l'écorce de cet arbre, pour en faire fortir le fuc gommeux, dont ils frottent leurs bleffures : c'eft delà que ces arbres tirent leur nom.

BOIS côtelette. — *Syn.* Citharexylum, *Linn.* — *Obf.* Il a été ainfi nommé à caufe de fa tige, qui eft garnie de côtes faillantes. L'écorce eft d'un brun-cendré, unie, peu crevaffée ; fon bois blanc, tendre ; fes feuilles oblongues, pointues, d'un verd ordinaire, liffes deffus & deffous, luifantes, fans dentelure, alternativement pofées, très-veinées ; fes fleurs petites, monopétales, blanchâtres : il leur fuccède un petit fruit à trois côtes, verd, enfuite noir. — *Loc.* On le trouve dans les endroits montagneux. — *Uf.* On l'emploie dans la charpente, & il dure affez long-temps, pourvu qu'il foit à l'abri du foleil & de la pluie.

BOIS de couille. — *Syn.* Pétard, Breynia,

Menekouy, Alepelecou, *Car.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont les tiges ſont grêles, minces, droites, & ſe diviſent en pluſieurs rameaux qui s'élèvent perpendiculairement. Son écorce eſt griſâtre, unie; ſon bois blanc, fendant; léger; ſes feuilles fermes, bien nourries, caſſantes, d'un verd foncé, larges de deux à trois pouces, longues de quatre à cinq pouces, ovales, très-veinées, ſans dentelure, diviſées par une côte rougeâtre, portées ſur un petit pedicule d'un rouge-brun.

La fleur eſt en roſe, compoſée de cinq pétales blancs, arrondis, pointus, creuſés en cuilliers, portée ſur un calice monopétale, dentelé; le centre eſt occupé par pluſieurs étamines minces, dont les anthères ſont ſphériques: elles environnent le piſtil, qui eſt très-long, blanchâtre, arrondi, gonflé au ſommet. Ce piſtil devient une gouſſe d'un demi-pied de long, boſſelée, arrondie, de cinq à ſix lignes de diamètre, jaunâtre en dehors, rouge en dedans, ligneuſe, d'un goût un peu amer, diviſée intérieurement en pluſieurs loges. Les graines qui y ſont contenues ont environ deux lignes de diamètre & quatre lignes de longueur, d'un verd-ſombre, couvertes d'une pellicule rougeâtre, d'un goût fort amer. *Loc.* Cet arbriſſeau ſe trouve fréquemment ſur les bords de la mer. *Virt.* Sa racine eſt employée en décoction dans les maladies vénériennes.

Jacquin, au mot *Marcgravia umbellata*, donne la deſcription d'une plante paraſite, que les Martiniquais appellent *Bois des couilles*;

mais elle n'a aucune reſſemblance avec l'arbriſſeau dont on vient de parler.

Bois couleuvre. — *Syn.* Rhamnus arboreus ; *Brown.*

Bois dentelle. — *Syn.* Dentelle, Lagetto, *Sloa.* — *Ord.* claſſ. 6. Hexandria monogynia, *Linn.* — Famil. 39. les Perſicaires, *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont la racine eſt chevelue, pivotante ; les tiges qui s'en élèvent ſont aſſez droites ; & ſe diviſent en pluſieurs rameaux placés ſans ordre. Les plus fortes ont à peine quinze pieds de hauteur & quatre pouces de diamètre ; peut-être que l'uſage qu'on en fait les empêche de venir plus groſſes. L'épiderme qui les couvre eſt blanchâtre, parſemé de taches griſes ; l'enveloppe cellulaire, verdâtre ; le liber blanc, ſucré, épais de deux à trois lignes, filandreux, ſéparé du bois, diviſible en pluſieurs ſuperficies faites en rézeau, qui imitent la dentelle, ou plutôt Planche I. la gaze (*fig.* 1.). Le bois eſt compacte, jaunâtre, la moëlle d'un brun-pâle : les feuilles (*fig.* 2.) ſont en forme de cœur, terminées en pointe, arrondies par la baſe, longues de cinq à ſix pouces, larges d'environ quatre pouces, très-veinées, bien nourries, luiſantes, d'un verd-foncé en deſſus, pâle en deſſous, couvertes d'un duvet fin & piquant, d'un goût âcre, ſans dentelure, diſpoſées alternativement le long des branches, portées ſur un pédicule aſſez court : elles pouſſent à l'extrêmité des branches.

Les fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles. Le calice (*fig.* 3) eſt un tube caduque, terminé par quatre pointes ; on y remarque ſix

Pl. 1.

Fig 2

Fig 3

Fig 4

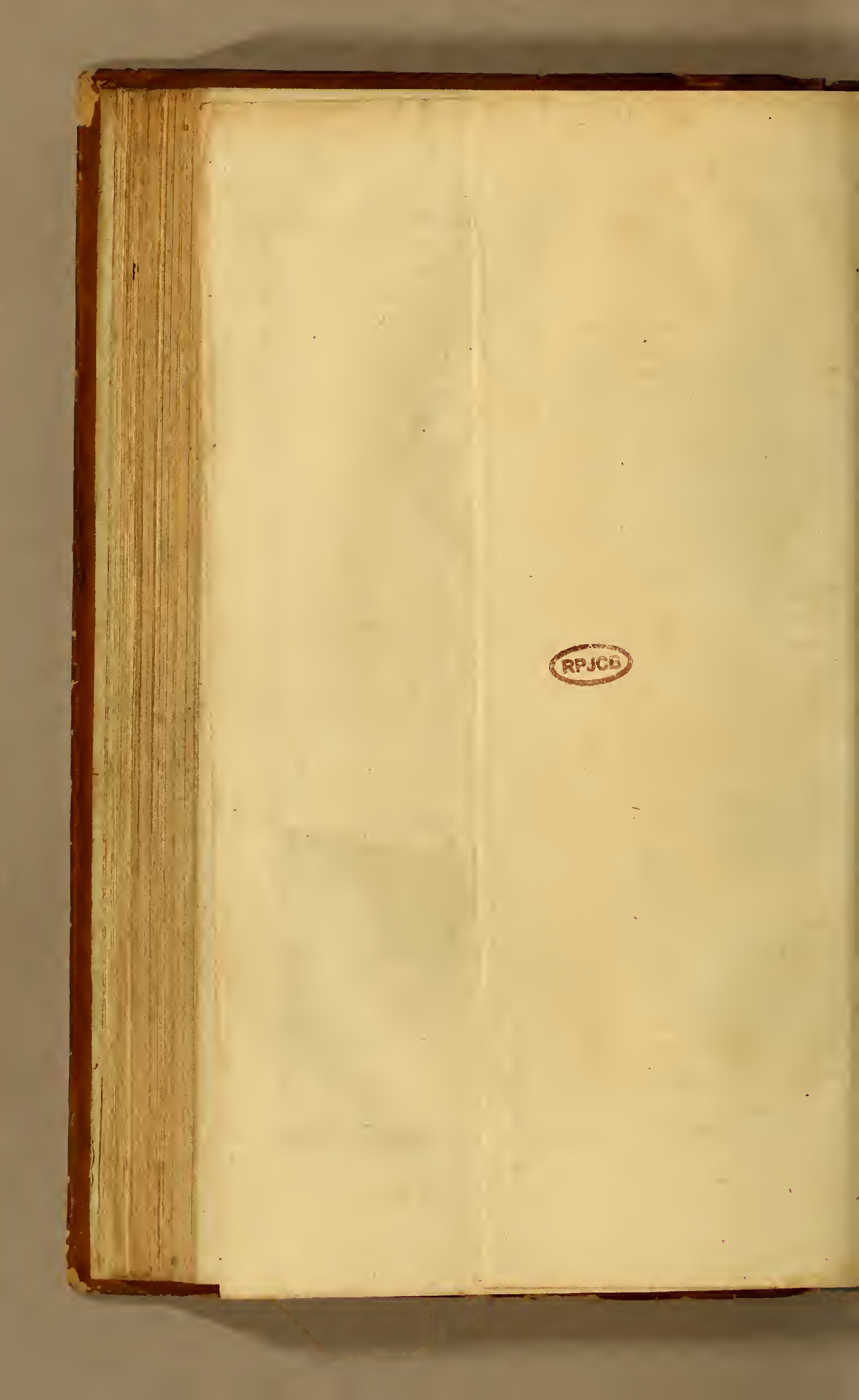
Fig. 5

Fig. 4

Fig. 1.

Fig. 1.

Moithey Laîné Sculp.


RPJCB

étamines, le piſtil eſt conique, & devient une baie (*fig.* 4) ſphérique, très-blanche, de 3 à 4 lignes de diamètre, en grappe, couverte d'une pellicule très-fine, garnie d'un duvet fin & piquant, remplie d'une ſubſtance blanche, aqueuſe, fondante, ſucrée, au milieu de laquelle on trouve une petite graine (*fig.* 5) griſâtre, ovoïde, terminée par deux petites pointes, d'un goût d'aveline, renfermée dans une capſule fragile. — *Loc.* Cet arbriſſeau ne croît que dans les mornes. — *Uſ.* On emploie quelquefois aux Iſles ſon écorce par curioſité pour faire des cocardes, des manchettes, & même des garnitures de robe. Pour les blanchir, il ſuffit de les agiter dans un bocal avec de l'eau de ſavon. Les Nègres s'en ſervent pour faire leurs nattes; on l'emploie auſſi pour faire des licous dans les quartiers où il n'y a point de pitte.

BOIS doux. *V.* Bois caſſave.

BOIS d'ébéne. *V.* Bois verd.

BOIS à énivrer les poiſſons.

BOIS épineux blanc. *V.* Cotonnier mapou.

BOIS épineux jaune. — *Syn.* Agoualaly, *Car.* — *Obſ.* On en diſtingue de deux ſortes, le grand & le petit.

Le premier s'élève & devient gros comme le chêne. Son tronc eſt droit, élevé, très-branchu, couvert d'épines fortes, peu nombreuſes; l'écorce rude, légérement crevaſſée, rouſſeâtre; le bois jaune, dur, compacte; les feuilles oblongues, pointues, un peu dentelées, rangées deux à deux ſur une côte qui eſt terminée par une impaire, d'un verd gai en deſſus, pâle en deſſous, armées de trois

ou quatre petites épines. Les fleurs naiſſent le long des ramilles : elles ſont blanches & produiſent une graine noirâtre, groſſe comme un grain de millet. — *Loc.* On le trouve partout, ſur-tout dans les mornes. — *Uſ.* Il eſt recherché pour les bâtimens.

La ſeconde eſpèce de bois épineux jaune eſt plus petite que la première, elle s'élève à peine à 12 pieds; ſon tronc n'a pas plus de 5 à 6 pouces de diamètre. L'écorce eſt noirâtre en dehors, jaune en dedans, couverte de quantité d'épines plus petites & plus aiguës que celles du précédent, d'un goût fort amer; il lui reſſemble dans tout le reſte. — *Uſ.* Son écorce teint en jaune. — *Virt.* On en fait auſſi un vulnéraire déterſif qui paſſe pour excellent : elle a encore la réputation d'être fébrifuge.

BOIS eſpagnol.

BOIS de fer. — *Syn.* Ibera puterana, Sideroxylum Americanum, *Pluk.* Sideroxyloïdes, Ferreum, *Jacq.* — *Obſ.* On en diſtingue deux eſpèces, le blanc & le rouge.

Le bois de fer blanc eſt un grand arbre dont la tige eſt droite, haute, très-branchue, garnie de feuilles au ſommet. L'écorce eſt épaiſſe, cendrée, brune en dedans, d'une ſaveur aſtringente, profondément ſillonée; ſon bois amer, fort dur, jaunâtre; le centre eſt de couleur de fer rouillé; ſa dureté n'empêche pas les poux de bois & d'autres inſectes de le ronger; ſes feuilles ſont ovales, terminées par une pointe mouſſe, larges d'environ un pouce, longues de deux pouces, peu veinées, diſpoſées tantôt alternativement,

tantôt deux à deux ſur les rameaux, d'un verd-foncé en deſſus, un peu pâle en deſſous, luiſantes, ſans dentelure. Ses fleurs croiſſent par bouquet en entonnoir, d'une couleur violette & blanchâtre, aſſez ſemblables à celles du lilac. Il leur ſuccède une baie d'abord violette, enſuite noirâtre, qui renferme trois petites graines. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve dans les mornes. — *Uſ.* Son bois eſt employé dans les ouvrages de charpente & de menuiſerie. — *Virt.* Son écorce eſt regardée comme anti-vénérienne & anti-ſcorbutique.

Le bois de fer rouge diffère du précédent, 1°. par ſes feuilles qui ſont longues de cinq à ſix pouces, larges d'environ 2 pouces, diviſées dans toute leur longueur par trois côtes ſaillantes, ſans nervure apparente, ni dentelure, fermes, d'un verd-ſombre; 2°. par l'écorce qui eſt rouge en dedans; 3°. par le bois qui eſt rouge, peſant, plus dur que le blanc; il prend un très-beau poli. On l'emploie aux mêmes uſages que le précédent, & on lui attribue les mêmes vertus.

Bois de férole. *V.* Bois marbré.

Bois de fléaux. *V.* Cotonnier ſiffleux.

Bois fourmi. — *Obſ.* Ses feuilles ſont ovales, terminées par une pointe mouſſe, attachées par un petit pédicule, diſpoſées alternativement ſur une côte terminée par trois feuilles, dont deux oppoſées, & la troiſième iſolée, d'un verd-gai, de trois à quatre pouces de longueur, & larges de deux pouces, ſans dentelure, très-veinées, diviſées par une côte & des nervures ſaillantes en deſſous.

Bois de frédoche. *V.* Bois d'ortie.

Bois de frêne. — *Syn.* Frêne. — *Ord.* famil. 44. les Piſtachiers, *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un grand arbre dont la tige eſt droite, très-élevée, d'une groſſeur médiocre ; ſon écorce grisâtre, crevaſſée ; ſon bois blanc, mol, fendant. Ses feuilles croiſſent à l'extrêmité des branches, & forment des ramilles ſur leſquelles elles ſont alternativement placées au nombre de huit ou neuf : elles ſont oblongues, larges de douze à quinze lignes, longues de trois à quatre pouces, liſſes, brillantes, d'un verd-gai en deſſus, cotonneuſes & d'un verd-pâle en deſſous, ſans dentelure, garnies de nervures preſque droites & point ſaillantes. A l'extrêmité des ramilles naiſſent de longs pédicules branchus & pendans, qui portent pluſieurs petites fleurs, auxquelles ſuccèdent des baies en grappe, oblongues, noirâtres, liſſes, remplies d'une ſubſtance purpurine un peu amère. On trouve au centre de ce fruit un gros noyau oblong, ligneux, brun, qui renferme une amande jaunâtre & d'une amertume inſupportable. — *Loc.* On le trouve dans les mornes, & dans pluſieurs endroits de la plaine où on l'a planté pour en faire des allées.

Bois immortel. — *Syn.* Arbre de corail, Corallodendron, *Pl.* Ahiphi, *Car.* — *Ord.* claſſ. 17. Diadelphia decandria, *Linn.* — Famil. 43. les légumineuſes, ſect. 4. *Adanſ.* — *Obſ.* Cet arbre croît promptement, & dure long-temps; il vient aiſément de graine & de bouture. Sa tige s'élève à douze ou quinze pieds, & ſe diviſe en pluſieurs branches qui forment une tête très-touffue. Ses feuilles ſont ſans dentelure,

telure, arrondies, terminées en pointes, lisses, minces, d'un verd jaunâtre & rougeâtre, portées sur de longues queues. Ses fleurs sont d'un rouge très-vif, & naissent avant les feuilles. Il leur succède des gousses rondes, bosselées, qui contiennent plusieurs graines en forme de fève, arrondies, couvertes d'une pellicule rouge-foncé ; elles renferment une substance blanchâtre, farineuse, un peu amère. — *Loc.* Il croît également par-tout. — *Us.* On s'en sert pour faire des entourages. — *Virt.* On attribue bien des vertus à cet arbre ; on dit que ses fleurs sont stomachiques ; ses feuilles anti-vénériennes, astringentes ; & que son écorce broyée dans du vinaigre, ou l'amande de son fruit avalée, appaise les douleurs de ventre des femmes.

Bois d'Inde. — *Syn.* Laurier aromatique ; Poivre de la Jamaïque, Lignum Indicum, Achourou, *Car.* Myrthus arbor. — *Ord.* famil. 14. les Myrtes, *Adans.* — *Obs.* Son tronc s'élève très-haut : il est droit, branchu, d'une moyenne grosseur ; son écorce jaunâtre, parsemée de taches noirâtres, unie, mince, d'une odeur forte, d'un goût astringent ; son bois dur, compacte, pesant, incorruptible, l'aubier gris, le corps ligneux, violet, & prend un très-beau poli ; ses feuilles épaisses, fermes, divisées par une côte saillante en dessous, garnies de petites nervures sans ordre, disposées par bouquets, d'un verd-noirâtre en dessus, & brillantes, d'un verd-clair en dessous, sans dentelure, formant un ovale de cinq à six pouces de longueur & de deux pouces de largeur, d'une odeur forte, d'un

goût piquant, aromatique, & approchant de celui du poivre & de la canelle. Ses fleurs ſont blanches & par bouquet. Il leur ſuccède des baies ſphériques, noires en dehors, brunes en dedans, d'une odeur de drogue, d'un goût aromatique, dans lequel celui du poivre domine, d'environ trois lignes de diamètre. — *Loc.* Cet arbre ne ſe trouve que dans les mornes. — *Uſ.* On fait avec ſes graines une liqueur très-agréable, connue aux Iſles ſous le nom de *Bois d'inde*. Les habitans & les eſclaves ſe ſervent des feuilles pour aſſaiſonner leurs ragouts. — *Virt.* Ses baies & ſes feuilles ſont ſtomachiques, céphaliques, anti-putrides.

BOIS de la Jamaïque. *V.* Bois de Campêche.

BOIS jaune, Bignonia.

BOIS laiteux franc. *Syn.* Bois laiteux fébrifuge, Ourouankle, *Car.* Rauvolfia lactefcens, *Pl.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau qui produit de ſa racine pluſieurs tiges grêles, caſſantes, hautes de cinq à ſix pieds. Ses feuilles ſont oppoſées, longues d'un demi-pied, larges d'un pouce & demi, ondées ſur les bords, luiſantes, pointues, diviſées par une côte ſaillante en deſſous, à laquelle aboutiſſent des nervures droites, d'un verd foncé en deſſus, pâle en deſſous. Ses fleurs croiſſent aux ſommités des branches, elles ſont petites, blanches. — *Virt.* Il ſort de toutes les parties de cet arbriſſeau, lorſqu'on les froiſſe, un ſuc laiteux, dont on ſe ſert comme vulnéraire & fébrifuge.

Le P. Dutertre dit, qu'il croit aux Antilles un arbre laiteux, gros comme la jambe, haut

de deux piques, dont les feuilles ont deux pieds de longueur. Cet arbre, dit M. Bomare, au mot *arbre laiteux des Antilles, croît à la Louiſiane; c'eſt le même que le thé de Boerhave, qu'on cultive à Londres.* Je ne ſais s'il ſe trouve à Saint-Domingue, mais je n'en ai jamais entendu parler.

Bois laiteux bâtard. — *Syn.* Arbor lacteſcens, Tabernæmontana lacteſcens, *Pl.* Titoulihué, Pinpinichi, *Car.* — *Obſ.* C'eſt un très-grand arbre; ſon tronc s'élève très-haut, & ſe partage en pluſieurs groſſes branches. Son écorce eſt griſâtre, ſon bois tendre, blanchâtre, caſſant net; ſes feuilles oblongues, pointues, longues d'un demi-pied, larges de deux pouces, alternes, épaiſſes, d'un verd foncé. Elles croiſſent par bouquet à l'extrêmité des branches. Il pouſſe au centre des bouquets une eſpèce de petite corne ou d'ergot, de même ſubſtance que les pédicules qui ſont très-courts, gonflés par la baſe: ſes fruits ſont ſphériques, verds, molaſſes, de la groſſeur d'une ceriſe. Toutes les parties de cet arbre ſont remplies d'une ſéve abondante, très-âcre, blanche comme du lait. — *Loc.* Il croît dans les endroits humides. — *Virt.* On emploie ſa ſéve pour la guériſon des malingres.

Bois de lance franc. — *Syn.* Cornus. — *Obſ.* C'eſt un arbre d'une moyenne grandeur, qui croît dans des endroits pierreux. Sa tige eſt droite, longue, peu groſſe; l'écorce d'un roux cendré, un peu crevaſſée; ſon bois blanc, flexible, coriace; ſes feuilles fermes, unies, pointues, ſans dentelure, alternes, portées ſur un pedicule très-court, larges d'un pouce,

longues d'environ trois pouces, d'un verd noirâtre. Il porte une petite fleur blanche, qui devient un fruit triangulaire, arrondi, d'abord verd, enſuite violet, & enfin noirâtre, diviſé en trois capſules, qui renferment chacune une petite graine griſe, aſſez ſemblable aux grains de chenevis, tant pour la forme que pour le goût. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uſ.* Il eſt employé pour faire des chaiſes, des échelles & d'autres ſemblables meubles.

Bois de lance bâtard. — *Syn.* Cornus. — *Obſ.* Il ne diffère du précédent qu'en ce que ſes feuilles ſont une fois plus grandes & plus flexibles. Son bois, quoique moins eſtimé que le précédent, eſt cependant employé aux mêmes uſages.

Bois latanier. — *Obſ.* Il ne faut pas le confondre avec l'arbre nommé *Latanier.* Il eſt d'une médiocre grandeur : ſes feuilles ſont diſtribuées deux à deux ſur une côte ; elles ſont minces, d'un verd pâle, oblongues, pointues. Ses fleurs ſe changent en un petit fruit rond, alongé, diviſé en quatre capſules qui renferment autant de graines triangulaires, un peu oblongues, revêtues d'une pellicule liſſe, mince, jaunâtre & qui couvre une amande fort amère, jaunâtre, groſſe comme une petite féve. — *Loc.* On trouve communément cet arbre ſur le bord des rivières.

Bois lézard. *V.* Bois d'agouty.

Bois de liége. *V.* Cotonnier ſiffleux.

Bois major. — *Syn.* Bois de cheval. — *Obſ.* Sa racine eſt mince, fibreuſe, griſâtre. Il s'en élève pluſieurs tiges articulées de trois à qua-

tre pouces de diamètre, droites, couvertes d'une écorce mince, liſſe, griſâtre dans les vieilles branches, verte dans les jeunes. Le bois eſt léger, blanc, compacte, flexible, rempli d'une moëlle blanche comme le ſureau. Ses feuilles ſont alongées, pointues au ſommet, rudes au toucher, ſans dentelure, diviſées par une côte qui ſe ſoudiviſe en pluſieurs nervures, qui ſont toutes dirigées vers le ſommet, d'un verd pâle deſſus & deſſous, portées ſur un pédicule très-court, d'un demi-pied de longueur, & de deux à trois pouces de largeur. Ses fleurs croiſſent par bouquet au ſommet des branches, il leur ſuccède une petite graine jaunâtre, de forme ovale. — *Loc.* Il croît dans tous les endroits humides. — *Virt.* On emploie ſes feuilles en décoction pour panſer les plaies des chevaux.

Bois mandron. — *Obſerv.* C'eſt un arbre dont les feuilles ſont de différente grandeur; les unes ne ſont que de trois pouces & demi, les autres ont juſqu'à neuf pouces de longueur, & deux à trois pouces de largeur; elles ſont liſſes, d'un verd foncé en deſſus, pâle en deſſous, pointues, ſans dentelure, diviſées par une groſſe côte ſaillante, portées ſur un pédicule recourbé du côté de la branche où il eſt attaché.

Bois marbré. — *Syn.* Bois de Férole. — *Obſ.* C'eſt un arbriſeau dont les tiges ne s'élèvent guères. Elles ſont couvertes d'une écorce mince, membraneuſe, blanchâtre; le bois eſt dur, très-péſant, liſſe, blanc, rempli de veines jaunâtres & brunes. Ses feuilles ſont oblongues, pointues par les deux bouts, ſans den-

telure, très-veinées, d'un verd foncé & luifant en deffus, pâle en deffous, portées fur de petits pédicules. Cet arbriffeau, dit-on, a été trouvé pour la premiere fois, dans une habitation de M. de Féroles, Gouverneur de Cayenne; c'eft d'où lui vient fon nom de *bois de Férole*. — *Uf.* On s'en fert aux ifles pour faire de très-beaux meubles.

Bois-Marie. — *Syn.* Calaba, *Pl.* Calophyllum, *Linn.* — *Ord.* claff. 21. fect. 7. *Tournef.* — claff. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* — Famil. 54. les Ciftes fect. 2. *Adanf.* — *Obf.* Sa tige s'élève à 20 ou 30 pieds : elle eft droite, d'une moyenne groffeur; fon écorce liffe, fpongieufe, brune; l'enveloppe cellulaire verdâtre ; fon bois flexible, d'un verd jaune, il prend aifément de bouture; fes feuilles ovales, fans dentelures ni nervures apparentes, obtufes, de 15 à 18 lignes de diamètre, longues de 2 à 3 pouces, liffes, luifantes, douces au toucher, d'un verd gai en deffus, pâle en deffous, couvertes d'une infinité de petites fibres ferrées les unes contre les autres, oppofées deux à deux fur une ramille, qui eft terminée par une paire de feuilles; fa fleur petite, blanche, odorante, en rofe, compofée de 4 petales arrondis, creufés en cuilliers, de plufieurs étamines, dont les antères font jaunes & d'un piftil arrondi, qui fe change en un petit fruit fphérique, charnu, gros comme une cerife, dans lequel eft renfermé un noyau ligneux, qui contient une amande. — *Loc.* On le trouve fur les bords de la mer. — *Uf.* Cet arbre fert aux ifles pour faire des entourages. — *Virt.* On

en tire par incifion, dit M. Pouppé des Portes, « Un fuc gommeux, verdâtre, qui s'épaiffit » & devient d'un verd très-foncé. Les Efpa- » gnols l'appellent *Balfamum del-maria*, & » le préfèrent au baume de *Copahu* & à celui » du *Perou* ».

Bois de merde. — *Syn.* Cavalam *Hort. Mal.* Sterculia, *Linn.* — *Ord.* claff. 21. fect. 6. *Tournef.* — claff. 21. Monoecia monadelphia, *Linn.* — famil. 45. les Titymales fect. 2. *Adanf.* — *Obf.* C'eft un grand arbre, dont la racine eft groffe, pivotante, fibreufe, blanchâtre & un peu amère; fon tronc couvert d'une écorce épaiffe, d'un verd cendré en deffus, blanchâtre en deffous; fon bois blanc, poreux, filandreux; fes feuilles oblongues, terminées par une pointe qui eft recourbée d'un côté, unies, d'un verd clair en deffus, obfcur en deffous, d'une odeur forte, portées fur des queues qui font gonflées vers la bafe; les fleurs petites, à cinq petales étroits, formant une rofe de couleur rouffe en dehors, d'un verd jaunâtre en dedans & velouté. Ces fleurs font tantôt ifolées, tantôt portées deux à deux fur de longs petioles. Elles ont une odeur femblable à celle des excremens humains. Les fruits qui leur fuccèdent croiffent à l'extrêmité d'un pedicule commun. Ils font ferrés les uns contre les autres, oblongs, couverts d'une écorce épaiffe, dure, & renferment une pulpe blanchâtre, & 9 ou 10 graines attachées à un placenta. Ces graines font oblongues, noirâtres, remplies d'une fubftance blanche, farineufe. — *Loc.* Il aime les endroits fablonneux & incultes.

Bois noir. — *Obʃ.* Ses feuilles croiʃʃent oppoʃées le long des ramilles. Elles ʃont oblongues, pointues, de 4 à 5 pouces de longueur, & d'environ deux pouces de largeur, ʃans dentelure, portées ʃur de petites queues, d'un verd très-foncé en deʃʃus, tirant ʃur le noir & luiʃantes, d'un verd ʃombre en deʃʃous.

Bois d'orme — *Syn.* Orme. — *Obʃ.* C'eʃt un arbre de moyenne grandeur; il croît en peu de temps, & forme un très-bel ombrage. Sa racine eʃt fibreuʃe, traçante, noirâtre. Sa tige eʃt rameuʃe; ʃon écorce griʃâtre, crevaʃʃée; ʃon bois blanchâtre, fendant. On a coutume de l'étêter à 9 ou 10 pieds. Il pouʃʃe dès lors pluʃieurs groʃʃes branches qui s'étendent preʃqu'horizontalement, & forment une tête très-touffue. Il eʃt ʃujet à être renverʃé par le vent, parce que ʃes racines ne ʃont pas profondes; ce qui oblige de l'étayer & de décharger ʃon ʃommet de toutes ʃes branches tous les cinq ou ʃix ans vers la ʃaiʃon des pluies, & au bout d'un mois il eʃt couvert de feuillage & forme une boule qui a plus de ʃix pieds de diamètre. Dans cet état il reʃʃemble de loin aux orangers qu'on taille avec tant de ʃoin en France. Ses feuilles ʃont de différente grandeur & de forme irrégulière; les plus grandes ont 8 pouces de longueur & 4 pouces de largeur. Elles ʃont pointues, dentelées, d'un verd gai en deʃʃus, pâle en deʃʃous, rudes au toucher, cotonneuʃes, diviʃées par une côte en deux parties inégales; ʃes fleurs blanchâtres, par bouquet aux extrêmités des branches, & deviennent un fruit ʃphérique, d'abord verd, enʃuite noir, en

grappe, ligneux, dur, profondément gercé, dont les chevaux ſont fort friands. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Uſ.* On s'en ſert communément pour former des allées.

Bois d'ortie. — *Syn.* Bois de frédoche, Bois pelé. — *Obſ.* C'eſt un arbre très-élevé : ſon tronc eſt droit, grand & gros; l'écorce unie, membraneuſe, griſâtre; le bois dur, compacte, blanc; ſes feuilles en forme de lance, pointues au ſommet, arrondi vers la baſe, ſans dentelure, d'un verd foncé en deſſus, clair & luiſant en deſſous, de 8 à 9 pouces de longueur, & de 5 à 6 pouces de largeur, iſolées, les unes éloignées des autres. — *Loc.* On le trouve dans les endroits rocheux & arides. — *Uſ.* Son bois eſt recherché par les Charpentiers, il dure long-temps, pourvu qu'on le mette à l'abri du ſoleil & de la pluie.

Bois palmiſte. — *Obſ.* Sa tige eſt d'une hauteur médiocre, droite, branchue dans ſon ſommet & très-garnie de feuilles; ſon écorce d'un noir cendré, liſſe lorſque l'arbre eſt jeune, crevaſſée lorſqu'il vieillit; le bois d'un blanc ſale, péſant : ſes feuilles aſſez ſemblables à celles du noyer, plus étroites cependant & conjuguées; ſes fleurs rameuſes, d'un blanc pourpré. Il leur ſuccède un fruit ſemblable à celui de l'*Hermodacte*.

Bois à petites feuilles. — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont les racines ſont fibreuſes; il en ſort pluſieurs tiges droites, qui ſe diviſent en pluſieurs petites branches fermes, caſſantes, comme celle du buis. L'écorce eſt liſſe, d'un jaune rouſſeâtre; le bois dur, compacte, rougeâtre; les fleurs naiſſent des aiſſeles des

feuilles, à 5 pétales, diſpoſées en roſe, blanches, inodores, qui ſe changent en une baie blanche, enſuite violette & enfin noire; ſes feuilles ſont ovales, diſpoſées deux à deux le long d'une ramille, qui eſt terminée par une paire de feuilles, ſans dentelure, d'un pouce de largeur & de 18 à 20 lignes de longueur, portées ſur une queue fort courte, luiſantes & d'un verd gai en deſſus, pâle en deſſous, comme percées à jour lorſqu'on les regarde au ſoleil. — *Loc.* On le trouve au bord de la mer. — *Uſ.* Son bois eſt fort recherché par les menuiſiers.

Bois à pians. — *Obſ.* C'eſt un arbre très-branchu & qui s'élève beaucoup. Ses feuilles ſont oblongues, arrondies par la baſe, terminées au ſommet par une pointe alongée & recourbée d'un côté, d'un verd très-foncé en deſſus, un peu clair en deſſous, liſſes, opaques, ſans dentelure, longues de 4 à 5 pouces, larges de 12 à 15 lignes, diſpoſées ſur une côte tantôt par paire, tantôt alternativement; chaque ramille eſt terminée par une impaire ou par deux feuilles. A ſes fleurs ſuccède une gouſſe plate, longue de 2 à 3 pouces, large de 18 à 20 lignes, qui renferme une ou deux graines ridées, cotonneuſes, d'un verd pâle, très-veinées, plates, en forme de cœur, de 12 à 15 lignes de diamètre, rouſſeâtres, d'un goût déſagréable. — *Loc.* Il croît dans les endroits humides. — *Uſ.* On emploie l'écorce de cet arbre pour teindre en jaune. — *Virt.* On prétend que ſes feuilles appliquées en cataplaſme ſur les pians les guériſſent radicalement.

BOIS piquant. *V.* Tavernon.

BOIS ramier. *V.* Bois de ſoie.

BOIS ramon. — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont l'écorce eſt amère ; ſes feuilles ſont épaiſſes, rudes au toucher, d'un verd foncé, larges ; ſes fleurs croiſſent par bouquet, d'un blanc jaunâtre & d'une odeur agréable, qui ſe changent en un fruit aſſez ſemblable à une amande.

BOIS de rivière. — *Syn.* Chymarrhis, *Jacq.* — *Loc.* On le trouve par-tout, dans les endroits ſecs & arides. — *Uſ.* Son bois eſt employé en charpente.

BOIS de roſe. — *Obſ.* Ses feuilles ſon oblongues, larges de 12 à 15 lignes, longues de 2 à 3 pouces, terminées au ſommet par une pointe mouſſe, recourbée d'un côté, d'un verd clair en deſſous, plus foncé en deſſus, très-veinées, ſans dentelure.

BOIS rouge. — *Obſ.* C'eſt un grand arbre dont on diſtingue pluſieurs eſpèces, qui diffèrent entr'eux, tantôt par les fleurs, tantôt par les feuilles. Dans le quartier de Léogane, au bord de la mer ; il en croît une eſpèce fort commune, qui s'élève environ à 20 pieds. Son bois eſt liſſe, griſâtre, dur, peſant, maſſif. Ses feuilles ont 6 à 7 pouces de longueur, & environ deux pouces de largeur. Elles ſont oblongues, terminées par une pointe recourbée d'un côté, ſans dentelure, d'un verd gai en deſſus, clair en deſſous, partagées par une côte & pluſieurs nervures ſaillantes. Sa fleur devient une baie ſphérique, de 4 lignes de diamètre, remplie d'une pulpe molle, mince, charnue, d'une odeur aromatique, d'un goût fade ; l'écorce qui la couvre eſt mince, gri-

fâtre, liffe en dedans. On trouve au centre une graine prefque ronde, divifée en deux lobes, dure, noirâtre, farineufe, ayant le même goût & la même odeur que la pulpe. — *Uf.* Le bois de cet arbre eft employé dans les ouvrages de menuiferie.

Bois de Saint-Jean.

Bois fatiné.

Bois de Savanne. — *Syn.* Cornutia. — *Obf.* On en diftingue deux efpèces, le franc & le bâtard. — *Uf.* On s'en fert pour bâtir.

Bois favonette. — *Syn.* Arbor faponaria. — *Ord.* claff. 21. fect. 7. *Tournef.* — claff. 10. Decandria digynia, *Linn.* — famil. 44. les Piftachiers, *Adanf.* — *Ord.* Cet arbre eft d'une médiocre grandeur (*) : fon tronc fe divife ordinairement à 2 ou 3 pieds de terre en plufieurs branches groffes comme la cuiffe. Son écorce eft grife, raboteufe ; le bois blanc, gommeux, dur ; fes feuilles de différente grandeur : les unes n'ont que 3 à 4 pouces de longueur, & 12 à 15 lignes de largeur ; les autres portent 9 pouces de longueur, fur 2 à 3 pouces de largeur. Elles font d'un verd gai, luifantes en deffus, d'un verd pâle & veloutées en deffous, fans dentelure, terminées par une pointe qui eft mouffe, alongée & recourbée d'un côté, divifées par une côte en deux parties inégales (**). Ses fleurs font

---

(*) C'eft à tort que Bomare le range dans la claffe des arbriffeaux : il n'en a point du tout les caractères.

(**) Les feuilles du bois favonette ne reffemblent donc point à celles du frêne ou du cerifier, comme le dit Bomare.

en rose, composées de 4 petales arrondis & d'un pistil qui devient un fruit sphérique, gros comme une cerise, suspendu en grappe, couvert d'une peau jaunâtre, brillante, un peu ridée. Cette peau couvre une substance jaunâtre, transparente, gluante, d'un goût fort amère inadhérente à un noyau sphérique, qui est d'un beau noir, fort dur, brillant, dont l'amande est blanche, d'un goût d'aveline.

Ce fruit mûrit vers le mois de Février (*). *Loc.* Il croît principalement dans les mornes; on le trouve cependant aussi dans la plaine. *Us.* On peut s'en servir pour savonner le linge. Pour cet effet, on met dans l'eau chaude une demi-douzaine de ces fruits ; & peu de temps après, la pulpe se fond, l'eau blanchit, se charge de mousse & d'écume. Son noyau peut servir à faire des chapelets d'un noir plus luisant que l'ébéne.

Bois siffleux. *V.* Cotonnier siffleux.

Bois de soie. — *Syn.* Bois ramier. « Il ressemble assez au charme, dit le P. Labat. » son écorce est épaisse de près d'un demi-» pouce; elle est blanche & toute hachée; » le bois est gris, il a le fil long, tendre & » plein de séve; il est assez branchu, de belle » apparence, bien fourni de feuilles, qui ap-» prochent fort celles du charme : elles sont » tendres, douces, fines, & couvertes d'un » petit duvet doux & fin comme de la soie; » c'est delà qu'il tire son nom. Il n'est bon

(*) Et non pas au mois d'Octobre, comme le dit Bomare.

» qu'à faire des douves pour les barriques; » encore durent-elles peu ». — *Us.* Les Nègres s'en servent à Saint-Domingue pour faire leurs nasses.

Bois trompette. — *Syn.* Saururus major, *Pl.* Coulekin, *Car.* Ambaïba, *Car.* — *Ord.* class. 18. *Tournef.* — Famil. 47. les Chataigniers, *Adans.* — *Obs.* On en distingue deux espèces, le franc, & le bâtard. C'est un arbre de moyenne grandeur : son tronc est creux, plein de nœuds, blanchâtre ; ses feuilles croissent par bouquet à l'extrêmité des branches; elles sont profondément laciniées; chaque lanière est arrondie par l'extrêmité, verte en dessus, blanche en dessous. Chaque feuille a plus d'un pied de diamètre ; elle est portée sur de longues queues verdâtres : sa fleur d'un verd-clair, apètale.

Bois verd. — *Syn.* Bois d'ébéne. — *Obs.* « Il croît, dit le P. du Tertre, pour l'ordi- » naire en buisson : il est fort chargé de pe- » tites feuilles vertes & lisses, assez sembla- » bles à celles du buis, mais plus grandes ; » son tronc n'est guères plus gros que la » cuisse ; son écorce est épaisse & polie ; son » bois composé d'un ou deux pouces d'au- » bier blanc, & du cœur, qui est d'un verd- » brun, noirâtre, mêlé de quelques veines » jaunes ». — *Us.* Il se polit, & devient noir comme l'ébéne. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en verd naissant.

Bois violet. — *Syn.* Lignum violaceum, Spartium arboreum, *Bar.* — *Us.* On l'emploie dans les ouvrages de menuiserie & de marqueterie.

BOMBAX. *V.* Cotonnier mapou.

BONDA-garçon. *V.* Liane à bouton.

BONDUC. *V.* Pois queniques.

BONIAMA. *V.* Ananas épineux.

BORBONIA. *V.* Laurier.

BRAINVILLIERS. — *Syn.* Spigelia, *Linn.* Arapabaca, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 2. ſect 1. *Tournef.* — claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 29. les Jaſmins, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt une plante dont la tige eſt ſimple, ſolide, cylindrique. Elle porte à ſon ſommet quatre feuilles en bouquet, pointues, ridées, veinées: ſa fleur eſt en entonnoir, violette, découpée en cinq parties terminées en pointe, ainſi que le calice qui la porte. On y remarque cinq étamines : le piſtil s'élève du fond du calice, & devient un fruit à deux capſules en forme de teſticules, remplies de pluſieurs graines très-fines. *Virt.* Browne vante cette plante comme fébrifuge ; pluſieurs la croient malfaiſante.

BREHÉME. — *Syn.* Melongène, Beringène Aubergine, Mayenne, Solanum pomiferum, *C. B.* Pyra inſana, *Cæſalp.* — *Ord.* claſſ. 2. ſect. 6. gen. 4. *Tournef.* — Claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 28. les Solanum, *Adanſ.* — *Loc.* Cette plante croît par tout. — *Uſ.* On la mange ſur le gril avec du beurre, du poivre & du ſel.

BRÉSILIET. *V.* Bois de Campêche.

BRÉSILIET bâtard. — *Syn.* Spondias ſpurius. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Uſ.* Son bois donne une couleur plus brune que rouge. — *Virt.* Son écorce eſt aſtringente.

BREYNIA. *V.* Bois de couille.

BRIGNOLIER jaune. — *Obſ.* Ses feuilles ſont longues, terminées en pointe, aſſez épaiſſes & bien nourries, verdâtres & luiſantes en deſſus, lanugineuſes en deſſous; ſes fleurs petites, blanches, épaiſſes, ſerrées par bouquet les unes contre les autres. Elles deviennent un fruit jaunâtre, oblong, de la forme d'une olive, mais plus petit, mol, charnu, un peu aigrelet. — *Uſ.* On en mange les fruits avec plaiſir.

BRIGNOLIER violet. — *Obſ.* Il ne diffère du précédent que par la couleur de ſes fruits, qui ſont d'un rouge violet.

BRIN d'amour. — *Obſ.* Sa tige n'a pas plus de deux pouces de diamètre, & ne s'élève guères au-deſſus de ſept à huit pieds. Elle eſt verte, cylindrique, tendre, ſpongieuſe, couverte d'aiguillons très-fins & très-aigus. Ses branches ſont diſpoſées alternativement autour de la tige; elles ſe ſoudiviſent en pluſieurs petites branches, au bout deſquelles ſont placées des feuilles tendres, luiſantes, & d'un beau verd foncé en deſſus, mate en deſſous, découpées largement ſur les bords, longues de huit à neuf pouces, larges d'environ ſix pouces, terminées en pointe, portées ſur une groſſe queue de 15 à 18 lignes de longueur, couvertes d'un duvet fin & piquant, qui s'inſinue dans la chair lorſqu'on y touche, & excite une démangeaiſon très-cuiſante, qui dure cinq à ſix heures. Les nervures de ces feuilles, ainſi que la côte à laquelle elles aboutiſſent, ſont garnies de petits aiguillons jaunâtres, très-piquants.

Cette

Cette plante produit autour de sa tige & des principales branches des petites fleurs d'un rouge carmin, très-agréables à la vue, qui deviennent bientôt des petites baies sphériques, grosses comme un grain de groseille, transparentes, blanches, luisantes, attachées à un long pédicule : elles renferment deux ou trois petites graines oblongues, environnées d'une substance douce, agréable. — *Loc.* Cette plante croît dans les endroits secs & rocheux. — *Virt.* On dit que ses fruits excitent à l'amour.

BROMELIA. *V.* Aloës-karatas; Ananas épineux.

BRYONIA. *V.* Liane aux yeux.

BURSERIA gummifera. *V.* Gommier.

C

CAAPEBA. *V.* Liane à cœur.

CAATIA. *V.* Mal-nommée.

CABOUILLE. *V.* Aloës-pite.

CACAO. *V.* Cacaotier.

CACAOTIER. — *Syn.* Theobroma; *Linn.* Arbor cacavifera, *Plukn. Hern.* Cacao, *Clus.* — *Ord.* class. 21. sect. 5. *Tournef.* — Class. 18. Polyandria pentandria, *Linn.* — Famil. 44. les Pistachiers, sect. 2. *Adans. V.* le *Dictionn. de Mat. médic.*

CACARA pruritus. *V.* Pois-à-gratter.

CACHIMENTIER. *V.* Corossolier.

CACONE. *V.* Liane à cacone.

CACTUS peruvianus scandens. *V.* Liane à vers.

CADANACU. *V.* Aloës.

CÆSALPINA. *V.* Bois de campêche.

CAFÉYER. — *Syn.* Jaſminum arabicum, *Juſſieu.* Coffea, *Linn.* — *Ord.* claſſ. 20. ſect. 2. *Tournef.* — claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 19. les Aparines, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* (*) Sa racine eſt pivotante, peu fibreuſe & rouſſâtre. Il ſort de ſon tronc des branches oppoſées deux à deux, de manière qu'une paire croiſe l'autre : elles ſont ſouples, cylindriques ; l'épiderme blanchâtre, l'enveloppe cellulaire d'un verd gai un peu amer ; le bois fort tendre dans les jeunes branches, aſſez dur dans les anciennes ; les feuilles d'un verd foncé & luiſant en deſſus, un peu pâle en deſſous, ſans dentelure, pointues aux deux extrêmités, rabattues en dehors, de quatre à cinq pouces de longueur ſur environ deux pouces de largeur, oppoſées deux à deux comme les branches. Elles n'ont aucun goût particulier ; elles ſont portées ſur des pédicules aſſez courts qui ſont gonflés vers leur naiſſance : une côte ſaillante en deſſous les diviſe en deux parties égales. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles au nombre de quatre ou cinq, ſoutenues chacune par un petit pédicule : elles ſont blanches, inodores, en entonnoir, partagées en cinq découpures, garnies de cinq étamines dont les filamens

---

(*) Nous avons quelquefois fait uſage dans cette deſcription du mémoire de M. de Juſſieu, imprimé dans ceux de l'Académie, année 1713 ; Bomare, les auteurs du *Dictionnaire de matière médicale*, l'ont ſervilement copié, & n'ont rien dit de neuf à ce ſujet.

ſont blancs, cylindriques ; les anthères jaunes. Le calice eſt verdâtre, découpé en quatre parties inégales, du fond duquel s'élève un piſtil verdâtre, fourchu, qui devient un fruit ſphérique, d'abord verd, enſuite rouge, & enfin rouge-brun dans ſa parfaite maturité, gros comme une ceriſe, ayant à ſon ſommet une eſpèce d'ombilic. La chair de cette baie eſt aqueuſe, jaunâtre, un peu gommeuſe, d'une odeur aromatique, d'un goût douçâtre & aſſez agréable (*) : elle ſert d'enveloppe commune à deux coques minces, dures, ovales, étroitement unies, arrondies ſur le dos, applaties par l'endroit où elles ſe joignent, de couleur d'un blanc-jaunâtre, & qui contiennent chacune une ſemence dure, d'un verd-pâle d'abord, jaunâtre en vieilliſſant, ovale, voûtée en deſſus, plate du côté oppoſé, ayant dans toute ſa longueur un ſillon aſſez profond. Cette ſemence eſt enveloppée d'une pellicule blanchâtre très-fine. — *Loc.* Cet arbre eſt originaire d'Arabie & d'Ethiopie. Il a été tranſporté par les Hollandois de Moka à Batavia, de Batavia à Amſterdam, d'Amſterdam au Jardin du Roi à Paris, & delà à la Martinique, par les ſoins de M. Declieux, qui jouit encore du plaiſir d'avoir enrichi la France d'une nouvelle branche de commerce

(*) M. de Juſſieu dit que la chair de ce fruit eſt déſagréable : cela peut être en France, où la nature eſt forcée par l'art dans la production de ce végétal ; mais il eſt certain qu'à Saint-Domingue, les fruits du caféyer parvenus à leur maturité, ſont agréables au goût, & que les Blancs & les Nègres les mangent avec plaiſir.

qui eſt devenue conſidérable. La poſtérité doit ſavoir que ce zélé Citoyen durant ſon paſſage, qui fut long & pénible, s'eſt vu forcé de ſe priver d'une partie de la portion d'eau qu'on lui donnoit pour ſa boiſſon, afin de conſerver le précieux dépôt dont il s'étoit chargé. Il s'eſt prodigieuſement multiplié à Saint-Domingue; on le cultive dans les mornes. Voyez ce que nous avons dit au Chap. I, art. 8, des propriétés de la boiſſon qu'on prépare avec ſes fruits.

Caïmitier. — *Syn.* Cainito, *Pl.* Chryſophyllum, *Linn.* — *Ord.* claſſ. 20. ſect. 1. *Tournef.* — Claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* — Famil. 22. les Airelles, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue trois eſpèces, qui ſont le Caïmitier à fruits violets, le Caïmitier à fruits verds, & le Caïmitier ſauvage.

Le Caïmitier à fruits violets eſt un grand arbre fort branchu. Son écorce eſt crevaſſée, rouſsâtre; ſon bois tendre, laiteux, blanc, fendant, compacte; ſes feuilles ſont larges de trois à quatre pouces, longues de ſept à huit pouces, ovales, tantôt terminées par une pointe mouſſe, tantôt tout-à-fait obtuſes, diviſées en deux parties égales par une groſſe côte, d'où partent pluſieurs nervures parallèles, un peu obliques, ſans dentelure, luiſantes, unies, & d'un verd foncé en deſſus, couvertes en deſſous d'un duvet fin, ſoyeux, rougeâtre, portées ſur des pétioles longs de huit à neuf lignes, diſpoſées alternativement ſur une ramille. Ses fleurs ſont monopétales, en cloche, évaſées par les bords, découpées en cinq ou ſix parties égales, por-

tées ſur un calice également découpé & dont les extrêmités ſont arrondies. Le centre des fleurs eſt occupé par un piſtil dont l'embryon devient un fruit mol, charnu, violet, gros comme un œuf, couvert d'une pellicule liſſe, épaiſſe, & qui contient une pulpe mollaſſe, laiteuſe, gluante, d'un goût fade, d'une odeur purulente, & qui environne cinq ou ſix amandes brunes en dehors, applaties, déchirées par un bord, dures, liſſes, blanches en dedans, d'un goût amer. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uſ.* On en mange les fruits : ſon bois ſert à bâtir, & il eſt de bonne durée, lorſqu'on le met à l'abri du ſoleil & de la pluie. — *Virt.* On aſſure que ſes feuilles appliquées ſur une plaie du côté verd, diviſent, atténuent les humeurs, & procurent une ſuppuration abondante ; tandis qu'elles en arrêtent le flux immodéré, & qu'elles reſſerrent les fibres, ſi on les applique du côté ſoyeux & rougeâtre.

CAÏMITIER à fruits verds. — *Obſ.* Il ne diffère du précédent que par ſes fruits qui ſont verds & qui contiennent des amandes olivâtres.

CAÏMITIER maron. — *Obſ.* Son tronc s'élève moins haut, & devient moins gros ; ſes feuilles n'excèdent point trois à quatre pouces en longueur, & deux pouces en largeur ; la queue qui les porte eſt longue de trois à quatre lignes. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du Caïmitier franc, mais plus petites ; ſes fruits ſont de la groſſeur & de la forme d'une olive, toujours verds ; la pulpe verdâtre, laiteuſe & fade ; le noyau oblong, un peu échancré par un bout, liſſe, veiné en-dehors,

couvert en-dedans d'une pellicule argentée & brillante, très-dur, épais; l'amande jaunâtre, amère, grosse comme un grain de bled.

CAÏPON. — *Obs.* C'est un arbre très-élevé. Son tronc est droit, grand & branchu au sommet; l'écorce unie, épaisse, d'un rouge cendré; son bois solide, blanchâtre, pesant; ses feuilles oblongues, pointues, dentelées sur les bords, luisantes; ses fleurs blanchâtres; il leur succède des fruits ovales, verdâtres, qui deviennent rousâtres en séchant. — *Us.* Son bois est employé dans les ouvrages de charpente qui sont à l'abri de la pluie & du soleil.

CAJOU, Cajum. *V.* Acajou-à-pomme.

CALABA. *V.* Bois-marie.

CALAMUS saccharinus. *V.* Canne à sucre.

CALAPPA. *V.* Cocotier.

CALEBASSIER en arbre. — *Syn.* Crescentia, *Brown.* Arbor cucurbitifera, *Sloa.* Cuiete, *Pl.* Baya, *Car.* — *Ord.* class. 20. sect. 1. *Tournef*.... class. 14. Didynamia angiospermia, *Linn.*... famil. 27. les Personées. sect. 1. *Adans.* — *Obs.* C'est un grand arbre qui croît de la grosseur d'un pommier. Son tronc est tortueux ainsi que ses branches qui prennent presque toujours une situation horizontale; son écorce grisâtre, raboteuse; son bois blanc, coriace; ses feuilles d'un verd luisant, depuis trois jusqu'à six pouces de longueur, ayant deux pouces dans leur plus grande largeur, attachées sans pétiole immédiatement aux branches, arrondies au sommet qui est terminé par une petite pointe, diminuant insensiblement de largeur jusqu'à

la base, sans dentelure, divisées dans toute leur longueur par une côte saillante à laquelle aboutissent plusieurs petites nervures presque droites.

Les fleurs naissent non-seulement sur toutes les branches, mais encore autour du tronc de l'arbre. Elles sont monopetales, anomales, faites en cloches, découpées dans leur contour en plusieurs parties, blanchâtres, portées sur un calice séparé en deux segmens verdâtres, oblongs creusés en cuilliers; le pistil s'élève du fond du calice environné de quatre étamines dont les anthères sont fortes & arquées. A ces fleurs succèdent des fruits plus ou moins gros suivant l'espèce depuis la grosseur d'un œuf jusqu'à celle d'une citrouille, tantôt oblongs, tantôt sphériques. L'écorce est verte, unie, mince, ligneuse, coriace; elle couvre une pulpe molasse, blanche, d'un goût aigrelet, d'une odeur vineuse, remplie de quantité de petites graines plates, cordiformes, qui étant mises en terre deviennent de nouveaux Calebassiers.

Loc. Cet arbre croît indifféremment dans les mornes & dans les plaines. — *Us.* Il fournit aux Nègres de nos Isles plusieurs ustenciles de ménage qu'ils appellent *couis*, & qui leur tiennent lieu de sceaux, de bouteilles, d'assietes, de verres, de cuilliers, &c. Pour vuider ces calebasses, il suffit de les remplir d'eau bouillante, la pulpe alors s'amollit & se détache sans peine. Il ne faut pas les cueillir avant leur maturité; on reconnoît qu'elles y sont parvenues, quand la queue qui les attache à l'arbre se flétrit. — *Virt.* Nos habitans

regardent la pulpe de ces fruits comme un remède ſouverain contre toutes ſortes de maladies. Ils l'emploient contre l'hydropiſie, la diarrhée, dans les chûtes, les contuſions, les coups de ſoleil, les maux de tête, même pour guérir les brûlures. On en fait auſſi un ſyrop qu'on dit ſtomachique; il eſt renommé en France, & connu ſous le nom de *ſyrop de calebaſſe*.

Le P. Plumier diſtingue cinq eſpèces de Calebaſſiers en arbre. Dans la première, les feuilles ſont oblongues, étroites; les fruits gros, ovales. Dans la ſeconde, les feuilles ſont larges, les fruits mols. Dans la troiſième, l'arbre eſt petit, & produit des fruits durs. Dans la quatrième, les feuilles ſont étroites, les fruits petits & ſphériques. Dans la cinquième, les feuilles ſont étroites, les fruits petits & ovales.

CALEBASSIER rampant. — *Syn.* Cucurbita, *Pl.* Araouarou, *Car.* — *Obſ.* Cette plante eſt ſemblable à la Courge qu'on voit en France.

CALOPHYLLUM. *V.* Bois-marie.

CALUMET franc. — *Obſ.* Sa racine eſt fibreuſe, & porte pluſieurs tuyaux gros comme une plume de poule, de dix à douze pieds de hauteur, garnis en dehors de nœuds de diſtance en diſtance. Ses tuyaux ſont creux & renferment une matière ſpongieuſe, facile à détacher. Les fleurs croiſſent le long des tiges, il leur ſuccède des petites graines alongées, bleuâtres, luiſantes, enveloppées dans les écailles qui ont ſervi de calice à la fleur. — *Uſ.* On ſe ſert aux Iſles de ces tuyaux pour fumer, en les ajuſtant après les avoir vuidé à une tête de pipe faite de terre ſéchée au

ſoleil, qu'on nomme *cachimbo*. — *Loc.* Cette plante croît dans les mornes.

CALUMET maron. — *Obſ.* Il diffère du précédent, en ce que ſes tuyaux ſont plus gros, plus remplis de nœuds, plus fragiles & plus minces. Il n'eſt d'aucun uſage.

CAMANIOC. *V.* Manioc doux.

CAMARA. *V.* Sauge de montagne.

CAMARA ſpinoſa. *V.* Herbe à plomb.

CAMPÊCHE. *V.* Bois campêche.

CANDELA Americana. *V.* Manglier rouge.

CANEFICIER franc. — *Syn.* Caſſier, Caſſia purgatrix, *J. B.* Keleti, *Car.* Conna, *Hort. Mal.* — *Ord.* claſſ. 21. ſect. 5. gen. 3. *Tournef....* claſſ. 10. Decandria monogynia, *Linn....* famil. 43. Les légumineuſes, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* Cet arbre qui croît dans l'Inde, a, dit-on, été tranſplanté en Amérique où il s'eſt naturaliſé. Le P. Labat le croit cependant indigène aux Antilles. — *Loc.* Il vient dans les mornes & en plaine. — *Uſ.* Sa vertu purgative eſt aſſez connue.

CANEFICIER ſauvage. — *Syn.* Caſſia ſylveſtris, Caſſia Americana, *Deſp.* Payomariba, *Car.*

CANELLIER. *V.* Bois de canelle.

CANNA mellæa. *V.* Canne à ſucre.

CANNA indica. *V.* Baliſier.

CANNE à ſucre. — *Syn.* Arundo ſacchariſera, *C. B. Sloa.* Arundo ſaccharina, *J. B.* Calamus ſaccharinus, *Tabern.* Canna mellæa, *Cæſalp.* Viba, Tacomurée, *Piſ.* — *Ord.* claſſ. 15. ſect. 3. gen. 9. *Tournef....* claſſ. 3. Triandria digynia, *Linn....* famil. 7. Les Gramens, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa racine eſt chevelue,

genouillée, grisâtre, ſucculente. Elle produit plusieurs tiges qui ont ordinairement huit ou dix pieds de hauteur, & un pouce & demi de diamètre; elle ſont liſſes, luiſantes, jaunâtre, peſantes, caſſantes, diviſées par pluſieurs nœuds qui ſont éloignés les uns des autres de deux à trois pouces. Elles renferment une ſubſtance fongueuſe, blanchâtre, ſucculente. Ces nœuds deviennent le principe des feuilles. On voit d'abord paroître un bouton alongé, d'un brun rougeâtre qui peu à peu ſe dilate, verdit & devient une feuille longue de trois à quatre pieds, droite, pointue, étroite, d'un verd jaunâtre, cannelée dans ſa longueur, alternativement poſée, embraſſant la tige par ſa baſe, armée ſur les côtés de petites dents imperceptibles Il arrive quelquefois (*) que les Cannes ayant atteint onze à douze mois, pouſſent à leur ſommet un jet de ſept à huit pieds de hauteur, & de cinq à ſix lignes de diamètre, liſſe, ſans nœuds, qu'on appelle *flèche*. Ce jet porte une pannicule longue d'environ deux pieds, diviſée en pluſieurs épis noueux, fragiles, compoſés de pluſieurs petites fleurs blanchâtres, apetales, dans leſquelles on diſtingue trois étamines dont les anthères ſont un peu oblongues, l'embryon eſt alongé & porte deux

---

(*) L'Auteur de l'*Hiſtoire naturelle du Cacao & du Sucre*, & le P. Labat, prétendent que toutes les cannes âgées d'onze à douze mois ne manquent jamais de pouſſer cette flèche. C'eſt une erreur démontrée par l'expérience. Il n'eſt pas rare de voir à Saint-Domingue des habitations entieres où les cannes n'ont jamais fléché.

ſtils. A ces fleurs ſuccèdent quelquefois, (car elles ſont ſouvent ſtériles,) des ſemences oblongues, pointues. Une même tige ne fleurit & ne flèche jamais qu'une fois. — *Loc.* Cette plante ne ſe cultive qu'en plaine; les mornes en rendroient l'exportation trop pénible. — *Virt.* Perſonne n'ignore les uſages qu'on fait du ſucre. Non-ſeulement il entre dans pluſieurs de nos alimens, il eſt encore employé en médecine comme ophtalmique, errhine, anti-putride, déterſif, béchique.

CANNE marone. — *Syn.* Seguine, Arum. — *Obſ.* Il ne faut pas confondre cette plante avec la Canne d'inde, ni avec la Canne de rivière dont parle Jacquin au mot *Alpinia*. Sa tige eſt ronde, droite, articulée, diviſée par des noeuds peu éloignés les uns des autres, d'un pouce de diamètre, haute de cinq à ſix pieds, revêtue d'une pellicule verte, jaunâtre, mince, coriace, remplie d'une pulpe blanche, ſpongieuſe, ſucculente, extrêmement mordicante, qui fait ſur le linge & ſur les étoffes une tache indélébile. Ses feuilles ſont larges, très-pointues, longues, liſſés, d'un verd foncé, aſſez ſemblables à celles d'un jeune Bananier; les anciennes ſe fanent, & tombent à meſure qu'il en pouſſe d'autres. Il s'élève du centre de la tige un corps cylindrique, alongé, qui eſt le fruit de cette plante. On n'y remarque ni corolle, ni filets, ni piſtil, mais ſeulement des anthères & pluſieurs nectaires diſpoſés autour du fruit. — *Loc.* Elle croît ſur le bord des étangs, des rivières & dans les endroits marécageux. — *Virt.* C'eſt un poiſon violent. — *Uſ.* Quelques habitans

la font entrer dans la compoſition d'une leſſive qui ſert à purifier le ſucre.

CANNE Congo, Canne d'inde. *V.* Baliſier.

CAPILLAIRE. — *Syn.* Adiantum Americanum. — *Ord.* claſſ. 16. ſect. 1. gen. 7. *Tournef.*... claſſ. 24. Cryptogamia filices, *Linn.*... famil. 5. les Fougères, ſect. 1. *Adanſ.* — *Loc.* Cette plante croît dans les mornes. — *Virt.* Elle eſt pectorale, béchique, anti-aſthmatique.

CAPPARIS arboreſcens, aut Cynallophora. *V.* Pois mabouia.

CAPRARIA fruteſcens. *V.* Thé.

CAPRIER. — *Syn.* Capparis. — *Ord.* claſſ. 6. ſect. 6. gen. 1. *Tournef.*... claſſ. 13. Polyandria monogynia, *Linn.*... famil. 51. les Capriers, *Adanſ.* — *Loc.* Il croît dans les plaines & dans les montagnes. — *Uſ.* On l'emploie dans les ragouts. — *Virt.* Ses graines ſont diurétiques, emménagogues, anti-paralytiques, odontalgiques.

CAPSICUM. *V.* Piment.

CARAGUATA. *V.* Aloës.

CARDUUS Braſilianus. *V.* Ananas épineux.

CARICA. *V.* Papaier.

CASSIA. *V.* Poincillade.

CASSIA fœtida. *V.* Pois puant.

CASSIA purgatrix. *V.* Caneficier.

CASSIA ſylveſtris. *V.* Caneficier ſauvage.

CASSIA paluſtris. *V.* Herbe à dartres.

CASSIER. *V.* Caneficier.

CASSUVIUM. *V.* Acajou à pomme.

CASTOR. *V.* Liane à bouton.

CATEVALA. *V.* Aloës.

CATEVALAM. *V.* Bois de merde.

Ceiba. *V.* Cotonnier mapou.

Ceresé. *V.* Liane à griffe-de-chat.

Cerisier. — *Syn.* Malpighia, *Pl.* Ibipitanga, Achyoulou, *Car.* — *Ord.* claff. 21. fect. 7. gen. 4. *Tournef*.... Claff. 10. Decandria trigynia, *Linn*.... Famil. 49. les Geranium, *Adanf.* — *Obf.* C'eft un arbriffeau qui ne s'élève guères au-deffus de douze à quinze pieds. Ses tiges font tortueufes; l'écorce crevaffée, noirâtre; le bois blanchâtre & léger. Ses feuilles portent environ un pouce & demi de longueur, & neuf à dix lignes dans leur plus grande largeur; elles font oblongues, pointues par les deux bouts, minces, fans dentelure, luifantes, d'un verd clair en deffus, pâle en deffous, attachées par paire le long des ramilles, foutenues par un petit pédicule, d'un goût amer. Cet arbriffeau fleurit deux fois par an; fes fleurs naiffent par bouquet le long des ramilles, des aiffelles des feuilles : elles font en rofe, compofées de cinq pétales arrondis, blancs, de dix étamines très-fines, dont les anthères font jaunâtres. Le ftil du piftil eft terminé par trois ftigmates cylindriques, & porté fur l'ovaire, qui devient une baie charnue, fphérique, rouge, d'un goût aigrelet, même dans fa parfaite maturité. Cette baie paroît à la vue tout-à-fait femblable à nos Cerifes de France : elle eft attachée à une petite queue, & renferme trois noyaux ftriés, aîlés, qui contiennent autant d'amandes petites, oblongues, amères. — *Loc.* Il croît indifféremment en plaine & dans les mornes. — *Uf.* On fait avec fes fruits des compotes rafraîchiffantes & affez délicates; on les mange

auſſi cruds, après les avoir roulé quelque temps au ſoleil dans du ſucre pilé.

CERISIER capitaine. — *Syn.* Bois capitaine. — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau dont la racine eſt traçante, fibreuſe, & peu enfoncée dans la terre: il s'en élève pluſieurs petites tiges qui ſe diviſent en divers rameaux. L'écorce eſt cendrée, armée de pointes très-fines couchées à plat; le bois blanchâtre, léger, caſſant; la feuille alongée, ferme, arrondie par la baſe, pointue au ſommet, longue d'environ quatre pouces; large d'un pouce & demi, conjuguée, liſſe, luiſante, d'un verd foncé en deſſus, pâle en deſſous, couverte de petits aiguillons jaunâtres qui ſont d'environ trois lignes, couchés à plat dans la longueur de la feuille, à laquelle ils adhèrent par le milieu; ils s'inſinuent facilement dans la chair, de quelque façon qu'on les touche, & y excitent une demangeaiſon & une inflammation qui dure pluſieurs heures: l'une & l'autre ſe diſſipent ſur le champ, lorſqu'on peut retirer l'aiguillon. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du précédent. Il leur ſuccède une baie ronde, charnue, molle, d'un goût fade, d'un rouge-clair, portée ſur un pédicule d'un pouce de long. La pulpe de ce fruit environne trois noyaux ſtriés, aîlés, qui contiennent autant d'amandes oblongues, légérement amères. — *Loc.* Cet arbriſſeau ſe plaît auſſi bien dans la plaine que dans les mornes. Il n'eſt d'aucun uſage; la fadeur de ſes fruits empêche de les rechercher.

CHADEC. *V.* Citronnier.

CHARDON béni. — *Syn.* Argemone Mexicana, *Tournef.* Papaver ſpinoſum, *C. B.* —

Ord. claff. 6. fect. 2. gen. 2. *Tournef.*.. claff. 13. Polyandria monogynia, *Linn.*... famil. 53. les Pavots, *Adanf.* — *Loc.* Cette plante croît également par-tout. — *Virt.* Ses graines font purgatives.

CHARDON étoilé. — *Syn.* Eryngium, *Pl.* — *Loc.* On trouve ordinairement cette plante dans les Savannes. — *Virt.* Elle eft regardée comme fudorifique & fébrifuge.

CHATAIGNE de mer. *V.* Liane à bœuf.

CHATAIGNIER. — *Syn.* Cupania, *Pl.* — *Ord.* claff. 21. fect. 10. *Tournef.*... claff. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famil. 45. les Titymales, fect. 1. *Adanf.* — *Obf.* C'eft un arbre dont la tige eft droite, courte, groffe & très-branchue; fon écorce eft unie, d'un verd-rouffeâtre; fon bois flexible, blanchâtre & poreux; fa feuille alterne, grande, oblongue, inégalement découpée fur les bords, pointue vers la bafe, arrondie au fommet, de neuf à dix pouces de longueur, de quatre à cinq pouces de largeur, luifante, liffe, d'un verd-foncé en deffus, d'un verd-clair & veloutée en deffous, divifée dans toute fa longueur par une côte faillante, qui n'eft que le prolongement du pétiole qui la foutient, traverfée par plufieurs nervures obliques qui aboutiffent aux grandes pointes que forment les découpures. Sa fleur eft en rofe, à cinq pétales arrondis & blanchâtres, garnie de cinq étamines très-déliées, portée fur un calice divifé en trois petites feuilles minces, pointues. Le centre eft occupé par un piftil de figure conique, auquel fuccède un fruit qui n'eft qu'une enveloppe fphérique, vélou-

tée, diviſée intérieurement en trois ou quatre capſules, qui renferment autant de graines noires, luiſantes, alongées, aſſez ſemblables aux larmes de Job, attachées par la baſe à une ſubſtance charnue, jaunâtre, dont elle ſe détache facilement. Ces graines contiennent des amandes d'un goût ſucré. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes & en plaine. — *Uſ.* Il eſt employé dans les ouvrages de charpente : ſon bois mis à couvert dure longtemps.

CHÉLIDOINE. — *Syn.* Bocconia fruteſcens, *Pl.* — *Loc.* Cette plante croît dans les Savannes. *Uſ.* On s'en ſert pour teindre en jaune.

CHÉNE à ſilique. *V.* Bois de chêne.

CHIBOUÉ. *V.* Gommier.

CHIBOULEME. *V.* Pourpier.

CHIENDENT. — *Syn.* Gramen caninum. — *Ord.* claſſ. 15. ſect. 3. gen. 8. *Tournef.* .... claſſ. 3. Tryandria digynia, *Linn.*... famil. 7. les Gramens, *Adanſ.* — *Loc.* Cette plante eſt fort commune dans la plaine; elle croît auſſi dans les mornes. — *Virt.* Sa racine eſt légérement apéritive, diurétique & rafraîchiſſante; la décoction de la plante eſt un vulnéraire déterſif.

CHIOCOCCA nocturna. *V.* Lilac de nuit.

CHIQUES. — *Syn.* Herbe à chiques, Liane à chiques, Pittonia, *Pl.* Schaoualou, *Car.* — *Obſ.* L'on voit à Saint-Domingue deux plantes différentes qui portent le même nom. La première s'appelle *Chique en fleur* : c'eſt une plante rampante dont la feuille a trois à quatre pouces de longueur, ſur un pouce & demi de largeur; elle eſt arrondie par en haut,

haut, pointue par la baſe, ſans dentelure, & produit des fleurs blanches, auxquelles ſuccèdent de petites graines noirâtres.

La ſeconde eſpèce ſe nomme *Chique en fruit* : c'eſt une liane dont les tiges ſont minces, flexibles; ſa feuille eſt ridée, pointue aux deux extrêmités, longue d'environ quatre pouces, large de deux à trois pouces, ſans dentelure, d'un verd foncé en deſſus, mat en deſſous. Sa fleur ſe change en un fruit gros comme un grain de raiſin, qui renferme une gelée blanche, ſucrée & d'un goût agréable, au milieu de laquelle on trouve de petites graines noirâtres. — *Loc.* Ces plantes croiſſent par-tout dans les endroits humides & incultes. — *Virt.* On prétend que ſes feuilles appliquées en cataplaſme ſont un remède efficace contre cette vermine ſi connue aux Iſles ſous le nom de *chiques*.

CHOUX caraïbe. *Syn.* Arum eſculentum, *Pl.* Arum minus eſculentum, *Sloa.* — *Ord.* claſſ. 3. ſect. 1. gen. 1. *Tournef....* claſſ. 20. Gynandria polyandria, *Linn....* famil. 56. les Arum, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa racine eſt ſemblable à une groſſe rave : lorſqu'on la coupe tranſverſalement, il en découle un ſuc laiteux. Ses feuilles ſont grandes, diviſées en deux lanières par la baſe, pointues au ſommet, portées ſur de groſſes & longues queues. Le P. Plumier en diſtingue trois eſpèces, ſavoir, à feuilles grandes & violettes, à feuilles grandes & vertes, à feuilles petites & vertes.

Loc. Cette plante aime les endroits humides; elle vient également bien dans les mor-

nes & dans la plaine. — *Uſ.* Ses feuilles ſe mangent dans la ſoupe, comme celles du choux ordinaire; ſes racines ſe mangent auſſi, & rendent le potage épais.

CHRYSOBALANUS. *V.* Icacquier.

CHRYSOPHYLLUM. *V.* Caïmitier.

CHU-TSE. *V.* Bambou.

CHYMARRHIS *V.* Bois de rivière.

CIDROMELA. *V.* Citronnier.

CIERGE épineux. — *Syn.* Torches. — *Loc.* On le trouve dans les Savannes arides & incultes. Voyez *Mém. Acad.* 1716.

CINNAMOMUM Americanum. *V.* Bois de Campêche.

CISSAMPELOS. *V.* Liane à cœur.

CITHAREXYLUM. *V.* Bois côtelette.

CITREUM. *V.* Citronnier.

CITRONNIER. — *Syn.* Citreum, Bergamotier, Cidromela, *Lobel.* Medica malus, *C. B.* — *Ord.* claſſ. 21. ſect. 6. gen. 2. *Tournef.* . . . claſſ. 18. Polyadelphia icoſandria, *Linn.* . . . famil. 44 les Piſtachiers, ſect. 2. *Adanſ.* Voy. le Dictionnaire de Matière Médicale. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Uſ.* On en fait des haies vives très-belles & très-ſolides. Les Négreſſes ſe ſervent des fruits pour laver le linge; on les confit, lorſqu'ils ſont petits; on les emploie auſſi dans les alimens. — *Virt.* Le ſuc de ſes fruits paſſe pour alexipharmaque, anti-ſcorbutique, ſtomachique; l'écorce pour vermifuge, fébrifuge & cordiale; ſes graines pour ſtomachiques, carminatives, inciſives.

On diſtingue à Saint Domingue quatre eſpèces de Citronniers, ſavoir;

Citronnier de la Barbade, ou Chadec.

Citronnier de Portugal.
Citronnier doux.
Citronnier ſauvage.

Coccis. — *Syn.* Ruellia, *Pl.* Faux Ipecacuanha. — *Ord.* claſſ. 2. ſect. 1. *Tournef.*... claſſ. 14. Didynamia angioſpermia, *Linn.*... famil. 27. les Perſonées, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* M. Deſportes en diſtingue trois eſpèces, le grand, le moyen, le petit. Le grand Coccis a ſa racine blanche, bulbeuſe, aſſez ſemblable à celle de l'*aſphodèle ;* ſes fleurs ſont bleuâtres. Le Coccis moyen a le port de la *mercuriale mâle* ; ſa racine eſt fibreuſe ; ſes fleurs violettes. Le petit Coccis a le port d'une plante nommée par les Botaniſtes l'*oreille de ſouris.* Elle eſt velue ; ſa racine fibreuſe ; ſes fleurs petites, en épi, & violettes. La fleur de ces trois eſpèces de Coccis eſt monopétale, en entonnoir, gonflée au milieu ; le limbe eſt évaſé, découpé ſur les bords, rabattu en dehors ; le périanthe monophylle découpé en cinq parties pointues, en forme de lanière. Du fond du calice s'élève un piſtil qui devient un fruit oblong, pointu, couvert d'une membrane qui s'ouvre par en-haut en cinq parties, rempli de petites ſemences ſphériques. — *Loc.* Cette plante ſe trouve dans les halliers. — *Virt.* On la regarde comme purgative, & on lui attribue les vertus de l'Ipecacuanha.

Coccoloba nivea. *V.* Raiſinier de coudre.

Coccoloba uvifera. *V.* Raiſinier du bord de la mer.

Cocos nucifer. *V.* Cocotier.

Cocotier. — *Syn.* Cocos nucifer, *Jacq.* Pal-

ma indica coccifera, *Pluk.* Calappa, *Rumph.* Tenga, *Hort. Mal.* — *Ord.* famil. 6. les Palmiers. *Adanſ.*

COETY. *V.* Epinars épineux.

CŒUR de bœuf. *V.* Coroſſolier.

CŒUR de S. Thomas. *V.* Liane à bœuf.

COMAKA. *V.* Cotonnier mapou.

CONCOMBRE. — *Syn.* Cucumis. — *Ord.* claſſ. 1. ſect. 6. gen. 5. *Tournef.* . . . claſſ. 21. Monoecia ſyngeneſia, *Linn.* . . . famil. 18. les Briones, *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue aux Iſles trois eſpèces. La premiere eſt le Concombre d'Europe, *Cucumis Europeanus.* Voyez ſa deſcription dans le *Dictionnaire de Matière médicale.* La ſeconde eſpèce ſe nomme Concombre petit épineux, *Cucumis fructu ſpinoſo parvo* : ſes feuilles ſont plus petites & plus profondément découpées que celles de la première eſpèce; ſes fruits ſont petits, oblongs, toujours verds, & couverts de poils qui ne piquent pas. Dans tout le reſte, il eſt ſemblable au précédent. La troiſième eſpèce eſt le Concombre petit & uni, *Cucumis fructu levi parvo* : ſes feuilles ſont très-petites & laciniées; ſes fruits jaunes, petits, unis. Dans tout le reſte, cette eſpèce reſſemble à la première. — *Loc.* Ces plantes croiſſent par-tout; elles aiment les endroits humides. — *Uſ.* On les mange, comme en France, cuits ou confits dans le vinaigre. — *Virt.* On ſait que la ſemence du Concombre eſt une des quatre ſemences froides. On en prépare des émulſions.

CONNA. *V.* Caneficier.

CONOCARPUS erecta. *V.* Manglier gris.

CONOCARPUS procumbens. *V.* Manglier blanc.

CONVOLVULUS. *V.* Patate.

CONVOLVULUS Americanus. *V.* Jalap, Liane purgative.

CONVOLVULUS marinus catharticus. *V.* Liane purgative du bord de la mer.

CONVOLVULUS tinctorius. *V.* Liseron.

CONYZA. *V.* Cresson de Savanne commun.

CONYZA major. *V.* Sauge (grande).

COPAU. — *Syn.* Copaïba, *Marcg. Pis.* Arbor balsamifera Brasiliensis, *Ray. V.* le *Dictionn. de Matière médic.*

COPEI. *V.* Raisinier du bord de la mer.

COQUE-MOLLIER. — *Syn.* Tu-te-moques. — *Obs.* On en distingue de deux sortes, le grand & le petit. Le grand Coque-mollier s'élève jusqu'à plus de vingt pieds. Son tronc est droit, lisse, grisâtre, sans aucune branche. Il porte à son sommet une touffe de feuilles longues de deux à trois pieds, larges d'environ trois pouces, luisantes & d'un verd foncé en dessus, pâle en dessous, sans aucune nervure apparente, arrondies par en-haut, pointues par la base, fermes, sans dentelure, cassantes, attachées par un pétiole épais, arrondi, dont le prolongement forme une côte saillante, qui divise la feuille en deux parties égales. Les fruits naissent en grappe au haut de la tige, ils sont pendans, portés sur un long pédicule, sphériques, rougeâtres, de près d'un pouce de diamètre, couverts d'une peau coriace, ridée en dehors, lisse en dedans, où l'on trouve plusieurs graines dures, oblongues, environnées d'une pulpe jaunâtre, sucrée.

Le Coque-mollier petit ou nain ne s'élève

guères au deſſus de trois à quatre pieds. Il ne produit aucune branche ; le ſommet de ſa tige eſt garni d'une vingtaine de feuilles épaiſſes, bien nourries, ſinuées, caſſantes, découpées, armées d'épines dans leur contour comme les feuilles de houx, d'un verd foncé, & luiſantes en deſſus, pâles en deſſous, de deux pouces de largeur, d'environ un pied & demi de longueur. Les fruits naiſſent en grouppe au ſommet de la tige, ils ſont ſphériques, de quinze à dix-huit lignes de diamètre, jaunâtres, couverts d'une pellicule coriace, ridée en deſſus, très-liſſe en dedans, où l'on trouve pluſieurs graines ſerrées les unes contre les autres, anguleuſes, aſſez ſemblables à des grains de maïs, environnées d'une pulpe ſucrée. — *Loc.* On trouve ces deux plantes dans les mornes & dans les Savannes incultes. — *Uſ.* On mange la pulpe des fruits. Elle eſt rafraîchiſſante & aſſez agréable. Les feuilles du grand Coque-mollier ſont employées pour panſer les chevaux.

COQUERET. *V.* Herbe à cloques.

CORAIL. — *Obſ.* On donne ce nom aux Iſles, à un arbriſſeau dont les tiges ſont droites, tendres, rameûſes, élevées de cinq à ſix pieds; ſes feuilles ſont oblongues, pointues, oppoſées deux à deux, d'un verd ſombre, parſemées de veines ſanguines ; ſes fleurs croiſſent par bouquet au ſommet des branches ; elles ſont d'un beau rouge, ſans odeûr, ni ſaveur ; il leur ſuccède des baies molles, ſucculentes. — *Loc.* On le trouve dans les terreins rocheux & incultes. — *Virt.* Ses feuilles ſont employées en tiſanne dans la gonorrhée.

CORALLODENDRON. *V.* Bois immortel.

CORDE à violon. — *Syn.* Periploca, *Pl.* Synnate, Achyry, *Car.* — *Obſ.* Sa racine eſt traçante, chevelue, griſâtre; il en ſort pluſieurs tiges cylindriques, ſouples, longues, minces, rampantes & qui s'étendent de tout côté ſur la ſurface de la terre; ſes feuilles étroites, pointues, tendres. — *Loc.* On trouve cette plante par-tout.

CORDIA. *V.* Bois de cabril bâtard, Bois de chypre.

CORNUS. *V.* Bois de lance.

CORNUTIA. *V.* Bois de Savanne.

CORONA ſolis minor. *V.* Artichaut de Jéruſalem.

COROSSOLIER. — *Syn.* Anona, *Sloa.* Alacalyoüa, *Car.* Guanabanus, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 21. ſect. 6. *Tournef.*... claſſ. 13. Polyandria polyginia, *Linn.*... famil. 46. les Anones, *Adanſ.* — *Obſ.* Cet arbre tire ſon nom d'une Iſle hollandoiſe nommée *Curaço*, d'où il a été porté dans nos Colonies (*). On en diſtingue quatre eſpèces : la première ſe nomme *Coroſſolier épineux.* C'eſt un arbre de médiocre grandeur; ſon écorce eſt noirâtre, liſſe; ſon bois mol, blanchâtre; ſes feuilles ſont épaiſſes, oblongues, larges de quinze à dix-huit lignes, longues de quatre à cinq pouces, obtuſes au ſommet qu'une petite pointe termine, d'un verd foncé en deſſus, pâle en deſſous, attachées par bouquet à un petit

(*) Le terme de *Coroſſolier* eſt donc le nom générique qui convient aux quatre eſpèces. Le mot *Cachimentier* déſigne une eſpèce de Coroſſolier, & n'eſt point du tout *le nom générique de cet arbre*, comme le dit Bomare.

pétiole. Sa fleur eſt en roſe, composée de trois pétales blanchâtres, épais, creuſés en cuillers obtus; le centre eſt occupé par pluſieurs étamines dont les anthères ſont jaunâtres. Cette fleur croît ſur le tronc & ſur les groſſes branches; le calice qui la ſoutient eſt de trois feuilles arrondies, verdâtres, pointues. Du fonds du calice s'élèvent pluſieurs piſtils placés ſur l'ovaire qui devient un fruit charnu, molaſſe, preſque rond, de la forme d'un cœur, ayant la pointe recourbée, de cinq à ſix pouces de diamètre, couvert d'une écorce verte & un peu jaunâtre, d'une demi-ligne d'épaiſſeur, armée de pointes molaſſes & qui ne piquent point. Le milieu de ce fruit eſt une pulpe fibreuſe, ſucculente, blanche, d'un goût aigrelet & aromatique qui environne pluſieurs petites graines plates, alongées, ridées, de couleur brune, très-dures.

La ſeconde eſpèce de Coroſſolier ſe nomme *cœur-de-bœuf*. Ses feuilles ſont longues de cinq à ſix pouces, larges d'un pouce & demi, terminées par une pointe recourbée d'un côté, liſſe, d'un verd triſte; ſon fruit verdâtre, parſemé de taches blanchâtres, liſſe, brillant, de la forme d'un cœur, d'environ deux pouces de diamètre; la pulpe qu'il renferme eſt rougeâtre, ferme, d'une odeur forte, d'un goût fort âcre. Dans tout le reſte il eſt ſemblable au précédent.

La troiſième eſpèce s'appelle *Cachimentier* ou *Pommier de canelle*. Sa feuille a quatre à cinq pouces de longueur, & près de deux pouces de largeur; ſa couleur eſt d'un verd noirâtre en deſſus, blanchâtre en deſſous; ſon

fruit eſt rond, un peu alongé au ſommet ; ſon écorce verdâtre d'abord, jaunâtre quand il eſt mûr, couverte de petites gouttes de roſée, diviſée en pluſieurs petits compartimens écailleux & ſaillans; le dedans eſt rempli d'une pulpe blanche, fibreuſe, fondante, d'un goût aromatique & ſucré. Il reſſemble dans tout le reſte au Coroſſolier épineux.

Le *Coroſſolier maron* forme la quatrième eſpèce. Sa feuille a cinq à ſix pouces de longueur, & deux à trois pouces de largeur. Elle eſt d'un verd ſombre en deſſus, fort pâle en deſſous, ovale; ſon fruit eſt liſſe, d'un jaune rougeâtre, diviſé ſuperficiellement en petites écailles, d'une odeur forte, d'un goût âcre, de deux pouces de diamètre. En tout le reſte il convient avec la première eſpèce.

Loc. Ces arbres ſe trouvent par-tout, dans la plaine ou dans les mornes, dans les endroits ſecs comme dans les lieux humides. — *Uſ.* On en mange les fruits, lorſqu'ils ſont bien mûrs. Le Cachiment eſt le meilleur de tous; les Créoles en ſont fort friands, ainſi que du coroſſolier épineux. On ne recherche guères les deux autres eſpèces; les Nègres mêmes ne s'en ſoucient pas, mais les cochons s'en régalent. — *Virt.* Les graines & la pulpe ſont aſtringentes; on emploie l'une & l'autre avec ſuccès dans les diarrhées violentes.

COTONNIER. — *Syn.* Xylon. *Ord.* claſſ. 1. ſect. 5. gen. 6. *Tournef.* ... claſſ. 16. Monadelphia polyandria, *Linn.*... famil. 50. les Mauves, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue pluſieurs eſpèces qu'on peut rapporter aux ſuivantes.

1°. Cotonnier *commun*, *Xilon filo albo* (*). On prétend que cet arbre eſt indigène à Saint-Domingue. Sa racine eſt fibreuſe, griſâtre, peu pivotante. Abandonné à lui-même, il s'élève à la hauteur de douze à quinze pieds : quand on le cultive, on a ſoin de l'arrêter à quatre ou cinq pieds (**). Sa tige n'excède guères la groſſeur du bras ; ſon écorce eſt mince, grisâtre, unie ; ſon bois tendre, blanc, léger ; ſes feuilles alternes, liſſes, d'un verd foncé en deſſus, blanchâtres & garnies d'un duvet rude en deſſous ; diviſées en trois parties, quelquefois en quatre, & même en cinq. Chaque diviſion eſt terminée par une pointe, & traverſée par une côte ſaillante. Ces côtes ſe réuniſſent dans l'endroit où commence la queue : celle-ci a environ ſix pouces de longueur ; le diamètre de la feuille eſt de quatre à cinq pouces.

Les fleurs naiſſent ſur les rameaux dans la partie oppoſée aux feuilles ; elles ſont monopétales, en forme de cloche, diviſées en cinq portions juſqu'à la baſe, portées ſur un calice découpé auſſi en cinq quartiers frangés & verdâtres. Ces fleurs ſont jaunâtres ; leur baſe eſt marquée d'une tache rouge, qui peu à peu communique ſa couleur à toute la corolle,

---

(*) Rien n'eſt plus ſuperficiel que cet article dans Bomare. On n'y voit aucun détail : il faut être bien ſubtil pour ſe former, après l'avoir lu, une idée un peu juſte de cet intéreſſant végétal.

(**) Si l'on n'arrêtoit l'arbre que quand il eſt parvenu à la hauteur *de huit pieds*, comme le dit M. Bomare, il faudroit des échelles pour en recueillir les fruits.

de ſorte que le même arbre fleuriſſant ſucceſſivement, paroît produire deux ſortes de fleurs, dont les unes ſont rouges, les autres jaunâtres. Elles ne s'épanouiſſent jamais parfaitement ; mais en ſe flétriſſant, elles ſe reſſerrent, & ne ſe détachent du fond du calice que lorſqu'elles ſont entiérement fanées. Le centre de la fleur eſt occupé par un petit corps pyramidal, environné d'étamines très-petites dont les ſommets ſont jaunâtres. Le piſtil placé au fond du calice & fécondé par la pouſſière des étamines, devient un fruit gros comme une noix, diviſé en pluſieurs loges, qui ſont ſéparées par des cloiſons, & qui contiennent depuis cinq juſqu'à neuf graines oblongues, arrondies, oléagineuſes, environnées d'un duvet en floccons d'une grande blancheur.

2°. Cotonnier marron, *Xylon ſylveſtre.* Cet arbre n'a jamais plus de huit à dix pieds de hauteur; ſes feuilles ſont toujours fendues en trois; ſes fleurs de couleur de citron pâle, petites; ſes fruits de la groſſeur d'une noiſette; le duvet très-court, rude au toucher ; la graine petite, très-adhérente.

3°. Cotonnier de Siam franc, *Xylon ſativum filo croceo.* L'écorce de l'arbre eſt de couleur violet-pourpre; les branches collatérales ſont très-fragiles, pendantes juſqu'à terre; ſon duvet eſt roux, ſoyeux, doux.

4°. Cotonnier de Siam bâtard, *Xylon ſpurium filo croceo.* Il eſt aſſez ſemblable à celui de la ſeconde eſpèce, dont il diffère cependant : 1°. par la couleur de ſes fleurs qui ſont purpurines : 2°. par ſes fruits qui ſont plus

gros & mieux nourris : 3°. par la couleur de son duvet qui est rousseâtre.

5°. Cotonnier de Siam blanc, ou Cotonnier de soie, *Xylon bombycum.* Ses feuilles sont petites, découpées en trois parties, rarement en quatre ou en cinq, d'un verd céladon, bordées d'un rouge brun, veloutées dessus & dessous, douces au toucher. Les fibres de son duvet sont longues, très-soyeuses, d'un blanc éclatant ; sa graine est très-adhérente & difficile à détacher.

6°. Cotonnier de Gallipoly, *Xilon filo aspero.* Il égale en grandeur & en grosseur les espèces ordinaires, mais ses fruits sont une fois plus gros. Son duvet ressemble à de la laine par son élasticité ; il est d'un blanc-sale, rude au toucher, difficile à passer au moulin.

7°. Cotonnier *Samblas.* Il tire son origine d'un lieu de la côte d'Espagne situé près du golfe de *Darien*, habité par les *Indes-braves.* Cet arbre a beaucoup d'analogie avec celui de la troisième espèce. Son bois est fragile ; son écorce d'un violet foncé ; ses feuilles ne sont découpées qu'en trois parties, terminées en cœur, veloutées, d'un verd mêlé de blanc ; ses fleurs bordées d'un rouge incarnat ; le duvet en est doux comme de la soie, d'une grande blancheur, mais difficile à passer au moulin.

8°. Cotonnier de *Cayenne.* Il porte le nom de l'endroit d'où il a été tiré. Il ressemble à celui de la première espèce ; les fruits en sont cependant plus gros, le duvet très-blanc, les fibres longues & fortes ; ses graines amoncelées & serrées les unes contre les autres.

Loc. Le Cotonnier ne croît que dans les pays chauds, depuis le 30ᵉ. degré de latitude juſqu'à la ligne : les terres arides, ſablonneuſes, rocheuſes lui conviennent ; il vient également en plaine & dans les mornes. Toutes les expoſitions lui ſont favorables, excepté celle du vent du Nord, qui, pour peu qu'il ſoit violent, deſsèche & brûle ſes fleurs & ſes feuilles.

COTONNIER flos, Cotonnier de fléau. *Voy.* Cotonnier ſiffleux.

COTONNIER blanc. — *Syn.* Cotonnier colorade, Cotonnier de mahot, Xylon album. *Ord.* claſſ. 20. *Tournef.*... claſſ. 16. Monadelphia polyandria, *Linn.*... famil. 50. les Mauves, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbre fort grand & fort gros; ſon écorce eſt griſâtre, épaiſſe d'un pouce, fort adhérente au bois, qui eſt gris, ſpongieux, tendre, léger, facile à travailler ; ſa feuille eſt ronde, dentelée, pointue, d'un verd obſcur ; ſes fleurs jaunes, en cloche, découpées, & aſſez grandes. Il leur ſuccède des fruits longs de dix à douze pouces, de douze à quinze lignes de diamètre, cannelés, s'ouvrant d'eux-mêmes, & laiſſant échapper le coton qui recouvre le fruit en entier : c'eſt un duvet fin, court, rouſſeâtre, que le vent emporte çà & là, & qui n'eſt employé à aucun uſage. — *Loc.* On trouve cet arbre dans les mornes. — Son tronc ſert à faire des pirogues.

COTONNIER mapou. — *Syn.* Fromager, Bois épineux blanc, Xylon filo brevi, Comaka, Ceiba, *Pl.* Bombax, *Linn.* Goſſypium, *Sloa.* Eriophorus, *Rumpf.* Ponja, *Hort. Mal.* — *Ord.*

comme le précédent. — *Obſ.* C'eſt un des plus grands & des plus gros arbres qui ſe voient aux Antilles : ſes racines ſont groſſes, traçantes, s'élèvent hors de terre, & forment comme des appuis ou arcs-boutans autour de la tige ; ſon tronc eſt droit, gonflé dans le milieu ; ſon écorce griſe, armée de gros aiguillons qui ſont ligneux, droits, forts, faciles à détacher ; le bois blanc, tendre, pliant, poreux, fibreux ; ſes branches s'étendent au loin, & forment un bel ombrage : elles ſont droites, oppoſées les unes aux autres ; ſes feuilles découpées profondément en trois parties, tendres, minces, d'un verd clair, quand elles ſont jeunes ; ſombre, lorſqu'elles vieilliſſent, portées ſur de longues queues par bouquet, au nombre de cinq ou ſix enſemble ; ſes fleurs monopétales, diviſées juſqu'à la baſe en cinq quartiers pointus, blancs, creuſés en cuillers ; le périanthe monophylle, découpé en cinq parties ; le piſtil, qui eſt environné de pluſieurs étamines, devient un fruit oblong, pointu vers la baſe, plus gros & obtus au ſommet (*), qui s'ouvre en cinq parties dans ſa maturité. Il renferme pluſieurs graines brunes, ſphériques, un peu applaties, environnées d'un duvet de couleur de gris-de-perle, extrêmement fin & très-court. Cet arbre ſe multiplie, ou de bouture, ou par le

(*) M. Bomare dit que les fruits du Fromager ſont *faits en tuyaux*, larges de deux pouces, ſur ſix à ſept de longueur. C'eſt confondre cet arbre avec le Cotonnier ſiffleux, dont nous parlerons bientôt.

moyen de ſes graines. — *Loc.* Il vient très-bien par-tout ; on le trouve dans les plaines & dans les mornes. — *Uſ.* Son tronc ſert à faire des canots & des pirogues. — *Virt.* On fait prendre ſon écorce en tiſanne à ceux qui ſont attaqués de la petite-vérole : ſes racines infuſées ſont regardées par M. Deſportes comme apéritives & anti-hydropiques.

COTONNIER ſiffleux. — *Syn.* Bois ſiffleux, Bois de fléau, Cotonnier flos, Cotonnier de fléau, Cotonnier de mahot à grandes feuilles, Liége, Bois de liége, *Xylon ſiliquâ longâ.* — *Ord.* comme le précédent. — *Obſ.* Sa tige eſt droite, d'une grandeur médiocre ; ſon écorce d'un gris rougeâtre ; mince, peu adhérente ; ſon bois blanc, léger, tendre, fendant ; ſes feuilles très-grandes, en forme de cœur, d'un beau verd en deſſus, pâle en deſſous, d'environ un pied de diamètre, cotonneuſes, couvertes d'un duvet fin, rouſſeâtre, accompagnées de nervures très-apparentes ; ſes fleurs grandes, monopétales, découpées juſqu'à la baſe en cinq quartiers, d'abord blanches, enſuite jaunes, rabattues en dehors ; elles ſont portées ſur un calice membraneux, du fond duquel s'élève un piſtil gros comme le doigt, qui devient un fruit cylindrique de huit à neuf pouces de longueur ſur un pouce & demi de diamètre, partagé dans ſa longueur par dix canelures. L'écorce de ce fruit eſt d'abord verte & cotonneuſe, enſuite rouſſe, & enfin jaune ; elle renferme pluſieurs petites graines unies, liſſes, blanchâtres, environnées d'un duvet très-fin de couleur de gris-de-perle. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve au bord des

rivières, dans les montagnes & dans les terreins frais. — *Uſ.* Son écorce ſert à faire des cordes; on emploie ſon bois, au lieu de liége, pour ſoutenir ſur l'eau les filets avec leſquels on pêche.

COULABOULÉ. *V.* Liane à perſil.

COULEKIN. *V.* Bois trompette.

COURBARIL. *Syn.* Hymenæa, *Linn.* Jetaiba, *Piſ.* & *Marcg.* — *Ord.* claſſ. 22. ſect. 4. gen. 1. *Tournef.*... claſſ. 10. Decandria monogynia, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un très-grand arbre, dont le tronc eſt droit, cylindrique, ſans nœuds. Le P. Labat aſſure en avoir vu qui avoient plus de trois pieds de diamètre, & quarante pieds de tige. Il produit au ſommet pluſieurs groſſes branches, qui ſe diviſent en d'autres branches, & qui forment une tête très-touffue. L'écorce eſt griſâtre, un peu raboteuſe, marquée de taches rouſſeâtres, peu adhérente; ſon bois eſt dur, compacte, peſant, reçoit facilement le poli; l'aubier ne paroît point diſtingué du cœur; ſes fibres ſont longues, fines, ſerrées, entrelaſſées les unes dans les autres; ſa couleur eſt d'un rouge obſcur. Il eſt rempli d'une sève graſſe, onctueuſe, amère, qui ſe fait jour à travers l'écorce, & devient une réſine claire, tranſparente, rougeâtre, dure: c'eſt ce qu'on appelle *amimé occidental*; elle ne ſe diſſout point dans l'eau, mais dans l'eſprit-de-vin bien rectifié; elle rend, lorſqu'on la brûle, une très-bonne odeur; ſes feuilles ſont étroites, oblongues, de grandeur médiocre, fermes, caſſantes, douces au toucher, verdâtres, partagées en deux parties

ties égales par une côte ſaillante d'où partent pluſieurs nervures. Elles ſont attachées deux à deux ſur un même pétiole, & paroiſſent criblées de trous.

Ses fleurs naiſſent à l'extrêmité des rameaux, & forment une pannicule compoſée de pluſieurs étages alternativement placés, qui ſe ſubdiviſent auſſi alternativement en pluſieurs autres. Ces fleurs ſont légumineuſes, ſans odeur, portées ſur un péduncule aſſez gros & un peu arqué. Le calice eſt un tube découpé juſqu'à la baſe en quatre parties oblongues, creuſées en cuillers, de cinq à ſix lignes de longueur. La corolle eſt compoſée de cinq petales ovales, preſqu'égaux, de quatre à cinq lignes de longueur, creuſés en cuillers, d'un jaune pourpré. On trouve dans ces fleurs dix étamines attachées ſur le réceptacle autour du piſtil; le filament eſt de cinq à ſix lignes, l'anthère oblongue, de 2 à 3 lignes. Un piſtil pourpré occupe le centre; le ſtil cylindrique de ſix à ſept lignes de longueur, terminé par un ſtigmate ſphérique; il porte ſur un embryon applati qui a pour baſe le réceptacle. Celui-ci eſt de figure conique, vélu en dehors.

L'embryon en groſſiſſant devient un légume ou une gouſſe compoſée de deux panneaux applatis, depuis quatre juſqu'à ſept pouces de longueur, deux à trois pouces de largeur & deux lignes d'épaiſſeur, d'une ſubſtance ligneuſe, de couleur hépatique, rudes, & comme chagrinés, pénétrés d'un ſuc réſineux. Cette gouſſe renferme une pulpe farineuſe, friable, d'une odeur & d'un goût aromatique, nourriſſante & bonne à manger, d'un

jaune rougeâtre. On trouve au milieu trois noyaux logés féparément, durs, noirs, applatis, ovales, d'un pouce de longueur, qui renferment une amande oblongue, blanche, un peu amère, d'un goût d'aveline. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Uf.* On en fait des axes, des rouleaux, des tables de moulins, & de très-beaux meubles. — *Virt.* Ses fruits font aftringens. Pifon affure que fon écorce eft carminative & purgative, que fa gomme eft excellente pour guérir les douleurs de nerfs, & que fes feuilles appliquées en cataplafmes font vermifuges.

COUROUALY. *V.* Balifier.

COUSIN (grand). — *Syn.* Yttibouca, Yhaboura, *Caraïb.* Triumfetta, *Pl.* — *Ord.* claff. 6. *Tournef....* claff. 11. Dodecandria monogynia, *Linn....* famil. 48. les Tilleuls, fect. 1. *Adanf.* — *Obferv.* Cette plante a le port de la guimauve; fes feuilles forment une efpèce de pentagone de deux pouces & demi de diamètre. Elles font finement dentelées fur les bords, d'un verd fombre, cotonneufes & douces au toucher, portées fur un pétiole long d'un pouce. Ses fleurs font en rofe, compofées de cinq pétales oblongs, portées fur un calice divifé en cinq feuilles, d'où s'élève un piftil environné de plufieurs étamines, qui devient un fruit capfulaire, à quatre loges, fphérique, dur, armé de petites pointes par le moyen defquelles il s'attache aux habits des paffans. On trouve dans chaque loge une petite graine ovoïde. — *Loc.* Cette plante fe trouve dans les endroits incultes. — *Virt.* Elle eft regardée comme aftringente. On emploie

ſa racine dans les ulcères des inteſtins ou des autres viſcères.

COUSIN (petit). — *Obſ.* Ses feuilles ſont plus petites que celles du précédent, faites en cœur, portées ſur un pétiole très-court. Dans tout le reſte ces deux plantes conviennent enſemble.

COYEÇOYETY. *V.* Herbe à Charpentier de Saint-Domingue.

COYYROU. *V.* Liane aux yeux.

CRESCENTIA. *V.* Calebaſſier en arbre.

CRESSON de Savane commun. — *Syn.* Conyza. — *Obſ.* Cette plante reſſemble, par ſon port & par ſes feuilles, à la Linaire; ſes fleurs ſont jaunâtres.

CRESSON de Savane (petit). — *Syn.* Thlaſpi naſturtii ſapore.

CRISTA pavonis. *V.* Poincillade.

CROC-de-chien. — *Syn.* Liane à croc-de-chien. — *Obſ.* C'eſt une eſpèce d'arbriſſeau, qui produit de ſa racine pluſieurs tiges grimpantes, flexibles, brunes, d'un pouce & demi environ de diamètre, qui s'entrelacent les unes dans les autres & s'accrochent aux arbres voiſins; elles ſont armées de pointes très-longues & très-piquantes, & rendent les endroits où elles ſe trouvent tellement impraticables, qu'on ne ſauroit y faire un pas que la ſerpe à la main. Ses feuilles ſont unies, partagées en deux parties égales par une côte ſaillante, d'un verd triſte, éloignées les unes des autres, en forme de cœur, de trois pouces de longueur ſur deux de largeur; ſes fleurs petites, blanches, auxquelles ſuccèdent de petites baies jaunâtres. Il diſtille de cet arbriſſeau une gomme qui devient très-dure & rou-

geâtre. — *Loc.* On le trouve fréquemment dans les mornes & les terreins incultes. — *Uſ.* On fend par le milieu ſes tiges, & on en fait du feuillard pour lier les barriques.

CROTON. *V.* Médecinier.

CUCUMIS. *V.* Concombre.

CUCURBITA. *V.* Calebaſſier rampant.

CUIETE. *V.* Calebaſſier en arbre.

CUPANIA. *V.* Châtaignier.

CURURU ſcandens. *V.* Liane à ſcie.

CYROYER. — *Syn.* Vanrheedia. *Pl.* — *Ord.* claſſ. 8. *Tournef.*.. claſſ. 13. Polyandria monogynia, *Linn.*.. famill. 54. les Ciſtes, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* Cet arbre eſt de la groſſeur & du port d'un pommier ordinaire. Ses fleurs & ſes fruits précèdent l'apparition des feuilles. Sa tige eſt crochue ; l'écorce griſâtre, crevaſſée ; ſes branches placées ſans ordre ; ſes feuilles arrondies, d'un verd-gai, petites, tendres, attachées par paire le long d'une côte ; ſes fleurs naiſſent attachées aux branches par un petit pétiole ; elles ſont en roſe, compoſées de quatre pétales arrondis, creuſés en cuillers ; pluſieurs étamines environnent le piſtil, qui eſt ſphérique : il lui ſuccède une baie arrondie, ovale, de la figure d'une prune, couverte d'une pellicule très-fine, qui renferme une pulpe ſucculente, d'une odeur de muſc, d'un goût aigrelet. On trouve au milieu un noyau fort gros, très-dur, qui contient une petite amande fort amère.

On diſtingue trois eſpèces de Cyroyers ; à fruits verds, à fruits jaunes, & à fruits violets. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uſ.* Ses fruits ſont aſſez recherchés. Ils ſont ra-

fraîchiſſans, mais indigeſtes lorſqu'on en mange beaucoup.

CYTISE de l'Amérique.

CYTISUS fruteſcens. *V.* Pois d'Angole. Gras-de-galle.

D

DABURI. *V.* Roucou.

DATTIER. — *Syn.* Palma dactylifera.

DENTELLE. *V.* Bois dentelle.

DERELSIDE. *V.* Tamarin.

DIGITALIS Africana. *V.* Gigeri.

DOLICHOS urens. *V.* Liane à cacone.

DOLICHOS pruriens. *V.* Pois à gratter.

E

ECHINOMELOCACTUS. *V.* Têtes d'Anglois.

ECHITES. *V.* Liane mangle.

EMERUS. *V.* Indigo.

EPINARDS doux. — *Syn.* Lanmayan, *Caraïb.* Amaranthus altiſſimus, *Pl.* — *Loc.* On trouve cette plante par-tout. — *Uſ.* Les Blancs ainſi que les Nègres en mangent les feuilles aſſaiſonnées comme celles des épinards de France, auxquels cette plante reſſemble aſſez par ſon port. On les fait entrer dans un ragout créol, nommé *calalou.* — *Virt.* On les emploie auſſi dans les lavemens émolliens & dans les bouillons rafraîchiſſans.

EPINARDS grands. — *Syn.* Sacra malon, *Labat*, Phytolacca Americana, *Tournef.* — *Uſ.* Ses feuilles ſe mangent dans le potage.

EPINARDS épineux. — *Syn.* Coëty, *Caraïb.* Amaranthus aculeatus, *Pl.* — *Obſ.* C'eſt une

eſpèce d'arbriſſeau couvert de petites épines flexibles & qui ne piquent point; ſes feuilles ſont grandes, mais plus petites que celles du précédent, terminées en pointe, d'un verd-obſcur. Sa fleur eſt en roſe, compoſée de cinq pétales obtus, creuſés en cuillers, de pluſieurs étamines & d'un piſtil qui devient un fruit molaſſe, ſucculent, applati, ſphérique, rempli de petites graines rondes, diſpoſées en rayon. On le trouve par-tout, & on en fait le même uſage que le précédent.

EPINE blanche. — *Obſ.* Cet arbriſſeau croît en buiſſon, comme le Citronnier dont il a le port. Il porte quantité de petites fleurs blanches d'une odeur très-ſuave. — *Loc.* On le trouve au bord de la mer. — *Virt.* Il paſſe pour pectoral.

EQUISETUM. *V.* Prêle.

ERAVRAY. *V.* Médecinier petit.

ERIOPHORUS. *V.* Cotonnier mapou.

ERYNGIUM. *V.* Chardon étoilé.

EUPATOIRE. — *Syn.* Langue de chat, Eupatorium, Bochtay, Bimaregaly, Batelé, Ateteré, *Caraïb.* — *Ord.* Claſſ. 12. ſect. 3. gen. 6. *Tournef.*.. claſſ. 19. Syngeneſia Polygamia æqualis, *Linn.*... Famil. 16. les Compoſées, ſect. 7. *Adanſ.* — *Virt.* Cette plante eſt regardée comme apéritive, emménagogue, & comme un puiſſant vulnéraire.

EUPATOIRE à feuilles de Marjolaine. — *Ord.* comme la précédente. — *Loc.* Elle eſt fort commune dans les lieux ſablonneux. — *Virt.* On la met dans la claſſe des plantes apéritives.

EVONYMUS. *V.* Simarouba.

F

FABA diaboli. *V.* Pois mabouia.

FEVILLEA ſcandens. *V.* Liane à contre-poiſon.

FICUS maxima. *V.* Figuier maudit.

FIGUIER admirable. *V.* Figuier maudit.

FIGUIER bananier. *V.* Bananier.

FIGUIER maudit. — *Syn.* Figuier admirable; Ficus maxima. — *Ord.* Appendix, *Tournef....* claſſ. 23. Polygamia polyoecia, *Linn....* famil 47. les Châtaigniers ſect. 3. *Adanſ.* On en diſtingue de deux ſortes, le franc & le bâtard.

Le Figuier maudit franc pourroit être défini: *Ficus Americana maxima, folio oblongo, lanuginoſo, fructu parvo, ſpherico, extùs viridi intùs rubente.* C'eſt un des plus gros arbres de l'Amérique; le P. Labat dit en avoir vu qui avoient plus de 20 pieds de circonférence. Sa racine eſt groſſe, fibreuſe, traçante, tellement ſaillante en dehors, que l'arbre paroît porté ſur des arcs-boutans. Son tronc s'élève fort haut; ſon écorce eſt épaiſſe, griſâtre, coriace, laiteuſe, blanche lorſqu'on la coupe, rougiſſant à l'air; ſon bois mol. Ses branches ſont groſſes; elles s'étendent fort au loin, ſe diviſent en une infinité de rameaux, & procurent un bel ombrage. Il ſort de ſes rameaux des eſpèces de baguettes plus ou moins groſſes, très-droites, inclinées vers la terre; lorſqu'elles y ſont parvenues, elles y prennent racine & forment de nouveaux arbres, qui à leur tour en produiſent d'autres. Les feuilles naiſſent

par bouquet à l'extrêmité des rameaux. Elles ſont oblongues, d'un verd-foncé en deſſus, pâle en deſſous, couvertes des deux côtés d'un duvet fin qui les rend cotonneuſes, ſans dentelure, bien nourries, longues de 10 à 12 pouces, de 4 à 5 pouces dans leur plus grande largeur, d'une ſaveur aſtringente, d'une odeur d'herbe, portées ſur des pétioles courts, épais, qui s'étendent ſur toute la longueur de la feuille, & forment une côte ſaillante en deſſous, à laquelle aboutiſſent pluſieurs nervures obliques, alternativement placées. Les fruits croiſſent le long des branches & des rameaux : ils ſont ſphériques, de la groſſeur d'une noix de gale, verds en dehors, de couleur de roſe en dedans, pleins d'un ſuc laiteux, d'un goût fade. Ils renferment dans leur intérieur les fleurs qui ſe changent en une infinité de petites graines oblongues, rouſſeâtres.

Cet arbre ſe reproduit de trois façons : 1°. par le moyen des baguettes dont on vient de parler ; 2°. par les petites graines, qui miſes en terre, deviennent fécondes ; 3°. par le moyen de ſes branches qui prennent facilement racine, & produiſent en peu d'années un grand arbre. — *Loc.* Cet arbre croît partout, dans les bois, dans les Savannes, au bord de la mer, dans les mornes. — *Uſ.* Son bois eſt employé à faire des canots. Les Nègres en font auſſi des ſébilles, des plats, des aſſiettes, & autres uſtenciles de ménage.

Le Figuier maudit maron peut ſe définir : *Ficus Americana maxima, ſilveſtris, foliis craſſis, rigidis, in ſummitate circinatis, in infimâ*

parte acuminatis, glabris; fructu rotundo, coronato, glutinoso. Cet arbre croît presque toujours aux dépens de ses voisins; lorsqu'une de ses graines, qui sont fort légères, tombe sur un autre arbre, & qu'elle peut s'y fixer, elle y germe bientôt, & produit une plante dont les racines s'étendent sur l'écorce de l'arbre, s'y attachent par le moyen de ses griffes, en sucent la séve; bientôt elles l'embrassent, quelque gros qu'il soit, & le font périr en peu d'années. Les rameaux de ce végétal *arbricide* sont de deux sortes; les uns s'élèvent perpendiculairement & forment un sommet fort touffu, les autres se dirigent vers la terre en forme de longues baguettes, très-droites, terminées par une tête molasse & gluante. Lorsque ces baguettes sont parvenues à la superficie de la terre, elles s'y enfoncent, y prennent racine & produisent d'autres rameaux, qui répétent les opérations des premiers rameaux, & ainsi à l'infini; de sorte que si on n'y mettoit obstacle, un seul de ces arbres couvriroit en peu de temps un vaste pays, & détruiroit les autres arbres.

Toutes les parties qui composent cette production parasite sont remplies d'un suc laiteux, âcre, qui roussit à l'air. Le tronc & les branches sont de couleur cendrée; le bois blanc, filandreux, mol, & rougit à l'air; ses feuilles ont une ligne d'épaisseur, neuf pouces de longueur, quatre pouces dans leur plus grande largeur; elles sont parfaitement arrondies à leur sommet, pointues vers la base, pâles en dessous, unies, sans nervures apparentes, ni dentelures, attachées par bouquet au sommet

des rameaux sur un pétiole très-gros, arrondi ; qui se prolonge le long de la feuille, & forme une côte saillante en dessous, par laquelle la feuille est divisée en deux parties égales ; ses fruits croissent au milieu des bouquets des feuilles ; ils sont ronds, d'environ un pouce & demi de diamètre, d'abord verds, ensuite jaunâtres. Ils portent au sommet une couronne dentelée à peu près comme les nèfles, & renferment les fleurs comme le Figuier d'Europe. Ces fleurs deviennent autant de petites graines oblongues, environnées d'une substance visqueuse & gluante. — *Loc.* On rencontre souvent dans les mornes ces sortes de Figuiers. Ils sont très-gros, très-élevés ; le tronc qui a quelquefois quatre pieds de diamètre est ordinairement creux ou rempli du bois mort de l'arbre qu'il a environné & fait périr.

FILIX. *V.* Fougère.

FLEURS de la passion. *V.* Granadille.

FLEURS de Paradis, Flos pavonis. *V.* Poincillade.

FOUGÈRE. — *Syn.* Filix. On peut voir dans les Ouvrages du P. Plumier & de Sloane les différentes fougères qui se trouvent en Amérique.

FRANC-BASIN. *V.* Basilic.

FRANCHIPANIER. *Syn.* Plumeria, *Linn.* Nerium arboreum, *Sloa.* Jasminum Indicum, *Merian.* — *Ord.* class. 2. sect. 6. *Tournef....* class. 5. Pentandria monogynia, *Linn....* famil. 23. les Apocins, sect. 3. *Adans.* — *Obs.* Cet arbre s'élève jusqu'à douze ou quinze pieds ; il se multiplie facilement de bouture. Sa racine est grosse, partie rampante, partie pivotante ;

l'épiderme mince & grisâtre; l'écorce moyenne ainsi que le liber blanchâtre, d'un goût amer; le bois dur, fendant, jaunâtre & amer. Son tronc n'excède guères sept à huit pouces de diamètre; ses branches sont longues, tortues, noueuses, opposées, de deux à trois pouces de diamètre, subdivisées à angle droit en deux rameaux par l'extrêmité. L'épiderme est grise; l'enveloppe cellulaire d'un verd foncé, lisse, fortement attachée sur le liber, qui est blanc, spongieux, épais d'environ une ligne, d'un goût amer; le bois blanchâtre, filandreux, amer; le centre est rempli d'une moëlle blanche, amère, de trois à quatre lignes de diamètre. Les feuilles ne poussent qu'à l'extrêmité des rameaux par bouquet; elles sont oblongues, larges de quatre pouces dans leur plus grande largeur, longues de neuf à dix pouces, d'un verd foncé en dessus, pâles & cotonneuses en dessous, très-veinées, sans dentelure, divisées en deux parties égales par une côte saillante, à laquelle aboutissent une quarantaine de nervures un peu obliques, tantôt opposées, tantôt alternativement placées, unies ensemble au sommet par un cordon qui parcourt tout le contour de la feuille. Elle est portée sur un pétiole assez gros, d'un pouce & demi de longueur. L'extrêmité des rameaux se divise en cinq ou six pédicules de dix à douze pouces de longueur, crochus, articulés, au bout desquels naît un bouquet composé de neuf à dix fleurs.

Elles sont monopétales, en entonnoir, divisées jusqu'au commencement du tube en cinq parties oblongues, arrondies au sommet;

rabattues en dehors, velues, portées ſur un petit calice dentelé qui eſt monophylle. Le tube eſt rond, un peu plus long que chaque diviſion de la corolle, percé par l'extrêmité qui le joint au calice. Le piſtil eſt verd, mince, attaché au calice, oblong, pointu, terminé par deux ſtigmates cylindriques, environné de cinq étamines jaunâtres. La diverſité de la couleur qu'on trouve dans les fleurs, forme deux eſpèces de Franchipanier : les unes ſont blanches, & ont le centre jaune; l'arbre qui les produit ſe nomme *Franchipanier blanc.* Les autres ſont d'un rouge de roſe en dedans, le dehors eſt moitié blanc, moitié rouge, le centre jaune; elles proviennent du *Franchipanier rouge.* Toutes ces fleurs répandent une odeur des plus ſuaves, & ſont d'un goût âcre & pimenté.

Au bout de cinq à ſix jours que la fleur eſt épanouie, elle tombe avec le tube; l'ovaire, qui n'avoit que la huitième partie d'une ligne de diamètre & une demi-ligne de longueur, ſe dilate promptement; les deux lobes s'écartent, & forment une paire de cornes pointues, d'un pouce de diamètre dans leur plus grande groſſeur. Elles ſont couvertes d'une épiderme mince, liſſe, d'un verd noirâtre, marquée de taches griſes, ſuivie d'une ſeconde écorce rougeâtre. La troiſième enveloppe eſt ſpongieuſe, ſemblable au *liber* qu'on trouve dans les branches. On apperçoit enſuite une partie ligneuſe, mince, qui couvre une ſubſtance ſpongieuſe, au milieu de laquelle on remarque dix-huit à vingt petites graines plates, arrondies, ailées, diviſées en

deux lobes. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout, en plaine comme dans les mornes. — *Virt.* Le suc laiteux que toutes ses parties renferment est blanc, abondant, tache & brûle tout ce qu'il touche. On l'emploie pour la guérison des verrues, des dartres, des malingres ulcérés, & même pour celle des pians. Sa racine prise en tisane passe pour apéritive.

FRÊNE. *V.* Bois de frêne.

FROMAGER. *V.* Cotonnier mapou.

FRUTEX pavonicus. *V.* Poincillade.

G

GAILLARD franc. *Syn.* Gayac, Guaïacum, *Pl.* Malira, *Caraïb.* — *Obs.* C'est un grand arbre dont les feuilles sont ovales, épaisses, d'un verd clair, longues de deux pouces, de près d'un pouce dans leur plus grande largeur, sans dentelure ni pétiole, attachées deux à deux sur une ramille qui est toujours terminée par deux feuilles. Les ramilles sont disposées par paire sur les branches; son tronc un peu tortueux; son bois dur, pesant, gommeux. — *Us.* On en fait de très-beaux meubles. Il distille de son tronc une gomme qui répand une odeur d'encens. — *Virt.* Il est sudorifique & purgatif. — *Loc.* Il croît dans les mornes.

GAILLARD bâtard. *Syn.* Gayac bâtard. — *Obs.* C'est un grand arbre dont les feuilles sont oblongues, sans dentelure ni pétiole, épaisses, longues de huit à neuf lignes, larges de trois à quatre lignes, d'un verd foncé, disposées comme celles du Gaillard franc. —

Loc. Il ſe trouve auſſi dans les mornes. — *Uſ.* On l'emploie aux mêmes uſages.

GAYAC. *V.* Gaillard.

GENET épineux. — *Syn.* Geniſta ſpinoſa, Parkinſonia.

GENIPAYER. *Syn.* Genipa, *Pl.* Thevetia, *Tournef.* Janipaba, *Marcg.* Xagua, *Car.* (*) *Ord.* claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... Famil. 19. les Aparines, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbre d'une médiocre grandeur; ſa tige eſt droite; ſes branches fort longues, alternativement poſées; ſes feuilles longues de ſept à huit pouces, d'environ deux pouces dans leur plus grande largeur, pointues par les deux extrêmités, ſans dentelure, placées par bouquet aux extrêmités des branches, d'un verd pâle, portées ſur un pétiole court, aſſez gros, qui ſe prolongeant forme une côte ſaillante en deſſous, à laquelle aboutiſſent une trentaine de nervures obliques. Ces feuilles tombent tous les ans, & non pas *tous les mois*, comme le dit Bomare. Cet arbre produit des fruits ovales, pointus par les deux extrêmités, de quatre pouces de longueur ſur environ deux pouces de diamètre, umbiliqués, couverts d'une peau verdâtre, cotonneuſe,

(*) Il ne faut pas confondre le *Xagua* avec l'extrêmité de la côte de la branche du Palmiſte qui en enveloppe le tronc, que les Eſpagnols, d'après les Indiens ont nommé *Yagua*, & que les François appellent *Tache*, dont on ſe ſert pour couvrir les caſes. Un rapport de nom a fait tomber dans cette mépriſe l'auteur d'une lettre inſérée dans le Journal encyclopédique, du 15 Octobre 1765.

qui renferme une pulpe aigrelette, blanchâtre, & qui teint tout ce qu'elle touche, d'une couleur noire qui s'efface d'elle-même au bout de quelques jours (*). — *Loc.* Cet arbre se trouve dans les mornes. — *Uſ.* Son bois n'eſt bon à être mis en œuvre que quand il eſt vieux; il eſt alors recherché pour faire des brancards.

GENISTA ſpinoſa. *V.* Genêt épineux.

GERARDIA humilis. *V.* Herbe à Charpentier.

GERASCANTHUS. *V.* Bois de Chypre.

GIGERI. — *Syn.* Sazeli, Digitalis Africana, *Pl.*

GINGEMBRE. — *Syn.* Zingiber, *Piſ.* Anchoas, *Hernand.* Katou-inchi-kua, *Hort. Mal* Amomum, *Linn. V. le Dictionn. de Mat. médic.*

GINGEMBRE bâtard. *V.* Baliſier.

GIROMON. — *Syn.* Anguria, *Pl.* Jujuru, Babora, *Caraïb.* — *Obſ.* On en diſtingue trois eſpèces; ſavoir, verd, jaune & gros, jaune & petit.

GOLETTE-FOU. *V.* Paleturier rouge.

GOMBO. *V.* Quingambo.

GOMMIER. — *Syn.* Terebinthus, *Pl.* Youlonné, Chiboué, *Caraïb.* Piſtacia, *Linn.* Burſeria gummifera, *Jacq.* — *Ord.* claſſ. 18. ſect. 3. gen. 1. *Tournef....* claſſ. 22. Dioecia pen-

---

(*) Bomare dit que cette couleur *ſe détruit d'elle-même vers le neuvieme jour;* mais l'expérience prouve qu'elle ne ſubſiſte pas ſi long-temps. Il ajoute qu'elle *peut ſervir d'encre pour écrire.* Les compilateurs d'hiſtoire naturelle devroient bien s'en ſervir pour décrire les plantes & les animaux de l'Amérique, qu'ils n'ont vus que par les yeux d'autrui.

tandria, *Linn.*... famil. 44. les Piſtachiers; ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue de deux ſortes, l'un rouge & l'autre blanc. Le premier eſt de moyenne grandeur; ſon tronc eſt gros, un peu crochu, revêtu d'une écorce liſſe, rougeâtre; ſon bois poreux, pénétré d'un ſuc gommeux. Cet arbre produit de petits fruits ovales; ſes feuilles ſont pointues au ſommet, arrondies par la baſe, de trois à quatre pouces de longueur, d'environ deux pouces de largeur, ſans dentelure, luiſantes, d'un verd foncé en deſſus, pâle en deſſous, attachées deux à deux ſur une côte par un pétiole tantôt long, tantôt très-court, diviſées en deux parties égales par une côte ſaillante en deſſous. Le Gommier blanc ne diffère du rouge que par la couleur de ſon écorce qui eſt blanchâtre. Dans tout le reſte, ils ſont tous les deux ſemblables. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve par-tout, dans les mornes & dans la plaine. — *Uſ.* On l'emploie pour faire des entourages; ſes branches prennent facilement racine, & deviennent en peu de temps de grands arbres.

Gossypium. *V.* Cotonnier mapou.

Goyavier. — *Syn.* Goïava, *Cluſ.* Pſidium. *Linn.* — *Ord.* claſſ. 12. Icoſandria monogynia, *Linn.*.. famil. 14. les Myrtes, *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbre d'une grandeur médiocre; ſon tronc eſt un peu crochu, rougeâtre, ſi liſſe qu'il ſemble dépouillé de ſon écorce; le bois jaunâtre, dur; ſes feuilles ovales, de trois à quatre pouces de longueur, d'environ deux pouces dans leur plus grande largeur, ſans dentelure, d'un verd clair en deſſus,

pâle

pâle en dessous, attachées deux à deux à l'extrémité des branches ; ses fruits sont gros comme un œuf, arrondis, jaunâtres en dehors, rouges en dedans, ou blancs, ou verdâtres ; ils portent au sommet une petite couronne dentelée ; ils sont remplis d'une pulpe succulente, d'une odeur forte, d'un goût musqué assez agréable. Cette pulpe environne plusieurs semences petites, très-dures, blanchâtres. Elles ne se digèrent point, les hommes & les animaux qui les mangent les rendent comme ils les ont prises, & elles conservent toujours leur vertu végétative. On en distingue cinq espèces, le blanc, le verd, le rouge, le framboisé, le bâtard. — *Loc.* Cet arbre croît partout. — *Us.* Son bois est employé dans les ouvrages de charpente. Ses fruits se mangent cruds ; on en fait aussi des compotes très-agréables. — *Virt.* Ils sont astringents ; sa racine est employée dans les tisannes astringentes.

GRAINE de musc. *V.* Ambrette.

GRAMEN avenaceum. *V.* Herbe à bled.

GRAMEN caninum. *V.* Chiendent.

GRAMEN secale. *V.* Herbe à bled.

GRANADILLA. *V.* Liane à calçons.

GRANADILLE. — *Syn.* Fleur de la Passion, Passiflora, *Linn. Brown.*

GRANATA. *V.* Grenadier.

GRAS-DE-GALLE, espèce d'Acacia. — *Syn.* Acacia arborescens. — *Obs.* C'est un arbrisseau très-épineux ; ses tiges sont minces, & s'élèvent peu ; son écorce est cendrée, unie, mince ; son bois très-dur, d'un rouge brun ; ses feuilles finement dentelées ; ses fleurs vio-

lettes; il leur succède une silique applatie, remplie de petites graines. — *Loc.* Il croît au bord de la mer, dans les Savannes & dans les endroits incultes. — *Us.* Son bois est employé dans les ouvrages de menuiserie. — *Virt.* On prétend que ses feuilles bouillies dans l'eau & appliquées en cataplasme guérissent les malingres & les vieux ulcères.

GRAS-DE-GALLE à feuilles d'épine-vinette. — *Syn.* Spartium spinosissimum. — *Obs.* Son bois est mêlé de verd, & plus beau que le bois marbré; ses fleurs jaunes; son fruit est une silique large, applatie, & très-courte. Dans le reste il est semblable au précédent.

GRAS-DE-GALLE à feuilles de petit-houx. — *Syn.* Cytisus frutescens. — *Obs.* Ses feuilles sont luisantes, disposées par paire; sa fleur jaune, assez grande: dans le reste il ressemble au premier.

GRAS-DE-GALLE à fleurs blanches. — *Syn.* Alaternus frutescens. — *Obs.* Ses branches sont en croix; son bois jaunâtre & dur; ses feuilles semblables à celles de l'épine-vinette; ses fleurs blanches. Dans tout le reste il se rapporte à celui de la première espèce.

GRATTERON. *V.* Herbe-à-bouton.

GRENADIER. — *Syn.* Punica, Granata.

GRIFFE-DE-CHAT. *V.* Liane à griffe-de-chat.

GRIS-GRIS du bord de la mer. — *Obs.* C'est un grand arbre dont la tige est crochue, remplie de nœuds, fort branchue; l'écorce épaisse, grisâtre, toute crevassée; le bois gris; ses feuilles d'un verd-foncé, sans dentelure, de deux à trois pouces de longueur, d'un pouce & demi de largeur, pointues par la

bafe, arrondies au fommet, attachées par bouquet, au nombre de fept ou huit, à l'extrêmité des ramilles, portées fur un pétiole très-court, divifées en deffous par une côte faillante; fes fleurs petites, blanchâtres, en épis; elles produifent des petites graines arrondies. — *Loc.* Cet arbre croît au bord de la mer dans les Savannes & les endroits marécageux. — *Uf.* Son bois eft recherché pour les ouvrages de charpente, & fur-tout pour faire des moyeux de roues.

GRIS-GRIS de montagne. — *Obf.* Sa tige s'élève beaucoup; l'écorce qui la couvre eft unie, d'un rouge cendré; fon bois très-dur, d'un gris-jaunâtre; fes feuilles luifantes, pointues, pofées féparément fur les branches; fes fleurs blanchâtres. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uf.* Il eft employé aux mêmes ufages que le précédent.

GUANABANUS. *V.* Coroffolier.

GUAÏACUM. *V.* Gaillard.

GUAJERU. *V.* Icaquier.

GUI d'Oranger. — *Syn.* Vifcum aphyllum.

GUIMAUVE (grande). — *Syn.* Althæa vulgaris.

GUIMAUVE (petite). — *Syn.* Althæa vulgaris parvi-flora.

GUIMAUVE puante. — *Syn.* Abutilon foetidum.

GUYABARA. *V.* Raifinier.

H

HELIOTROPIUM. *V.* Verveine.

HERBE à balais.

HERBE à bled. — *Syn.* Gramen ſecale ; Gramen avenaceum, Ayally, *Caraïb.* — *Loc.* Elle croît par-tout. — *Virt.* Cette plante eſt apéritive.

HERBE à bouton. — *Syn.* Gratteron, Aparine vulgaris.

HERBE à cayman. — *Obſ.* C'eſt une plante dont les tiges ſont ſouples, hautes de cinq à ſix pieds, le long deſquelles naiſſent des feuilles alongées comme des lanières, longues de treize à quatorze pouces, larges de dix-huit à vingt lignes, pointues au ſommet, arrondies d'un côté par la baſe, & pointues de l'autre côté, d'un verd très-foncé, ſans dentelure ni nervures apparentes, veinées, épaiſſes, flexibles, liſſes, attachées par un pétiole très-court qui eſt le principe d'une côte ſaillante en deſſous, par laquelle la feuille eſt diviſée en deux parties égales. — *Loc.* On trouve cette plante dans les lagons & ſur le bord des rivières. — *Uſ.* On s'en ſert pour couvrir les caſes. Comme elles ſont incombuſtibles, elles méritent d'être préférées aux têtes de cannes.

HERBE à Charpentier de la Martinique. — *Syn.* Gerardia humilis, Juſtitia pectoralis, *Jacq.* Annaouaguyan, *Caraïb.* — *Obſ.* C'eſt une plante rampante ; ſes feuilles ſont ſemblables à celles du *Gramen.* — *Loc.* Elle croît aux bords des haies & dans les lieux incultes. — *Virt.* Elle eſt vulnéraire, réſolutive. On en fait un ſirop pectoral connu ſous le nom de *ſirop de Charpentier.*

HERBE à Charpentier de Saint-Domingue. — *Syn.* Rivina minor, *Pl.* Juſtitia pectoralis,

Jacq. Coyekoyety, *Caraïb.* — *Ord.* claſſ. 4. Tetrandria monogynia, *Linn....* famil. 35. les Blitum, *Adanſ.* Elle eſt ſemblable à la précédente, & on lui attribue les mêmes vertus.

Herbe à chiques. *V.* Chiques.

Herbe à cloques. — *Syn.* Alkekenge, *Pl.* Coqueret, Souſouroufourou, *Caraïb.* Cette plante, dit M. *Poupé Deſportes*, ne diffère du Coqueret de France que par la couleur jaune de ſon fruit, & par ſes follicules d'un verd-rouge. — *Loc.* On la trouve par-tout. — *Virt.* Elle eſt apéritive.

Herbe à colet. — *Syn.* Saururus, *Pl.* Aguarima, *Caraïb.* « Sa racine, dit M. *Deſportes*, » eſt blanche, très-diviſée & très-chevelue; » ſa tige eſt noueuſe, & de chaque nœud » partent une ou deux feuilles de la largeur » d'une main ouverte, ronde, ſoutenue par » un pétiole très-long, qui s'attache preſ- » qu'au centre de la feuille; ce qui lui donne » la figure d'un paraſol. Elle eſt pour l'or- » dinaire haute de deux à trois pieds. Cette » plante croît le long des ruiſſeaux. Elle eſt » un des plus forts diurétiques de l'Amérique. » On fait infuſer ſa racine à froid, & on en » uſe pour boiſſon ».

Herbe à dartres. — *Syn.* Caſſia paluſtris, *Pl.* Mali Mali, *Caraïb.* « Cette plante, dit » M. *Deſportes*, peut être miſe au rang des » plus belles de l'Amérique; elle croît fort » haut & paroît ligneuſe; ſes feuilles reſ- » ſemblent à celles du noyer & ſont d'un » verd-noir; le haut de ſes tiges forme une » pyramide de fleurs jaunes, entaſſées les » unes ſur les autres, longues d'un demi-pied;

» aux fleurs succèdent des gousses longues
» d'un doigt, aîlées ou garnies aux quatre
» coins d'aîlerons qui représentent un mouli-
» net. » — *Loc.* On la trouve dans les endroits marécageux. — *Virt.* On fait avec ses fleurs un onguent qu'on dit être merveilleux contre les dartres.

HERBE au diable. — *Syn.* Plumbago. « Les
» feuilles de cette plante, dit encore M.
» *Desportes*, ont la figure de celles du jas-
» min arabique; ses fleurs viennent en pyra-
» mide au haut des branches; elles sont blan-
» ches & renfermées par leur base dans un ca-
» lice cylindrique, qui est hérissé de quantité
» de petites pointes glutineuses. La fleur étant
» tombée, le pistil devient un fruit mol,
» rempli de deux semences. — *Loc.* Elle est
» fort commune dans les haies; elle croît à
» l'appui des citronniers & des orangers. —
» *Virt.* Sa vertu est si active qu'on ne laisse
» l'onguent dans lequel elle entre que deux
» ou trois heures sur la plaie. Ce temps suffit
» pour enlever & consumer les chairs baveu-
» ses d'un ulcère. On lui associe ordinaire-
» ment l'*Herbe à bled* & la *Mal-nommée* ».

HERBE de cosse. — *Syn.* Oryza Americana. — *Loc.* Elle aime les endroits humides. — *Us.* Les chevaux en sont fort friands; elle les engraisse & les rafraîchit.

HERBE aux flêches. — *Syn.* Touloula.

HERBE de Guinée. — *Obs.* C'est une espèce de *Gramen* qui ne se cultive que depuis quelques années. Sa racine est chevelue; ses tiges longues, droites, fermes, articulées, creuses. Il sort de chaque nœud une paire de feuilles

alongées, pointues, rudes au toucher, d'un verd-clair, cannelées dans toute leur longueur. Le ſommet des tiges pouſſe un jet fort élevé, qui ſe termine par une grande pannicule rameuſe, diviſée en pluſieurs épis chargés de petites fleurs à étamines, auxquelles ſuccèdent des petites ſemences oblongues, griſâtres, qui ſervent à multiplier l'eſpèce; on emploie encore pour cet effet les tiges qu'on plante comme les cannes, ou les œilletons que l'on ſépare de la ſouche, & qui deviennent en peu de temps de groſſes touffes. — *Loc.* Elle aime les endroits humides. — *Uſ.* On s'en ſert pour nourrir les chevaux.

HERBE à Minguet. — *Syn.* Herbe à ulcère de Minguet. — *Obſ.* Cette plante eſt tout-à-fait différente du liſeron connu ſous le nom de *Liane à Minguet.* Ses feuilles ſont petites, ayant tout au plus un pouce de diamètre. Elles ſont d'un verd-ſombre & ridées en deſſus, cotonneuſes & blanchâtres en deſſous, profondément découpées. — *Loc.* On la trouve dans les mornes ſur la Paroiſſe des *Cayes de Jacmel.* — *Virt.* Ses feuilles entrent dans la compoſition des onguents qu'on emploie pour guérir les malingres.

HERBE à pians.

HERBE à piques.

HERBE à plomb. — Lantana vel Camara ſpinoſa, *Pl.*

HERBE quarrée à fruit hériſſé.

HERBE quarrée à feuilles de méliſſe. — *Syn.* Meliſſa quadrangularis, Apiaba, Litoulou, *Caraïb.*

HERBE à raſoir.

Herbe à tayes.

Herbe à ulcère de Minguet. *V.* Herbe à Minguet.

Houx.

Hymenæa. *V.* Courbaril.

Hyppomane. *V.* Mancenillier.

Hyssope. — *Syn.* Mille-graine, Oldenlandia, Lyſimachia hyſſopi folia. « Cette plante, » dit M. *Deſportes*, imite parfaitement l'hyſ- » ſope. Sa fleur eſt monopétale en forme » de rayon, dont le piſtil devient un petit » fruit ou coque ronde, qui ſe partage en » deux capſules remplies de petites ſemences » très-fines. — *Virt.* Elle eſt vermifuge ; on » s'en ſert auſſi en qualité de réſolutif dans » les cataplaſmes. Les Eſpagnols l'emploient » dans l'obſtruction de la rate ».

I

Ibera puterana. *V.* Bois de fer.

Ibipitanga. *V.* Ceriſier.

Icaquier. — *Syn.* Chryſobalanus ; *Linn. Brown.* Icaco, *Pl.* Guajeru, *Marcgr.* Prunier icaque. — *Ord.* claſſ. 21. ſect. 7. *Tournef.* .... claſſ. 12. Icoſandria monogynia, *Linn* .... famil. 42. les Jujubiers, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau que quelques Auteurs appellent Pommier ; Bomare, Prunier ; M. Deſportes, Poirier : dans le vrai il n'eſt pas plus l'un que l'autre. Ses tiges ſont crochues, diſpoſées ſans ordre, peu groſſes, fort branchues ; ſon écorce griſâtre, un peu raboteuſe, inadhérente ; le bois blanchâtre ; ſes feuilles ont environ trois pouces de longueur, leur plus grande largeur égale la moitié de

leur longueur; elles ſont alternes, oblongues, pointues aux deux extrêmités, ſans dentelure, d'un verd-ſombre, fermes & caſſantes, portées ſur un petit pétiole; ſa fleur ne paroît d'abord que comme un petit bouton verd qui en s'épanouiſſant laiſſe appercevoir un calice monophylle, diviſé en cinq parties; la corolle eſt compoſée de cinq petales blancs, minces, ſans odeur, diſpoſés en roſe; le centre eſt occupé par un gros piſtil environné de pluſieurs étamines, lequel devient une baie ovoïde ſemblable à une prune, tantôt violette, tantôt jaune, tantôt noire, d'un pouce & demi de longueur, de huit à dix lignes de diamètre. La chair de ce fruit eſt ſucculente, d'une ſaveur douce un peu aigrelette, quelquefois auſtère. Elle couvre un gros noyau qui renferme une petite amande. — *Loc.* Cet arbriſſeau ſe trouve au bord de la mer & dans les endroits ſablonneux. — *Uſ.* On en mange les fruits. — *Virt.* Sa racine eſt fort aſtrigente.

IGNAME. — *Syn.* Polygonum ſcandens. On en diſtingue trois eſpèces; la blanche, la violette, & celle de Cayenne. — *Uſ.* Les racines de cette plante ſe mangent cuites.

ILY. *V.* Bambou.

INDIGO. — *Syn.* Anil, *Acoſt.* Emerus, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 22. ſect. 3. gen. 3. *Tournef.* ... claſſ. 17. Diadelphia decandria, *Linn.* ... famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 4. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue trois eſpèces; le franc, le bâtard, & le ſauvage dit de *Guatimala.* « La racine de cette plante, dit *M. Marchand,* » (Mém. Acad. Paris, ann. 1718) eſt dure, » coriace, ondoyante, garnie de pluſieurs

» grosses fibres étendues çà & là, un peu che-
» velue, couverte d'une écorce blanchâtre,
» inadhérente. De cette racine s'élève une seu-
» le tige droite, dure & presque ligneuse, cou-
» verte d'une écorce légérement gercée &
» rayée de fibres, sans apparence de moëlle
» en dedans. Elle se divise en plusieurs bran-
» ches terminées par des ramilles ». Chaque ramille est composée de plusieurs feuilles rangées deux à deux sur une côte qui est toujours terminée par une impaire. Les feuilles sont ovales, lisses, douces au toucher, petites, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, sans dentelure, attachées à un pétiole très-court.

Les fleurs sont en épi. Elles commencent à paroître sous la forme d'un petit bouton ovale & verdâtre qui en s'épanouissant fait appercevoir un calice monophylle divisé en deux lèvres & cinq dents. La corolle est à cinq petales disposées en rose, d'un verd blanchâtre, parsemé de veines plus ou moins pourprées. L'étendard est le plus grand de ces petales, il est creusé en cuiller; les deux inférieurs qui forment la carène sont de figure oblongue, échancrés, creusés en cuiller vers leur extrêmité; les aîles sont les petales les plus étroits, les plus pointus & les plus colorés de tous. Le centre de la fleur est occupé par un pistil verd, découpé à l'extrêmité en huit ou dix lanières qui sont les étamines dont les anthères sont d'un verd-jaunâtre. Cette fleur est portée sur un pédicule très-court.
« Lorsque les petales sont tombés, le pistil s'a-
» longe & devient une silique longue de plus
» d'un pouce, grosse d'une ligne, courbée en

» faucille, liſſe, luiſante, terminée en pointe ;
» brune en dehors, blanchâtre en dedans, &
» remplie de ſept à huit graines qui ſont ſépa-
» rées par des cloiſons. Chaque graine repré-
» ſente un petit cylindre griſâtre, long d'une
» ligne ». — *Uſ.* Perſonne n'ignore que les fé-
cules tirées des feuilles de cette plante ſont employées dans la teinture. Voyez ce que nous en avons dit ci-devant. — *Virt.* L'indigo eſt employé comme réſolutif & fébrifuge.

INGA *V.* Pois doux, Pois ſucrin.

IPÉCACUANHA de Cayenne. — *Syn.* Viola grandi-flora. *Barer.*

IPÉCACUANHA de Saint-Domingue. — *Syn.* Viola parviflora.

IPÉCACUANHA faux. *V.* Coccis.

J

JABORANDI. *V.* Bois d'aniſette.

JABOTAPITA.

JACAPÉ. *V.* Roſeau.

JALAP. — *Syn.* Jalapa, Mirabilis, Convolvulus Americanus, *Ray.*

JASMIN.

JASMINUM. *V.* Bois cabril bâtard.

JASMINUM Arabicum. *V.* Caféyer.

JASMINUM Indicum. *V.* Franchipanier.

JATROPHA. *V.* Manioc.

JAUNE d'œuf. — *Syn.* Lucuma, *Feuillé*, Leucoma, *Monard.* — *Ord.* fam. 22 les Bruyeres, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa feuille eſt ovale, ſans dentelure, épaiſſe, liſſe, d'un verd-foncé, couverte de nervures ſerrées les unes contre les autres & très-petites, luiſantes en deſſus, attachées par un petit pétiole qui en ſe prolongeant devient une côte ſaillante en deſ-

ſous, arrondie, & partage la feuille en deux parties égales. Celles qui viennent iſolées le long des branches ont cinq à ſix pouces de longueur, & preſque trois pouces dans leur plus grande largeur; celles qui pouſſent à l'extrêmité des rameaux ſont une fois plus petites, & forment un bouquet d'une vingtaine de feuilles. L'écorce de l'arbre eſt grisâtre, raboteuſe; le bois blanchâtre; ſes fleurs blanches; il leur ſuccède des baies de la groſſeur & de la forme d'une prune blanche, qui renferment une pulpe ſucculente & un noyau qui approche de la forme & de la couleur d'un jaune d'œuf. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Uſ.* On en mange les baies.

JAYAMA. *V.* Ananas épineux.

JET ſureau. — *Syn.* Saururus. — *Loc.* Cette plante croît à l'embouchure des rivières. — *Virt.* Elle eſt apéritive.

JETAIBA. *V.* Courbaril.

JONC de mer. — *Virt.* On met cette plante au nombre des apéritives.

JUJURU. *V.* Giromon.

JUKA, Juſſievia. *V.* Manioc.

JUSTITIA pectoralis. *V.* Herbe à charpentier.

JUTAY. *V.* Tamarin.

K

KAÏA. — *Syn.* Mouzambai, *Car.* Sinapiſtrum pentaphyllum, *Pl.*

KAPA-MAVA. *V.* Acajou à pomme.

KARATAS. *V.* Aloës-karatas.

KATOU-INCHI-KUA. *V.* Gingembre.

KELETY. *V.* Caneficier.

KETMIA. *V.* Quingambo.

KETMIA Africana. *V.* Oſeille de Guinée.

KINKINA. — *Syn.* Trachelium, Oulikaëra, *Car.* — *Obs.* On en diſtingue trois eſpèces, ſavoir, le Kinkina de rivière, le Kinkina de montagne, le Kinkina petit. — *Virt.* L'écorce de cet arbriſſeau eſt fébrifuge.

KINKINA faux. — *Syn.* Pſeudo-Acacia, Oulebouhou, *Car.*

KOUYARY. *V.* Méliſſe puante.

L

LAGETTO. *V.* Bois dentelle.

LAMAN. — *Syn.* Morelle, Solanum, *Pl.* Ouleoumelé, Aguaraquya, *Car.*

LANGUE-DE-BŒUF. *Syn.* Lingua cervina, *Pl.* Oucyaoux, Marayé, *Car.*

LANGUE-DE-CHAT. *V.* Eupatoire.

LANTANA. *V.* Sauge de montagne.

LANTANA ſpinoſa. *V.* Herbe à plomb.

LANMAYAN. *V.* Epinards doux.

LARMES de Job.

LATANIER.

LAURIER. — *Syn.* Borbonia. — *Obſ.* On en diſtingue trois eſpèces, ſavoir, 1°. Laurier à feuilles longues & pointues. Elles ont quelquefois un pied de longueur & trois à quatre pouces dans leur plus grande largeur : elles ſont liſſes, ſans dentelure, épaiſſes, terminées au ſommet par une pointe repliée d'un côté, diviſées en deux parties égales par une côte ſaillante en deſſous, à laquelle aboutiſſent quelques nervures obliques, aſſez groſſes, portées ſur un petit pétiole : elles n'ont point d'odeur ſemblable à celle qu'exhale en France le Laurier. Le bois eſt poreux, blanchâtre ; ſes fruits ſont petits, ovales. — *Loc.* Il croît au bord de la mer. — *Uſ.* Ses racines tei-

gnent en violet ; ſon bois ne convient qu'à faire des planches.

2°. Laurier à feuilles courtes. Il y a dans les feuilles de cette eſpèce une grande variété : les unes ſont arrondies au ſommet, les autres pointues, d'un verd, tantôt foncé, tantôt clair; les jeunes ſont tendres & fort minces ; l'âge les rend épaiſſes : les plus grandes n'excèdent pas ſix à ſept pouces ; leur plus grande largeur eſt de quatre pouces. Elles n'ont rien de commun pour l'odeur avec le Laurier d'Europe ; elles ſont toutes ſans dentelure, rudes au toucher : les fruits de cet arbre ſont ſphériques. — *Loc.* Il croît dans les mornes. — *Uſ.* Son bois eſt bon pour bâtir ; ſes racines rendent auſſi une couleur violette.

3°. Laurier à petites feuilles. Sa tige eſt petite, peu groſſe ; ſes feuilles croiſſent alternativement ſur les rameaux : elles ſont ovales, pointues aux deux extrêmités, très-veinées, ſans dentelure, fermes, liſſes, luiſantes, longues de trois à quatre pouces ; larges de douze à quinze lignes, d'un goût aromatique, d'une odeur aſſez ſemblable à celle du Laurier de France. Ses fleurs répandent une bonne odeur ; il leur ſuccède des baies ovales & noires. — *Loc.* Il ſe trouve dans les mornes. — *Uſ.* On s'en ſert pour faire des entourages : quelques habitans des mornes aſſaiſonnent leurs ragouts avec ſes feuilles ; ſes racines rendent une couleur violette.

LAURIER aromatique. *V.* Bois d'Inde.

LIAMAHEU. *V.* Palma Chriſti.

LIANE à barrique. — *Syn.* Riveria major ſcandens, *Pl.* — *Obſ.* Ses feuilles ſont amples,

assez semblables à celles de la Morelle ; ses fleurs en grappe, & produisent des baies violettes. On s'en sert dans quelques quartiers pour lier les barriques.

LIANE à Bauduit. *V.* Liane purgative.

LIANE à boëte à savonette. *V.* Liane contre-poison.

LIANE à boeuf. — *Syn.* Coeur de S. Thomas, Châtaigne de mer. — *Obs.* Le boeuf en est fort friand. Son fruit est brun, en forme de coeur, applati. — *Loc.* Cette plante croît dans les mornes : son fruit se trouve souvent au bord de la mer, où il est porté par le débordement des rivières.

LIANE à bouton. — *Syn.* Castor, Bonda garçon. — *Obs.* Elle produit un fruit noir, luisant, assez semblable à un bouton d'habit.

LIANE brûlante. — *Virt.* Ses tiges sont remplies d'un suc caustique, qui, étant appliqué sur la peau, rompt les vaisseaux lymphatiques, y cause des escarres.

LIANE à cabrit. —*Syn.* Tabernæmontana, *Pl.* — *Ord.* class. 5. Pentandria monogynia, *Linn.* famil. 23. les Apocins, sect. 2. *Adans.* — *Obs.* Sa tige est ligneuse, grise, cassante ; ses feuilles arrondies, d'un verd-obscur ; ses fleurs blanchâtres : il leur succède des fruits souvent solitaires, quelquefois attachés deux à deux par la base, arrondis, gonflés au milieu, pointus au sommet, verdâtres, qui s'ouvrent dans toute leur longueur, & laissent échapper de petites graines aigrettées & canelées. — *Loc.* Elle croît dans les bois & les lieux incultes.

LIANE à cacone. — *Syn.* Cacone, Yeux de bourique, Dolichos urens, *Jacq.* Zoophtal-

mum, *Brown.* Mucuna, *Marcg.* Phaseolus Brasilianus, *Sloa.* — *Ord.* class. 17. Diadelphia decandria, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses, sect. 4. *Adans.* — *Obs.* Ses tiges sont fort longues & pendantes; ses feuilles portées trois à trois sur une même queue; ses fleurs légumineuses, inodores, jaunâtres; ses gousses longues de six à sept pouces, attachées plusieurs ensemble par paquets, noires, ridées couvertes de poils piquants. Elles contiennent trois ou quatre graines rondes, applaties, chagrinées, d'un rouge tanné, ayant sur les bords un cercle noir qui semble représenter l'œil d'un âne. Le peuple crédule leur attribue plusieurs vertus qui sont purement imaginaires; ces graines sont fort amères.

LIANE à calçon. — *Syn.* Mercoya, *Car.* Passiflora, Granadilla. — *Obs.* Ses tiges sont grêles & s'élèvent peu; ses feuilles longues d'environ quatre pouces, de cinq à six pouces dans leur plus grande largeur, fort minces, d'un verd-clair, divisées dans toute leur longueur par trois côtes qui se réunissent au pédicule, & auxquelles aboutissent quantité de petites nervures; elles sont sans dentelure; leur sommet est divisé en trois parties, dont les deux latérales sont pointues, celle du milieu obtuse. — *Virt.* On regarde cette plante comme hystérique.

LIANE à chiques. *V.* Chiques.

LIANE à cochon. — *Obs.* Ses tiges sont minces, nombreuses, tendres, d'un verd-clair: les cochons en sont très-friands, ainsi que de ses feuilles, qui sont arrondies par la base, pointues au sommet, sans dentelure, d'un

verd-foncé;

verd-foncé ; leur plus grande largeur égale la moitié de leur longueur, qui eſt de cinq à ſix pouces, portées ſur un pédicule de deux pouces de longueur. — *Loc.* Cette plante croît dans les brouſſailles le long des rivières.

LIANE à cœur. — *Syn.* Ciſſampelos, Caapeba, *Pl.* « Sa fleur, dit M. *Deſportes* d'après » le P. *Plumier*, eſt petite, verdâtre, en roſe, » & répandue en quantité le long de la tige. » Des embryons qui naiſſent dans d'autres » parties forment une baie molle, ronde, » qui contient une amande fort ridée ». — *Virt.* Elle paſſe pour un des plus grands vulnéraires de Saint-Domingue.

LIANE à concombre.

LIANE contre-poiſon. — *Syn.* Liane à boîte à ſavonette, Nhandiroba, *Pl. Car.* Avila, *Lémeri.* — *Ord.* claſſ. 22. Dioecia pentandria, *Linn.*... famil. 18. les Briones, *Adanſ.* — *Obſ.* Ses tiges ſont flexibles, très-longues & pendantes; ſes feuilles charnues, luiſantes, d'un verd-obſcur, ſans dentelure, de quatre à cinq pouces de longueur, de trois pouces & demi dans leur plus grande largeur, garnies de cinq côtes ſaillantes qui ſe réuniſſent par en-bas à un pétiole de douze à quinze lignes de longueur, & qui aboutiſſent par en-haut aux cinq pointes qui terminent la feuille; la pointe du milieu eſt plus longue; chaque côte donne naiſſance à pluſieurs nervures obliques. Les fleurs ſont monopétales, repréſentant une roue découpée en pluſieurs parties: les unes ſont ſtériles & ne donnent aucun fruit; les autres ſont portées ſur un embryon qui devient un fruit ſphérique de quatre à

cinq pouces de diamètre, revêtu d'une écorce verte fort mince, qui recouvre une enveloppe ligneuſe, chagrinée, caſſante, de près d'une ligne d'épaiſſeur. Ce fruit eſt diviſé vers le milieu de ſa largeur par un petit bourlet, qui eſt l'endroit où il s'ouvre dans ſa maturité. Il contient une douzaine de graines plates, rondes, de douze à quinze lignes de diamètre, de forme irrégulière, liſſes, de couleur fauve, d'une ſaveur fort amère. — *Loc.* On trouve cette plante dans les bois, elle croît à l'appui des arbres ſur leſquels elle grimpe. — *Virt.* Ses graines paſſent pour fébrifuges & alexitaires.

LIANE à corde. — *Syn.* Liane jaune, Bignonia ſcandens, Viminea, *Bar.* Sa tige eſt griſâtre; ſa fleur purpurine; il lui ſuccède une gouſſe aſſez longue en forme de glaive. Elle eſt remplie d'une liqueur jaune, épaiſſe, qui imprime ſa couleur ſur les toiles qu'on en imbibe, mais on n'a pu juſqu'ici la fixer. — *Uſ.* On s'en ſert au lieu de cordes.

LIANE à couleuvre.

LIANE à croc de chien. *V.* Croc de chien.

LIANE à eau. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Uſ.* Elle eſt remplie d'une eau très-limpide, dont ſe ſervent les chaſſeurs pour ſe déſaltérer.

LIANE franche commune. — *Syn.* Bignonia ſcandens. — *Obſ.* Sa fleur eſt blanche, & produit une ſilique en forme d'un petit glaive.

LIANE à griffe-de-chat. — *Syn.* Griffe-de-chat, Reremouly, Cereſé. *Car.* Bignonia, *Pl.* — *Obſ.* Elle eſt garnie de vrilles ou mains qui imitent les griffes-de-chat, par leſquel-

les cette plante s'accroche aux arbres voisins & aux rochers. — *Virt.* On la regarde comme apéritive.

LIANE jaune. *V.* Liane à corde.

LIANE à jasmin.

LIANE laiteuse. — *Virt.* On l'emploie pour guérir les vieux ulcères. A la Martinique, elle est renommée contre la morsure des serpens.

LIANE à lambe.

LIANE mangle. — *Syn.* Apocynum scandens, *Pl.* Echytes, *Jacq.*

LIANE à médecine. *V.* Liane purgative.

LIANE mibi, Liane mibipi. *V.* Liane à panier.

LIANE mince — *Syn.* Rajania scandens *Pl.*

LIANE à Minguet. *Obs.* Elle tire son nom d'un ancien habitant de Saint-Domingue, assez versé dans la connoissance des plantes du pays. Il fut le premier qui employa celle-ci; il en faisoit un vulnéraire universel. Elle conserve encore aujourd'hui le nom de son Auteur, & ne laisse pas d'être estimée. « Cette plan-» te, dit M. *Desportes*, imite parfaitement, » par sa grandeur & par ses feuilles, le sceau » de Notre-Dame; ses feuilles & ses fruits la » font ranger dans la classe des vignes: son » fruit est gros comme un pois, noir, un » peu âcre ». — *Loc.* Elle croît sur les mornes dans les lieux humides. — *Virt.* Elle est vulnéraire, déterfive.

LIANE à ouarit. — *Obs.* Son fruit est une silique qui renferme plusieurs graines rouges, oblongues, ayant sur un bord un demi-cercle noir.

LIANE à panier. — *Syn.* Liane mibi, Liane mibipi. — *Uſ.* Cette plante ſert à lier quantité de choſes. On en fait auſſi des paniers, comme ſon nom le déſigne, & d'autres ſemblables ouvrages.

LIANE percée. — *Obſ.* Les feuilles de cette plante ſont percées de deux trous ovales des deux côtés de la côte qui les diviſe en deux parties égales.

LIANE à perſil. — *Syn.* Mammarou, Coulaboulé, *Car.* Serjania ſcandens, *Pl.* — *Obſ.* Ses tiges ſont ſtriées ; ſon écorce griſe, mince, aſſez adhérente ; ſon bois ſouple & liant ; ſes feuilles attachées trois par trois au bout des ramilles, luiſantes & d'un verd-foncé en deſſus, pâle en deſſous, longues d'environ un pouce, larges de ſept à huit lignes, unies dans leur contour depuis la baſe juſqu'aux deux tiers, découpées dans le reſte ; ſes fleurs à quatre ou cinq pétales. Le piſtil devient un fruit qui renferme pluſieurs petites graines rondes, de la groſſeur d'un pois.

LIANE à punaiſe.

LIANE purgative. — *Syn.* Liane à médecine, Liane à Bauduit, Arepeea, *Car.* Convolvulus Americanus. — *Obſ.* Ses tiges ſont grimpantes, cylindriques, ſans vrilles ; elles s'entrelacent dans les branches des arbres voiſins, s'y accrochent, & ſe replient enſuite vers la terre, y prennent racine, & forment de nouvelles plantes. On en tire un ſuc réſineux qui ſe coagule, & dont on ſe ſert pour purger. Un habitant du cul-de-ſac nommé *Bauduit*, en fait un ſyrop purgatif qui porte ſon nom. Quoiqu'il ſoit fort en uſage parmi les habi-

tans du pays, il ne laiſſe pas d'être dangereux, en ce qu'il occaſionne quelquefois des ſuperpurgations. Ses feuilles ſont taillées en cœur, un peu rudes, unies, ſans dentelure. — *Loc.* Elle ſe trouve ſur les mornes dans les lieux humides. — *Virt.* Elle purge violemment.

LIANE purgative du bord de la mer. — *Syn.* Convolvulus marinus, Catharticus, *Pl.* Soldanella, *Marcg.* — *Obſ.* Sa feuille eſt arrondie, bien nourrie. — *Loc.* On ne la trouve que ſur les côtes de la mer. — *Virt.* Elle eſt purgative.

LIANE quarrée. — *Syn.* Liane ſillonée, Serjania ſcandens, *Pl.*

LIANE à raiſin. — *Obſ.* Ses feuilles ſont larges, preſque quarrées, d'environ ſix pouces de diamètre, profondément découpées, ſans dentelure, d'un verd-foncé, liſſes en deſſus, d'un verd-pâle, rudes au toucher en deſſous, portées ſur un pédicule de quatre à cinq pouces de longueur. Ses fruits ſont aſſez ſemblables aux grains de raiſin. — *Loc.* Elle croît dans les mornes. — *Uſ.* Ses fruits ſont bons à manger.

LIANE à regliſſe. — *Syn.* Regliſſe, Aouarou, *Car.* Orobus ſcandens, *Pl.* Abrus, *Adanſ.* Konni, *Hort. Mal.* — *Ord.* claſſ. 10. ſect. 1. *Tournef.* ... claſſ. 17. Diadelphia decandria, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 4. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa racine eſt traçante, chevelue, ſans aucune ſaveur; ſes feuilles petites, arrondies, attachées par paire le long d'une côte, d'un verd-clair; ſes tiges ſarmenteuſes, coriaces; l'épiderme griſe, mince; l'enveloppe

cellulaire verte, remplie d'un suc assez semblable à celui des racines de Reglisse européenne; ses fleurs petites, blanchâtres, légumineuses, en épi; calice en tube presque entier; corolle étroite, courte; dix étamines réunies : le pistil devient une gousse longue de douze à quinze lignes, arrondie, grisâtre, composée de deux lames membraneuses, remplie de petites graines sphériques, dures, unies, luisantes, d'un rouge fort vif, avec une petite tache noire. -- *Loc.* On la trouve au bord de la mer & dans les mornes. -- *Virt.* On emploie ses tiges aux mêmes usages que les racines de la Reglisse de France.

LIANE rouge. — *Syn.* Zorin, Bignonia scandens, *Bar.* — *Obs.* Ses feuilles sont dentelées, oblongues, de deux à trois pouces de largeur, qui fait environ la moitié de la longueur, terminées au sommet par une pointe obtuse courbée d'un côté, divisées par une grosse côte, qui est le prolongement d'un pétiole très-court. — *Loc.* Elle croît par-tout dans les endroits incultes. — *Us.* Elle rend une couleur rouge.

LIANE à sang. — *Obs.* Elle est remplie d'une liqueur épaisse, rouge comme du sang de boeuf. *Loc.* Elle croît dans les mornes.

LIANE à savon. — *Obs.* Ses tiges sont revêtues d'une écorce grisâtre; son bois blanchâtre, spongieux, d'une saveur amère. Elles s'élèvent assez haut par le moyen des arbres voisins auxquels elles s'attachent. Ses feuilles sont dentelées, presque rondes, échancrées par la base en forme de cœur, pointues au sommet, d'un verd-foncé, veloutées, por-

tées sur un petit pétiole dont le prolongement forme une côte qui s'étend tout le long de la feuille & qui la divise en deux parties égales. A cette côte aboutissent des nervures très-obliques, dont l'intervalle est rempli par plusieurs petites veines parallèles entre elles. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Virt.* Ses tiges broyées dans l'eau la font écumer; on en fait des curedents qu'on dit propres à affermir les gencives. On range cette plante dans la classe des apéritives.

LIANE à scie. — *Syn.* Paullinia scandens, Cururu scandens, *Pl.*

LIANE à serpent. *V.* Aristoloche ronde.

LIANE sillonée. *V.* Liane quarrée.

LIANE à tonelle. — *Obs.* Elle pousse de tout côté plusieurs tiges dont les unes se plient vers la terre & y prennent racine, les autres s'élèvent & s'attachent aux arbres voisins. Une seule de ces plantes s'étend quelquefois à plus d'un quart-de-lieue. — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Us.* On s'en sert pour couvrir les berceaux qu'on appelle *tonelles*.

LIANE à vers. — *Syn.* Acoulerou, *Caraïb.* Cactus Peruvianus scandens & repens, *Pl.* — *Obs.* « Cette Liane, dit M. *Desportes*, grimpe » le long des plus hauts arbres ; ses tiges » sont flexibles, de la grosseur du doigt, de » couleur verte, revêtues de peu de feuilles » petites, charnues, de la longueur & de la » largeur d'un pouce ; sa fleur ressemble à » celles de nos lys, & elle en a l'odeur ; il » leur succède des fruits rouges ». — *Loc.* On la trouve dans les bois. — *Virt.* On coupe ses tiges, il en distille un suc blanchâtre, un

peu acide qui eſt un excellent vermifuge.

LIANE aux yeux. — *Syn.* Queraïba, Coyyrou, *Caraïb.* Bryonia.

LIÉGE. *V.* Cotonnier ſiffleux.

LIGNUM Campeſcanum. *V.* Bois de Campêche.

LIGNUM Indicum. *V.* Bois d'Inde.

LIGNUM violaceum. *V.* Bois violet.

LILAC. — *Syn.* Syringa. — *Ord.* claſſ. 20. *Tournef.* ... claſſ. 2. Diandria monogynia, *Linn.* ... famil. 29. les Jaſmins, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un grand arbre qui croît en peu de temps. Son tronc eſt droit, branchu; ſon écorce grisâtre, crevaſſée; ſon bois tendre, blanc & poreux; ſes feuilles d'un verd-foncé en deſſus, clair en deſſous, alternes, aîlées, profondément découpées, aſſez ſemblables à celles du perſil, d'une ſaveur amère; ſes fleurs raſſemblées en pannicule terminale; le calice eſt monophylle, terminé par quatre dents; la corolle forme un tuyau évaſé, diviſé en quatre parties, d'une odeur ſuave, de couleur violet-pâle. A ces fleurs ſuccèdent des fruits ovales, de la groſſeur d'une ceriſe de bois, couverts d'une pulpe jaunâtre qui renferme un noyau ligneux, dur, garni de cinq à ſix canelures diviſées intérieurement en autant de loges ſéparées par des cloiſons; l'on trouve dans chaque loge une graine oblongue, de la groſſeur d'un grain de bled, couverte d'une pellicule brune, très-mince, liſſe, qui contient une amande très-blanche, diviſée en deux lobes, d'un goût amer & déſagréable. — *Loc.* Il croît par-tout, ſoit dans les mornes, ſoit en plaine. — *Virt.* On

prétend que les fruits de cet arbre pris intérieurement ſont un poiſon lent, employé quelquefois par les eſclaves qui ont envie de ſe défaire de leurs maîtres.

LILAC de nuit. — *Syn.* Syringa noctürna, Chiococca nocturna. *Jacq.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau qui ne s'élève guères; ſes feuilles ſont oblongues, pointues, luiſantes, ſans dentelure; ſes fleurs monopétales, en tuyau évaſé; elle répandent durant la nuit une odeur très-ſuave; ſes fruits ſont arrondis, à une ſeule loge qui renferme une petite graine ovale. — *Loc.* On trouve cette plante dans les bois.

LILIO-NARCISSUS. *V.* Lis de l'Amérique.

LIMONIER. — *Syn.* Limon, Limonia malus.

LINGUA cervina. *V.* Langue de bœuf.

LISERON. — *Syn.* Convolvulus tinctorius; *Bar.* — *Obſ.* Cette plante rend une couleur rouge.

LITOULOU. *V.* Herbe quarrée.

LYCOPERSICON. *V.* Taumate.

LYS de l'Amérique. — *Syn.* Lilio-Narciſſus.

LYSIMACHIA hyſſopi folia. *V.* Hyſſope.

M

MABILLOT.

MABY. *V.* Patate.

MAHOT. *V.* Cotonnier blanc, Cotonnier ſiffleux, Mangle blanc.

MADERAM-pulli. *V.* Tamarin.

MAÏS. — *Syn.* Bled de Turquie, Bled d'Eſpagne, Triticum Indicum, *J. B.* — *Ord.* claſſ. 15. ſect. 5. gen. 4. *Tournef.*... claſſ. 21.

Monoecia triandria, *Linn.*.... famil. 7. les Gramens, ſect. 8. *Adanſ.*

MALI Mali. *V.* Herbe à dartres.

MALIRA. *V.* Gayac.

MAL-NOMMÉE. — *Syn.* Tithymalus humifuſus, Araouebara, Caatia, *Car.* — *Obſ.* Ses tiges ſont velues, rouſſeâtres ; ſes feuilles conjuguées, dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Nummulaire, d'un verd-rouſſeâtre ; ſes fleurs blanches, raſſemblées en bouquet. — *Loc.* Elle croît dans les Savannes ſur le bord des chemins & dans les lieux incultes. — *Virt.* Cette plante eſt déterſive.

MALPIGHIA. *V.* Ceriſier.

MALPIGHIA latifolia. *V.* Simarouba faux.

MALUS perſica, Mamay, Mamei, Mammea. *V.* Abricotier.

MAMBU. *V.* Bambou.

MAMMAROU. *V.* Liane à perſil.

MANAROU. *V.* Ariſtoloche ronde.

MANCENILLIER. — *Syn.* Hyppomane, *Linn.* Mançanilla, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 19. ſect. 1. *Tournef.*... claſſ. 21. Monoecia monadelphia, *Linn.*... famil. 45. les Tithymales, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbre d'une moyenne groſſeur : ſon écorce eſt griſâtre, liſſe, épaiſſe, remplie d'une ſéve laiteuſe très-cauſtique. On dit que les Indiens s'en ſervent pour empoiſonner leurs flèches. Son bois eſt dur, compact, parſemé de veines griſâtres & noirâtres ; ſes feuilles ſont preſque rondes, d'environ deux pouces de diamètre, crenelées dans leur contour, arrondies par la baſe, pointues au ſommet, épaiſſes, d'un verd-foncé, & luiſantes en deſſus, pâles en deſſous, laiteuſes,

portées ſur des pétioles de douze à quinze lignes de longueur, dont le prolongement forme une côte qui diviſe la feuille en deux parties égales : des nervures preſque droites & parallèles entre elles aboutiſſent à cette côte. Ses fleurs ſont des chatons qui croiſſent le long d'une tige par bouquet : elles ſont ſtériles. Dans des endroits ſéparés des chatons naiſſent des embryons qui deviennent un fruit ſphérique, d'un verd jaunâtre & rougeâtre, d'une odeur ſuave, de la groſſeur d'une pomme d'Api, liſſes, ſans couronne ou umbilic. La chair de ce fruit eſt ſpongieuſe, molaſſe, d'un goût fade, très-cauſtique & brûlante : elle couvre un gros noyau oſſeux, dur, profondément ſilloné, dans lequel on trouve cinq petites amandes triangulaires, couvertes d'une pellicule argentée, d'un goût d'aveline, logées ſéparément dans autant de cellules qui ſont ſéparées par des cloiſons.

Le P. Plumier diſtingue trois eſpèces de *Mancenillier*, ſavoir, *Mancenillier* ſemblable au poirier, *Mançanilla pyri facie ; Mancenillier* à feuilles de houx, *Mançanilla aqui-folii foliis ; Mancenillier* à feuilles oblongues de laurier, *Mançanilla lauri-foliis oblongis.* La plûpart des habitans diſtinguent deux ſortes de Mancenillier ; celui de *montagne*, & celui du *bord de la mer.* — *Uſ.* On fait avec ſon bois de très-beaux meubles. La ſeule précaution qu'il y ait à prendre, lorſqu'on le travaille verd, c'eſt de ſe maſquer le viſage, crainte que la ſéve ne rejailliſſe dans les yeux, & ne les endommage. — *Virt.* Le ſuc du corps de cet arbre, celui de ſes feuilles & de ſes

fruits, eſt un poiſon fort violent (*).

Mangle bobo; Mangle fou. *V.* Manglier blanc.

Mangle rouge. *V.* Raiſinier du bord de la mer.

Mangle blanc. — *Syn.* Mahot. — *Loc.* Il

(*) Bomare exagère les mauvaiſes qualités de cet arbre, lorſqu'il dit : que *les yeux s'enflamment & qu'on devient enflé, lorſqu'on ſe repoſe à ſon ombre; que la roſée & la pluie qui tombent de deſſus ſes feuilles font naître des veſſies ſur la peau comme les veſſicatoires;* que *la feuille fait un ulcère à la peau à l'endroit où elle la touche.* Je me ſuis pluſieurs fois aſſis ſous cet arbre; j'ai reçu ſur la chair nue les gouttes de roſée & celles de pluie qui en tomboient, & je n'ai jamais rien éprouvé d'extraordinaire. Je me ſuis frotté les mains avec le ſuc de ſes feuilles & de ſes fruits, quelquefois même le viſage, & je n'ai jamais vu paroître la moindre empoule, pas la plus légère inflammation : comment après cela ajouter foi au P. Dutertre qui dit; que *la viande cuite au feu du bois de cet arbre, contracte je ne ſais quoi de malin, qui brûle la bouche & le goſier.*

Le ſuc de cet arbre, celui de ſes feuilles & de ſes fruits pris intérieurement, eſt à la vérité malfaiſant, comme celui de quantité d'autres plantes, & pourroit cauſer la mort, ſi on n'avoit point recours aux remèdes : je ſais par ma propre expérience, que ſes fruits mâchés cauſent dans la bouche une irritation & une chaleur aſſez violente; mais je ſais auſſi que ces accidens ne durent pas long-temps, qu'ils diſparoiſſent d'eux-mêmes, & qu'ils n'ont jamais de mauvaiſes ſuites. On ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant des fruits de Mancenillier, ils ne flattent que la vue; il y a peu de ſubſtance dans chaque fruit, on ne la détache qu'avec peine du noyau, elle eſt d'abord d'une grande fadeur qui n'engage pas à redoubler; l'irritation ſubite qui affecte auſſi-tôt la langue, les lèvres & le palais, en dégoute pour toujours.

vient ſur les bords des rivières — *Uſ.* Son écorce eſt employée à faire des cordes.

MANGLIER blanc. — *Syn.* Mangle bobo, Mangle fou, Conocarpus procumbens, *Linn.* — *Loc.* On le trouve au bord de la mer.

MANGLIER gris. — *Syn.* Conocarpus erecta. — *Loc.* Il croît au bord de la mer.

MANGLIER noir, ou ſalé. — *Loc.* Il croît au bord de la mer.

MANGLIER rouge. — *Syn.* Rhizophora, *Linn.* Candela Americana, Mangue guaparaiba, *Piſ.* Mangles aquatica, *Pl.* — *Loc.* Cet arbre croît dans les endroits marécageux du bord de la mer. — *Virt.* Son écorce eſt fébrifuge.

MANILLE bâtarde.

MANIOC. — *Syn.* Manioque, Manihot, Juka, *Car.* Jatropha, *Linn.* Juſſievia, *Houſt.* — *Ord.* claſſ. 21. Monoecia monadelphia, *Linn.*... famil. 45. les Tithymales, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue pluſieurs eſpèces, qui ſe rapportent à deux principales, qui ſont le blanc & le rouge.

Le Manioc blanc eſt une plante qui s'élève ordinairement à la hauteur de cinq à ſix pieds; ſes racines ſont groſſes comme le bras, charnues, terminées par quelques fibres chevelues; ſon écorce eſt brune, peu adhérente; l'intérieur tendre, blanc, rempli d'un ſuc très-cauſtique; ſa tige ligneuſe, remplie de nœuds, tendre, caſſante, revêtue d'une écorce mince, liſſe, verdâtre; ſes feuilles croiſſent par bouquet au ſommet de la tige & des branches, elles ſont portées ſur de longues queues verdâtres, digitées comme le chanvre en cinq,

fept ou neuf parties ; chaque divifion eft oblongue, pointue au fommet & à la bafe, de quinze à dix-huit lignes dans fa plus grande largeur, de trois à quatre pouces de longueur, fans dentelure, d'un verd-clair en deffus, blanchâtres & comme veloutées en deffous; fes fleurs font blanchâtres. On en diftingue de deux fortes; les unes mâles, elles font petites, fans corolle; le calice forme un tube évafé par le haut, découpé en cinq parties arrondies, garnies de dix étamines, fans piftil; les autres font femelles, faites en rofe à cinq petales, plus grandes que les mâles, fans étamines, garnies de plufieurs piftils pofés fur l'ovaire qui devient un fruit prefque rond, à trois côtes faillantes, compofé de trois capfules membraneufes, oblongues, qui renferment trois petites graines affez femblables à celles du *Palma chrifti*, mais plus petites. Cette plante fe multiplie de graine & de bouture. — *Loc.* Elle vient fans peine dans toute forte de terreins. — *Uf.* A quinze ou dix-huit mois cette plante a atteint fa parfaite maturité. Alors on l'arrache, on racle l'écorce avec un couteau, comme on ratiffe des navets; on la rape enfuite, & la rapure qu'on appelle *farine de Manioc* fe met dans des facs qu'on porte à la preffe pour en exprimer le fuc; après quoi on la paffe au travers d'un crible & on la fait cuire fur une platine de fer. C'eft ce qu'on appelle *Caffave* qui fert à nourrir plufieurs habitans & les efclaves; elle eft d'un goût fade, (*) de facile digeftion, &

(*) Il eft faux de dire, comme l'ont avancé les Au-

ne charge jamais l'estomac. — *Virt.* Le suc de la racine est un poison mortel, très-violent. Sa rapure toute fraîche est résolutive & propre à guérir les ulcères.

Le Manioc rouge produit des feuilles digitées en cinq parties, quelquefois en six. Chaque division est pointue au sommet, large de trois à quatre lignes, longue de trois à quatre pouces. Ces feuilles sont portées sur des queues qui sont rougeâtres ainsi que les tiges : dans tout le reste cette plante est semblable à la précédente.

MANIOC bâtard. — *Obs.* C'est une petite plante dont la racine est fibreuse ; la tige mince, grisâtre ; elle ne s'élève guères au dessus d'un pied, & se divise en plusieurs rameaux. Sa feuille est découpée jusqu'à moitié en cinq ou six parties d'environ six lignes de largeur & autant de longueur, d'un verd-sombre, sans dentelure ; ses fleurs croissent par bouquet au haut des branches ; elles sont très-petites, pourprées sur les bords, jaunâtres au milieu ; il leur succède des fruits à trois capsules assez semblables à ceux du Manioc blanc. — *Loc.* Cette plante croît au bord de la mer dans le sable. — *Virt.* On

teurs du Journal encyclopédique, année 1765, Tome I. du mois de Janvier, page 141, que la Cassave soit d'une âpreté très-désagréable au palais & au gosier, & qu'elle retienne quelque chose de la qualité originelle du *Manioc* ; loin de laisser quelque âpreté dans la bouche, elle est si fade & si insipide, qu'on a d'abord bien de la peine à s'y accoutumer.

dit que ses feuilles pilées & appliquées sur les vieux ulcères les détergent & les guérissent en peu de temps.

MANIOC doux. — *Syn.* Camanioc. — *Us.* On fait cuire ses racines sous la braise, ou on les fait bouillir dans l'eau; elles n'ont rien de venimeux, & on les mange comme des patates.

MANITAMBOU. *V.* Sapotiller.

MANLIRA. *V.* Gayac.

MAPOU. *V.* Cotonnier mapou.

MARAYÉ. *V.* Langue de boeuf.

MARIGOUIA. — *Syn.* Passiflora, *Pl.* Murucuia, Mercoia, *Car.*

MARONIER.

MATRICARIA. *V.* Absynthe.

MAUREPASIA. *V.* Acajou à planches.

MAYENNE. *V.* Brehême.

MECHOACAN. — *Syn.* Polygonum scandens, Rhubarbe blanche.

MÉDECINIER (grand). — *Syn.* Croton, *Diosc.* Ricinoïdes, *Tournef.* Munduiguacu, *Marcg. Pis.* — *Ord.* class. 15. sect. 5. gen. 6. *Tournef.*... class. 21. Monoecia monadelphia, *Linn.*... famil. 45. les Tithymales, sect. 2. *Adans.* — *Obs.* Ses tiges ne s'élèvent guères qu'à dix ou douze pieds : elles sont couvertes d'une écorce grisâtre, lisse; le bois est léger, blanc, spongieux; les feuilles échancrées par la base en forme de cœur, divisées en cinq parties, terminées chacune par une pointe, d'un verd-foncé, épaisses, sans dentelure, de quatre à cinq pouces de diamètre, portées sur un pétiole arrondi, long de cinq

cinq à six pouces : ses fruits sont oblongs, presque sphériques, d'abord verds, ensuite jaunes, par bouquet, attachés à un petit pédoncule, divisés intérieurement en trois capsules où l'on trouve autant d'amandes oblonques, noirâtres en dessus, blanches en dedans, partagées en deux lobes, d'un goût d'aveline. — *Loc.* Cet arbrisseau vient également bien par-tout ; il se plaît dans les lieux humides. — *Virt.* Ses feuilles sont purgatives ; ses graines sont vomitives : prises en certaine quantité, elles causent une superpurgation très-dangereuse.

MÉDECINIER (petit). — *Syn.* Médecinier bâtard, Pignon d'Inde, Eravvai, *Car.* — *Obs.* Ses feuilles sont luisantes ; ses tiges beaucoup plus petites que celles du précédent. — *Loc.* Il croît également bien par-tout. — *Virt.* Il purge doucement.

MEDICA malus. *V.* Citronnier.

MELIA. *V.* Cyroyer.

MELISSA foetida. *V.* Mélisse puante.

MELISSA globularia. *V.* Mélisse à bouton.

MELISSA quadrangularis. *V.* Herbe quarrée.

MÉLISSE à bouton. — *Syn.* Melissa globularia, *Pl.* Sousouraytin, *Car.* — *Loc.* Cette plante croît dans les Savannes. — *Virt.* Elle est pectorale.

MÉLISSE puante. — *Syn.* Melissa foetida, Véronique, Kouyary, *Car.* — *Virt.* Cette plante passe pour hystérique.

MELON d'eau.

MELON d'Espagne.

MELON de France.

MELONGENE. *V.* Brehème.

MENEKOUY. *V.* Bois de couille.

MERCOYA. *V.* Marigouya, Liane à calçons.

MICACOUILLIER.

MIL (petit) ordinaire. — *Syn.* Millium vulgare. — *Ord.* claſſ. 15. ſect. 3. gen. 6. *Tourneſ.* . . . claſſ. 3. Triandria digynia, *Linn.*.... famil. 7. les Gramens, *Adanſ.*

MIL (petit) d'Afrique. — *Syn.* Millium Africanum.

MIL (petit) à chandelle. — *Syn.* Panicum Indicum.

MILLE graine. *V.* Hyſſope.

MIMOSA. *V.* Senſitive épineuſe.

MIRABILIS. *V.* Jalap.

MITELLA tinctoria. *V.* Roucou.

MOMORDICA. *V.* Pomme de merveille.

MONBIN franc. — *Syn.* Monbain, Mombin, Spondias, *Linn.* Acaïa, *Piſ.* Nametara, *Marcg.* Prunus Braſilienſis, *Ray.* Myrobalanus, *Sloa.* — *Ord.* claſſ. 10. Decandria pentagynia, *Linn.* . . . famil. 44. les Piſtachiers, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un grand arbre aſſez ſemblable par ſon port au Frêne d'Europe. Son tronc eſt fort gros & très-élevé; ſon écorce raboteuſe, griſe en dehors, rouge en dedans, gommeuſe, & de bonne odeur; ſon bois blanc, fort tendre; ſes feuilles conjuguées, diſpoſées deux à deux ſur une côte au nombre d'onze ou treize, qu'une ſeule feuille termine, minces, d'un verd-gai, d'environ trois pouces de longueur, de deux pouces dans leur plus grande largeur, ovales, arrondies par la baſe, terminées au ſommet par une pointe mouſſe, ſans dentelure; ſes fleurs croiſſent à l'extrêmité des rameaux:

elles ſont en roſe, compoſées de cinq pétales blancs, oblongs, pointus, d'une odeur douce. Le centre eſt occupé par dix étamines, qui environnent pluſieurs ſtils poſés ſur l'ovaire, lequel devient une baie ovoïde, jaune, d'environ un pouce & demi de longueur, d'un pouce de largeur, ſucculente, d'une odeur forte, aromatique. L'on trouve au milieu un gros noyau, qui renferme quatre amandes ſéparées par des cloiſons. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve par-tout, ſoit en plaine, ſoit dans les mornes. — *Uſ.* L'on fait avec la pulpe des fruits une marmelade fort agréable, qui a le goût de raiſiné. — *Virt.* Toutes les parties de cet arbre ſont aſtringentes; ſes bourgeons ſont regardés comme ophtalmiques; ſes fruits comme anti-dyſſentériques: ſes noyaux paſſent pour vénéneux.

MONBIN bâtard, Monbin maron. — *Obſ.* Ses feuilles ſont diſpoſées deux à deux, comme dans le précédent, mais elles ſont plus étroites; ſes fruits rouſſeâtres: dans tout le reſte, il reſſemble au précédent.

MORELLE. *V.* Laman.

MORINDA. *V.* Roioc.

MOUZAMBAÏ. *V.* Kaia.

MUCUNA. *V.* Liane à Cacone, Pois à gratter.

MUNDUYGUACU. *V.* Médecinier (grand).

MURIER.

MURUCUÏA. *V.* Marigouiá.

MUSA. *V.* Bananier.

MYRTUS arbor. *V.* Bois d'Inde.

N

NAI-CORANA. *V.* Pois à gratter.

NAMETARA. *V.* Monbin.

NANA. *V.* Ananas épineux.

NENUPHAR. — *Syn.* Agnapé, Nymphæa Americana, *Pl.*

NERIUM arboreum. *V.* Franchipanier.

NEXIQUEN. *V.* Pomme de merveille.

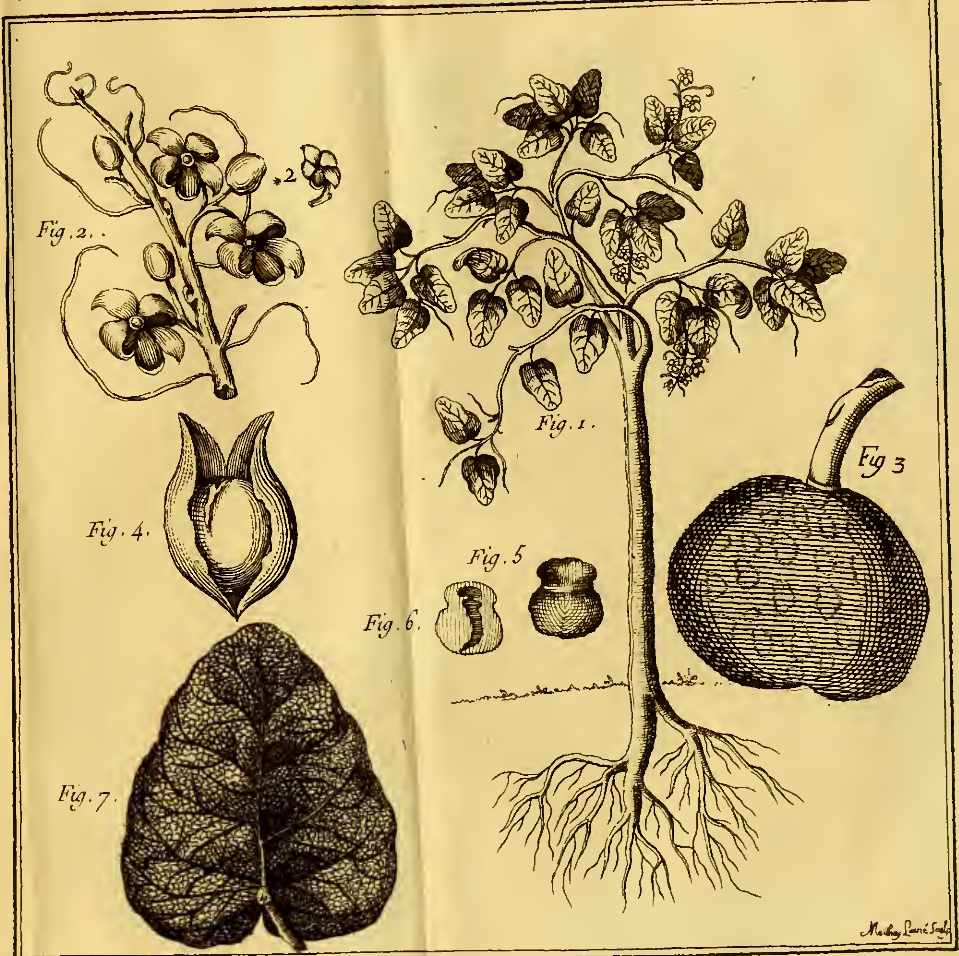
NHANDIROBA. *V.* Liane à contre-poison.

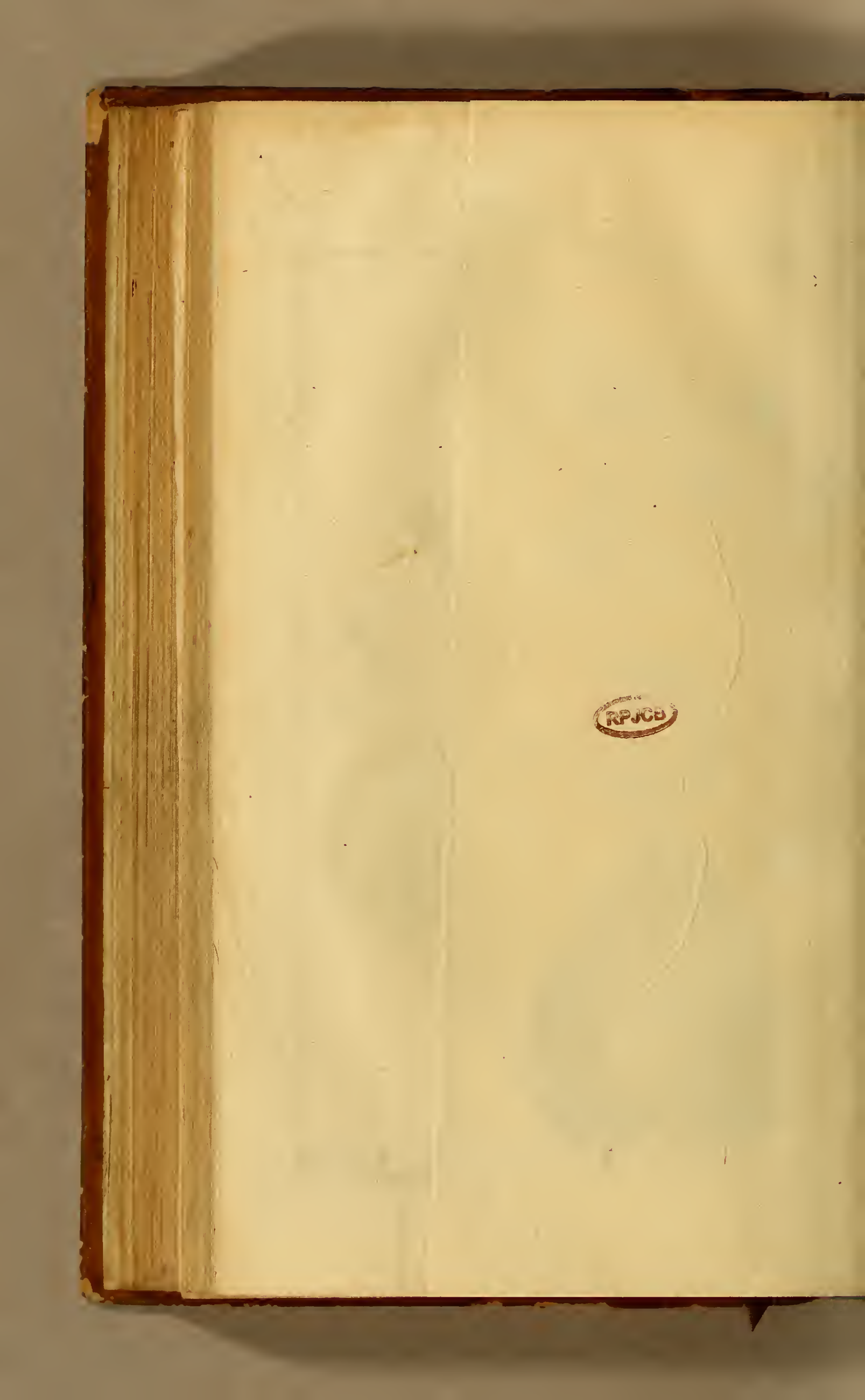
NICOTIANE. — *Syn.* Nicotiana, *Tournef.* Tabac, Youly, *Car.*

NOISETTIER. — *Obs.* Je ne connois point d'Auteur qui ait donné la description de cet arbre ; je ne crois pas qu'on puisse le rapporter à quelqu'une des plantes connues, ni se dispenser d'en faire un nouveau genre. Sa racine (*fig. 1.*) est fibreuse, pivotante ; l'épiderme qui la couvre, d'un brun-sombre ; l'enveloppe cellulaire rougeâtre ; le liber blanc ; le bois filandreux, aqueux, blanc, sans odeur ni saveur. L'arbre s'élève jusqu'à 40 pieds & davantage ; son tronc alors a quatre ou cinq pieds de circonférence ; il est droit, couvert d'une épiderme mince, grisâtre, remplie de tubercules & de callosités : l'enveloppe cellulaire verte, cassante, aqueuse, gluante, d'une odeur un peu forte, d'un goût âcre ; le liber jaunâtre, gluant, visqueux, de même odeur & de même saveur que l'enveloppe cellulaire ; le bois tendre, fendant, visqueux, blanc. Le centre des branches & du tronc est occupé par une moëlle tendre, gluante, blanche, qui rougit à l'air. Le corps de l'ar-

PLANCHE I.

Pl. 2.




RPJCB

bre pouſſe plusieurs branches à ſon ſommet, qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres branches minces, tortueuſes, caſſantes. Les feuilles croiſſent par bouquet aux extrêmités ; elles ſont faites en cœur (*fig.* 7.), échancrées par la baſe, légérement ſinuées dans leur contour, ſans dentelure, arrondies au ſommet ; les plus grandes ont neuf à dix pouces de longueur, & environ ſept pouces dans leur plus grande largeur, d'un verd-pâle, veloutées, garnies en deſſous d'une côte ſaillante, de groſſes nervures, & de fibres diſpoſées en rézeau, liſſes, d'un verd-foncé en deſſus, épaiſſes, bien nourries, gluantes, d'un goût fade, portées ſur un pétiole arrondi, plus ou moins long, à l'extrêmité duquel on voit ſur les côtés deux petites glandes hémiſphériques, luiſantes : elles naiſſent après les fleurs, lorſque les fruits commencent à ſe former.

Les fleurs ſont rangées le long d'une grappe ou pannicule qui a communément deux pieds de longueur (*fig.* 2.). Au commencement elle eſt droite, peu à peu elle s'incline, & devient enfin pendante. Chaque grappe porte plus de 200 petits boutons, diſpoſés par bouquets étagés. Les uns s'épanouiſſent en fleurs, les autres ſont les embryons des fruits. Chaque bouquet croît des aiſſelles d'une follicule mince, alongée, traverſée dans ſa longueur par un petit filet ; elle ſe replie en pluſieurs ſens ſur les bouquets, & ſemble deſtinée à protéger les boutons qui les compoſent ; ils ont beſoin de l'être, car un rien les fait tomber (*) ;

(*) Les fleurs repréſentées dans la ſeconde figure ſont

les fleurs (*fig.* 2. *) ſont verdâtres, ſans odeur, ſans corolle ; le calice eſt compoſé de cinq feuilles dont deux ſont alongées, pointues & rabattues en dehors ; les trois autres ſont obtuſes, creuſées en cuiller ; le centre eſt occupé par quatre étamines réunies par la bâſe ; les anthères ſont triangulaires, d'un rouge-pâle appliquées les unes contre les autres, & forment un triangle. Toutes ces fleurs tombent après avoir rempli le vœu de la nature qui eſt de féconder les jeunes fruits.

Ceux-ci ſont oblongs & verd. On apperçoit à leur ſommet un petit trou par où s'inſinue ſans doute la pouſſière prolifique des étamines ; il ſe ferme à meſure que le fruit groſſit. Pluſieurs avortent & tombent à terre ; il en reſte ordinairement cinq ou ſix ſur chaque grappe qui groſſiſſent en peu de temps. Quand ils ſont mûrs (*fig.* 3.), ils ont aſſez la forme d'une noix de France revêtue de ſon enveloppe ; ils ont alors environ un pouce & demi de diamètre. Le pédicule qui les porte eſt crochu, long d'un pouce. Ces fruits ſont couverts d'une pellicule mince, verds, extérieurement tachetés de gris, d'une ſubſtance verdâtre, molaſſe, viſqueuſe, acerbe, qui enveloppe une capſule ligneuſe, à trois loges qui s'ouvrent chacune (*fig.* 4.) en deux valves, & qui contiennent une noix ſphérique médiocrement dure, dans laquelle eſt renfermée une amande (*fig.* 5.) pareillement

---

forcées ; la figure 2[e] * les repréſente dans leur grandeur naturelle.

ſphérique, légérement étranglée par un ſillon circulaire, & laiſſant appercevoir une petite cavité dans ſon centre. (*fig* 6.) Cette amande eſt recouverte d'une pellicule extrêmement fine, argentine & comme ſoyeuſe, & du goût de l'aveline. — *Loc.* Cet arbre n'eſt pas commun; il croît dans les mornes & en plaine. — *Uſ.* On en mange les fruits qui ſont auſſi bons étant frais que les meilleures avelines de France, mais ils ranciſſent en vieilliſſant.

NOIX de médecine.

NOIX de ſerpent.

NOPAL. *V.* Raquette.

NOYER. — *Obſ.* C'eſt un grand arbre dont le tronc eſt cendré, gros & aſſez ſemblable au Noyer d'Europe. Ses feuilles reſſemblent à celles du frêne; ſes fleurs blanchâtres & en épis; ſes fruits ridés, ligneux, arrondis, pointus au ſommet, applatis à la baſe, chambrés en dedans, & renferment une amande qui ſuit les ſinuoſités de la coque qui eſt très-épaiſſe, très-dure, & qui ne ſe diviſe point en deux parties comme les noix de France, dont elles approchent par leur forme & leur goût. — *Loc.* On trouve cet arbre dans les mornes, où il n'eſt cependant pas commun.

NYMPHÆA Americana. *V.* Nénuphar.

O

OCYMUM. *V.* Baſilic.

OCYMUM maximum. *V.* Sariette (grande).

ŒIL de chat. *V.* Pois queniques.

ŒUILLET-ROSE.

OLDENLANDIA. *V.* Hyſſope.

OLIVIER bâtard. — *Obſ.* C'eſt un arbre d'une médiocre grandeur ; ſon écorce eſt cendrée ; ſes feuilles oblongues, oppoſées deux à deux ſur les ramilles qui ſont toujours terminées par une paire de feuilles, d'un verd-foncé en deſſus, blanchâtres, luiſantes en deſſous, ſans dentelures, ni nervures apparentes, épaiſſes, diviſées en deux parties égales par une côte qui a pour baſe un petit pédicule, longues de 2 pouces & demi, larges de quatre à cinq lignes. — *Loc.* Je n'en ai vu qu'un dans la plaine de Léogane ſur l'habitation de M. Mithon ; on n'y avoit encore remarqué ni fleurs ni fruits ; il y en a probablement d'autres ailleurs.

OPUNTIA. *V.* Raquette.

ORANGER doux. — *Syn.* Aurantium dulce. — *Ord.* claſſ. 21. ſect. 6. gen. 1. *Tournef.*... claſſ. 18. Polyadelphia icoſandria, *Linn.*... famil. 44. les Piſtachiers, ſect. 2. *Adanſ.* — *Loc.* On le trouve par-tout, ſoit dans les mornes, ſoit en plaine.

ORANGER de la Chine. — *Syn.* Aurantium Chinenſe dulcius.

ORANGER ſauvage à fruits aigres. — *Syn.* Aurantium acri medullâ.

ORANGER ſauvage à fruits amers. — *Syn.* Aurantium medullâ amarâ.

ORELLANA. *V.* Roucou.

ORME. *V.* Bois d'Orme.

OROBUS ſcandens. *V.* Liane à regliſſe.

ORTIE en arbriſſeau. — *Syn.* Urtica fruteſcens.

ORYZA. *V.* Riz.

ORYZA Americana. *V.* Herbe de coſſe.

OSEILLE de Saint-Domingue. — *Syn.* Oyxs lutea.

OSEILLE de Guinée rouge. — *Syn.* Ketmia Africana rubra, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 1. ſect. 5. gen. 5. *Tournef...* claſſ. 16. Monadelphia polyandria, *Linn....* famil. 50. les Mauves, ſect. 2. *Adanſ.* Cette plante ainſi que la ſuivante appartient à la claſſe des Malvacées. — *Obſ.* Elle eſt annuelle & s'élève juſqu'à ſix ou ſept pieds; ſa racine eſt chevelue, pivotante, coriaſſe, griſâtre en dehors, blanche en dedans, noirâtre au centre, ſans odeur ni ſaveur; ſa tige ligneuſe, tortueuſe, rameuſe; l'épiderme rouge, raboteuſe; l'écorce moyenne, verdâtre; le liber blanc; le bois blanc, fendant: l'on trouve au centre une moëlle verdâtre, remplie d'un ſuc acide, ſans odeur; ſes branches ſont longues, pliantes, le long deſquelles naiſſes les feuilles: elles ſont digitées (*fig.* 2.) en trois parties oblongues, pointues, dentelées, d'un verd-gai, ſans odeur, d'un goût acide, attachées à un pétiole auſſi long que la feuille, qui eſt d'environ quatre pouces; chaque diviſion a un pouce dans ſa plus grande largeur. Avant leur développement (*fig.* 1.), elles ſont pliées en dedans, droites ſur leur pétiole, & ne s'inclinent vers la terre que lorſqu'elles ſont parfaitement développées. Les fleurs (*fig.* 3.) naiſſent des aiſſelles des feuilles; elles ſont monopétales, en forme de cloche, fendues juſqu'à la baſe en cinq quartiers, d'un rouge-clair, arrondies au ſommet, de quatorze à quinze lignes de longueur, enveloppées d'un calice découpé juſqu'à moitié en cinq parties pointues. Ce calice eſt porté ſur un ſecond calice qui eſt attaché à un petit pédi-

PLANCHE III.

cule, & découpé en treize ou quatorze parties rougeâtres, pointues. Le centre de la fleur, qui eſt d'un rouge-vif, eſt occupé par un piſtil terminé par cinq ſtigmates ſphériques; il eſt environné de pluſieurs étamines dont les anthères ſont jaunes.

Quand la corolle eſt flétrie, le calice intérieur (*fig.* 4.) s'alonge, devient épais, d'un rouge-foncé, charnu, d'un goût acide, & acquiert en peu de temps juſqu'à un pouce de diamètre par la baſe, & un pouce & demi de hauteur. Le piſtil ſe change en un fruit ſec, diviſé en cinq loges, qui ſont compoſées chacune de trois lames fort minces, oblongues, hériſſées en dehors de poils très-fins & piquants, liſſes en dedans. Chaque fruit contient une trentaine de ſemences (*fig.* 5.) griſes, groſſes comme une graine de rave, en forme de petit rein. — *Loc.* Cette plante vient par-tout. — *Uſ.* Le calice intérieur ſe mange en confiture, & on l'emploie, ainſi que les feuilles, dans les cuiſines à la place de l'oſeille ordinaire. — *Virt.* On regarde cette plante comme émolliente, rafraîchiſſante.

OSEILLE de Guinée blanche. — *Syn.* Ketmia Africana candida. — *Obſ.* Cette plante eſt diſtinguée de la précédente par les caractères ſuivans. 1°. Sa racine eſt blanche en dehors, griſâtre en dedans. 2°. L'épiderme qui couvre la tige eſt verd. 3°. Les feuilles (*fig.* 6.) ſont diviſées en cinq parties alongées, d'un verd-tendre, repréſentant une main ouverte. 4°. Les fleurs ſont d'un jaune clair, le centre d'un jaune foncé; le calice intérieur verdâ-

Pl. 3

Fig. 3

Fig. 5.

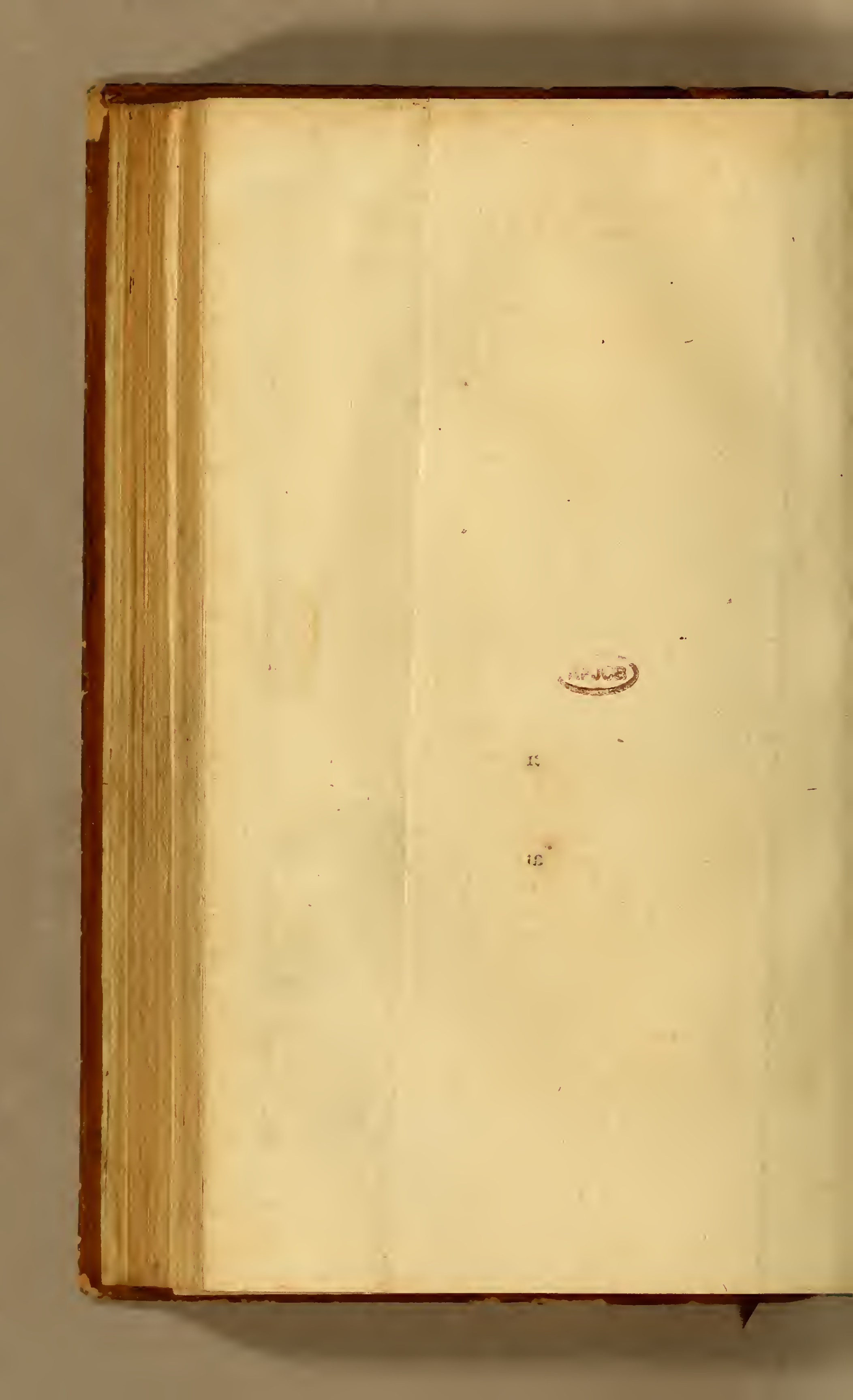
Fig. 4.

Fig. 6.

Fig. 1.

Fig. 2

Moithey Sculp



tre, moins acerbe que celui de l'Oseille de Guinée rouge : le second calice est découpé en plusieurs parties pointues, d'un verd-foncé. 5°. Les graines renfermées dans le fruit sont plus petites, & jusqu'au nombre de quarante. Dans tout le reste, cette plante est semblable à la précédente.

OUALLOUHOUMEROU. *V.* Sauge puante.

OUANDOU. *V.* Pois d'Angole.

OUCYAOUX. *V.* Langue de bœuf.

OULEBOUHOU. *V.* Kinkina faux.

OULEOUMELÉ. *V.* Laman.

OULIERA. *V.* Raisinier du bord de la mer.

OUROUANKLE. *V.* Bois laiteux franc.

OURIAGON. *V.* Piment.

OUYLTARAOUA. *V.* Sensitive épineuse.

OXYS lutea. *V.* Oseille de Saint-Domingue.

P

PAIN d'épice.

PALETUVIER rouge. — *Syn.* Paletuvier violet, Golette fou. — *Obs.* C'est un grand arbre, dont le tronc s'élève assez haut, & répand beaucoup de branches, dont quelques-unes se replient vers la terre, y prennent racine, & produisent de nouveaux arbres; son écorce est brune ; ses feuilles ovales, larges d'un pouce & demi, longues de trois à quatre pouces, luisantes, sans dentelure, marquées sur les bords de petits points noirs, saillants tant en dessus qu'en dessous, divisées en deux parties égales par une côte rougeâtre, à laquelle aboutissent des nervures très-minces, d'un verd-sombre, portées sur un petit pedicule rougeâtre. Ses fleurs sont en grappe,

blanchâtres; ſes fruits larges, applatis, rougeâtres, dont les perroquets ſont fort avides. — *Loc.* Cet arbre croît dans les lagons & à l'embouchure des rivières. — *Uſ.* Son écorce ſert à tanner les cuirs, & donne une couleur violette.

PALETUVIER jaune. — *Obſ.* Sa feuille eſt pointue par les deux extrêmités, ſans dentelure, diviſée par une côte jaunâtre, à laquelle aboutiſſent des nervures très-apparentes. — *Loc.* Il croît au bord de la mer & dans les lagons.

PALETUVIER à feuilles épaiſſes. — *Obſ.* Ses feuilles ſont oblongues, fermes, pointues par les deux extrêmités, diviſées par une côte ſaillante, rougeâtres, auxquelles aboutiſſent de petites nervures : dans tout le reſte il convient avec le Paletuvier rouge.

PALETUVIER de montagne. — *Obſ.* Sa tige eſt droite, revêtue d'une écorce brune, griſe, peu crevaſſée, très-épaiſſe ; ſon bois blanchâtre, ſolide ; ſes feuilles ovales, d'un verd-ſombre en deſſus, blanchâtres en deſſous ; ſes fleurs blanches; il leur ſuccède des baies rondes, blanches, pointues, remplies de petites graines très-rouges. — *Loc.* On le trouve dans les mornes. — *Uſ.* Son bois eſt employé pour faire des combles aux maiſons.

PALETUVIER violet. *V.* Paletuvier rouge.

PALMA chriſti. — *Syn.* Pignon d'Inde, Ricinus frutefcens, Liamaheu, *Caraïb.* — *Loc.* C'eſt une plante annuelle qui croît par-tout.

PALMA dactylifera. *V.* Dattier.

PALMA humilis. *V.* Bananier.

PALMA Indica coccifera. *V.* Cocotier.

PALMISTE. — *Syn.* Palma major, Areca, *Jacq.* — *Obſ.* On en diſtingue à Saint-Domingue cinq eſpèces, qu'on appelle *Palmiſte franc*, *Palmiſte à chapelets* ou *à crocro*, *Palmiſte épineux*, *Palmiſte à huile*, *Palmiſte à vin.* — *Loc.* Le *franc* ſe trouve en plaine, les autres ne croiſſent que dans les mornes. — *Uſ.* Ses feuilles ſervent à couvrir les caſes ; on en fait auſſi des corbeilles, des nattes, des balais & quantité d'autres ouvrages. L'on mange le ſommet de la tige qui ſe nomme *choux-palmiſte* ; ſon bois eſt employé dans les bâtimens ; il dure long-temps, pourvu qu'il ait été coupé dans ſa maturité, & qu'on le place à l'abri de la pluie.

PANICUM Indicum. *V.* Petit Mil à chandelle.

PAPAYER. — *Syn.* Carica, Ababaye, *Car.* Papaya, *Hort. Mal.* — *Ord.* claſſ. 22. Diœcia decandria, *Linn.*... famil. 45. les Tithymales, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue deux eſpèces, le mâle & la femelle. Le Papayer mâle s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds. Sa racine eſt pivotante, blanchâtre, aqueuſe, d'une odeur & d'une ſaveur déſagréable ; ſa tige eſt nue, d'environ un pied de diamètre, pleine & ſolide vers la baſe, creuſe par en-haut, diviſée intérieurement par des cloiſons charnues & blanchâtres ; ſon écorce moyenne eſt épaiſſe, verdâtre, revêtue d'une pellicule cendrée ; ſes feuilles ſont partagées en cinq, ſept ou neuf lanières qui ſont elles-mêmes profondément découpées, ſans dentelure ; chaque découpure eſt terminée en pointe. Ces feuilles ſont d'un verd-foncé en deſſus, pâles en deſſous,

tendres, lisses, de dix-huit à vingt pouces de diamètre, portées sur des pétioles longs de deux à trois pieds, creux, verdâtres. Les fleurs sont composées d'un calice monophylle, divisé en cinq parties oblongues, d'une corolle monopétale, divisée jusqu'à la base en six feuilles blanchâtres, d'une odeur douce, attachées jusqu'au nombre de soixante sur un pédicule grêle, flexible, long de deux à trois pieds, portées sur un petit calice d'un verd-foncé. Le centre est occupé par dix étamines dont les anthères sont oblongs & jaunâtres; ces fleurs n'ont pas de pistil; lorsqu'elles ont répandu leur poussière fécondante, elles tombent, & ne laissent après elles aucun fruit.

Le Papayer femelle s'éléve autant que le précédent, & il lui est tout-à-fait semblable par sa racine, son tronc & ses feuilles. Ses fleurs croissent immédiatement sur la tige, elles sont à cinq petales blancs, d'une odeur suave, pointues, environnées d'un calice à cinq pointes qui est porté sur un pédicule très-court. L'ovaire occupe le milieu de la corolle, il porte un stil terminé par cinq stigmates & devient un fruit assez semblable à un melon, couvert dans sa maturité d'une écorce jaunâtre, divisé en plusieurs côtes, jaune en dedans, rempli d'une pulpe succulente, d'une saveur douce, d'une odeur aromatique. L'on trouve au milieu une grande cavité formant une espèce de pentagone oblong, remplie d'une substance fongueuse & de cinq rangées de graines ovoïdes, rudes, noirâtres, canelées, enveloppées séparément

dans une membrane blanchâtre, tranſparente. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uſ.* Ses fruits ſe mangent cruds comme les melons, ou confits. On en fait des envois en France.

PARKINSONIA. *V.* Genêt épineux.

PASSIFLORA. *V.* Granadille, Liane à calçon, Marigouia.

PATAGON. — *Syn.* Valeriana humilis, *Pl.*

PATATE. — *Syn.* Batate, Battata, Maby, *Car.* Convolvulus. — *Ord.* claſſ. 1. ſect. 3. gen. 4. *Tournef.*... claſſ. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famil. 27. les Perſonées, ſect. 4. *Adanſ.* — *Obſ.* On en diſtingue ſix eſpèces; ſavoir, Patates blanches à groſſes racines, dites *à gros bois*; Patates blanches, moins groſſes, dites *Patates ſuif*; Patates violettes en dehors & en dedans; Patates jaunes à feuilles luiſantes; Patates d'un jaune d'abricot, dites *de Samana.* — *Uſ.* Les tiges ſe donnent aux chevaux, & ſe nomment *bois patate*; elles leur tiennent lieu de fourrage; les racines ſont la nourriture ordinaire des Nègres.

PAULLINIA ſcandens. *V.* Liane à ſcie.

PAYOMARIBA. *V.* Caneficier ſauvage.

PELÉ. *V.* Bois d'ortie.

PERICLIMENUM. *V.* Sanguine.

PERIPLOCA. *V.* Corde à violon.

PERROQUET, eſpèce de gui.

PERSEA. *V.* Avocatier.

PETARD. *V.* Bois de conille.

PETIVERIA fœtida. *V.* Verveine puante.

PHASEOLUS Braſilianus. *V.* Liane à cacone.

PHASEOLUS hirſutus. *V.* Pois à gratter.

PHYTOLACCA Americana. *V.* Epinards épineux.

PIGNON d'Inde. *V.* Palma chrifti.

PIGNON d'Inde à petites feuilles de châtaignier.

PIMENT. — *Syn.* Poivre d'Inde, Capficum, *Tournef.* Quyo, Ouryagon, Boëmin, Aty, Aryamucha, *Car.* — *Ord.* claff. 2. fect. 6. gen. 5. *Tournef.*... claff. 5. Pentandria monogynia, *Linn.*... famill. 28. les Solanum. *Adanf.* — *Obf.* On en diftingue plufieurs efpèces, qui font : le *gros Piment*, dont le fruit eft alongé ; le *Piment à chien*, qui eft applati ; le *Piment cabrit* ou *Piment doux*, en forme d'olive ; le *petit Piment enragé*, qui eft rouge & alongé ; le *Piment à oifeau*, dont la graine eft arrondie & petite. — *Loc.* On les trouve par-tout. — *Uf.* On en affaifonne les ragoûts.

PIN, Pinus.

PINAS. *V.* Ananas épineux.

PINGOUIN. *V.* Ananas maron.

PINPINICHY. *V.* Bois laiteux bâtard.

PISTACHE des Ifles. — *Syn.* Arachidna, *Pl.* — *Loc.* Cette plante croît par-tout. — *Uf.* On en mange les fruits grillés.

PISTACIA. *V.* Gommier.

PITTE. *V.* Aloës pitte.

PITTONIA. *V.* Chiques.

PLUMBAGO. *V.* Herbe au diable.

PLUMERIA. *V.* Franchipanier.

PLUTEVOÏDES. *V.* Balais doux.

POINCILLADE. — *Syn.* Fleur de Paradis, Poinciana, *Linn.* Caffia, *Tournef.* Senna fpuria, *Sloa.* Crifta pavonis, *Breyn.* Frutex pavonicus, Flos pavonis, *Merian.* Tfietti-mandaru, *Hort. Mal.* — *Ord.* claff. 21. fect. 5. gen 2. *Tournef.*... claff. 10. Decandria monogynia,

Linn....

Linn.... famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau épineux qui fut apporté de l'Iſle *Saint-Martin* à M. *de Poincy*, Gouverneur-Général des Iſles du vent, qui lui donna ſon nom; il s'élève de dix à douze pieds; ſes tiges ſont grêles, tendres, caſſantes, crevaſſées, d'un gris-cendré ainſi que les anciennes branches; mais les jeunes ſont vertes, liſſes, noueuſes: de chaque nœud partent deux ramilles oppoſées, ſur leſquelles ſont placées les feuilles deux à deux, longues de quatre lignes, larges d'environ deux lignes, arrondies au ſommet, un peu pointues par la baſe, traverſées dans leur longueur par un petit filet, tendres, ſans dentelure, d'un verd-gai. Chaque ramille eſt garnie d'une épine, & elle eſt toujours terminée par une paire de petites côtes, ſur leſquelles les feuilles ſont rangées; chaque petite côte eſt auſſi terminée par une paire de feuilles. Ses fleurs ſont en épi, à cinq pétales jaunes ſur les bords, de couleur de feu au milieu, portées ſur de longs pédicules, ſoutenues par un calice découpé juſqu'à la baſe en 5 parties. Le centre eſt occupé par 10 étamines rouges, un peu arquées, plus grandes que la fleur, au milieu deſquelles eſt placé un piſtil qui devient une gouſſe plate, brune en dehors, blanchâtre en dedans, remplie de quelques ſemences larges, épaiſſes, de la forme d'une lentille. — *Loc.* Il croît également bien partout. — *Virt.* Ses fleurs priſes en infuſion ont la réputation aux iſles d'être apéritives, bechiques, fébrifuges, ſudorifiques, vulnéraires.

POIRIER. — *Syn.* Bignonia pyri-facie. — *Obſ.*

Ses feuilles ſont luiſantes; ſes fleurs deviennent des ſiliques. On en diſtingue deux eſpèces; à grandes feuilles & à petites feuilles. — *Loc.* Il vient bien par-tout. — *Uſ.* On l'emploie dans les ouvrages de charpente, aucun inſecte n'oſe en approcher.

Pois d'Angole. — *Syn.* Pois de 7 ans, Pois de Congo, Cytiſus fruteſcens, *Pl.* Quingongi, Bipicaa, Ouandou. *Car.* — *Ord.* claſſ. 22. *Tournef...* claſſ. 17. Diadelphia decandria, *Linn...* famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 2. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un arbriſſeau qui ne s'élève guères qu'à 8 ou 10 pieds; ſa tige eſt droite, griſâtre; elle pouſſe au ſommet pluſieurs rameaux grêles, verdâtres. Ses feuilles ſont alongées, étroites, minces, pointues, d'un verd-obſcur en deſſus, blanchâtres en deſſous; ſes fleurs légumineuſes, jaunes, en épi; le piſtil devient une gouſſe d'environ deux pouces de longueur, arrondie, pointue par les deux bouts, d'une couleur fauve, mince, remplie de pluſieurs ſemences orbiculaires, umbiliquées, tantôt entiérement blanches, tantôt parſemées de taches noirâtres. — *Loc.* Il croît par-tout. — *Uſ.* On en mange les ſemences, elles ſont d'une grande reſſource aux habitans pour nourrir leurs eſclaves.

Pois blancs. *V.* Pois inconnus.

Pois bourcouſſou. — *Obſ.* Ses tiges ſont grimpantes; ſes fleurs petites, en grappes, blanches, & produiſent une ſilique courte, mais gonflée; elle contient 3 ou 4 graines aſſez groſſes, ovales & dures. — *Loc.* Cette plante croît par-tout. — *Uſ.* On en mange les fruits.

Pois casse-canary. — *Syn.* Pois à pigeon. — *Obs.* Ses tiges sont droites ; les feuilles qui croissent au bas de la tige sont plus grandes que celles qui poussent au sommet; ses fleurs jaunes, en grappe, & il leur succède une silique très-longue, grêle, de forme cylindrique, remplie de petites graines sphériques.

Pois chicannes. — *Obs.* Ses tiges sont grimpantes, ses fleurs en grappe, petites, blanches ; ses siliques courtes, un peu applaties; ses graines ovales, petites, blanches. — *Us.* On en mange les graines.

Pois choucres. — *Obs.* Ses tiges sont grêles, grimpantes ; ses feuilles oblongues, disposées trois par trois à l'extrêmité des branches, divisées par une côte en deux parties inégales, sans dentelure, pointues au sommet, arrondies à la base, d'un verd-clair, lisses; ses graines plates. — *Loc.* On les cultive dans les jardins. — *Us.* Ses graines sont très-bonnes & se mangent comme les haricots de France, auxquels elles ressemblent.

Pois de Congo. *V.* Pois d'Angole.

Pois dames. — *Obs.* Ses tiges sont grimpantes ; ses feuilles ridées, ses fleurs blanchâtres, & produisent une silique épaisse, cylindrique, pendante, remplies de graines ovales, blanches, applaties.

Pois doux. — *Syn.* Inga, *Pl.* Bayroua, Alakoaly, *Caraïb.* — *Obs.* Sa fleur est blanche, frangée; son fruit d'une saveur douce. Il ne faut pas confondre cette plante avec le *Pois sucrin* dont nous parlerons bientôt, ni avec un arbre de la *Martinique*, nommé *Pois doux*, dont Jacquin parle au mot *Mimosa.*

Pois à gratter. — *Syn.* Pois pouilleux, Mucuna, *Marcg.* Dolichos pruriens, *Jacq.* Stizolobium, *Brown.* Cacara pruritus, *Rumph.* Naicorana, *Hort. Mal.* Phaſeolus hirſutus, *Pl.* Phaſeolus utriuſque Indiæ, *Sloa.* — *Ord.* claſſ. 10. ſect. 4. *Tournef.*.. claſſ. 17. Diadelphia decandria, *Linn.*.. famil 43. les Légumineuſes, ſect. 4. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt une plante de l'Amérique, grimpante, qui s'accroche aux arbres voiſins, & s'élève fort haut. Sa tige eſt groſſe, coriaſſe, griſe, pliante, couverte de poils très-fins ; ſes feuilles pointues, alongées, lanugineuſes, portées trois à trois ſur une même queue ; ſes fleurs croiſſent à l'extrêmité des branches, elles ſont légumineuſes, d'un bleu tirant ſur le violet ; il leur ſuccède des gouſſes de 5 à 6 pouces de longueur, ridées, couvertes d'un duvet très-fin, brun, court, épais, qui s'attache à la peau & y cauſe des démangeaiſons cuiſantes. Le dedans des gouſſes eſt liſſe, luiſant, argenté, rempli de 3 ou 4 graines rondes, applaties, brunes, luiſantes, marquées de lignes noires. — *Loc.* Cette plante croît par-tout dans les lieux incultes.

Pois de haye. — *Obſ.* Ses tiges ſont grimpantes, ſes fleurs petites, faites en cœur ; ſes fleurs en grappe, petites, jaunes, & produiſent une petite ſilique. — *Loc.* Le nom de cette plante déſigne l'endroit où elle croît.

Pois inconnus. — *Syn.* Pois blancs. — *Obſ.* Ses fleurs ſont blanches & produiſent des graines oblongues, blanches. — *Loc.* On cultive cette plante dans les jardins. — *Uſ.* On en mange les graines, comme celles des pois d'Europe.

Pois jaunes. — *Obf.* Cette plante produit des tiges dont les unes font grimpantes, & les autres droites; fes fleurs font en grappe, grandes, jaunes; fes filiques longues, cylindriques, remplies de graines jaunes.

Pois mabouia. — *Syn.* Faba diaboli, Capparis cynallophora, *Jacq.* Capparis arborefcens, *Pl.*

Pois à Nègres. *V.* Pois violets.

Pois nuds. *V.* Pois queniques.

Pois à Pigeon. *V.* Pois caffe-canary.

Pois pouilleux. *V.* Pois à gratter.

Pois puant. — *Syn.* Caffia fœtida. — *Ord.* claff. 10. fect. 2. *Tournef.*... claff. 10. Decandria monogynia, *Linn.*... famil. 43. les Légumineufes, fect. 1. *Adanf.* — *Obf.* C'eft une plante de Saint-Domingue qui s'élève tout au plus à quatre pieds de terre; fa racine eft traçante, amère; fa tige grisâtre, ferme, ligneufe, & produit plufieurs rameaux; fes feuilles font conjuguées, oblongues, pointues, vertes en deffus, blanchâtres en deffous, d'une odeur fétide; fes fleurs légumineufes, compofées de cinq pétales; le piftil devient une filique longue de quatre à cinq pouces, droite, arrondie, groffe comme une plume d'oie, remplie de femences grisâtres, nombreufes, petites, ferrées les unes contre les autres. — *Loc.* Elle croît communément dans les Savannes le long des haies. — *Virt.* On la regarde comme hyftérique, emménagogue, réfolutive; on la fait entrer dans les cataplafmes.

Pois puant à feuilles de féné. — *Syn.* Caffia fœtida foliis fennæ. — *Obf.* Ses feuilles font prefque rondes; fes filiques pendantes, &

plus longues que celles de la précédente. Elle lui reſſemble dans tout le reſte.

Pois queniques. — *Syn.* Pois de terre, Pois nuds, Œil-de-chat, Bonduc, *Pl.* — *Ord.* claſſ. 10. Decandria monogynia, *Linn...* famil. 43. les Légumineuſes, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* Les tiges de cette plante ſont verdâtres, canelées, armées de piquants, ſarmenteuſes, caſſantes, garnies de feuilles oblongues, ſans dentelure, arrondies par la baſe, pointues au ſommet, d'environ neuf lignes de largeur, d'un pouce & demi de longueur, attachées par un petit pédicule deux à deux ſur une côte, qui eſt terminée tantôt par une paire de feuilles, tantôt par une impaire, liſſes, luiſantes, d'un verd-foncé en deſſus, clair en deſſous; chaque paire de feuilles eſt accompagné de deux petites épines placées ſur la côte; ſa fleur eſt jaune, inodore, garnie d'étamines très-déliées; le piſtil devient une gouſſe brune, applatie ſur les bords, renflée au milieu, pointue aux deux extrêmités, large de 15 à 18 lignes, longue de quatre à cinq pouces, couverte en dehors de piquants foibles & flexibles, liſſe en dedans, compoſée de deux lames membraneuſes, contenant une, deux ou trois graines très-liſſes, ſphériques, d'un gris bleuâtre, très-dures, élaſtiques, dans leſquelles on trouve une amande blanche, ridée, d'une odeur & d'un goût de pois verd, un peu amère. — *Loc.* Cette plante croît communément au bord de la mer.

Pois rouges. — *Obſ.* Ses tiges ſont droites; ſes feuilles d'un verd-gai; ſes fleurs oblongues, rougeâtres : il leur ſuccède une ſilique

épaisse, remplie de graines ovales & rougeâtres.

Pois sabres. — *Obs.* C'est une plante grimpante, qui produit une silique longue d'un pied, large d'un pouce, remplie de graines ovales d'un pouce de longueur, larges d'un demi-pouce. — *Us.* Ses graines sont bonnes à manger, mais difficiles à digérer.

Pois à savon blanc. — *Obs.* C'est une plante grimpante, dont les fleurs sont petites, d'un blanc verdâtre, en grappe ; il leur succède une silique large & petite, remplie de graines blanches, applaties.

Pois à savon marbré. — *Obs.* Elle ne diffère de la précédente que par ses graines, qui sont bariolées.

Pois à savon rouge. — *Obs.* Ses siliques sont moins larges ; ses graines petites & rouges.

Pois de sept ans. *V.* Pois d'Angole.

Pois sorciers. — *Obs.* Sa tige est droite ; ses feuilles ridées, d'un verd-obscur ; ses fleurs oblongues, violettes ; ses siliques cylindriques, un peu épaisses, pendantes, & remplies de graines noires, ou marquées de taches noires.

Pois sucrin. — *Syn.* Sucrin, Inga, *Pl.* Mimosa, *Linn.* Arbor siliquosa Brasiliensis, *Sloa.* — *Ord.* class. 20. sect. 5. *Tournef.*... class. 23. Polygamia monoecia, *Linn.*... famil. 43. les Légumineuses, sect. 1. *Adans.* — *Obs.* C'est un grand arbre dont la racine est chevelue, fibreuse, grosse, traçante ; l'épiderme est grisâtre ; l'écorce moyenne, rougeâtre, d'un goût fort âcre ; le liber blanchâtre ; le bois blanc, dur, sans moële ; son tronc est droit,

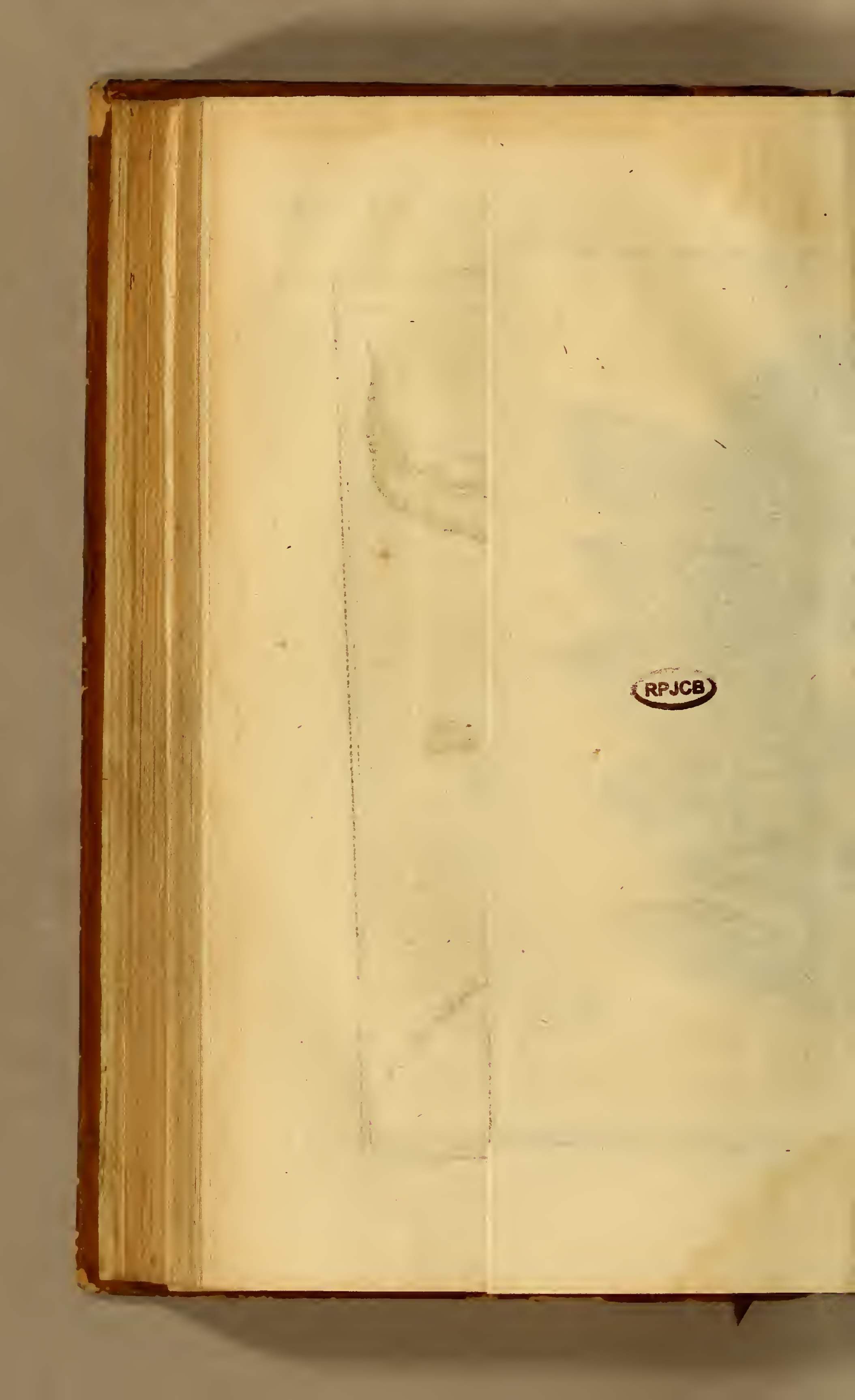
branchu au ſommet, l'épiderme griſâtre, l'enveloppe cellulaire verte & fort acerbe, le liber très-blanc, le bois blanchâtre, d'un goût fade; ſes branches longues, pliantes, qui ſe ſoudiviſent en pluſieurs ramilles, à l'extrêmité deſquelles naiſſent les feuilles (*fig* 1.):

PLANCHE IV.

elles ſont diſpoſées deux à deux ſur une côte aîlée, qu'une paire de feuilles termine, oblongues, arrondies à la baſe, pointues au ſommet, ſans dentelure, de quatre à cinq pouces de longueur, dont la moitié fait leur plus grande largeur, attachées à un très-petit pétiole, d'un goût âcre, d'une odeur forte, d'un verd-foncé en deſſus, clair en deſſous; la fleur (*fig.* 2.) eſt en entonnoir, formant un tuyau évaſé par en-haut, découpé en cinq parties égales, rabattues en dehors, & pointues; la corolle eſt d'un verd-pâle, portée ſur un calice d'un verd-ſombre, également découpé; le piſtil mince, alongé, environné de 80 à 90 étamines, dont les filets ſont blancs, cylindriques, de deux pouces de longueur; les anthères ſphériques, jaunâtres. Cette fleur croît à l'extrêmité des rameaux, par bouquets, qui ſont compoſés de ſept à huit individus, attachés à un pétiole très-petit. Le piſtil devient une gouſſe (*fig.* 3.) un peu arquée, de la longueur de cinq à ſix pouces, de huit à neuf lignes de diamètre, diviſée extérieurement dans toute ſa longueur en quatre parties, dont deux plus applaties & compoſées de filamens tranſverſales; les deux autres plus relevées & garnies de filamens longitudinales. Ce fruit dans ſa maturité eſt d'un verd-jaunâtre, renferme une matière

Pl. 4




RPJCB

ſpongieuſe, très-blanche, ſucrée, diviſée en 14 ou 16 loges, qui renferment autant de graines (*fig.* 4.) preſque ovales, noires, diviſées en deux lobes, d'un goût âcre, revêtues d'une pellicule blanchâtre. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout. — *Uſ.* La pulpe de ſes gouſſes eſt ſucculente ; on la ſuce avec plaiſir.

POIS de terre. *V.* Pois queniques.

POIS violets. — *Syn.* Pois à Nègres. — *Obſ.* Cette plante produit des rameaux, dont les uns ſont droits, les autres grimpans ; ſes fleurs ſont grandes, en grappe, violettes ; ſes ſiliques longues, épaiſſes, cylindriques, remplies de graines violettes.

POIVRE d'Inde. *V.* Piment.

POIVRE de la Jamaïque. *V.* Bois d'Inde.

POLIPODE, eſpèce de Gui.

POLYGONUM ſcandens. *V.* Igname ; Méchoacan.

POMA paradiſi. *V.* Bananier.

POMIFERA Indica. *V.* Acajou à pomme.

POMME d'amour.

POMME de merveille. — *Syn.* Nexiquen, Momordica.

POMME de terre. — *Syn.* Allouïa, *Car.*

POMMIER.

PONJA. *V.* Cotonnier mapou.

POURPIER. — *Syn.* Portulaca, Chiboulemé, *Caraïb.*

PRÊLE. — *Syn.* Queue de cheval, Equiſetum.

PRUNIER épineux. — *Syn.* Ximenia aculeata, *Pl.* Ababouy, *Car.*

PRUNIER icaque. *V.* Icaquier.

PRUNIFERA Indica. *V.* Acajou à pomme.

PRUNUS Braſilienſis. *V.* Monbin.

PRUNUS maritima. *V.* Raiſinier du bord de la mer.

PSEUDO-Braſilium. *V.* Bois de Campêche.

PSIDIUM. *V.* Goyavier.

PUNICA. *V.* Grenadier.

PYRA inſana. *V.* Brehême.

Q

QUEDEC. — *Syn.* Quibé, Lobelia longi-flora, *Linn.* Rapunculus aquaticus, *Sloa.* Valdia cardui-folia. — *Virt.* Cette plante eſt très-vénéneuſe.

QUENIQUES. *V.* Pois queniques.

QUEUE de cheval. *V.* Prêle.

QUERAIBA. *V.* Liane aux yeux.

QUIBÉ. *V.* Quedec.

QUINGAMBO. — *Syn.* Gumbo, Ketmia, *Pl.* — *Virt.* Cette plante eſt pectorale, & propre à rétablir les forces abattues.

QUINGONGI. *V.* Pois d'Angole.

QUYO. *V.* Piment.

R

RACUACANGA. *V.* Baliſier.

RAISIN (petit). Ses feuilles ſont ovales, épaiſſes, longues de deux à trois pouces, d'un pouce & demi dans leur plus grande largeur, ſans dentelure, diviſées en deux parties égales par une côte ſaillante, dont la baſe forme un petit pétiole, garnies de nervures très-petites, d'un verd-foncé; ſes baies en grappe, groſſes comme un grain de chénevi, d'abord

rouges, ensuite noires, d'un goût aigrelet. — *Loc.* Cet arbre croît par-tout dans les mornes & dans la plaine. — *Us.* On en mange les baies.

RAISINIER du bord de la mer. — *Syn.* Mangle rouge, Prunus maritima, *Sloa.* Ouliera, Copey, *Caraïb.* Coccoloba uvifera, *Jacq.* Guyabara, *Pl.* — *Ord.* class. 18. sect. 1. *Tournef.* ... class. 8. Octandria trigynia, *Linn.* ... famil. 39. les Persicaires, *Adans.* — *Obs.* Cet arbre s'élève ordinairement à vingt pieds; sa racine est tortueuse, traçante, chevelue, un peu âcre; son tronc crochu, noueux branchu; son écorce grise, crevassée, divisée en plusieurs noeuds, comme le roseau; le bois rouge, dur, plein, massif; l'on trouve au centre une moëlle rougeâtre de deux à trois lignes de diamètre. Il sort de chaque noeud des feuilles rangées alternativement, fort épaisses, lisses, coriaces, arrondies, de neuf à dix pouces de largeur, de sept à huit pouces de longueur, d'un verd-foncé en dessus, pâle en dessous, sans dentelure, portées sur un pétiole assez gros, rougeâtre, court, dont le prolongement forme une côte saillante qui s'étend jusqu'au sommet de la feuille, & se divise en plusieurs nervures rougeâtres. Des aisselles des feuilles s'élève une pannicule pyramidale, assez semblable à une grappe de raisin, longue de sept à huit pouces, composée de soixante à soixante-dix fleurs à étamines. Elles sont petites, blanchâtres, d'une odeur suave, portées sur de petits pédicules. Les étamines sont très-déliées, au nombre de huit, rangées autour du pistil qui est terminé

par trois ſtigmates. L'ovaire devient une baie qui dans ſa maturité eſt molle, ſphérique, de couleur pourprée, couverte de petites gouttes de roſée, ſucculente, d'un goût aigrelet. On trouve au milieu un gros noyau dur, ligneux, cannelé, ovale, qui renferme une amande amère. — *Loc.* Il croît par-tout ſur le rivage de la mer, & quelquefois dans les montagnes où il a été peut-être tranſplanté. — *Uſ.* Son bois eſt employé dans quelques ouvrages de charronage. — *Virt.* Ses fruits paſſent pour anti-dyſentériques; on ſe ſert auſſi de ſes racines dans les tiſanes aſtringentes.

RAISINIER de montagne. — *Obſ.* Sa tige eſt droite, ſon écorce liſſe, aſſez ſemblable à celle des *Goyaviers*; ſon bois rougeâtre, tendre & léger; ſes feuilles oblongues, d'un pied de longueur & d'un demi-pied dans leur plus grande largeur, arrondies à la baſe, terminées au ſommet par une pointe mouſſe, ſans dentelure, liſſes, d'un verd commun, portées ſur un pétiole court, aſſez gros, qui en ſe prolongeant le long de la feuille forme une côte ſaillante qui la diviſe juſqu'au ſommet en deux parties égales; de groſſes nervures obliques & ſaillantes ont pour baſe cette côte, & ſe joignent à leur ſommet par différens contours. Ses fleurs ſont à étamines, verdâtres, en épi pyramidal, & deviennent un petit fruit en grappe, aigrelet, noir dans ſa maturité, ſphérique, d'environ deux lignes de diamètre. On trouve au milieu un noyau cannelé aſſez ſemblable aux pepins du raiſin d'Europe. — *Loc.* Cet arbre ne croît que dans

les mornes. — *Uſ.* On en mange les fruits qui ſont rafraîchiſſans & plaiſent aux Créoles.

RAISINIER de coudre. — *Syn.* Coccoloba nivea, *Jacq.* — *Obſ.* C'eſt un arbre de moyenne grandeur. Sa tige eſt droite & ſe diviſe en pluſieurs rameaux très-droits ; ſes feuilles oblongues, ſans dentelure, alternativement poſées; ſa fleur jaunâtre, à laquelle ſuccède un fruit blanchâtre qui ne couvre que la moitié du noyau, l'autre moitié reſtant à nud. — *Uſ.* On en mange les fruits avec plaiſir.

RAJANIA ſcandens. *V.* Liane mince.

RAPUNCULUS aquaticus. *V.* Quedec.

RAQUÊTE. — *Syn.* Nopal, Opuntia, *Tournef.* Cactus, *Linn.* Ficus Indica, *C. B.* Batta, *Caraïb.* — *Ord.* claſſ. 6. ſect. 2. gen. 4. *Tournef....* claſſ. 12. Icoſandria monogynia, *Linn..* famil. 32. les Pourpiers, ſect. 1. *Adanſ.* — *Loc.* Cette plante eſt fort commune par-tout; elle aime les endroits arides & ſablonneux. — *Uſ.* On en mange les fruits. — *Virt.* Ses feuilles ſont émollientes & ſuppuratives.

RAUVOLFIA lacteſcens. *V.* Bois laiteux franc.

REGLISSE. *V.* Liane à regliſſe.

REREMOULY. *V.* Liane à griffe-de-chat.

RHAMNUS arboreus. *V.* Bois couleuvre.

RHIZOPHORA. *V.* Manglier rouge.

RHUBARBE blanche. *V.* Mechoâcan.

RHUBARBE (fauſſe). *V.* Roioc.

RICINOÏDES. *V.* Médecinier, Sauge du Port-de-Paix.

RICINUS fruteſcens. *V.* Palma chriſti.

RIVERIA major ſcandens. *V.* Liane à barrique.

RIVINA major. *V.* Herbe à Charpentier de Saint-Domingue.

RIZ. — *Syn.* Oryza. — claff. 15. fect 3. gen. 4. *Tournef.*... claff. 6. Hexandria digynia, *Linn.*... famil. 7. les Gramens, fect. 6. *Adanf.*

ROIOC. — *Syn.* Fauffe Rhubarbe, Morinda. — *Uf.* Ses racines teignent en couleur fauve & jaune.

ROMARIN (faux). — *Syn.* Thymælea. — *Obf.* Cette plante a le port du Romarin, mais elle n'en a point le caractère. « Ses fleurs, » dit M. *Defportes*, font monopetales, en » entonnoir, petites, blanches. Il leur fuc- » cède des fruits ovales, pleins de fuc, qui » contiennent une femence oblongue. » — *Virt.* Elle paffe pour pectorale.

RONCE de l'Amérique.

ROSEAU. — *Syn.* Arundo, Jacapé, *Caraïb.*

ROSIER de Jericho.

ROSIER maron rouge. — *Obf.* Sa racine eft fibreufe, pivotante; fes tiges grêles, tendres, grisâtres, un peu crevaffées; fes branches droites, alternes; fes feuilles alongées, d'un pouce & demi de longueur, de fept à huit lignes dans leur plus grande largeur, pointues, veloutées, finement dentelées, d'un verd-fombre; fes fleurs naiffent des aiffelles des feuilles, elles font petites, de couleur de rofe, fans odeur, en grand nombre; il leur fuccède un fruit arrondi, oblong, velouté, d'un verd-fombre, qui s'ouvre dans fa maturité en trois portions faites en cuillers, de couleur de feu en dedans. L'on voit au centre de petites graines grisâtres, couvertes d'une

ſubſtance jaunâtre, d'une ſaveur douce, adhérentes à un corps de forme pyramidale. Cet arbriſſeau eſt en même temps chargé de fleurs & de fruits, ce qui le rend très-agréable à la vue. — *Loc.* Il croît dans les mornes, on le trouve dans les lieux incultes & arides.

ROSIER maron jaune. — *Obſ.* Il ne diffère du précédent qu'en ce que ſes fleurs ſont jaunâtres; ſes fruits d'un jaune foncé en dedans, & beaucoup plus gros que dans le précédent. — *Loc.* On le trouve auſſi dans les mornes.

ROUCOU. — *Syn.* Orellana, *Herm.* Urucu, *Piſ.* Daburi, *Cluſ.* Achiotl, *Hern.* Arbor Mexicana coccifera, *C. B. Ray*, *Jonſt.* Bixa, *Ovied.* Mitella tinctoria, *Tournef. Boërh.* Arbor finium regundorum, *Scalig.* Arnotto, *Dalec.* — *Ord.* claſſ. 6. ſect. 3. gen. 1. *Tournef.*.. claſſ. 13. Polyandria monogynia, *Linn.* . . famil. 48. les Tilleuls, ſect. 1. *Adanſ.* — *Obſ.* Sa tige ne s'élève qu'à douze ou quinze pieds; ſes feuilles ſont cordiformes, pointues au ſommet, ſans dentelure, minces, de quatre à cinq pouces de longueur, d'environ trois pouces & demi dans leur plus grande largeur, portées ſur de longs pétioles, diſpoſées alternativement ſur les ramilles, d'un verd-clair, liſſes, luiſantes; les fleurs naiſſent par bouquet au ſommet des branches; il leur ſuccède des capſules arrondies, d'environ un pouce de diamètre, quelquefois pointues, brunes, couvertes de petites épines qui ne piquent point, s'ouvrant en deux parties égales, & renfermant des petites graines ridées, de la groſſeur des graines de Coriandre, couvertes d'une pulpe rouge, attachées à un placenta

oblong. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve par-tout. — *Uſ.* On emploie dans les teintures la pulpe de ſes graines. Les Nègres & quelques habitans en mêlent la graine dans leurs ragoûts : les Caraïbes s'en barbouilloient le corps & en teignoient leurs hamacs. — *Virt.* On la regarde comme rafraîchiſſante, aſtringente, anti-dyſentérique.

RUELLIA. *V.* Coccis.

S

SABLIER.

SACRA malon. *V.* Epinards grands.

SALSE-PAREILLE. — *Syn.* Smilax affinis Salſaparillæ, *Raï.*

SANGLAN.

SANGUINE. — *Syn.* Periclimenum.

SAPOTIER. — *Ord.* claſſ. 20. ſect. 1. *Tournef.*.. claſſ. 6. Hexandria monogynia, *Linn.*.. famil. 22. les Airelles, ſect. 3. *Adanſ.* — *Obſ.* C'eſt un grand arbre, fort branchu ; ſon écorce eſt rouſſeâtre & laiteuſe ; ſes feuilles oblongues ; ſes fleurs monopétales, en tuyau découpé, aſſez ſemblables à celles du Sapotiller, ainſi que les fruits, qui ſont cependant beaucoup plus gros, & qui ne renferment aſſez communément qu'une amande groſſe, alongée, brune, luiſante, échancrée d'un côté, d'un odeur & d'un goût d'amande amère. — *Loc.* Je n'en ai vu que dans quelques habitations du *Fond-des-Nègres.* — *Uſ.* On mange ſes fruits. — *Virt.* Ses graines ſont apéritives.

SAPOTILLER. — *Syn.* Achras, *Linn.* Sapota,

Fl.

Pl. Manitambou, *Car.* — *Ord.* comme le Sapotier. — *Obs.* C'eſt un grand arbre qui s'élève juſquà 30 à 40 pieds ; ſa racine eſt pivotante, chevelue ; l'épiderme d'un brun-ſombre ; l'écorce moyenne rougeâtre ; le liber blanc, d'un goût âcre, rempli d'un ſuc laiteux & gluant ; le bois blanc, filandreux ; le corps de l'arbre droit, fort rameux, couvert d'une épiderme crevaſſée, rude, noirâtre ; l'enveloppe cellulaire verte ; le liber ſemblable à celui des racines ; le bois blanc, fendant. Les branches ſont tantôt alternes, tantôt oppoſées, longues, pendantes, repréſentant par en-bas une eſpèce de calote, du centre de laquelle s'élève un jet fort droit, aſſez élevé, dont le ſommet forme un bouquet arrondi ; les feuilles naiſſent aux extrêmités des ramilles, elles ſont longues de trois à quatre pouces, larges de douze à quinze lignes, liſſes, luiſantes, ſans dentelure, d'un verd-foncé en deſſus, pâle en deſſous, très-veinées, remplies d'un ſuc laiteux, gluant & âcre, pointues aux deux extrêmités, diſpoſées par bouquet, juſqu'au nombre de douze ou quinze, portées ſur un pétiole long d'un demi-pouce, dont le prolongement forme une côte ſaillante qui diviſe la feuille en deux parties égales, & qui ſert de baſe à pluſieurs nervures fort déliées, preſque droites & parallèles.

Les fleurs croiſſent au centre des bouquets ſur un pédicule de ſix lignes de longueur, au nombre de cinq à ſix enſemble ; la corolle eſt monopétale, en tuyau découpé juſqu'au milieu en douze parties égales, de quatre à

cinq lignes de longueur ſur preſqu'autant de largeur, garnie de ſix étamines, dont les anthères ſont brunes, renfermées dans un calice compoſé de ſix feuilles alongées, convexes en deſſus, concaves en dedans, d'un verd-tendre, légérement couvertes d'un velouté brun. Le piſtil eſt placé au milieu des étamines, & devient une baie ovoïde ou ſphérique, couverte d'une pellicule griſe, rude, plus ou moins crevaſſée. Quand elle n'eſt pas mûre, ſa chair eſt verdâtre, d'un goût fort âcre & déſagréable; mais dans ſa maturité, elle eſt rougeâtre, délicieuſe, rafraîchiſſante, remplie d'une infinité de petites veines qui contiennent un ſuc laiteux, doux & gluant. Le centre du fruit eſt occupé par pluſieurs pepins oblongs, juſqu'au nombre de dix : ils ſont alongés, arrondis par un bout, où l'on apperçoit quelquefois une petite épine; pointus par l'autre extrêmité, échancrés ſur le bord qui eſt tourné vers le centre du fruit, applatis, revêtus d'une écorce ligneuſe, noire, dure, caſſante; elle renferme une amande fort amère, blanche, couverte d'une pellicule blanchâtre.

On diſtingue pluſieurs eſpèces de Sapotiller, qu'on peut réduire à quatre, ſavoir, à fruits oblongs & ovoïdes; à fruits oblongs & gonflés au ſommet; à fruits ronds, dont le ſommet & la baſe ſont applatis; à fruits ronds, dont le ſommet eſt pointu, la baſe applatie. — *Loc.* Cet arbre ſe trouve par-tout. — *Uſ.* On en mange les fruits qui ſont préférables à tous les autres de l'Amérique. — *Virt.* Ses graines ſont très-apéritives; on en fait des

émulſions rafraîchiſſantes, en les mêlant avec quelques amandes douces d'Europe.

SAPOTILLER maron. *V* Balatas.

SARIETTE (grande). — *Syn.* Ocymum maximum.

SARIETTE (petite). — *Syn.* Bidens Americanum.

SASSAFRAS.

SAUGE (grande). — *Syn.* Conyza major. — *Loc.* Elle croît dans les lieux marécageux. — *Virt.* On la regarde comme pectorale.

SAUGE grande & puante. — *Syn.* Solanum fœtidum, Ouallouhoumerou, *Caraïb.* — *Obſ.* C'eſt une eſpèce d'arbriſſeau dont les feuilles ſont plus larges que celles de la Sauge d'Europe. — *Virt.* Elle eſt miſe au nombre des plantes cordiales.

SAUGE du Port de paix. — *Syn.* Ricinoïdes. « Cette eſpèce, dit M. *Deſportes*, eſt la plus » eſtimée ; elle eſt très-ſemblable à la Sauge, » elle en a l'extérieur, le goût, l'odeur ; » elle croît à la hauteur de deux ou trois » pieds ; ſes feuilles ſont longues de deux » travers de doigt, larges d'un demi-pouce, » d'un verd-de-mer en deſſus, argentées en » deſſous ; les fleurs naiſſent en pyramide, » elles ſont purpurines, en roſe, compoſées » de trois pétales. L'embryon naît dans des » endroits ſéparés des fleurs, & devient un » fruit qui s'ouvre en trois capſules, qui renferment une ſemence oblongue. — *Virt.* » On eſtime particuliérement cette plante » pour rétablir les forces de l'eſtomac ; elle » appaiſe le vomiſſement, & par ſa qualité » ſudorifique & cordiale, elle ranime le mou-

» vement du ſang, & enlève les embarras qui » pourroient s'y former ».

SAUGE de montagne. — *Syn.* Lantana, Camara.

SAURURUS. *V.* Herbe à colet, Jet ſureau.

SAURURUS fruteſcens. *V.* Bois d'aniſette.

SAURURUS major. *V.* Bois trompette.

SAVARIABA.

SAZELI. *V.* Gigeri.

SCHÆNANTE. *Syn.* Scirpus, *Pl.*

SCHAOUALOU. *V.* Chiques.

SCOLOPENDRE. — *Virt.* Elle paſſe pour apéritive, propre à déſobſtruer la rate.

SCOPARIA. *V.* Balais doux.

SCRIPE, eſpèce de Jonc.

SEGUINE. *V.* Canne marone.

SEMPER-VIVUM marinum. *V.* Aloës.

SENÉ à grandes feuilles. — *Syn.* Senna Alexandrina, *C. B.*

SENÉ à petites feuilles. — *Syn.* Senna liguſtri-folio, *Tournef.*

SENNA ſpuria. *V.* Poincillade.

SENSITIVE épineuſe. — *Syn.* Mimoſa, Ouyltaraoua, Balanabone, *Car.* — *Loc.* Elle croît par-tout dans les endroits ſecs & arides. — *Virt.* On regarde ſa racine comme un excellent alexitaire.

SERJANIA ſcandens. *V.* Liane à perſil, Liane quarrée.

SIDEROXYLOÏDES ferreum. *V.* Bois de fer.

SIDEROXYLUM Americanum. *V.* Bois de fer.

SIMAROUBA de Cayenne. — *Syn.* Bois amer, Evonymus, *Barer.*

SIMAROUBA de Saint-Domingue. — *Syn.* Evonymus Armeniacæ folio.

T

TABAC. *V.* Nicotiane.

TABAC maron. *V.* Amourette franche.

TABERNÆMONTANA lactefcens. *V.* Bois laiteux bâtard.

TACOMURÉE. *V.* Canne à fucre.

TAMARIN. — *Syn.* Tamarindus, *Sloa.* Tamarinier, Derelfide, *Profp. Alp.* Jutay, *Pif.* Balam pulli, Maderam pulli, *Hort. Mal.* — Voyez *Dict. Mat médic.*

TAMNUS.

TAOUIA. *V.* Bois de chandelle.

TAUMATTE. — *Syn.* Lycoperficon, *Tournef.* — *Obf.* On en diftingue deux variétés ; les unes font rouges, les autres jaunes.

TAVERNON. — *Syn.* Bois arada, Bois piquant. — *Obf.* Son tronc eft fort élevé, droit, gros, très-branchu au fommet ; fon écorce ainfi que celle des anciennes branches, fillonée, écailleufe, rouffe, épaiffe, facile à féparer du bois ; celle des jeunes branches unie, en partie rouffeâtre, en partie cendrée ; fon bois compacte, jaunâtre ; fes feuilles luifantes, liffes, ovales, pointues au fommet & à la bafe, découpées largement dans la partie fupérieure, le refte étant fans découpure, d'un verd-gai, de trois à quatre pouces de longueur, d'un pouce & demi dans leur plus grande largeur, portées fur un pédicule d'environ trois lignes de longueur, divifées en deux parties égales par une côte faillante en deffous, d'où partent quelques nervures obliques, alternes ; ces feuilles croiffent par bou-

quet. Ses fleurs sont blanches & répandues le long des jeunes branches ; son fruit est fait comme un citron. — *Loc.* Cet arbre croît dans les mornes. — *Us.* Son écorce pourroit être employée pour teindre en jaune; son bois est recherché dans les ouvrages de charpente, sur-tout pour les moulins; il a sur le bois d'Acajou l'avantage d'être moins pesant & moins sujet à se fendre, lorsqu'on le met en œuvre.

TENDRE à caillou franc. — *Syn.* Acacia non-spinosa. — *Obs.* C'est un arbre assez élevé, mais peu gros; son écorce est grise, crevassée, l'aubier jaunâtre, le cœur dur, incorruptible, rougeâtre, lorsqu'il est fraîchement coupé; il devient gris en séchant; ses feuilles n'ont qu'une ligne & demie de longueur & un tiers de ligne de largeur; elles sont luisantes & d'un verd-foncé en dessus, pâles en dessous, sans dentelure ni pétiole sensible, attachées deux à deux sur une côte, serrées les unes contre les autres; les côtes sont disposées deux à deux sur une ramille; les fleurs sont blanches, en grappe; il leur succède plusieurs siliques oblongues, jaunâtres en dehors, rouges en dedans, remplies de plusieurs petites graines. — *Loc.* Cet arbre croît dans les endroits sablonneux & arides. — *Us.* On l'emploie aux ouvrages de charpente; on s'en sert communément pour faire des poteaux qui soutiennent les édifices.

TENDRE à caillou bâtard. — *Obs.* Il ne diffère du précédent que par ses feuilles qui sont plus grandes; ses siliques sont aussi plus longues. — *Us.* Son bois est employé aux

mêmes usages, mais il n'est pas si estimé.

TENGA. *V.* Cocotier.

TEREBINTHUS. *V.* Gommier.

TÊTES d'Anglois. — *Syn.* Echynomelo-cactus.

THÉ. — *Syn.* Capraria frutescens.

THEOBROMA. *V.* Cocotier.

THEVETIA. *V.* Genipayer.

THIPE.

THLASPI nasturtii odore. *V.* Cresson (petit) de Savanne.

THYM de Savanne. — *Syn.* Turnera montana. — *Loc.* Cette plante croît dans les terres incultes & sablonneuses. — *Virt.* Elle est apéritive & béchique.

TITHYMALUS humi-fusus. *V.* Mal-nommée.

TITOULIHUÉ. *V.* Bois laiteux bâtard.

TOL, espèce d'Aloës.

TOPINAMBOUR. *V.* Artichaut de Jérusalem.

TORCHE. *V.* Cierge épineux.

TOULOULA. *V.* Herbe aux flèches.

TRACHELIUM. *V.* Kinkina.

TRÉFLE.

TRITICUM Indicum. *V.* Maïs.

TRIUMFETTA. *V.* Cousin (grand).

TRUFFE blanche. — *Syn.* Tubera candida; *Pl* — *Obs.* Elles sont rondes, blanches, bosselées, molasses, pleines. — *Loc.* On ne les trouve que dans les terres où l'on cultive l'indigo. — *Us.* On les mange dans les ragouts, ou boucanées. Elles sont très-recherchées.

TSIAM-PANGAM. *V.* Bois de Campêche.

TSIETTI-MANDARU. *V.* Poincillade.

TUBÉREUSE.

TURNERA montana. *V.* Thym de Savanne.

CHAPITRE SIXIEME.

Regne animal.

NOus bornerons les observations que nous avons faites dans cette partie d'histoire naturelle à celles qui ont pour objet les Coquilles, les Mouches luisantes, le Ditique, le Monoceros, la Mouche ichneumon, l'Anolis, Bernard-l'Hermite, le faux Bernard-l'Hermite, un Poisson Monoceros, une espèce de Calmar, un Pou de Sarde, le véritable Pinceau marin, une espèce d'Eponge, une Astroïte rameuse sur un Madrepore qui recouvre une éponge. La plûpart de ces articles n'ont point encore été décrits : on les trouve au *Cabinet d'histoire naturelle des RR. PP. Dominicains de la rue Saint-Honoré, à Paris.*

ARTICLE PREMIER.

Coquillages de Saint-Domingue.

Nous ne parlerons que de ceux que nous avons obſervés. Nous n'avons pas eu aſſez de loiſir pour faire une collection complette de tous ceux qu'on y trouve ; nous n'en avons fait graver qu'une très-petite partie, attendu que les autres, ou tout au moins leurs analogues, le ſont dans *Martin Liſter*, *Hiſtor. Conchyl. ann. 1771*, ou dans la *Conchyliologie de M. d'Argenville*, *continuée par Mrs. de Favanne de Montcervelle*, qui doit inceſſamment paroître. Ainſi nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs, en indiquant les planches où l'on trouvera les figures des coquilles que nous n'avons pas fait graver. Les aſtériſques marquent les lettres évuidées dont Mrs. de Favanne ſe ſont ſervis.

§ I.

Coquillages de mer.

PREMIERE CLASSE.

Univalves.

PREMIERE FAMILLE.

Lepas ou Patelles.

Le Paraſol chinois. Ce Lepas eſt encore très-rare ; nous l'avons trouvé à *Léogane.* Il a deux pouces deux lignes de longueur, & vingt-une lignes de largeur : il y en a de beaucoup plus grands. D'Argenv. *Planche* III. H.

La Perdrix à trou. Ibid. F *.

Le Treillis. Ibid. B. *.

Lepas a rayons. Ibid. A 3. *.

Le Tricoté a trou. Ibid. E. *.

La Grenade. Ibid. E.

Lepas ergoté Il eſt peu commun; nous l'avons trouvé foſſile. *Voyez* ci-après § 4. Les nouveaux éditeurs de M. *d'Argenville* l'ont repréſenté vivant. *Planche* III. D. *.

La Punaiſe. Ibid. *Planche* I. B. 1.

Le Cabochon feuilleté. Ibid. *Planche* IV. F. 1.

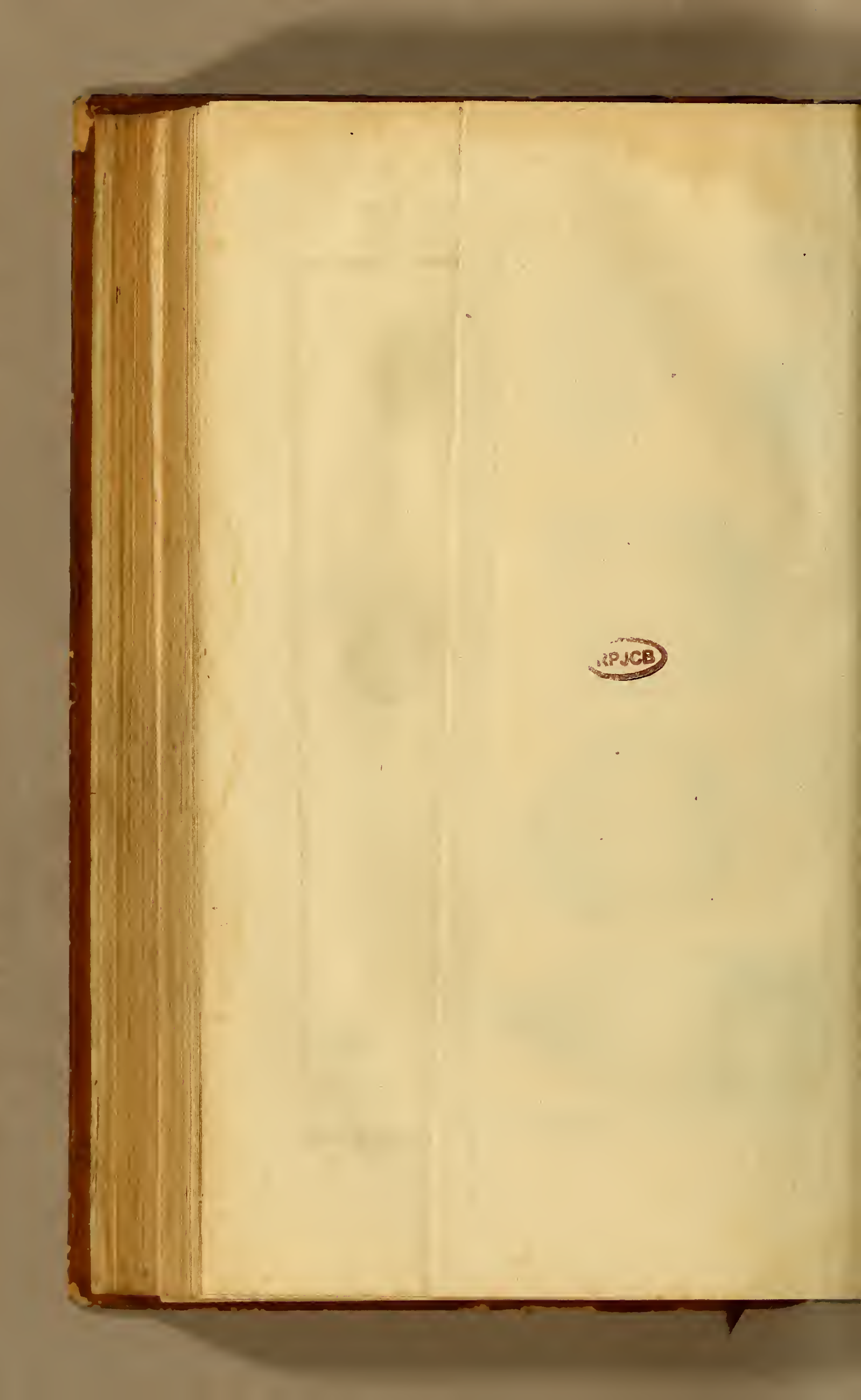
Lepas en forme d'étoile. Liſt. Tab. 532. *fig.* 11.

PLANCHE V. *La Puſtule.* (*fig.* 1.) Elle a près de ſept lignes de longueur, & cinq lignes dans ſa plus grande largeur. Elle eſt couverte en deſſus de ſtries, raboteuſes juſques vers le milieu de leur longueur, liſſes enſuite juſqu'au ſommet, qui eſt percé d'un trou oblong; ſes contours ſont légérement laciniés; elle eſt de couleur de roſe en deſſus, blanche en deſſous, fort liſſe; les environs de l'œil ſont d'un blanc plus foncé, ſéparé du reſte de la coquille par un petit filet rouge. Ce Lepas n'eſt pas commun.

Le Lepas gaufré. (*fig.* 2.) Il eſt aſſez rare. Sa forme eſt conique, plus élevée d'un côté; il eſt d'un blanc-ſale, uni en dedans, le dehors eſt fait en réſeau; garni de neuf côtes ſaillantes qui partent du ſommet; deux de ces côtes ſont doubles. Ce Lepas n'eſt point percé; ſes contours ſont peu découpés.

Le petit marbre blanc. (*fig.* 3.) Ce Lepas n'eſt guères connu. On l'a ainſi nommé à cauſe


Pl 5.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 4.
Fig. 1
Fig. 10.
Fig. 5.
Fig. 9.
6.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 11
Fig. 8.
Favanne Fils Del.


RPJCB

de la reſſemblance qu'il a avec la coquille qui porte ce nom. Sa forme eſt conique; ſes rayons ſont inégaux & tuberculés; les plus ſaillants partent du ſommet, qui eſt terminé par une pointe. Il eſt d'un blanc laiteux, nacré & liſſe en dedans; ſes contours ſont inégalement laciniés. Il a été trouvé à *Léogane*, ſur des roches qu'on avoit tirées du fond de la mer pour bâtir.

Le Cloporte. (*fig.* 4.) Il eſt oblong, applati; ſes ſtries ſont peu profondes; le ſommet terminé en pointe; le dehors d'un blanc ſale, marqué de petits points noirâtres, quelquefois parſemé de petites boſſes; le dedans eſt liſſe, nacré; le centre eſt blanc, environné d'une tache rouſſeâtre, le reſte eſt blanc; les contours ſont peu laciniés, & terminés par un filet clair & tranſparent.

II. FAMILLE.

Oreille de Vénus ſans trou, blanche & fauve; ſes ſtries ſont très-fines. D'Argenv. *Planch.* V. C.

III. FAMILLE.

Vermiſſeaux.

Le Vilebrequin. C'eſt un tuyau qu'on trouve dans une eſpèce d'éponge. Il eſt irréguliérement contourné; ſa couleur eſt fauve, ſa bouche ronde; il va toujours en diminuant de groſſeur juſqu'à la baſe qui eſt terminée par une vis tortillée. D'Argenv. *Planch.* V. G.

Vermiſſeaux nommés *boyaux*. Ils ſont adhérens aux huitres communes, & forment quelquefois une maſſe aſſez groſſe; on les trouve

aussi attachés aux madrepores, aux pierres & aux plantes marines. Ibid. *Planch.* VI. E. 1.

Vermisseau nommé *tuyau trompette.* On le trouve souvent isolé. Il est assez gros, presque droit & très-blanc. Ibid. *Planch* V. H.

Vermisseaux de forme irrégulière, rousseâtres, ramassés plusieurs ensemble; ils forment une masse applatie, qui a quelquefois plus d'un pied de diamètre & qui pese plus de vingt livres. Ibid. *Planch.* VI. F. 1.

IV. FAMILLE.

Nautiles.

Nautile papiracée. On la trouve dans la partie du Nord vers le *Port de Paix.* D'Argenv. *Planch.* VII. A. 2.

Le Cornet postillon blanc, contourné en spirales évuidées, à cloisons luisantes, comme nacrées, avec un siphon petit, cylindrique. Cette coquille est très-fragile, & se trouve communément à l'embouchure des rivières. *Ibid.* E.

V. FAMILLE.

Limaçons à bouche ronde.

La Raboteuse. D'Argenv. *Planch.* VIII. M.

Le Grenat umbiliqué avec l'opercule. *Ibid.* D.

La Veuve avec l'opercule. Ibid. *Planch.* IX. F. 2.

Limaçons à grains de petite vérole avec l'opercule. On les trouve adhérens sur les rochers qui sont hors de l'eau, & que la mer ne mouille que quand elle est agitée. Ils vivent long-temps hors de l'eau. Nous en avons

conſervé de vivans durant plus de trois ſemaines. On en voit de ſemblables ſur les côtes de France. *Ibid.* 1.

Le Cordon rouge avec l'opercule. Il s'en trouve de pluſieurs couleurs; les uns ſont rouges, les autres marbrés, bariolés de diverſes couleurs. On les trouve adhérents ſur les rochers. *Liſt. tab.* 639. *fig.* 27.

VI. FAMILLE.

Limaçons à bouche demi-ronde.

La Livrée avec l'opercule. D'Argenv. *Planch.* X. C. *.

La Quenotte ſeignante avec l'opercule. *Ibid.* L. 1.

Nerite nommée *le petit pois verd.* Ibid. & *.

La Perdrix avec l'opercule. *Ibid. Planch.* XI. D. 4.

Le Mamelon blanc umbiliqué. *Ibid.* H. 2.

Le Mamelon fauve umbiliqué, dit Teton de Vénus. *Ibid.* H. 4.

La petite Grive avec l'opercule. *Ibid.* M.

VII. FAMILLE.

Limaçons à bouche applatie.

La Fripière. D'Argenv. *Planch.* XII. C. 1. Cette coquille ſe trouve ſouvent chargée de cailloutages ou de débris de coquilles, & même d'entières & de vivantes qui ſemblent faire corps avec elle. Nous en avons trouvé une à *Léogane* qui a environ deux pouces de diamètre. Elle eſt de forme conique, rouſſeâtre & blanchâtre, compoſée de huit ſpirales ra-

boteufes, à pans irréguliers; couverte de plusieurs coquilles entières, ou mutilées, dont voici le détail. 1°. Un fragment de *Lambis* verd-moulu. 2°. La bafe d'un *rocher* avec fa partie pyramidale très-bien confervée, elle eft compofée de huit fpirales étagées, garnies de pointes obtufes. 3°. Un fragment de la tête d'un *rocher aîlé*, jaune & luifant en dedans. 4°. Un *Cœur de pigeon* dont nous parlerons ci-après. 5°. Une moitié de *Fauffe arche de Noë* blanche & convexe. (*Voyez* la famille des Cœurs). 6°. La moitié d'un petit *Peigne*, à oreilles égales, bariolé en dehors de taches fauves, garni de ftries partant du fommet, dentelé dans les contours. 7°. Une autre moitié d'un *Peigne* encore plus petit, couvert de taches violettes, femblable dans le refte au précédent. 8°. Un fragment de petit *Cœur* à ftries partant du fommet. 9°. La partie pyramidale d'une *Vis* nommée *Chenille noire*. (*Voy.* la famille des Vis). 10°. Un fragment de *Cordon rouge* marbré. (*Voyez* la famille des Limaçons à bouche ronde). 11°. Fragmens d'Univalves tout-à-fait défigurés. 12°. Une petite *Arche de Noë* ordinaire, placée fur le fommet de la *Fripière* adhérente par la partie oppofée à la carène.

Le Cadran. Ibid. K.

L'Eperon. Ibid. *Pl.* XIII. C. 5.

Limaçon zèbre avec l'opercule. *Lift. tab.* 583. *fig.* 38.

VIII.

VIII. FAMILLE.

Cornets.

Le faux papier marbré. D'Argenv. *Pl.* XVI. F. 2.

La fausse Tulipe. Ibid. *Pl.* XVIII. D. 2.

IX. FAMILLE.

Rouleaux ou Olives.

La Moresque ou *la Négresse.* D'Argenv. *Pl.* XIX. F.

Olive alongée, peu commune. *Ibid.* A.

X. FAMILLE.

Rochers.

Lambis. D'Argenv. *Pl.* XX. C. 1.
Rocher aîlé. Ibid. *Pl.* XXI. A. 2.
Rocher à oreille déchirée. Ibid. B. 2.
Rocher à clocher. Ibid. *Pl.* XXII. C. 1.
Espèce de *Dent de chien.* Ibid. *Pl.* XXIV. C. 5.
Casque lardé. Ibid. E. 2.
Casque pavé. Ibid. 1.
Casque triangulaire. Ibid. XXV. B. 2.
Casque doux & poli. Ibid. K. 2.
Bonnet Polonois. Ibid. *Pl.* XXVI. D. 3.
Petit Casque livrée. Ibid. C. 1.
Casque neigeux. Ibid. L.
L'*Aigrette blanche.* Ibid. *Pl.* LXX. O. *.

XI. FAMILLE.

Tonnes.

La *Perdrix.* D'Argenv. *Pl.* XXVII. A. 1.

La *Tonne mure* avec l'opercule. Ibid. D. 4.
La *Gondole rayée*. Ibid. F. 1.
Muſcade. Ibid. F. 2.

XII. FAMILLE.

Porcelaines.

La Colique. D'Argenv. *Pl.* XXIX. G.
La Taupe fauve. Ibid. C. 5.
Taupe entiérement formée. Ibid. C. 2.
Taupe ou *Point d'Hongrie* du premier âge. *Ibid.* D. 2.
Pou de mer. Ibid. H. 1.
Porcelaine, la *Boſſue*. Ibid. *Pl.* XXX. G. 1.
Porcelaine Perdrix ou le *faux Argus*. *Liſt. tab.* 699. *fig.* 46.

XIII. FAMILLE.

Buccins.

La *fauſſe Mitre* cannelée. D'Argenv. *Pl.* XXXI. B. 3.
Grand Buccin trompe. Ibid. *Pl.* XXXII. G. 2.
Le *petit Buccin minime*. Ibid. *Pl.* XXXIII. K. 3.
Le *Buccin rubis*. Ibid. V. 1.
Le *Buccin triangulaire* ou le *Dragon*. Ibid. *Pl.* XXXIV. A. 3.
Buccin tulipe avec l'opercule. Ibid. L.
Petit *Buccin* brunette. *Liſt. tab.* 827. *fig.* 49. b.
Petits *Buccins* avec leurs œufs. Cette production marine ſe trouve ſur des débris de coquilles, ſur des madrépores, & ſur d'autres corps étrangers, auxquels elle adhère for-

tement par le moyen d'un enduit qui couvre la surface qu'elle occupe. C'est un assemblage de plusieurs œufs (*fig.* 5.) grouppés ensemble, quelquefois jusqu'au nombre de trente, qui représente assez bien un bouquet d'Oreilles-d'ours. Chaque œuf est long d'un demi-pouce, pointu par la base, évasé au sommet qui est terminé par une petite couronne sinuée, assez semblable au limbe des fleurs monopétales : ils sont composés d'une membrane transparente, molasse, coriace comme du parchemin, remplie d'une liqueur épaisse, dans laquelle surnagent plusieurs petits coquillages. Il paroît que quand la liqueur est consommée, ces petits coquillages ont acquis assez de force pour percer l'œuf par le sommet, & se disperser çà & là; car on trouve beaucoup de ces œufs ainsi percés dans lesquels il n'y a plus rien. Parmi les coquilles que la lame jette sur le rivage, on n'en trouve aucune de bien grosse qui soit semblable aux petits Buccins dont nous parlons. Les plus grosses que j'ai pu trouver ont trois lignes de longueur & une ligne & demie dans leur plus grande largeur. Il y a apparence qu'elles forment dans la Conchyliologie une espèce des plus petites. En voici la description (*fig.* 6. : leur queue est arrondie, obtuse, lisse, d'une seule spirale en forme de bouton; le second corps de spire est renflé, couvert de stries longitudinales; la bouche oblongue, prolongée en bec recourbé en dehors, à l'extrémité duquel toutes les stries viennent se réunir; sa couleur est d'un brun-fauve. Les œufs où ces coquillages sont renfermés, se flétris-

ſent en ſéchant : lorſqu'on tire de l'eau cette production, avant que les petits Buccins ſoient formés, la liqueur ſe durcit, & prend une teinte jaunâtre ou rougeâtre.

XIV. FAMILLE.

Pourpres.

Cheval de Friſe. D'Argenv. *Pl.* XXXVI. F.
La Grimace. Ibid. *Planch.* XXXVII. B. 2.

XV. FAMILLE.

Vis.

Chenille noire, petite variété. D'Argenv. *Planch.* XXXIX. C. 12.
Le Poinçon peu commun. *Ibid.* K. 1.
Fauſſe Scaluta à cordon. *Ibid.* M. 1.

SECONDE CLASSE.

Bivalves.

PREMIERE FAMILLE.

Huitres.

Huîtres d'eſpèce commune, plus ou moins feuilletées. On les trouve attachées ſur les mangles. D'Argenv. *Planch.* XLI. C. 1. C. 5.
Petite Pentade non-denticulée. *Ibid.* E. 2. E. 3.
Petite Pentade denticulée. Ibid. *Planch.* XLII. B. 2.
Le faux Gâteau feuilleté. Ibid. *Pl.* XLIII. A. 1.
Petite variété d'*Huître pâté*, peu commune. *Ibid.* A. 2.

Huître épineuse. Ibid. *Pl.* XLIV. B.

Rateau-perdrix ; elle n'est pas commune. Ibid. *Pl.* XLV. I.

II. FAMILLE.

Cames.

Came, fausse Tricotée. D'Argenv. *Pl.* XLVI. B. 6.

Came à rézeau. Ibid. *Pl.* XLVII. D. 1.

Concha veneris à pointes. *Ibid.* E. 3.

Came, Lanterne du bal. Ibid. E. 6.

Came abricot. Ibid. XLVIII. B.

Came l'Avignon. Ibid. G. 1.

Came de Mahon. Ibid. H. 2.

Came Isabelle. Ibid. H. 3.

Came blanche & grande. *Ibid.* O.

III. FAMILLE.

Tellines.

Telline fillonée. (*fig.* 7.) Elle est applatie, un peu béante, couverte de fillons transversales & peu saillants; le côté où est placé la charnière est plus court & plus pointu que le côté opposé; sa couleur est d'un blanc luisant, mêlé de couleur de rose. Elle n'est pas commune.

Fausse pince de Chirurgien. D'Argenv. *Pl.* XLIX. B. 3.

La petite *Telline tronquée.* Ibid. E. 1.

Le *Soleil levant.* Ibid. F. 1.

Le *Taffetas couleur de rose*, Telline béante. *Ibid.* L.

Telline violette. Ibid. P.

IV. FAMILLE.

Moules.

Pinne marine. D'Argenv. *Pl.* L. A. 4. *.

Moule tulipe. Ibid. K.

Petite *Moule à ſtries.* Ibid. R. 3. Elle ſert ſouvent de baſe aux Fucus, dont on voit les figures dans *Seba, Theſaurus. Tom.* 3. *Tab.* 100. *fig.* 10.

V. FAMILLE.

Cœurs.

Fauſſe Arche de Noë, blanche & convexe. D'Argenv. *Pl.* LI. C. 1. La Méditerranée en produit de ſemblables, ainſi que des trois eſpèces ſuivantes.

Fauſſe arche de Noë, blanche & applatie. *Ibid.* C. 4.

Vraie Arche de Noë réticulée. *Ibid.* D. 1.

Vraie Arche de Noë ordinaire. *Ibid.* D. 4.

L'Amande rotie. Ibid. D. 5.

Cœur de pigeon. Ibid I. 3.

Cœur à petites tuiles. Ibid. *Pl.* LII. C. 1.

Maron épineux. Ibid. E.

Cœur doux, uni & poli. *Ibid.* LIII. B. 2.

Le *petit Cœur*, nommé *l'If*, (*fig.* 8.) Il eſt couvert extérieurement de ſtries très-fines, qui partent obliquement de la circonférence, & vont ſe rejoindre à la baſe; on y remarque auſſi pluſieurs lignes tranſverſales: il eſt d'un blanc fort clair; la baſe eſt couleur de roſe. Cette coquille n'eſt pas commune; on la trouve rarement bivalve.

VI. FAMILLE.

Peignes.

Peigne perdrix. D'Argenv. *Pl.* LIV. K. 2.
Peigne benitier. Ibid. *Pl.* LV. B.
Peigne sole. Ibid. E. 3.
Peigne coraline. Ibid. D.
Petites *Petoncles* rouges, jaunes & bariolées. *List. Tab.* 189. *fig.* 23.

VII. FAMILLE.

Manches de couteau. D'Argenv. *Pl.* LV. A. 1.

TROISIEME CLASSE.

Multivalves.

PREMIERE FAMILLE.

Oscabrions.

On en trouve de deux sortes à Saint-Domingue. La première espèce est verte en dedans, bariolée en dehors de diverses couleurs, composée de huit côtes séparées les unes des autres, unies ensemble aux extrêmités par le moyen d'une membrane couverte d'écailles ovales, dont les unes sont blanches, les autres verdâtres, appliquées les unes auprès des autres, de manière qu'elles laissent entre elles un vuide; l'intérieur de la membrane est comme gaufré. On apperçoit avec la loupe, sur le dos de cette coquille, des mamelons qui forment plusieurs lignes droites, lesquelles partent des extrêmités de chaque côte; quelquefois elle est lisse, luisante & finement cha-

grinée. La ſeconde eſpèce eſt en dedans d'un brun noirâtre. Elle eſt communément diviſée en huit côtes, unies enſemble par une membrane qui parcourt les contours de la coquille. Cette membrane, au lieu d'écailles eſt couverte de petites pointes blanches & brunes; elle eſt auſſi couverte de tubercules, qui ne ſont viſibles qu'à la loupe, & placés ſans ordre.

M. Bomare dit que l'Oſcabrion *ſe prend à Saint-Domingue ſur les côtes de la grande Anſe, à quatre pieds de profondeur.* On en trouve ſur toutes les côtes, où il y a des roches. Toute la partie du *Sud* en eſt garnie: nous en avons pris à *Jacmel*, à *Baynet*, aux *Cayes*, à *Nippes*, au *petit-Trou* & ailleurs, non à *quatre pieds de profondeur*, mais ſur des rochers qui étoient à plus de ſix pieds au deſſus du niveau de la mer, qui ne les baigne de ſes eaux que lorſqu'elle eſt agitée.

II. FAMILLE.

Ourſins.

Ourſin à baguette. D'Argenv. *Pl.* LVI. A. 3.

Le *Turban* à grains de petite vérole. *Ibid.* F. 2.

Le petit *Turban* à grains de petite vérole, à bandes vertes. *Ibid. Pl.* LVII. K.

Le *Turban Turc.* Ibid. F. 1.

Le grand *Cœur marin.* Ibid. H. 3.

Le petit *Cœur marin.* Ibid. *Pl.* LVIII. A. 4.

Le *Bouclier.* Ibid. F.

Le *Turban* à grains de petite vérole, ovale. *Pl.* LVII. E. 1.

Ourſin plat, peu commun, étoilé extérieurement & repréſentant une fleur compoſée de cinq pétales : on l'appelle *Houe*. *Pl* LVIII. C. 1.

Grand *Ourſin* à bandes violettes & à grandes pointes cylindriques ; il eſt très-rare. Nous l'avons trouvé à *Léogane*. Il eſt applati, aſſez ſemblable à un gâteau, gonflé ſur les bords. Son diamètre eſt environ de quatre pouces ; ſon épaiſſeur de 14 lignes ſur les bords, & d'onze lignes au centre. Sa couleur eſt d'un rouge tirant ſur le violet & paſſant par pluſieurs nuances. Il eſt diviſé deſſus & deſſous par cinq zones, qui vont aboutir au centre de la coquille. Chaque zone a 13 ou 14 lignes de largeur ; elle eſt compoſée de quatre rangs de gros mamelons, de quatre autres rangs de petits mamelons, de deux bandes percées de petits trous. L'intervalle des zones eſt rempli d'une infinité de mamelons, tant gros que petits, rangés ſymmétriquement. Le nombre des gros mamelons eſt d'environ un mille ; chaque mamelon s'emboîte dans autant de piquants ſpériques, pointus, de grandeur différente : les plus longs égalent le diamètre de cette coquille, leur plus grande largeur eſt d'une demi-ligne ; les plus courts ont un peu plus d'une ligne & paroiſſent à la vue reſſembler au poil des animaux ; la loupe les fait voir tout-à-fait ſemblables aux autres piquants. Ils ſont tous durs, caſſant net, bariolés de taches verdâtres, violettes, rouges, plus ou moins foncées, ſtriés dans toute leur longueur, dentelés, compoſés de pluſieurs cavités ſéparées par des cloiſons longitudinales qui aboutiſſent à un centre commun, & qui

repréſentent une étoile. Ce teſtacée a deux orifices placés au centre ; l'un ſupérieur, qui lui ſert pour vuider ſes excremens, & pour pondre ſes œufs ; l'autre inférieur, toujours tourné vers le ſable, garni de cinq dents & des autres parties qu'on trouve dans tous les Ourſins.

III. FAMILLE.

Glands de mer.

Le faux *Pou de baleine.* On le trouve ſur les rochers, ſur les débris de coquilles, & même ſur les coquillages vivans. D'Argenv. *Planche* LIX. A. 5.

IV. FAMILLE.

Conques anatiféres.

On les trouve attachées par un pédicule fort court ſur les bois des vaiſſeaux, ſur tous les corps étrangers à la mer. Elles ſont groupées ordinairement pluſieurs enſemble. D'Argenv. *Pl.* LIX. C. 4.

§ 2.

Coquillages d'eau-douce.

Nerites de Miſſiſſipi. Il y en a de toute couleur. On les trouve vivantes dans les rivières ; lorſqu'elles ſe débordent, elles ſont portées dans les Savannes, qui en ſont ordinairement remplies : toutes celles qu'on y trouve ſont mortes. D'Argenv. *Pl.* LXI. D. 2.

Petit *Buccin*, dont la bouche eſt tournée à contre-ſens. Il eſt aſſez ſemblable à ceux

qu'on trouve dans la rivière de *Bièvre* ou *des Gobelins*. Ibid. E. 5.

§ 3.

Coquillages de terre vivans.

Limaçon terreſtre, le *Bouton d'or*. D'Argenv. *Pl.* LXIV. L. 1.

Limaçon terreſtre, la *Siamoiſe*. Ibid. C. 1.

Limaçon à excreſcence. (*fig.* 9.) Il eſt d'un brun-foncé, quelquefois fauve, couvert de ſtries très-fines, qui traverſent obliquement les ſpirales de la coquille : ſon diamètre eſt d'environ ſeize lignes ; ſa hauteur de ſept à huit lignes ; ſa bouche applatie, oblongue, polie ; on remarque en dehors un enfoncement oblong, qui forme en dedans une excreſcence de même forme que celle qui ſe voit à l'entrée de la bouche, qui eſt obtuſe, rabattue en dedans. On lui compte cinq ſpirales. Ce Limaçon n'eſt pas commun ; on le trouve dans les montagnes.

Le *Cannelé blanc*. (*fig.* 10.) C'eſt un petit limaçon qui eſt aſſez rare : ſa bouche eſt demi-ronde, un peu évaſée & rabattue en dehors. Il n'a que neuf à dix lignes de longueur, ſept lignes de largeur, & quatre lignes de hauteur ; ſa couleur eſt d'un blanc-laiteux ; il eſt couvert en dehors de cannelures qui ſuivent la direction des ſpirales. Il eſt terminé par une baſe très-pointue. On le trouve auſſi dans les mornes.

Petits *Buccins* terreſtres. Ils ſont blancs, ou bariolés de bandes rougeâtres, tranſparens, fort fragiles. D'Argenv. *Pl.* LXV. R.

Vis à rubans. Ibid. G. 1. *.

L'*Enfant en maillot*, à très-fines ſtries. *Ibid.* B. 9. *.

Vis terreſtre (*fig.* 11.), longue de deux pouces trois à quatre lignes; ſa plus grande largeur eſt d'un pouce. Elle eſt couverte de très-fines ſtries qui traverſent les ſpires; la membrane qui la couvre en partie eſt olivâtre; ſa couleur eſt d'un violet-blanchâtre, plus foncé vers la baſe qu'au ſommet. Elle n'eſt pas commune. On la trouve dans les mornes.

§. 4.

Coquillages de terre morts, ou foſſiles.

Les montagnes de Saint-Domingue ſont preſque toutes compoſées de pierres calcaires, que les habitans appellent *Roches à ravet.* On trouve ſouvent ſur la ſurface & dans l'intérieur de ces pierres, des coquilles pétrifiées; on en trouve auſſi qui ſont iſolées & ſemées ſur la ſurface des terres. Voici celles qui ont été le fruit de nos recherches.

1°. En parcourant les montagnes des *Gris-gris*, quartier de *Baynet*, nous avons trouvé à plus de deux cens pieds du niveau de la mer, & à trois-quarts-de-lieue de diſtance de ſes bords, ſur la ſurface d'une terre ſablonneuſe mêlée de pierres blanches, pluſieurs *Lepas* foſſiles, d'une eſpèce peu commune, nommée l'*Ergoté.* Nous en avons parlé au commencement de cet article. Ces Lepas ſont ovales, faits en cône, couverts de douze côtes très-élevées, & de douze autres côtes plus petites; toutes ces côtes ſont remplies de

tubercules. Le ſommet eſt percé d'un trou, tantôt rond, tantôt oblong, moins large au milieu qu'aux deux extrêmités. Le contour de ces coquilles eſt dentelé ; le dedans rempli de ſtries qui correſpondent aux côtes. Elles ſont légères, & la plupart ont conſervé leur nacre.

2°. Le *Cul-de-ſac*, proche le *Port-au-Prince*, nous a fourni un moule de coquille univalve, qui paroît avoir été une eſpèce de *limaçon*. La ſubſtance qui le compoſe ſemble ſpatheuſe, & fait effervefcence avec les acides. Ce foſſile a deux pouces quatre lignes de largeur, environ trois pouces de longueur, & un peu plus d'un pouce de hauteur : le dehors eſt convexe. On y compte ſix ſpirales, dont la dernière, qui eſt la plus grande, eſt terminée par une eſpèce de bec. Le dedans eſt concave, compoſé de trois ſpirales contournées autour de la columelle, dont il ne reſte qu'une petite partie.

3°. Nous avons tiré des doubles montagnes de *Léogane*, une *huître* foſſile, dont le diamètre eſt de ſix pouces & la hauteur de trois pouces : elle eſt convexe en deſſous, applatie en deſſus, couverte des deux côtés de ſtries longitudinales, irrégulières, feuilletées & profondes ; les deux battans ſont terminés dans leur contour en zigzag, & s'emboîtent exactement l'un dans l'autre. On apperçoit en dedans, vers le milieu de la baſe, la place qu'occupoit le ligament qui les joignoit enſemble, & qui tenoit lieu de charnière. On voit auſſi la place d'un gros muſcle tendineux, oblong, large d'un pouce, long d'un pouce & demi. On ſait que par le relâchement ou la con-

traction de ce muſcle, le poiſſon ouvre ou ferme ſa coquille ſuivant ſes deſirs.

4°. Les montagnes de *Léogane* nous ont encore fourni pluſieurs *Cœurs* foſſiles, dont les uns ſont à rézeau, d'autres à ſtries tranſverſales, quelques-uns à ſtries longitudinales. Ce ne ſont que les moules de ces coquilles qui ont été détruites par le laps de temps. On apperçoit cependant ſur quelques-uns, des fragmens qui ont été conſervés; le reſte n'eſt qu'une pierre calcaire.

5°. Etant ſur l'habitation de M. de Longpré, nommée le *Bouquet palmiſte*, quartier du *grand-Goave*, nous avons trouvé dans les mornes une moitié d'*huître épineuſe* foſſile. Elle eſt couverte de ſtries longitudinales, & de pluſieurs tubercules qui paroiſſent avoir ſervi de baſe aux pointes qu'elle portoit; ſon diamètre eſt d'environ deux pouces: elle eſt ſur une pierre blanchâtre, calcaire, qui fait efferveſcence avec les acides, & qui eſt couverte d'une terre rougeâtre, d'où elle a été tirée.

6°. Nous y avons auſſi rencontré un bel *Ourſin*, nommé par les Conchyliologiſtes le *Bouclier*. Il eſt de quatre pouces & demi de longueur, de trois pouces neuf lignes de largeur, d'un pouce & demi de hauteur: ſon dos eſt convexe, & repréſente une étoile à cinq branches dont les extrêmités ſont arrondies. Il eſt couvert d'une couche comme talqueuſe, luiſante, & feuilletée dans ſes fractures. Sa baſe eſt une pierre blanchâtre & calcaire; le deſſous eſt applati, enfoncé vers le

centre, comme on le voit dans les analogues de cette espèce.

7°. Nous avons découvert dans le même endroit une *Astroïte* fossile, d'un pouce & demi de largeur, & de deux pouces de longueur. La plupart des trous sont vuides ; on remarque encore dans quelques-uns les cloisons mitoyennes qui représentent une étoile. Il est porté sur une pierre spatheuse & calcaire, très-dure Nous l'avons tiré d'une terre rougeâtre, sur la crête d'un morne, à côté d'une grosse roche qui est couverte de *vis* & de *bivalves* converties en pierre.

8°. Le voisinage de cette montagne nous a encore fourni une moitié de *Peigne-benitier*, dont la nacre est très bien conservée.

9°. Sur la pente de cette montagne, nous avons rencontré une espèce de *Champignon de mer* fossile. Il n'est pas entier ; sa forme est oblongue, sa couleur rougeâtre ; il est composé de plusieurs lames transversales & détachées, divisées en deux parties par une cloison longitudinale : l'extrêmité, qui est entière, est arrondie. On sait que les Champignons de mer sont des productions polypières.

ARTICLE II.

Astroïte rameuse sur un madrépore. (*fig.* 1.) PLANCHE VI.

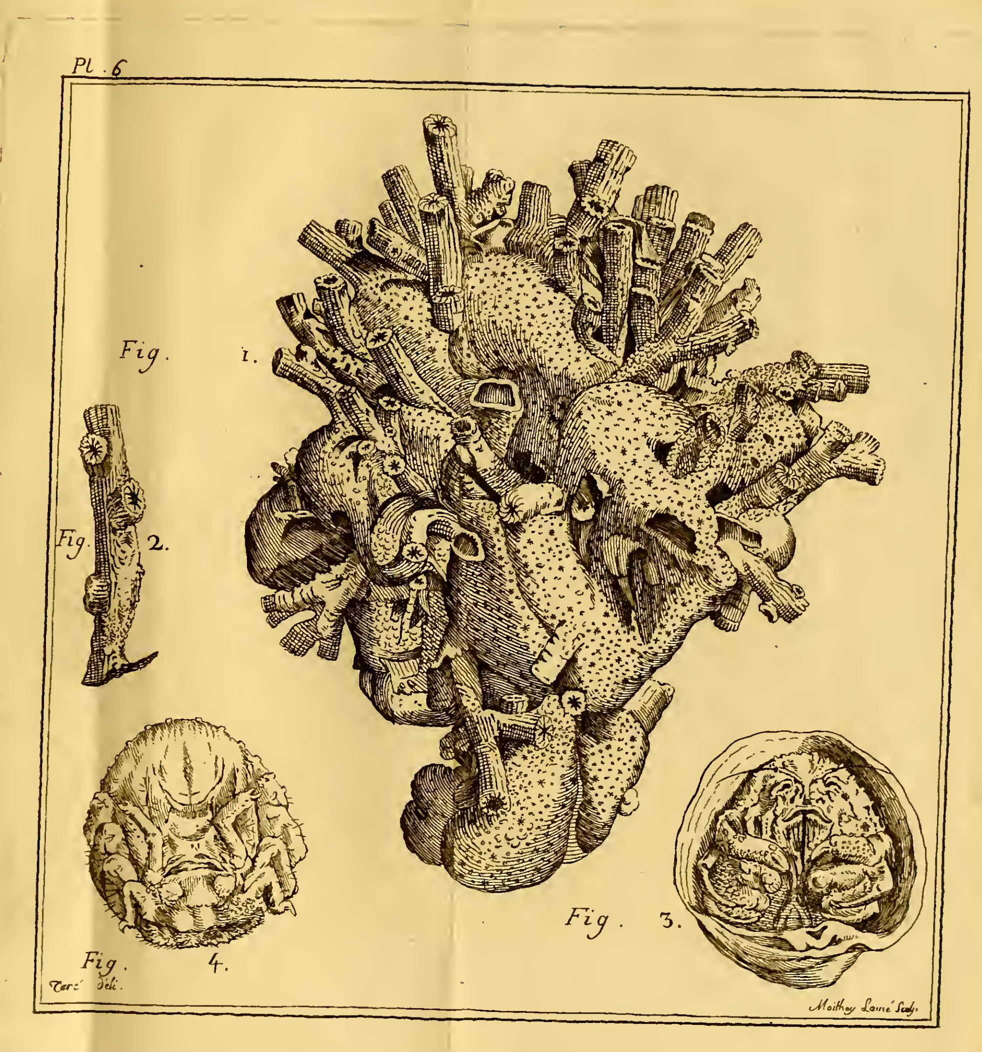
Cette production marine a été trouvée à *Léogane* en 1772. Elle représente un groupe très-beau : c'est un assemblage de plusieurs espèces de polypes. La base est une éponge de forme irrégulière ; elle a été recouverte & comme incrustée par un madrépore, sur le-

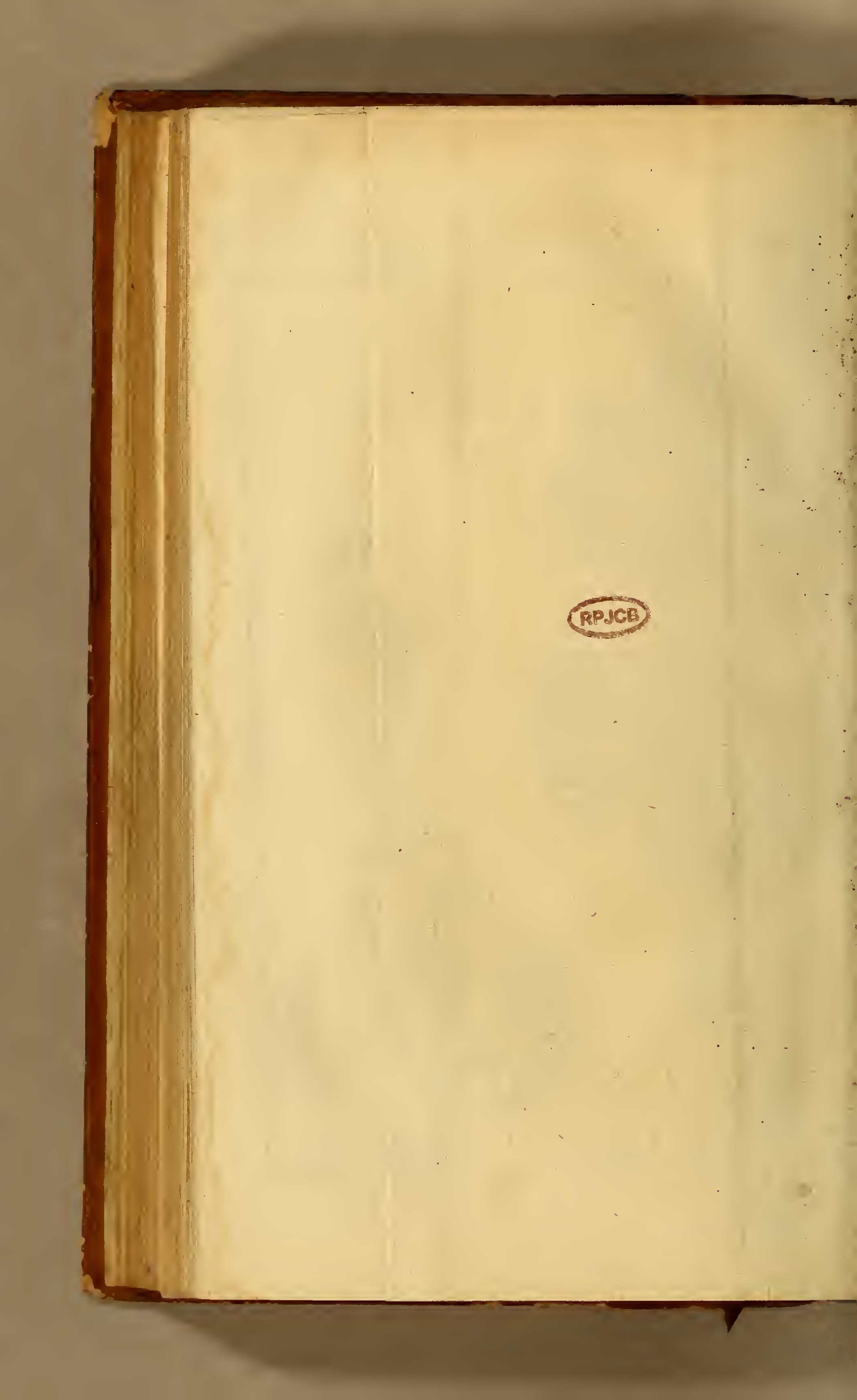
quel on apperçoit plusieurs cavités en forme de petites étoiles ; elles sont séparées par des cloisons composées de petits grains sphériques & quartzeux. Ce joli madrépore est environné & comme lardé de plusieurs branches d'astroïtes, qui le pénètrent intérieurement : elles sont cylindriques, blanchâtres, divisées en plusieurs rameaux, couvertes en dehors de stries longitudinales, peu profondes, séparées par des côtes saillantes, qui forment en dedans autant de lames longitudinales, disposées comme des rayons autour du centre de chaque branche. La figure seconde représente une branche d'astroïte, vue à la loupe.

ARTICLE III.

Vrai Pinceau marin.

C'est une production de polypiers, qui se trouve sur les rochers, sur les coquilles, sur la terre glaise & sur d'autres corps durs, auxquels elle adhère par la base, qui est environnée d'un duvet fin & soyeux. Il s'en élève une tige cylindrique, de trois à quatre pouces de longueur, dont le diamètre n'est que d'une ou deux lignes. Elle est composée de filamens longitudinales, transparens, jaunâtres, qui se divisent au sommet en une infinité de rameaux articulés, & forment une houppe sphérique d'environ un pouce & demi de diamètre. Toutes les parties de cette espèce de polype sont couvertes d'un enduit blanchâtre, dans lequel elles sont comme incrustées. M. Davila en parle à l'article 149. des Polypiers ; il met celui-ci au nombre des Corallines ;


Pl. 6
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Moithey Lainé Sculp.


RPJCB

Corallines; la figure qu'il en donne eſt très-bien faite.

Cette eſpèce de polype ſe trouve quelquefois ſur des coquilles, mais alors il ne forme pas de houppe; ce ſont ſimplement des filamens articulés, épars çà & là, ſans ordre; ils ne ſont point portés ſur une tige, mais ils adhèrent immédiatement au corps ſur lequel ils ſe ſont fixés.

ARTICLE IV.

Eſpèce d'éponge ſingulière.

C'eſt une production polypière, remplie d'anfractuoſités profondes, criblée d'une infinité de petits trous, qui ſont ſéparés les uns des autres par des fibres rudes, ſerrées, cylindriques, caſſantes, luiſantes, de couleur d'or. Ce corps marin ſe trouve attaché par ſa baſe ſur les rochers; ſa forme n'eſt pas conſtante. On y voit ordinairement deux grands trous de figure conique, pointus par la baſe, qui divergent par le ſommet, & s'élargiſſent à meſure que cette production s'accroît. Nous en avons une, entre autres, diviſée en deux branches qui forment l'équerre. Chaque branche eſt cylindrique, creuſe & unie dans l'intérieur, remplie extérieurement de cavités ſinueuſes, irrégulières, plus ou moins profondes: la plus longue a près d'un pied de longueur & trois pouces de diamètre. L'architecte de cet édifice eſt un polype, diviſé en une infinité de rameaux qui occupent tous les vuides qu'on y trouve: il eſt noirâtre, mol, viſqueux, & ſemble repréſenter à l'extérieur pluſieurs ſangſues logées enſemble.

ARTICLE V.

Faux Bernard-l'Hermite. (*fig.* 3 & 4.)

Je ne connois aucun Auteur qui en ait jusqu'ici parlé. On peut le définir : *Cancellus marinus in bivalvibus degens.* C'est un petit crabe arrondi, applati, portant communément un pouce de diamètre. Dans le vrai *Bernard-l'Hermite*, la partie antérieure du corps, qui comprend la tête, le dos, l'estomac, les pattes, est entiérement crustacée, il n'y a que la partie postérieure, c'est-à-dire, le ventre & la queue, qui soit molasse & membraneuse ; au lieu que dans le petit crabe que nous décrivons, le dessous du corps est entiérement crustacé, tandis que le dessus est molasse, membraneux. Ce petit animal n'indiqueroit-il pas une nuance, un passage de la nature des crustacés aux poissons mols ? C'est pour garantir les parties tendres de son corps, qu'il se met à couvert sous la moitié d'une bivalve qu'il choisit au fond de la mer, & qu'il trouve proportionnée à sa taille. Communément ils s'attache aux cames & aux cœurs. Quelque part qu'il se transporte, il ne va jamais sans son domicile qu'il porte sur son dos, & qui sert à protéger les parties foibles de son individu Il ne vit pas long-temps hors de l'eau. Lorsque la mer est agitée, qu'il devient le jouet des flots, & que la lame le jette sur le rivage ; on l'y voit marcher quelque temps, ou plutôt l'on voit avancer lentement la coquille où il s'est logé, car aucune partie de son corps ne la

dépaſſe. Lorſqu'on la touche, il s'arrête, replie ſes pattes, ne donne aucun ſigne de vie, & comme il eſt ſouvent couvert de fange, il fait illuſion au point qu'on croit d'abord s'être trompé, & avoir pris pour un être vivant, une coquille mutilée, remplie de ſable. Ce n'eſt qu'après un ſecond examen qu'on apperçoit un petit animal tellement adhérent à ſon domicile qu'on a peine à l'en détacher ſans le rompre. Voici la deſcription d'un de ceux que nous poſſédons.

Sa tête, qui n'eſt point ſéparée du corps, eſt diviſée par deſſus en pluſieurs compartimens membraneux, tranſparens & molaſſes. Le front eſt fait en demi-cercle dentelé ſur les bords, & couvert de poils en deſſous. Sa bouche eſt garnie d'oſſelets arrondis, qui font l'office de dents ou plutôt de meules pour broyer ſa nourriture. Cette bouche eſt environnée de pluſieurs lèvres ; l'une ſupérieure, coupée tranſverſalement en zigzag ; la lèvre inférieure eſt diviſée en deux parties triangulaires qui s'ouvrent en long. Ses yeux ſont aſſez gros & ſurmontés de deux antennes très-déliées. On diſtingue dans ce demi-cruſtacé cinq paires de pattes de formes différentes, couvertes de poils & de tubercules. La première paire eſt compoſée de quatre articulations ; celle qui tient au corps eſt mamelonnée, la ſuivante eſt liſſe en deſſus, tuberculée en deſſous, ayant d'un côté une entaille longitudinale, dans laquelle une partie de la quatrième articulation s'emboîte. La troiſième eſt fort courte, de forme irrégulière, & couverte de tubercules, ainſi que la quatrième qui eſt terminée par

une tenaille dentelée. Ces deux pattes servent à l'animal pour saisir sa proie & la porter à sa bouche.

La seconde & la troisième paires de pattes sont composées de cinq articulations, dont la première, qui s'articule avec le corps, est mamelonnée, les quatre autres sont couvertes de poils, & terminées par une petite griffe arquée. Ces quatre pattes lui servent pour marcher.

La quatrième & la cinquième paires sont destinées pour cramponner ce demi-crustacé à la coquille qu'il s'est appropriée. Elles sont couchées à plat sur son dos, hérissées de poils, composées de trois articulations dont la dernière est terminée par plusieurs mamelons & une griffe arquée.

Sa queue est velue, terminée en pointe, composée de six anneaux. Elle se replie sous le ventre, comme dans les crabes, & sert pour mettre à couvert les œufs par le moyen desquels il se reproduit.

Article VI.

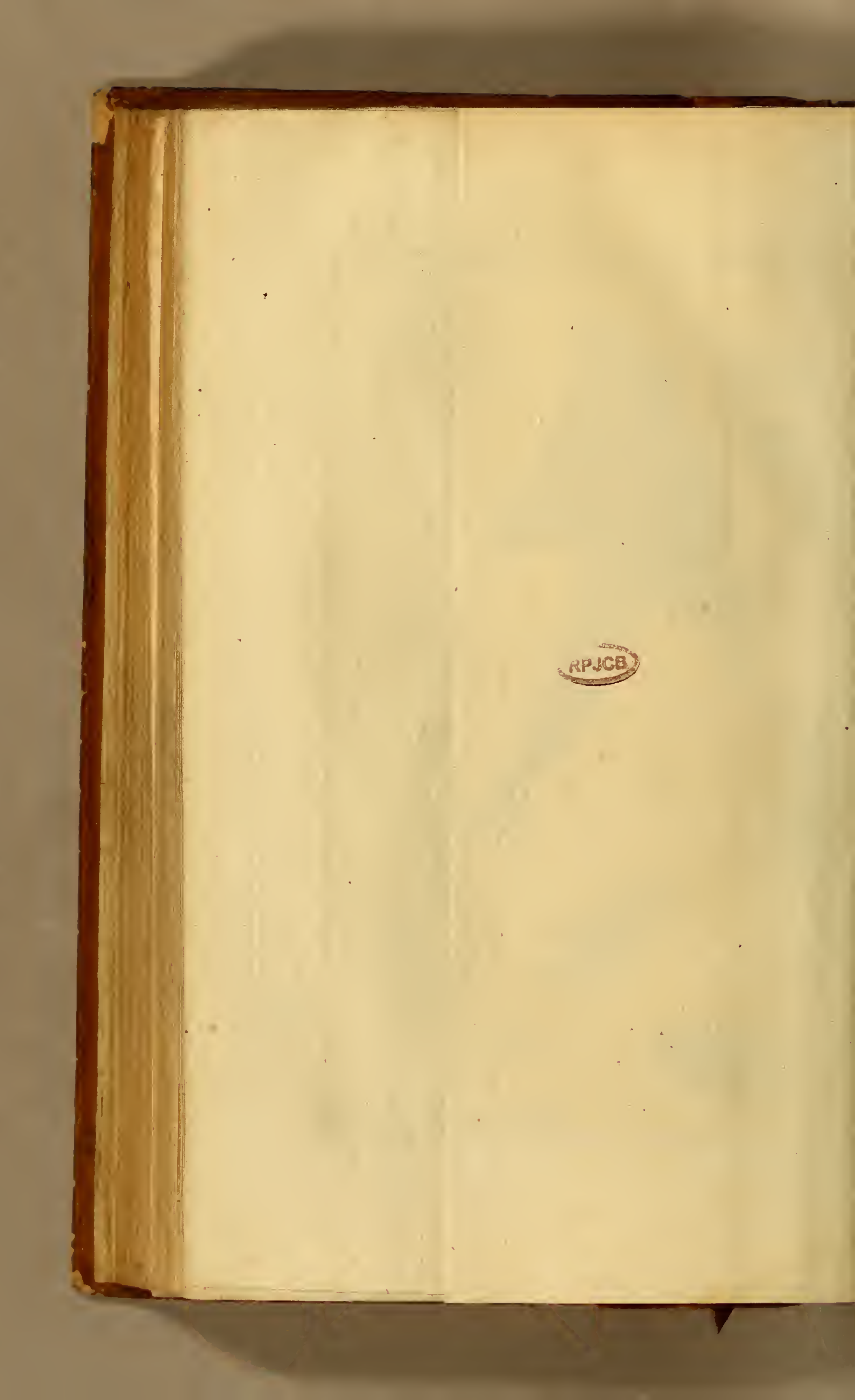
Vrai Bernard-l'Hermite. (*fig.* 1)

Ce crustacé, qu'on nomme aussi *Soldat*, renferme deux variétés qu'il ne faut pas confondre : le Soldat de mer, *Cancellus marinus*; le Soldat de terre, *Cancellus terrestris*.

Planche VII. Le premier ne se trouve que dans la mer; les pêcheurs en prennent quelquefois dans leurs filets; ils languissent & meurent au bout de quelques heures, lorsqu'ils sont privés de cet élément. On en voit quelquefois de mons-

Pl. 7




RPJCB

trueux, qui ſont logés dans des *lambis*, dans des *rochers* ou dans d'autres groſſes coquilles. La partie antérieure de ſon corps eſt cruſtacée, couverte de quelques poils épars çà & là; elle eſt environnée de cinq paires de pattes violettes, velues, & couvertes de tubercules tantôt applatis, tantôt pointus. La première paire eſt compoſée de cinq articulations cruſtacées, dont la dernière eſt terminée par une tenaille garnie de dents, leſquelles s'emboîtent les unes dans les autres, & ſervent à cet animal pour ſaiſir ſa proie, & l'empêcher de s'échapper; communément ces deux tenailles ne ſont pas plus groſſes l'une que l'autre; elles ſervent à fermer l'entrée de la coquille dans laquelle ce cruſtacé a établi ſon domicile. Deux autres paires de pattes placées à la ſuite de la première paire, ſont auſſi cruſtacées & compoſées de ſix articulations, dont la dernière eſt terminée par une griffe pointue & arquée. Ces quatre pattes ſervent au Soldat pour marcher. A celles-ci ſuccède une quatrième paire de pattes, beaucoup plus minces & plus courtes : elles ſont compoſées de cinq articulations, dont la dernière porte une petite tenaille arquée dans la partie ſupérieure. Les deux dernières pattes ſont les plus petites : cinq articulations les compoſent; une tenaille dentelée les termine.

Les yeux ſont placés à l'extrêmité de la tête, au bout d'un petit tuyau mobile, ſphérique & cruſtacé. Au-deſſous l'on apperçoit deux longues antennes très-déliées, compoſées d'une multitude d'anneaux qui les rendent flexibles en tout ſens. Sa bouche eſt fendue

en long, comme celle des écreviſſes, garnie de dents; deux petits bras articulés ſervent à porter la nourriture à la bouche; le dos eſt diviſé en quatre compartimens cruſtacés, unis enſemble par une membrane.

La partie poſtérieure du corps eſt charnue, molaſſe, couverte d'une membrane unie, diviſée en deſſous par quatre anneaux terminés ſur les bords des deux côtés par une eſpèce d'aîleron mince, tranſparent & velu. La queue eſt à la ſuite des anneaux : pluſieurs lames aſſez minces & cruſtacées la compoſent; l'anus eſt placé un peu au-deſſus des lames.

C'eſt pour mettre à couvert cette partie foible de ſon corps, que ce cruſtacé ſe loge dans les coquilles mortes qu'il trouve à terre. Il a ſoin de choiſir une demeure dont la capacité répond à ſa taille : lorſqu'en grandiſſant, il ſe trouve trop à l'étroit, il cherche un autre logis qui le mette à ſon aiſe, & abandonne pour toujours ſon ancien domicile. Il eſt ovipare, & ſe réproduit comme les écreviſſes.

Le Soldat de terre eſt aſſez ſemblable à celui de mer; mais il eſt communément plus petit : ſa groſſeur eſt proportionnée à ſon âge. Les plus gros ont à peine quatre pouces de longueur. Il recherche les endroits ſecs. On en trouve fréquemment au bord de la mer & dans les mornes. Ceux-ci ſont plus mal logés que les premiers, parce que les coquilles terreſtres ſont moins communes que celles de la mer, que la lame jette ſur le rivage. Il évite les lieux fangeux, où l'on ne trouve que de petits crabes. Il ſe nourrit d'ex-

crémens, d'infectes, d'herbes, de feuillages. Il n'eſt nullement amphibie; lorſqu'on le met dans l'eau, ſoit de mer, ſoit de rivière, il fait tous ſes efforts pour en ſortir : trouve-t-il un obſtacle invincible? il y périt en peu de temps.

ARTICLE VII.

Pou de Sarde. (*fig.* 2.)

C'eſt le véritable Pou de mer, *Pediculus marinus*, dont parlent Rondelet & Marcgrave. Nous l'avons trouvé à *Léogane* en 1773 dans les ouies d'un poiſſon aſſez commun, qu'on appelle *Sarde*. Il a huit lignes de longueur & quatre lignes dans ſa plus grande largeur; il eſt convexe ſur le dos, qui n'eſt autre choſe qu'une peau écailleuſe, diviſée en ſept lames, appliquées les unes ſur les autres comme dans les cloportes. Chaque lame eſt liſſe, comme vernie, blanchâtre, parſemée de petites nuances noirâtres, terminée ſur les bords par une petite écaille oblongue, qui ſe replie en deſſous & ſert de baſe aux pattes.

Sa tête eſt menue, applatie, en forme de pentagone, terminée par une eſpèce de muſeau obtus, un peu recourbé en deſſous; ſes yeux noirs, aſſez gros, placés ſur les bords, de façon que l'inſecte voit également de tout côté; au deſſous du muſeau l'on apperçoit quatre antennes diaphanes, diviſées par huit anneaux, terminées en pointe, placées deux à deux un peu au deſſous des yeux; la bouche eſt ſituée au milieu du muſeau un peu plus bas que les antennes; elle eſt tranſver-

sale, assez grande, accompagnée de plusieurs appendices charnues.

Le ventre est applati, recouvert d'une membrane transparente, divisée superficiellement en quatre parties par trois lignes transversales. On compte dessous le ventre quatorze pattes, sept de chaque côté; les plus petites sont du côté de la tête; plus elles s'en éloignent, plus elles sont grandes. Chaque patte est composée de deux articulations. La première qui tient au corps est plus grosse que la seconde : celle-ci consiste en cinq anneaux arrondis; elle est terminée par une griffe assez longue, arquée, très-aiguë, dont l'extrêmité est noirâtre & transparente.

La queue est composée de cinq lames détachées sur les côtés, adhérentes dans le milieu, au bout desquelles est placée une membrane large, arrondie, convexe en dessus, accompagnée de deux nageoires; chaque nageoire est divisée en trois parties unies ensemble par une membrane. Le dessous de la queue est recouvert de plusieurs feuillets membraneux. La nature lui a sans doute donné un orifice pour vuider ses excrémens, & pour se réproduire; mais il faut qu'il soit bien petit : quoiqu'aidé d'un assez bon microscope, je n'ai jamais pû l'appercevoir.

ARTICLE VIII.

Description d'une espèce de Seche ou Calmar.

Les plus grandes que nous avons pû trouver, n'avoient que cinq pouces de longueur depuis l'extrêmité du ventre jusqu'à la naiss-

ſance des bras. La tête eſt oblongue, arrondie, découpée par l'extrêmité en huit lanières diſpoſées en rond : ce ſont comme autant de bras que la nature lui a donné pour butiner & porter les alimens à ſa bouche. Ils ſont gros vers la baſe, diminuent de groſſeur juſqu'à l'extrêmité qui eſt terminée en pointe ; ils ſont joints enſemble, vers la baſe, par une membrane tranſparente. Leur grandeur eſt inégale, de façon cependant que les deux bras correſpondans ſont à peu près égaux : les deux plus petits ſont au-deſſous du front ; ils portent un pouce & demi de longueur. Les deux qui les avoiſinent ont deux pouces ; les deux ſuivans, qui correſpondent directement aux yeux, ont deux pouces & demi ; les deux derniers ſont placés à l'extrêmité du menton ; ils ſont égaux au cinquième & au ſixième bras.

Entre la troiſième & quatrième paire de bras, l'on voit ſortir de chaque côté deux eſpèces de tendons cylindriques, également gros dans toute leur longueur qui s'étend juſqu'à ſept pouces. Ils paroiſſent gonflés de diſtance en diſtance, comme une gouſſe l'eſt par les graines qu'elle renferme. L'on apperçoit à un pouce & demi de leur extrêmité, deux rangs de ſuçoirs, aſſez près les uns des autres. Les quatre paires de bras en ſont auſſi garnis ſur le côté intérieur, depuis quatre ou cinq lignes de leur baſe juſqu'à l'extrêmité.

La bouche de ce poiſſon eſt ſituée au centre des bras, qui l'environnent de tout côté ; elle eſt faite en bec de perroquet, comme dans les Séches d'Europe. Ses yeux ſont fort

gros ; ſon corps arrondi, charnu, liſſe, marqué de taches violettes, terminé en pointe obtuſe, garni des deux côtés par deux membranes en forme d'aîlerons, qui font l'office de nageoires. Il n'a point, comme les Séches d'Europe, au milieu du corps cette écaille fongueuſe nommée *os de Séche* ; mais on trouve à ſa place une pellicule rouſſeâtre, tranſparente, caſſante, diviſée en deux parties dans toute ſa longueur par une côte arrondie, de même matière que la pellicule.

La Séche de Saint-Domingue eſt munie, comme celle d'Europe, d'un réſervoir plein d'une liqueur noire, qu'elle laiſſe échapper, lorſqu'elle eſt pourſuivie, ou lorſqu'elle pourſuit elle-même ſa proie.

Il y a encore à Saint-Domingue une autre eſpèce de Séche, bien différente de celle qu'on vient de décrire. Ses bras, au nombre de huit, ſont égaux, gonflés à leur naiſſance, & vont toujours en diminuant juſqu'à l'extrêmité, qui eſt terminée en pointe ; ils ſont plats en deſſous, & garnis de ſuçoirs ; le deſſus eſt liſſe, arrondi. Chaque bras a environ un pied de longueur : ils ſont joints enſemble vers la baſe par une membrane aſſez ſemblable à celle des pattes d'oye ; ils ſe réuniſſent comme dans un centre aux environs de la bouche de ce poiſſon. Son corps forme une eſpèce de bourſe oblongue, flaſque, charnue, de trois à quatre pouces de longueur, ſans aucune partie ſolide. Il répand une odeur des plus fétides, même lorſqu'il eſt vivant.

ARTICLE IX.

Description d'un poisson monoceros. (fig. 3.)

C'est celui que les habitans du Brésil nomment *Guacucvia*, suivant Marcgrave. Cet Auteur l'appelle, comme nous, poisson monoceros. Il ajoute qu'on pourroit aussi lui donner le nom de Chauve-souris aquatique, *Vespertilio aquatica*. Celui que nous avons trouvé à *Léogane* en 1773, a trois pouces de longueur & un pouce & demi dans sa plus grande largeur. Sa tête n'est point séparée du reste du corps : elle est terminée par une corne osseuse, dure, de forme conique, longue de quatre à cinq lignes. Le dessous de cette corne est creusé en gouttière, & renferme un muscle tendineux, long de trois à quatre lignes, dont j'ignore l'usage. La bouche est située au dessous de ce muscle ; elle est ronde, assez grande, environnée d'un cartilage qui est intérieurement garni d'une infinité de petites dents. Les yeux sont placés vers la base de la petite corne ; ils sont ronds, de près de deux lignes de diamètre. Entre les yeux & la bouche, l'on apperçoit deux petites ouvertures par où le poisson respire, & qui sont probablement l'organe de l'odorat. Le corps du poisson s'applatit ensuite & forme cinq parties bien distinguées, qui sont : le dos qui est arrondi ; deux espèces d'épaules solides & osseuses qui forment un demi-cercle, & que l'animal peut étendre ou plier à sa volonté ; deux bras flexibles qui prennent naissance plus bas que les épaules, &

qui ne ſont compoſés que d'une ſeule jointure terminée par une nageoire membraneuſe, à ſept côtes. Au deſſous des bras, on obſerve deux orifices aſſez grands, par où le poiſſon rend l'eau qu'il a pris par la bouche.

Il eſt terminé par une queue arrondie, à l'extrêmité de laquelle eſt attachée une nageoire ſemblable aux précédentes; outre celles-là, il en a encore quatre autres, ſavoir, une deſſus le dos, vers l'endroit où il ſe termine & où la queue commence; une autre ſemblable au-deſſous, vers le milieu de la queue; & deux autres qui ſont comme les pieds de l'animal: elles ſont ſituées vis-à-vis l'une de l'autre, vers le milieu du ventre. Ce poiſſon n'a point d'écailles; il eſt rempli pardeſſus de tubercules qui paroiſſent à la loupe comme autant de petites étoiles; le deſſous eſt couvert d'une peau chagrinée, ſuſceptible de dilatation, bariolée de taches griſes & noires, moins foncées en couleur que le deſſus. Ce poiſſon n'eſt pas commun.

ARTICLE X.

Hiſtoire naturelle de l'Anolis. (*fig.* 1.)

§ 1. *Ses différentes eſpèces.*

PLANCHE VIII.

L'Anolis eſt une eſpèce de lézard que *Sloane* définit : *Lacertus minor levis.* Il s'en trouve par-tout de nombreuſes variétés : on en voit de verds, de gris, de noirs, de jaunes, de mouchetés; les uns ſont bariolés de zones tranſverſales bleues, jaunes & rouges; d'autres ſont diviſés par pluſieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus

Pl. 8

Fig. 3

3

Fig. 4

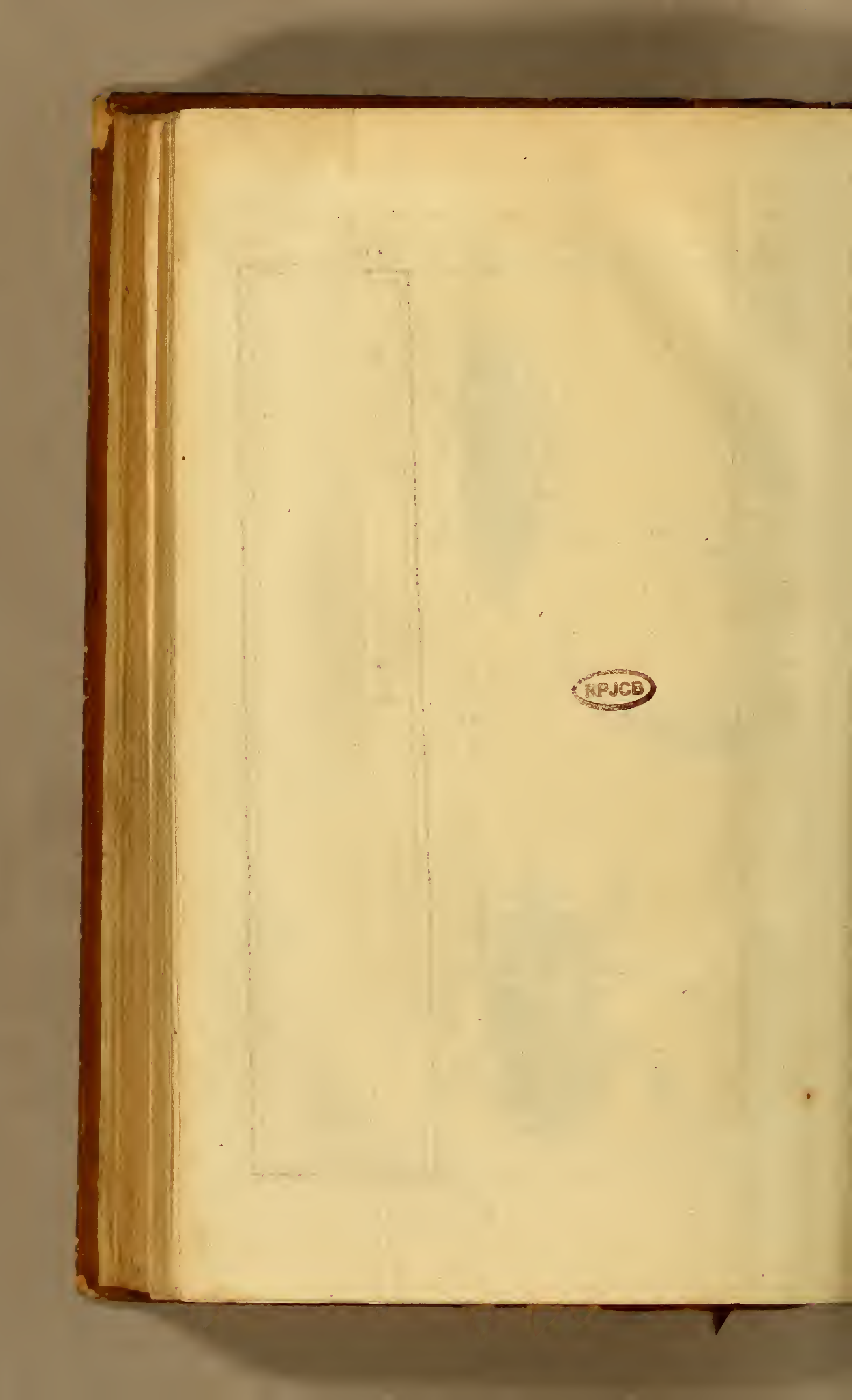
Fig. 2

Fig 1

Fig 5

Taré delineavit

Moithey Sculp.


RPJCB

gros n'ont pas plus de ſept à huit pouces de longueur & un demi-pouce de diamètre ; les plus petits n'ont pas moins d'un pouce de longueur & deux à trois lignes de diamètre ; leur conformation eſt par-tout la même, mais les proportions de la queue avec le reſte du corps varient. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps ; dans les autres, elle eſt plus courte ; dans quelques-uns, elle eſt une fois plus longue. Voici la deſcription d'un de ces Anolis pris au hazard.

§ 2. *Sa deſcription.*

Sa tête eſt alongée, triangulaire, applatie ; ſa gueule bien fendue, armée de deux oſſelets taillés en ſcie, qui forment les mâchoires ſupérieure & inférieure. Le centre eſt occupé par une petite langue charnue, arrondie par l'extrêmité. Deux yeux noirs, vifs, garnis de paupières, ſont placés vers le milieu de la tête : vers la naiſſance du cou, l'on voit deux oreilles aſſez grandes.

Sa peau eſt couverte de petites écailles ovales, couchées les unes ſur les autres ; la partie de la gorge ſe dilate extrêmement, & tombe juſqu'à terre, par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à ſa volonté.

Il eſt porté ſur quatre pattes : celles de devant ſont compoſées de deux articulations, dont la dernière ſe termine par une main garnie de cinq doigts, dont deux grands, deux moyens & un petit. Les pattes de derrière conſiſtent en trois articulations, terminées auſſi par cinq doigts de différente grandeur ; ils

ſont tous armés d'une griffe blanchâtre, pointue & crochue.

L'anus eſt le ſeul orifice que la nature lui ait donné, tant pour vuider ſes excrémens que pour ſe reproduire ; il eſt ſitué ſous le ventre, un peu plus bas que les pattes de derrière, à la naiſſance de la queue, qui eſt vertebrée, fort déliée, terminée en pointe extrêmement fine.

§ 3. *Son caractère, ſes mœurs, ſes combats.*

Ce reptile eſt fort vif, très-leſte, ſi familier, qu'il ſe promène ſouvent ſur les tables & ſur les perſonnes. Son port eſt gracieux, ſon regard fixe ; on diroit qu'il prête attention à ce qu'on dit en ſa préſence ; il examine tout ce qu'on fait devant lui ; il ne fait jamais de mal. Il ſe nourrit de mouches, d'araignées & d'autres inſectes qu'il avale en entier. Il eſt preſque toujours en guerre avec ſes ſemblables. Lorſqu'un Anolis en apperçoit un autre, il s'en approche leſtement ; celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils ſe font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas par des mouvemens rapides & convulſifs ; leur gorge s'enfle prodigieuſement, leurs yeux ſont étincellans ; ils s'attaquent enſuite avec fureur : chacun tâche de ſurprendre ſon ennemi. S'ils ſont d'égale force, le combat n'eſt pas ſitôt terminé ; c'eſt ordinairement ſur les arbres qu'il ſe livre : d'autres Anolis ſont ſpectateurs oiſifs ; ils laiſſent vuider la querelle, ſans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de ſéparer les combattans, ils ſemblent au

contraire prendre plaisir à les voir aux prises: peut-être que c'est la jouissance ou la résistance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à se mordre, il arrive assez souvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre; ils restent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de son côté. Leurs efforts sont-ils inutiles, ils s'éloignent, la mâchoire ensanglantée; mais un instant après ils recommencent.

Lorsque l'un des deux guerriers se trouve plus foible que l'autre, il prend lestement la fuite; son ennemi le poursuit vivement: s'il le joint, c'en est fait, le vaincu est à l'instant dévoré; heureux s'il en est quitte pour la perte de sa queue, qui se rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur; dans ce cas, il a le temps d'échapper; car l'ennemi occupé à dévorer sa proie, ne s'acharne point à la poursuite de celui qu'il vient de mutiler. L'Anolis peut vivre sans queue; on en voit plusieurs qui en sont privés. Elle ne repousse pas, lorsqu'elle a été coupée, mais il se forme à l'extrêmité un calus. Il semble que cet accident devroit le rendre plus propre au combat; mais il paroît au contraire qu'il énerve son courage & peut-être ses forces. Un Anolis mutilé devient timide, foible, languissant: comme il ne peut se montrer sans manifester sa honte & sa défaite, il évite le grand jour, il mène une vie triste, obscure, & fuit devant le plus petit qui ose l'attaquer.

§ 4. *Manière de se reproduire.*

Ce reptile est ovipare. Dans le temps de ses amours, le mâle embrasse sa femelle, la tient serrée, & reste long-temps accouplé avec elle; cette jouissance amoureuse ne les empêche pas de courir & de sauter ensemble de branche en branche. Lorsque la femelle sent approcher le moment de sa ponte, elle fait avec ses pattes de devant, au pied d'un arbre ou d'une muraille, un trou en terre d'environ deux pouces de profondeur; elle y dépose un œuf qu'elle recouvre de terre: la chaleur du climat le fait éclore. Cet œuf (*fig.* 2.) porte cinq lignes de longueur & trois lignes de largeur; il est lisse, d'un blanc-sale, oblong, également arrondi par les deux extrêmités.

§. 5.

Observations sur l'Anolis de M. Bomare.

Suivant M. Bomare, l'Anolis *court pendant le jour autour des cases & dans les jardins pour chercher sa nourriture; la nuit il se cache dans la terre, & il y fait un bruit plus aigu & plus incommode que celui des Cigales.* 1°. Les *courses* de l'Anolis sont tout au plus des promenades qui n'embrassent pas beaucoup de terrein; il ne s'éloigne guères du lieu qui l'a vu naître. 2°. Il y a des araignées, des mouches, & d'autres insectes par-tout; il n'a donc pas besoin de *courir* bien loin pour trouver *sa nourriture*; il l'attend en patience, & il trouve par-tout de quoi satisfaire son appetit. 3°. Les cases

cases sont pleines d'Anolis la nuit comme le jour, ils ne m'ont jamais *incommodé* par leur chant *aigu*; je crois qu'ils passent la nuit à dormir plutôt qu'à chanter. 4°. Je ne les ai jamais vus se cacher dans la terre; les uns se perchent sur les arbres, d'autres se logent dans les maisons; il en est qui vivent habituellement dans les champs. On en trouve dans les pièces de cannes, sur les cotonniers, dans les broussailles, dans les bois, en un mot partout. Ils passent la nuit où ils ont passé le jour. M. Bomare ajoute que *l'on mange ces lézards, & qu'on les trouve fort tendres & faciles à digérer.* Je n'en ai jamais vu manger à personne, pas même aux Nègres; il est vrai que les chats s'en régalent assez souvent, & je n'ai point remarqué que cette espèce de viande leur fut indigeste.

ARTICLE XI.

Mouches luisantes, nommées Mouches-à-feu.

Ce sont des insectes coléoptères fort communs à Saint-Domingue. Il y en a de deux espèces. La première est assez semblable, à quelques différences près, à celle qui est décrite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1766, & qu'on a trouvée à Paris, où il a paru qu'elle avoit été transportée dans l'état de chrysalide avec des bois arrivés depuis peu de *Cayenne*. Celle que nous avons rapportée de *Saint-Domingue* (*fig.* 3.) a un pouce & demi de longueur, & cinq lignes dans sa plus grande largeur. Sloane la définit: *Scarabæus fuscus thorace angulofo lucem emittens;* Barrere l'appelle, *Scarabæus maximus*,

elegantissimus, *splendens*. On en voit plusieurs au Cabinet du Roi, désignées par le nom de *Bupreste*. Toutes les parties qui composent cet insecte paroissent au microscope revêtues d'un poil rude, rousseâtre & court. Sa tête n'est point dégagée du corcelet, comme dans la Mouche à feu de Cayenne ; mais elle y est enfoncée durant la vie & après la mort de l'animal : elle est garnie de deux gros yeux noirs, fort lisses & saillans. Sa bouche est armée de deux petites pinces crochues, solides, très-aiguës : ce sont les seules armes offensives dont la nature l'ait pourvue. M. *Fougeroux* n'en fait point mention dans la description de la Mouche luisante de *Cayenne* (*Mém. Acad.* 1766.). Sa tête est terminée par deux antennes très-déliées, de quatre lignes de longueur, composées d'onze anneaux unis ensemble & mobiles : le premier, qui s'articule avec la tête, est une fois plus long que les autres.

Le corcelet forme une espèce de quarré : il est d'un brun foncé, d'une consistance dure, terminé par deux pointes aiguës, au-dessus desquelles on apperçoit deux taches ovales, d'un blanc-sale, convexes, solides, transparentes, quand l'insecte est vivant. C'est par-là qu'il répand au-dehors une matière phosphorique uniforme, si lumineuse, qu'on peut s'en servir dans un besoin pour lire & écrire dans les ténèbres. Son éclat s'affoiblit à mesure que les forces de l'animal l'abandonnent ; il s'éclipse sans retour, lorsqu'il meurt. On remarque encore sur le milieu du corcelet, deux petits enfoncemens, comme dans celui de *Cayenne*. Le dessous du corcelet porte, au

milieu du côté oppofé à la tête, une longue pointe, qui entre dans une cavité placée au milieu du thorax qui rend l'infecte élaftique, & le fait fauter en l'air, lorfqu'on le met fur le dos. On trouve un femblable méchanifme dans l'efpèce de fcarabée nommé *Maréchal*, que tout le monde connoît.

Le dos de l'infecte eft molaffe, couvert de deux aîles membraneufes fort amples, renfermées dans des élytres écailleux, folides, opaques, d'un gris-cendré, liffes en quelques endroits, raboteux & comme chagrinés dans d'autres, couverts de plufieurs rangs de petits points. On n'a rien obfervé de femblable dans celui de *Cayenne*.

Entre les élytres, vers leur origine, l'on apperçoit l'écuffon, qui eft de forme arrondie, de même couleur & de même matière que les élytres. Il refte immobile, lorfque les élytres s'ouvrent, que les aîles fe déploient, & que l'infecte prend fon effor dans les airs. Il eft conftruit de façon que les élytres ne peuvent pas forcer la charnière membraneufe qui les foutient, en s'ouvrant trop, ni laiffer de vuide entre elles, en s'abaiffant.

Ce phofphore animal eft porté fur fix pattes, dont deux font adhérentes au *corcelet*, & quatre au *thorax*. Chaque patte eft divifée en trois articulations; la dernière eft compofée de cinq anneaux enchâffés les uns au bout des autres. Le dernier anneau eft terminé par deux petites griffes crochues & pointues. Son ventre confifte en cinq anneaux écailleux, chagrinés, d'un brun-noirâtre, oblongs, excepté le dernier, qui eft plus large & qui

forme une eſpèce de triangle. L'anus eſt placé à l'extrêmité de l'angle qui termine l'inſecte.

La ſeconde eſpèce de Mouche luiſante (*fig.* 4.) n'a guères que quatre lignes de longueur. Barrere l'appelle, *Scarabœus parvus noctilucus, ſeu inſtar ignis ſplendens.* Nous ne l'avons pas aſſez obſervé pour en donner une deſcription exacte; nous avons ſeulement remarqué qu'elle répandoit, en volant, ſa lumière par l'anus, non d'une manière uniforme & continue, comme celle de la Mouche à feu que nous venons de décrire; mais par élancement, comme une étincelle qui paroît & diſparoît ſucceſſivement.

Les Mouches à feu ne paroiſſent que la nuit, le jour eſt deſtiné au repos. Guidées par le flambeau qu'elles alimentent de leur propre ſubſtance, elles s'élancent dans les airs, dès que les ténèbres commencent à paroître; leur vol eſt fort rapide; la ſplendeur qui les environne attire autour d'elles quantité de couſins qu'on appelle *Maringouins* & de Mouches éphémères dont elles ſont fort avides. On ſait que ces petits inſectes recherchent la lumière, où ils vont ſouvent abréger une carrière bornée par la nature à quelques heures de vie.

M. Bomare ſe trompe donc, lorſqu'il dit au mot *Acudia*, qu'on *ignore ſi c'eſt de leurs yeux ou de quelqu'autre partie de leur corps que vient cet éclat.* Il eſt démontré que les Mouches à feu de la première eſpèce répandent la lumière par deux endroits du corcelet qui ſont bien aiſés à diſtinguer, & que celles de la ſeconde eſpèce la laiſſent échapper par

l'anus. Il eſt encore faux de dire que ces inſectes *ne paroiſſent point lumineux de jour.* Ceux de la première eſpèce ſur-tout, le ſont en tout temps, il ſuffit de les agiter, pour les voir briller, ſur-tout lorſqu'on ſe place dans un lieu obſcur. M. Bomare revient encore ſur les Mouches à feu au mot, *Mouches luiſantes*, & voici l'idée qu'il nous en donne : *Ces Mouches*, dit-il, *ſont un peu plus groſſes que nos Mouches ordinaires, auxquelles elles reſſemblent aſſez ; mais la partie poſtérieure de leur corps eſt d'un verd tranſparent, & conſerve pendant la nuit la lumière qu'elle a reçu le jour.... Le P. Labat dit qu'à la Guadeloupe il y a des Mouches à feu de la groſſeur d'un hanneton qui répandent tant par les yeux que par le corps une lumière vive & d'un beau verd.* N'eſt-on pas bien inſtruit avec de pareilles deſcriptions ?

On me demandera peut-être pourquoi je m'en prend à M. Bomare, puiſqu'il n'a rien dit de lui-même, & qu'il n'a fait que copier mot pour mot le P. Labat ? Je réponds que l'un n'excuſe pas l'autre. Je ſais mauvais gré au P. Labat de nous avoir donné de fauſſes notions ſur un inſecte qu'il n'avoit que légérement examiné. Mais je ne ſaurois témoigner ma reconnoiſſance envers M. Bomare, d'avoir eu la complaiſance de tranſcrire des rêveries, & de les réunir en corps d'ouvrage. Il falloit parler avec connoiſſance de cauſe, ou ſe taire.

ARTICLE XII.

Scarabée-Tortue, ou Ditique de Saint-Domingue.

Les Nègres appellent *Tortue* un insecte coléoptère qui n'est pas commun dans l'Isle. Il y en a au Cabinet du Roi que l'on dit venir de Cayenne, & qu'on a nommé *Ditique*. Celui que nous possédons représente un ovale parfait; il est d'un noir-foncé & luisant en dessous, d'un verd-doré en dessus, imitant la gorge de pigeon. Sa longueur est d'un pouce & demi; sa plus grande largeur est d'onze à douze pouces.

Sa tête est applatie, peu distinguée en apparence du corcelet, formant une espèce de triangle dont les angles sont tronqués; les yeux noirs, fort gros, arrondis, plus saillans en dessous qu'en dessus. Deux antennes sont placées immédiatement au dessus des yeux; elles sont composées de plusieurs anneaux contigus, arrondis. La bouche est environnée de quatre petits bras, composés chacun de trois articles : ils servent à l'insecte pour porter sa proie à la bouche, l'y assujettir, & l'empêcher de s'échapper.

Le corcelet est oblong, terminé du côté de la tête par deux pointes qui aboutissent auprès des yeux, & emboîtent la tête; le dessus est convexe, le dessous concave, relevé dans le milieu par une côte qui porte deux pattes. Cette cavité du corcelet sert à loger ces deux pattes, ainsi que les deux suivantes qui sont placées à l'extrêmité d'en-haut du thorax. La troisième paire de pattes est située

à l'extrêmité d'en-bas, vers l'origine du ventre : celles-ci ſont couchées à plat ſur le thorax, qui a huit lignes de longueur, & qui eſt diviſé en quatre compartimens.

L'inſecte marche donc à l'aide de ſix pattes, dont deux petites adhérentes au corcelet, deux moyennes & deux grandes attachées aux deux extrêmités du thorax. Chaque patte eſt compoſée de trois articulations applaties : la première, adhérente au corps, eſt liſſe, plus large au ſommet que vers la baſe; la ſeconde eſt garnie ſur les bords de poils rudes, longs & rougeâtres, & au milieu, de pointes couchées les unes auprès des autres; deux pointes très-affilées & mobiles ſont placées à l'extrêmité de cette articulation, qui eſt terminée par une eſpèce de frange que la loupe fait aiſément appercevoir. La troiſième articulation eſt garnie de poils, comme la ſeconde, & de pluſieurs pointes unies enſemble, qui forment comme une frange : elle eſt ſoudiviſée en cinq petites articulations, dont la dernière eſt terminée par deux griffes arquées. Le ventre eſt compoſé de ſix anneaux, dont le dernier forme une eſpèce de triangle : l'angle qui termine l'inſecte eſt obtus & émouſſé ; c'eſt dans cette partie qu'eſt placé l'anus. Les élytres ſont liſſes, luiſantes, & paroiſſent à la loupe marquées de petits points. On découvre vers leur origine l'écuſſon, qui eſt petit, triangulaire.

ARTICLE XIII.

Scarabée Monoceros. (fig. 5.)

Le Chevalier Sloane parle d'un Monoceros qui paroît avoir beaucoup d'analogie avec celui-ci : il le definit : *Scarabæus major, niger, tricornis.* La corne du milieu eſt ſemblable à celle que porte celui de Saint-Domingue. Mais celui de Sloane a encore deux autres cornes terminées en pointe, & ſituées aux deux côtés du corcelet : c'eſt ce qu'on ne trouve point dans celui que nous allons décrire. On aſſure dans le pays qu'il eſt la métamorphoſe du *ver Palmiſte*, dont les habitans ſe régalent. C'eſt un mets très-délicat, & recherché par ceux qui n'ont point de répugnance à manger des vers. On voit pluſieurs de ces vers au Cabinet du Roi.

Cet inſecte coléoptère eſt tout noir : le deſſus de ſon corps eſt liſſe ; le deſſous eſt garni de poils roux. Sa longueur depuis l'extrêmité du ventre juſqu'au bout de la corne, eſt de vingt lignes, ſa plus grande largeur eſt de neuf lignes. Sa tête eſt terminée quarrément. Sa bouche eſt environnée de quatre petits bras, compoſés de trois articles ; ils lui ſervent pour retenir ſa proie, & la préſenter en tout ſens à la bouche ; ſes yeux ſont gros, jaunâtres, & ſaillans de tout côté. Deux antennes placées immédiatement au deſſus des yeux, ſont compoſées de ſept anneaux terminés par trois feuillets d'égale grandeur, ovales, fort minces ; tranſparens ; celui du milieu eſt convexe des deux côtés ; les deux autres ſont con-

caves en dedans, convexes & velus en dehors; de sorte qu'étant appliqués les uns contre les autres, ces trois feuillets n'en représentent qu'un seul. La partie qui sert de base aux anneaux, & qui s'articule avec la tête, est couverte de poils, oblongue, plus grosse vers l'extrêmité qui la joint aux anneaux.

Immédiatement au-dessus de la tête s'élève une petite corne lisse, recourbée en arrière, striée dans le milieu, tronquée dans l'extrêmité, où l'on apperçoit une petite échancrure; elle est adhérente au corcelet, & semble en être le prolongement. La partie du corcelet qui sert de base à la corne, est enfoncée jusques vers le milieu; l'autre partie est relevée, oblongue, convexe.

Les élytres sont lisses, terminées dans leur contour par un rebord saillant, séparées par un écusson triangulaire assez grand. Le ventre est composé de six anneaux; l'extrêmité est arrondie, plus longue que les élytres, & reste toujours à nud.

Cet insecte a six pattes: les deux premières, qui sont les plus petites, sont adhérentes au corcelet; les quatre autres sont adhérentes au thorax. Chaque patte est composée de trois articles, dont le premier sert de base aux autres: il est lisse, velu sur les bords; le second est dentelé en dehors, velu, & terminé par quatre épines; le troisième se divise en cinq petits articles, qui sont velus, épineux, terminés par deux griffes arquées, d'égale grandeur.

ARTICLE XIV.

Mouche ichneumon.

C'eſt peut-être celle que Sloane définit: *Veſpa ichneumon major tota cærulea ſplendens.* Il s'en trouve de très-petites. Celle que nous poſſédons a deux pouces de longueur : toutes les parties qui la compoſent, excepté les aîles, ſont veloutées d'un bleu-foncé changeant en violet. Sa tête eſt oblongue, mobile, garnie ſur les côtés de deux gros yeux oblongs, verdâtres & ſaillans : trois petites taches rondes, diſpoſées en triangle, occupent le milieu du front ; elles ſont luiſantes, immobiles, paroiſſent de même matière que les yeux, & ſervent peut-être à l'inſecte pour appercevoir les objets qui ſe préſentent en face. La bouche eſt armée de deux fortes pinces, tranchantes, arquées, applaties, & qui ſe croiſent l'une deſſus l'autre : quatre petits bras, compoſés chacun de quatre articles, ſont placés aux quatre coins de la bouche ; deux antennes occupent le haut de la tête ; elles ſont longues d'un pouce, cerclées, toujours en mouvement, compoſées d'onze anneaux. Le premier, qui s'articule avec la tête, eſt plus gros que les autres à qui il ſert de baſe, & qui vont toujours en diminuant de groſſeur ; leur longeur eſt à peu près égale.

L'ichneumon eſt porté ſur ſix pattes : la première paire prend naiſſance au corcelet, elle a un pouce & demi de longueur ; la ſeconde paire a deux pouces, le thorax lui ſert de baſe ainſi qu'à la troiſième paire, qui eſt

de deux pouces & demi. Chaque patte eſt compoſée de trois articulations. La première eſt courte, groſſe, & s'articule avec le corps; la ſeconde eſt plus longue & moins groſſe; la troiſième, beaucoup plus longue que les autres, ſe ſubdiviſe en ſix petits articles qui ſont dentelés ſur les bords, & armés chacun de deux épines; chaque petit article diminue de groſſeur & de longueur, à meſure qu'il approche de l'extrêmité de la patte, qui eſt terminée par deux griffes arquées.

Le ventre eſt ſi dur qu'une épine de citronnier n'a jamais pu le percer lorſque l'inſecte étoit vivant. Il eſt attaché au corps par un filet imperceptible; ſa forme eſt arrondie, oblongue, pointue : il eſt compoſé de ſix anneaux écailleux très-mobiles, qui ſe replient les uns ſur les autres, comme on l'obſerve dans les guêpes. Ils ſont terminés par un redoutable aiguillon, dont la piquure occaſionne une fièvre ardente, accompagnée de maux de tête & de malaiſe qui durent pluſieurs jours, au bout deſquelles tous ces ſymptomes diſparoiſſent d'eux-mêmes, ſans le ſecours d'aucun remède : on a cependant coutume de faire prendre au malade quelques doſes de thériaque.

Deux grandes aîles prennent naiſſance au corcelet. Elles ſont membraneuſes, tranſparentes, diviſées en compartimens par des nervures, d'un rouge vif, bleuâtres à l'extrêmité, longues d'environ vingt lignes; le corps ſert de baſe à deux autres aîles ſemblables aux précédentes, ſous leſquelles elles ſont cachées, lorſque l'inſecte ne vole pas.

L'on voit, par ce détail, que la Mouche ichneumon eſt pourvue de toutes les armes offenſives & défenſives qui peuvent convenir aux inſectes. Quatre grandes aîles lui font prendre un vol rapide, ſoit pour échapper aux pourſuites des oiſeaux qui ſont ſes ſeuls ennemis, ſoit pour atteindre ſa proie; ſix pattes armées de douze griffes & de 72 épines, ſont plus que ſuffiſantes pour l'empêcher de s'échapper : les deux pinces lui portent le coup de la mort; l'aiguillon n'eſt employé que contre un ennemi qui oſe ſe défendre.

Cet inſecte vorace mène une vie errante & ſolitaire. Il dépoſe ſes œufs dans un trou aſſez profond, qu'il creuſe en terre. Il ne vit que d'inſectes & ſur-tout d'araignées. Il n'en eſt aucune parmi elles capable de lui réſiſter; l'*araignée crabe* elle-même quelque monſtrueuſe & vigoureuſe qu'elle ſoit eſt auſſi-tôt vaincue qu'attaquée. En vain eſpéreroit-elle trouver ſon ſalut dans la fuite; l'ichneumon la ſuit à la piſte, ſous les herbes ou les pierres, & la rejoint bientôt, malgré les détours qu'elle fait pour tromper la marche d'un ennemi ſi terrible. Lorſque l'araignée ſe voit atteinte, elle s'étend par terre, ſoit que la vue de l'ichneumon la ſaiſiſſe de peur, ſoit qu'elle eſpère par cette ruſe lui échapper en contrefaiſant la morte; mais l'animal vorace ne ſe laiſſe pas facilement dupper, il ſaiſit ſa proie avec ſes pinces & s'envole avec, ou il la ſuce ſur la place.



CHAPITRE SEPTIEME.

Monumens d'antiquités.

LEs naturels de Saint-Domingue bornoient leur induftrie à fe conftruire des cafes, à faire des canots, des inftrumens de pêche, des hamacs & quelques vêtemens de coton; ils avoient des vafes de bois ou d'argile pour leurs ufages journaliers. Tout a été anéanti avec eux; leurs conquérans ne cherchoient que de l'or, ils ne s'occupoient que des moyens de s'en procurer. Il faut maintenant ouvrir les entrailles de la terre pour y trouver quelques veftiges de l'induftrie de ce peuple infortuné. Il feroit à fouhaiter que chacun mît au jour les découvertes qu'il auroit faites fur un fujet fi ténébreux : leur enfemble & leur comparaifon donneroient des lumières qui nous manquent. Les parties les plus foibles en elles-mêmes, & lorfqu'elles font ifolées, compofent par leur union un édifice folide & durable. Les antiquités que nous avons ramaffées durant notre féjour à Saint-Domingue ont pour objet des fétiches, des fragmens de poteries & des haches indiennes. Nous allons en parler féparément.

§ 1.

Fétiches.

La première repréfente un crapaud groffiérement fculpté. Il a un demi-pied de lon-

gueur & trois pouces de largeur. La pierre ſur laquelle il eſt étendu, & dont il fait partie, eſt peſante, dure, extérieurement noirâtre, raboteuſe, verdâtre dans l'intérieur. On en tire des étincelles avec le briquet. J'ignore de quel quartier elle a été tirée.

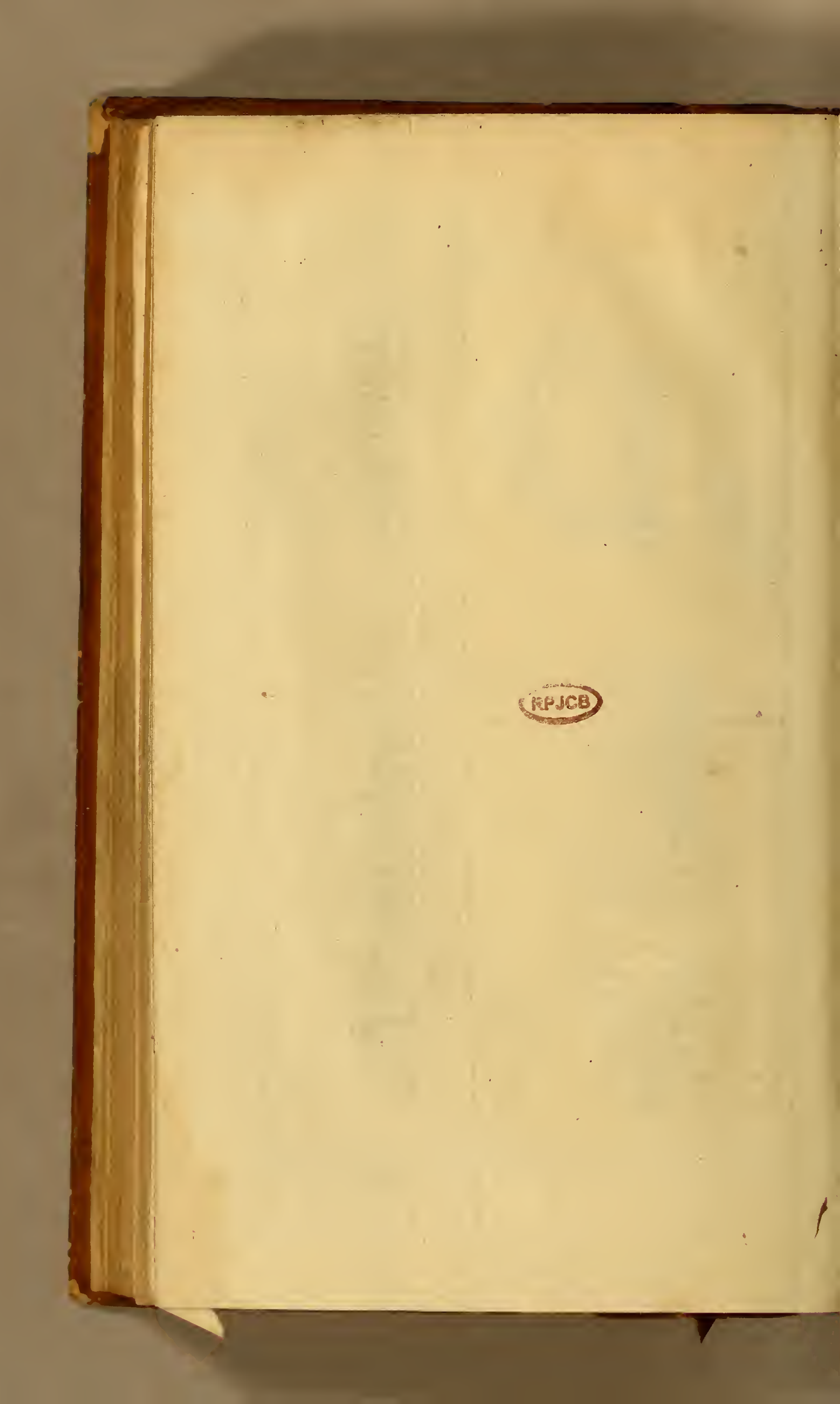
PLANCHE IX. La ſeconde (*fig.* 1.) eſt compoſée d'une pierre quartzeuſe. Elle a deux pouces & demi de longueur & un pouce de moins dans ſa plus grande largeur. Elle eſt repréſentée accroupie, ayant les mains ſur les genoux. La tête eſt fort groſſe, d'un pouce de longueur, les yeux enfoncés, le nez applati, la bouche extrêmement fendue. Le ſommet de la tête eſt percé par derrière de trois trous diſpoſés en triangle & qui communiquent enſemble. On voit ſur chaque avant-bras une tête en relief. Cette fétiche a été trouvée dans la plaine du Cul-de-ſac.

La troiſième (*fig.* 2.) eſt compoſée d'une pierre verdâtre. Elle ſemble mutilée, quoique ſans fracture apparente. Elle eſt une des plus groteſques. Sa tête paroît placée au milieu de la poitrine; on apperçoit derrière la tête quatre eſpèces de moignons couverts de ſtries, diſpoſés en quarré. L'intervalle qui ſépare les deux ſupérieurs des deux inférieurs eſt percé d'un bout à l'autre. Elle a été trouvée ſur l'habitation des Religieux Dominicains à *Léogane.*

La quatrième (*fig.* 3.) a un pouce de longueur. La tête ſeule eſt plus longue que le reſte du corps. On y apperçoit deux grandes oreilles groſſiérement ſculptées ainſi que le reſte de la figure, deux gros yeux, trois rangs

Pl. 9




RPJCB

de dents; le derrière de la tête eſt percé d'un bout à l'autre tranſverſalement. Le corps eſt applati. On y remarque deux eſpèces d'épaules percées par en-bas, un nombril & deux moignons qui terminent la figure. La pierre dont elle eſt compoſée eſt blanchâtre & ne fait point d'effervefcence avec les acides.

§ 2.

Fragmens de poterie. (fig. 4.)

Ils ont été trouvés en 1773 dans les mornes du *grand-Goave* ſur l'habitation *Aubert* ſituée à la *Raque-à-Cotard* à une demi-lieue du chemin qui conduit de *Léogane* à *Jacmel.* Ils ſont compoſés d'une tête argilleuſe ou glaiſeuſe, dans laquelle on trouve des particules ferrugineuſes attirables à l'aimant. Ces fragmens ſont les débris des vaſes que les anciens naturels modeloient pour leur uſage. Ils n'avoient pas l'art de les faire cuire au feu, ils ſe contentoient de les faire ſécher au ſoleil. C'eſt pour cela qu'ils ſont ſi fragiles, & qu'il eſt rare d'en trouver d'entier; je n'en ai jamais vu de véritable. Dans les figures que nous avons fait exécuter, l'on voit pluſieurs têtes & d'autres deſſeins groſſiérement travaillés.

Il m'eſt tombé entre les mains une eſpèce de taſſe, qui paroît entière & ſeulement ébréchée dans le contour de ſa bouche; mais je ne la crois pas d'une antiquité ſi reculée que les fragmens dont on vient de parler. Elle eſt compoſée d'une terre rougeâtre, qui paroît avoir été cuite au feu: elle renferme cepen-

dant auſſi des particules ferrugineuſes, attirables à l'aimant.

§. 3.

Haches Indiennes.

Elles ſont fort communes en Amérique. Le vulgaire les appelle *Pierres de tonnere*; on les trouve par-tout à Saint-Domingue ſur la ſurface de la terre, ou à peu de profondeur. Elles ſont faites communément en coin. Avant l'arrivée des Européens, les Indiens s'en ſervoient pour faire leurs canots & d'autres ſemblables ouvrages. Elles leur tenoient lieu de tous les inſtrumens de charpente dont ils n'avoient aucune idée. On ſait par tradition, que lorſqu'ils avoient un canot à faire, ils commençoient par abattre l'arbre qui leur convenoit; pour cet effet, ils mettoient le feu au pied; des coups de haches redoublés animoient cet élément, qu'ils conduiſoient par ce moyen où ils vouloient. Lorſque l'arbre étoit abattu, ils coupoient de la même manière l'autre extrêmité, ſuivant la longueur qu'ils vouloient conſerver; ils creuſoient enſuite cette partie par le moyen du feu & de leurs haches, & le canot ſe trouvoit fait; la patience & le courage leur faiſoient exécuter ce qu'ils avoient une fois conçu.

Ces haches ſont des pierres très-dures & communément très-liſſes. Les ſentimens ſont partagés ſur leur origine. Les uns prétendent qu'elles viennent de la terre ferme, & que les peuples qui l'habitoient venoient les troquer avec ceux des iſles, qui leur donnoient en échange quelques denrées. D'autres croient qu'elles

qu'elles ſont originaires des lieux où on les trouve, & que les Indiens leur donnoient la forme que nous leur voyons, en les frottant contre d'autres pierres, ou en les raclant avec des débris de coquilles. Quelques-uns penſent qu'elles ſont faites avec une terre glaiſeuſe que les Indiens alloient chercher au fond de la mer, & qui a la propriété de ſe durcir à l'air. Quelque ſentiment qu'on embraſſe, on ne verra jamais ces inſtrumens ſauvages, ſans admirer combien l'homme, laiſſé à lui-même & ſans ſecours, devient induſtrieux pour ſubvenir à ſes beſoins.

PLANCHE X.

Parmi les haches Indiennes que nous poſſédons, on obſerve quatre variétés principales, comme l'inſpection des figures le démontre.

La première repréſente en petit une pierre très-dure, bariolée de taches noirâtres & rouſſeâtres, remplie de particules ferrugineuſes attirables à l'aimant, criblée de trous à l'extérieur, mais ſuſceptible de poli, faiſant feu avec l'acier. Sa forme eſt oblongue; elle eſt taillée en coin, amincie dans ſon contour, terminée au ſommet par un petit bourlet. Sa longueur eſt d'un pied, ſa largeur de cinq pouces & demi; ſa plus grande épaiſſeur d'environ un pouce & demi. Elle péſe cinq livres, & reçoit facilement, comme la pierre de touche, la trace du métal qu'on y frotte; il en eſt de même des eſpèces ſuivantes.

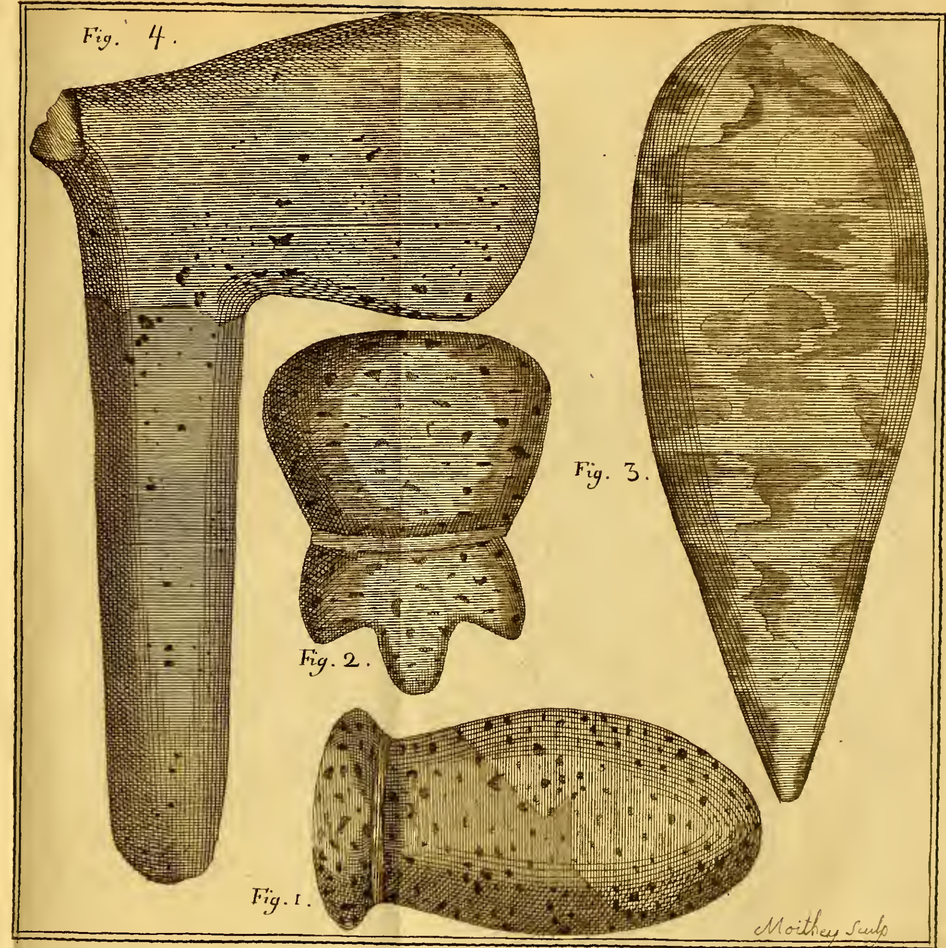
La ſeconde figure repréſente une hache de couleur noirâtre, très-dure, amincie dans ſa baſe, terminée au ſommet par trois pointes obtuſes, ayant vers le milieu un étranglement;

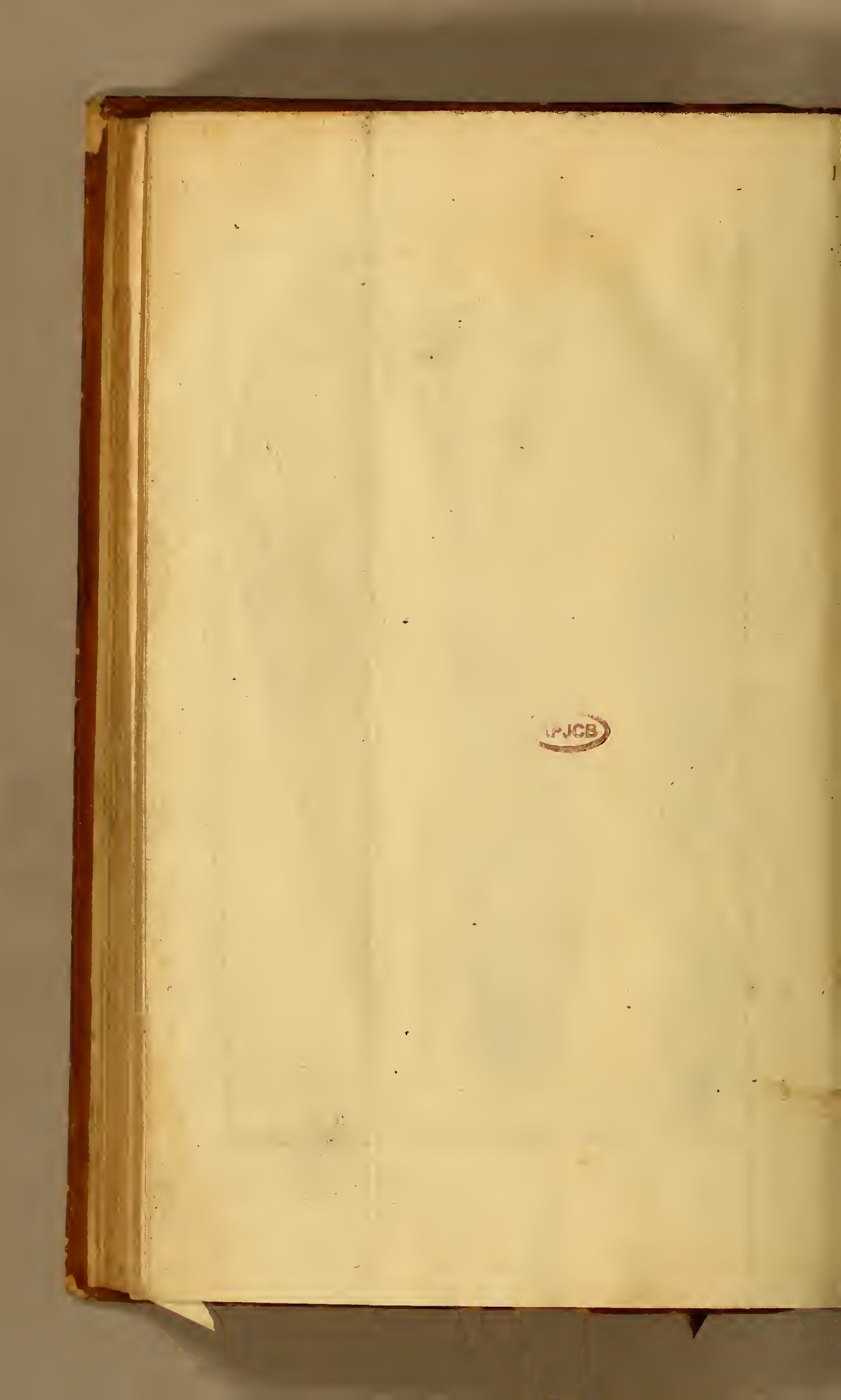
elle contient des particules ferrugineuſes, attirables à l'aimant, & que la loupe fait aiſément appercevoir dans ſes fractures. Sa longueur eſt de quatre pouces & demi, ſa plus grande largeur de trois pouces huit lignes, ſon épaiſſeur d'environ un pouce. Elle fait feu avec l'acier : ſon poid eſt preſque d'une livre.

La troiſième figure repréſente l'eſpèce la plus commune. Elle eſt oblongue, arrondie & applatie vers la baſe, pointue au ſommet, convexe des deux côtés, amincie dans ſon contour, d'un grain fin, très-dure, d'un grand poli, comme ollaire, de couleur verdâtre, bariolée de taches noirâtres. Elle rend quelques étincelles lorſqu'on la frappe avec l'acier. Sa grandeur varie. La plus conſidérable de celles que nous avons, porte dix pouces & demi de longueur, quinze à ſeize lignes d'épaiſſeur. Son poids eſt d'environ deux livres ſix onces.

La quatrième figure repréſente l'eſpèce la plus rare. Elle a la forme d'une hache Européenne : la partie tranchante eſt de quatre pouces & demi, ſa plus grande largeur de deux pouces quatre lignes; ſon extrêmité eſt arrondie, taillée en coin; le ſommet eſt terminé par une pointe qui ne ſubſiſte plus, & dont il ne reſte que la baſe. Elle eſt portée ſur un manche cylindrique, qui ne fait avec elle qu'une ſeule pièce, & qui va toujours en diminuant de groſſeur juſqu'à l'extrêmité qui eſt obtuſe. La longueur du manche eſt d'environ cinq pouces, ſa plus grande largeur d'un pouce, ſa plus petite de neuf

Pl. 10




JCB

lignes. La pierre qui a ſervi à faire cette hache eſt noirâtre, comme vermoulue, verdâtre & d'un grain fin. Elle ne rend point d'étincelles lorſqu'on la frappe avec l'acier; ſa nature paroît ollaire; elle péſe 14 onces.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Essai sur l'Histoire naturelle de l'Isle de Saint-Domingue*, par le P. Nicolson. La vérité, la clarté, & la simplicité qui regnent dans cet ouvrage, l'ordre alphabétique sous lequel sont rangés les objets d'histoire naturelle, & les découvertes qui y sont répandues, me font penser qu'il peut servir de modèle aux voyageurs, qui, sans être profonds dans les sciences naturelles, employeroient, à l'exemple du P. Nicolson, leurs momens de délassemens, à des recherches & à des observations dont la connoissance devient précieuse aux Savans, en état de les apprécier & d'en faire l'application à l'utilité publique. Fait à Paris ce 10 Juin 1775.

ADANSON,
de l'Académie Royale des Sciences, de la Société de Londres, & Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé le P. NICOLSON, Religieux Dominicain, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un *Essai sur l'Histoire naturelle de Saint-Domingue*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permetrons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal

Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des Préſentes; DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires, foit ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dix-ſeptiéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-quinze, & de notre Regne le deuxième.

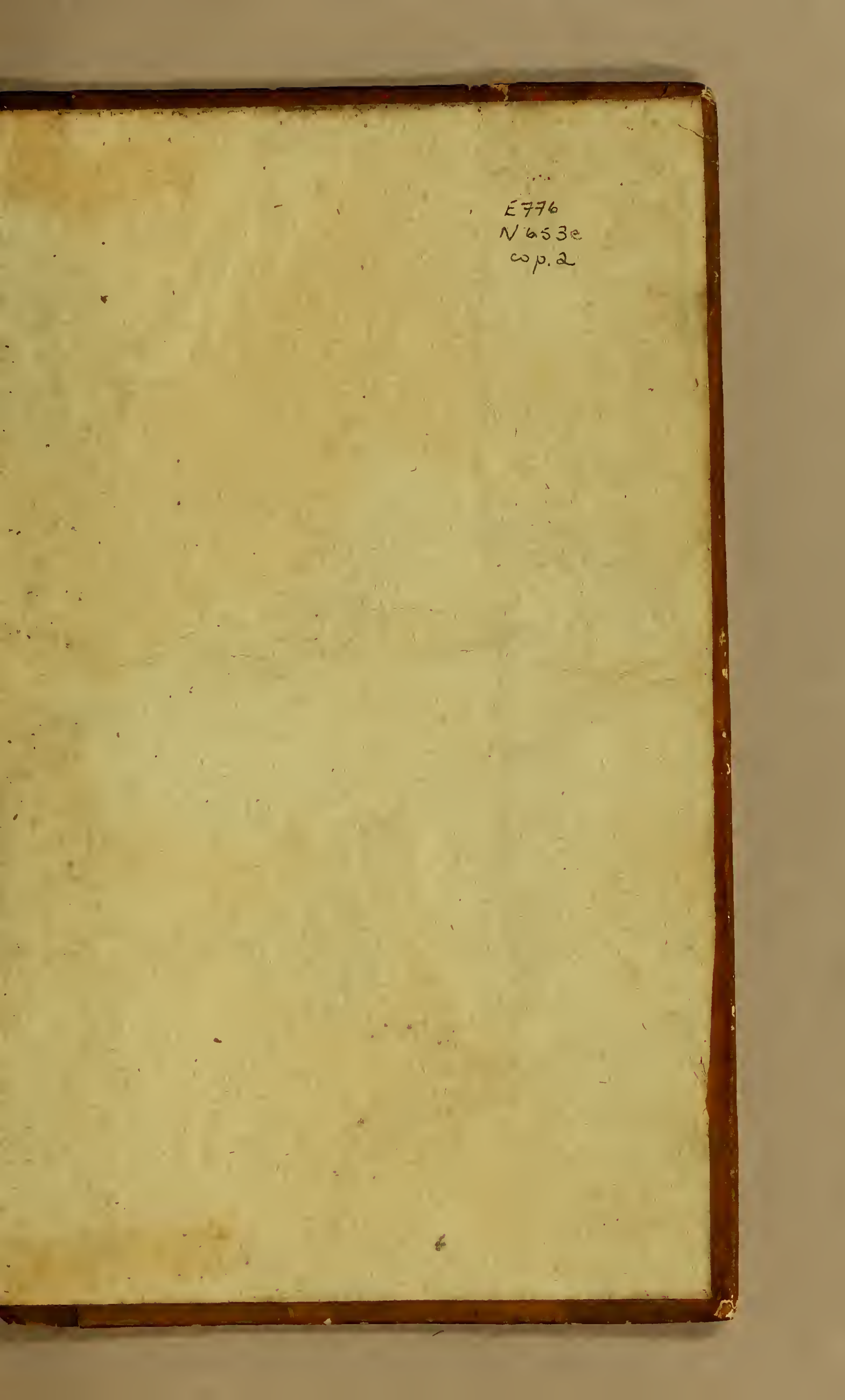
PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

Régiſtré ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 300. fol. 476. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, article IV, à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires, preſcrits par l'article 208 du même Réglement. A Paris ce 19 Août 1775.

Signé, HUMBLOT, Adjoint.

De l'Imprimerie d'ANTOINE BOUDET, Imprimeur du Roi.


E776
N653e
cop.2

